



HAL
open science

A Hard Nut to Crack - Mouvements syntaxiques et motivation sémantique en anglais contemporain : les constructions "tough" et moyennes

Joasha Boutault

► **To cite this version:**

Joasha Boutault. A Hard Nut to Crack - Mouvements syntaxiques et motivation sémantique en anglais contemporain : les constructions "tough" et moyennes. Linguistique. Université de Poitiers, 2012. Français. NNT: . tel-02523633

HAL Id: tel-02523633

<https://hal.science/tel-02523633>

Submitted on 6 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



A Hard Nut to Crack
Mouvements syntaxiques et motivation sémantique
en anglais contemporain :
les constructions « tough » et moyennes.

THÈSE

Pour l'obtention du grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

Spécialité : Linguistique anglaise

Faculté Lettres et Langues

École doctorale 527 Cognition, Comportement et Langage(s)

Présentée par

Joasha BOUTAULT

Directeur de thèse : **M. Jean CHUQUET**
Co-direction : **M. Jean-Charles KHALIFA**

Soutenue le 29 novembre 2012

JURY

M. Jean ALBRESPIT	Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
M. Christian BASSAC	Professeur à l'Université de Lyon 2
M. Jean CHUQUET	Professeur Emérite à l'Université de Poitiers
M. Alain DESCHAMPS	Professeur Emérite à l'Université de Paris 7 – Denis Diderot
Mme Jacqueline GUERON	Professeur Emérite à l'Université de Paris 3
M. Jean-Charles KHALIFA	Maitre de Conférences à l'Université de Poitiers

Table des matières

Introduction générale	1
------------------------------------	----------

PREMIERE PARTIE : LA MODIFICATION DANS LES CONSTRUCTIONS

« TOUGH » ET MOYENNES

Introduction.....	20
1. Les adjectifs des constructions « tough ».....	22
1.1. Les adjectifs et la notion d'évaluation.....	23
1.2. Des comportements syntaxiques différents.....	27
1.3. Les deux portées des adjectifs des constructions « tough »	43
2. La modification dans les constructions moyennes.....	55
2.1. Quelles modifications dans les constructions moyennes ?.....	55
2.2. Théorie des cadres et contrainte de non-redondance	63
2.3. Discussion sur la notion d'objet et conséquences pour les constructions moyennes et « tough ».....	68
3. Les adverbes et la notion d'évaluation.....	72
3.1. La notion d'évaluation	72
3.2. Les adverbes du corpus	77
3.3. <i>Enough</i> et <i>too</i> : la suffisance et l'excès	79
Conclusion	90

DEUXIEME PARTIE : LES PROPRIETES THEMATIQUES DES

CONSTRUCTIONS « TOUGH » ET MOYENNES

Introduction.....	94
1. Les rôles thématiques : présentation.....	96
1.1. Blake (1930) : 112 rôles pour décrire les relations sémantiques.....	99
1.2. Dowty (1991) et les Proto-Rôles.....	108

2. Des rôles thématiques pour l'étude des constructions « tough » et moyennes.....	111
2.1. Une liste inspirée des travaux précédents	112
2.2. Les hiérarchies thématiques	118
2.3. Application aux corpus	136
Conclusion	147

TROISIEME PARTIE : AFFECTATION ET GENERICITE : MOTIVATIONS

SEMANTIQUES POUR UNE SYNTAXE PARTICULIERE

Introduction.....	150
1. La notion d'affectation dans les constructions moyennes et « tough ».....	153
1.1. Définition 1 : altération des propriétés intrinsèques du référent de l'argument ..	155
1.1.1. Objet affecté ou non ?.....	155
1.1.2. L'altération des propriétés dans les constructions moyennes.....	160
1.2. Définition 2 : mesure et délimitation du procès	163
1.2.1. Affectation et délimitation	164
1.2.2. Durée et délimitation dans les constructions moyennes	170
1.3. La contrainte de pré-construction	176
1.4. Affectation et pré-construction dans les constructions « tough ».....	179
2. La généralité et le statut de l'argument interne.....	184
2.1. Généralité habituelle et généralité dispositionnelle.....	185
2.2. Les constructions moyennes et la généralité dispositionnelle.....	190
2.3. Conséquences sur la syntaxe des constructions moyennes	198
2.3.1. Le statut de l'argument interne	199
2.3.2. Le statut de l'argument externe	208
2.4. Les constructions « tough ».....	223
Conclusion	229

QUATRIEME PARTIE : ANALYSE SYNTAXIQUE DES CONSTRUCTIONS

« TOUGH » ET MOYENNES

Introduction.....	234
1. Présentation de quelques analyses syntaxiques	236
1.1. La syntaxe des constructions « tough »	236
1.2. La syntaxe des constructions moyennes.....	243
2. Dérivation des constructions « tough ».....	250
2.1. Le statut du verbe infinitif et de l'argument en structure profonde.....	251
2.2. Les adjectifs descriptifs et les adverbes.....	259
2.3. La notion d'évaluation.....	263
2.4. Intégration au VP.....	271
2.5. Le problème casuel.....	280
2.6. EvaP-Shell et les séquences exocentriques	287
3. Dérivation des constructions moyennes.....	291
Conclusion	296
Conclusion générale.....	298
Index.....	305
Bibliographie	309

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mes directeurs, M. Jean Chuquet et M. Jean-Charles Khalifa, pour leur aide, leurs conseils, leur disponibilité et leur patience.

Je remercie également M. Jean Albrespit, M. Christian Bassac, M. Alain Deschamps et Mme Jacqueline Guéron d'avoir accepté de faire partie du jury.

Un grand merci à ma famille pour leur soutien constant, et en particulier à ma mère, relectrice attentive et impitoyable, ainsi qu'à Clément, pour tout. Merci également à Blaise, mon second relecteur tout aussi attentif.

Merci à Cyrille d'avoir tiré cette thèse des griffes acérées des secteurs défectueux.

Je tiens également à remercier les membres du département d'anglais de l'université de Poitiers pour m'avoir permis de m'exercer à l'enseignement, ainsi que ceux du laboratoire FoReLL, qui m'ont donné l'occasion de présenter mes travaux en cours. Un merci tout particulier à Hélène Chuquet qui a patiemment répondu à toutes sortes de questions et m'a fourni de nombreux exemples juteux.

Merci bien sûr aux occupants du bureau des doctorants du FoReLL à la MSHS de Poitiers, Nicolas V., Maya, Marina, Anaïs et Romain, et bien entendu à Marie-Christine Mérine, pour sa gentillesse, son aide, sa disponibilité et toutes les viennoiseries.

Merci également à Jeanne, Nicolas U. et Nina, à Eve et Françoise pour leur aide sur l'italien, ainsi qu'à Lionel Dufaye, qui m'a fait découvrir et aimer la linguistique.

Merci à tous les autres qui, de près ou de loin, ont aidé à l'élaboration de cette thèse.

INTRODUCTION GENERALE

Les constructions « tough » et moyennes, qui font l'objet de ce travail, ont été étudiées à de nombreuses reprises, en général séparément mais parfois aussi en parallèle. Elles constituent deux des stratégies que les langues ont à leur disposition pour mettre en relief l'objet d'un verbe dans une structure phrastique. En effet, le groupe nominal utilisé comme sujet grammatical ne fait pas référence à « celui qui effectue l'action » mais semble en réalité co-référentiel de l'argument interne du verbe. La structure syntaxique des deux constructions diffère cependant. Les constructions « tough » (que nous appellerons par commodité « CT ») sont formées sur le modèle d'une phrase copulaire, mettant en relation le sujet grammatical et ce qui semble être une propriété. Les constructions moyennes (ou « CM »), elles, conservent une morphologie verbale active, configuration surprenante dans une structure dont l'interprétation rappelle celle du passif.

Ainsi, les constructions « tough » que nous avons choisi d'étudier ici sont constituées de deux propositions :

- une proposition imbriquante, contenant :
 - un sujet nominal (1) ou propositionnel (2) marqué au nominatif (3) - (4) et portant un rôle thématique de thème¹,
 - un verbe d'état (inaccusatif),
 - un adjectif modifié ou non par un adverbe (5) et qui sélectionne un complément propositionnel.
- une proposition imbriquée, qui constitue le complément propositionnel de l'adjectif de l'imbriquante et contient un verbe infinitif transitif direct ou indirect (6) avec sujet apparent (7) ou non (8), mais dont l'objet n'est pas visible.

(1) *Easy Recorder is easy to use.*

(2) *What I will say is depressing to contemplate.*

(3) *He is difficult to believe.*

¹ Nous reviendrons sur les possibilités thématiques de chacune des structures dans la deuxième partie de ce travail.

- (4) **Him* is difficult to believe.
- (5) *The table is too heavy to move.*
- (6) *She was good to look at.*
- (7) *The story had already become too complicated for him to follow.*
- (8) *We were too dangerous to be around.*

Le sujet de la proposition imbriquante est interprété comme co-référent de l'argument interne manquant dans la proposition imbriquée. Une partie des constructions « tough » rendent également disponible une variante (non « tough ») que nous appellerons « à pronom explétif » :

- (9) *It is easy to use Easy Recorder.*

La fonction de sujet grammatical est remplie par le pronom non référentiel *it* et l'argument interne du verbe est apparent.

Il existe d'autres types d'énoncés qui, à notre avis, constituent également des constructions « tough ». On trouve en effet des exemples contenant des groupes nominaux tels que *a delight* ou *a nightmare* qui ont une fonction similaire à celle des adjectifs :

- (10) *'Widow's Peak' is a delight to watch.*°
- (11) *Black hair dye is a nightmare to get out.*°

Dans certains cas, l'adjectif modifie directement un nom en position post-copulaire :

- (12) *She was always a difficult horse to handle.*°
- (13) *That's an odd thing to ask about, isn't it?*°

On peut noter que ces énoncés n'ont pas de variante à pronom explétif. En effet, (14) ci-après correspond à la variante de *She was always difficult to handle*, tandis que (15) correspond à *A horse was always difficult to handle* :

- (14) *It was always difficult to handle her.*
- (15) *It was always difficult to handle a horse.*

Aucun des deux ne correspond à (12).

Un certain nombre de constructions proches n'ont pas été classées dans les trois catégories précitées : les constructions comportant, à la place des copules telles que *be*, *seem* ou

*become*², les verbes *cost* ou *take* suivis d'un syntagme exprimant respectivement une quantité et une durée :

(16) *IGCC plants cost more to build than natural-gas stations.*°

(17) *This simple survey will take a few minutes to complete.*°

Dans d'autres exemples, on trouve simplement des quantifieurs à la place de l'adjectif :

(18) *She got to be too much for you to handle.*°

ou bien l'adjectif *ready* :

(19) *She had had a dozen things ready to say.*°

Il convient cependant d'être prudent avec *ready* car il peut être utilisé dans des constructions qui semblent très proches des constructions « tough ». Ainsi, l'énoncé suivant peut être interprété de deux manières :

(20) *The chicken is ready to eat.*

Dans l'interprétation « tough », ce qui est mangé est le poulet. L'agent n'est pas mentionné en surface mais il est susceptible de réapparaître :

(21) *The chicken is ready **for the guests** to eat.*

Ici, *ready* implique que le référent du nom *chicken* est cuit comme désiré.

Dans la seconde interprétation, *ready* qualifie non pas le patient mais l'agent. Le référent du nom *chicken* est l'agent qui mange un patient non précisé, tel que *the grain you prepared* en (22) :

(22) *The chicken is ready to eat **the grain you prepared**.*

On peut également noter qu'aucune variante à pronom explétif n'est disponible :

(23) **It was ready to eat the chicken.*

Ainsi, les énoncés tels que (21) semblent constituer des constructions « tough ». On peut cependant noter un point important : ils dénotent un évènement spécifique et une propriété

² Dans notre corpus, on rencontre des exemples contenant les copules : *be, become, grow, seem, prove, look, sound* et *get*.

transitoire. Nous verrons dans la troisième partie que ce comportement empêche en réalité d'interpréter (21) comme une construction « tough ».

Enfin, on trouve des exemples avec *worth*, où le verbe de la proposition subordonnée n'est pas à l'infinitif mais à la forme –ING :

(24) *I wasn't worth talking to.*

Bien que l'étude de ces variantes soit sans aucun doute éclairante, nous avons choisi de nous restreindre ici aux énoncés tels que (1) à (8).

Il existe des constructions « tough » dans d'autres langues que l'anglais. En allemand³ et en français⁴, elles sont construites sur le même schéma qu'en anglais :

(25) *Jean est difficile à comprendre.*

(26) *Das Brot ist einfach zu schneiden.*
le pain être_{présent} facile à couper
« Le pain est bon à couper. »

Une copule (*être* et *sein*) met en relation un argument (*Jean* d'une part et *das Brot* d'autre part) et ce qui semble être une propriété (*difficile à comprendre* en (25) et *einfach zu schneiden* en (26)). Ce fonctionnement semble être partagé par la plupart des langues qui proposent des constructions « tough ».

Tout comme l'anglais, le français offre le choix avec une variante à pronom explétif :

(27) *Il est difficile de comprendre Jean.*

Cependant, alors que l'anglais ne modifie pas la proposition infinitive, le français utilise *à* dans les constructions « tough » et *de* dans leurs variantes impersonnelles. Selon Guérin (2006), ce changement constitue la marque d'une différence de statut du complément de *à* et de *de* : *comprendre* est un prédicat lorsqu'il est introduit par *à*, comme en (25), alors que c'est une proposition entière lorsqu'il est introduit par *de* ((27)).

³ Steinbach (1998).

⁴ Balcom (1999), Lekakou (2005), Guérin (2006).

Les points communs avec l'anglais sont bien moins nombreux dans les langues telles que le coréen, le japonais ou encore l'hébreu. Ainsi, le coréen⁵ propose deux types de constructions « tough », illustrés par les énoncés suivants :

(28) *I chayk-i ilk -ki -ka swipta.* → construction « tough » de type *ki-ka*
 ce livre_{nom} lire_{masc} -NOMINAL. facile
 « Ce livre est facile à lire. »

(29) *I chayk-i ilk -ki -ey swipta.* → construction « tough » de type *ki-ey*
 ce livre_{nom} lire_{masc} -pour facile
 « Ce livre est facile en terme de lecture. »

Dans ces exemples, la forme verbale correspond au gérondif anglais. *Ki* y est traité comme un affixe (noté -NOMINAL. dans l'exemple) qui nominalise le verbe et qui permet de conserver sa valence. De la même façon qu'en anglais, le groupe nominal *chayk-i* au nominatif est co-référent de l'objet nul du verbe *ilk-ki* ('lire'). Les marqueurs *ka* (en (28)) et *ey* (en (29)) y sont ajoutés. *Ka* constitue la marque du nominatif tandis que *ey* donne une interprétation de but au groupe nominal dans lequel il se trouve. C'est d'après le marqueur qu'elles contiennent que les CT coréennes sont catégorisées : *ki-ka* et *ki-ey*. Le sujet de ces constructions « tough » peut être co-référent non seulement de l'argument interne du verbe, mais également d'un adjectif (lieu, instrument, but...). Cette dernière propriété est partagée par les constructions « tough » en anglais. On note cependant que contrairement au coréen, l'anglais ne propose pas de CT contenant un élément nominalisant. La valence du verbe n'est pas conservée puisque celui-ci est utilisé de manière intransitive, mais il est cependant possible de réintroduire l'argument externe. On peut alors se demander si la forme du verbe a une influence sur le comportement des constructions en ce qui concerne la valence.

Les constructions « tough » en hébreu partagent avec celles en coréen la particularité (par rapport à l'anglais) de contenir non pas un verbe à l'infinitif mais un équivalent du gérondif anglais :

(30) *Ha- sefer kaše le- kria.*
 DÉF- livre difficile pour- lire_{GÉRONDIF}
 « Le livre est difficile à lire. »

⁵ Song (2008), Lee (2002).

Le japonais⁶, quant à lui, autorise des constructions « tough » telles que les suivantes :

- (31) *Kono hon wa yomiyasui.*
 ce livre TOPIQUE lire facile
 « Ce livre est facile à lire. »
- (32) *Watasi ni wa kono hon wa yomiyasui.*
 je DATIF TOPIQUE ce livre TOPIQUE lire facile
 « Pour moi, ce livre est facile à lire. »
- (33) *Seito ni wa uradoori ga arukiyasui.*
 élèves DATIF TOPIQUE ruelles NOM. marcher facile
 « *Les ruelles sont facile à marcher/arpenter pour les élèves. »

Contrairement aux langues telles que le français ou l'anglais, le prédicat « tough » constitue clairement un adjectif complexe. *Yomiyasui* ('facile à lire') en (31) et (32) est en effet formé à partir du verbe transitif *yomu* ('lire') et du morphème *yasui*. Il est ainsi possible de le modifier à l'aide d'un adverbe comme *totemo* ('très') pour créer *totemo yomiyasui* ('très facile à lire'). Il est également possible d'y affixer *-sa*, ce qui produit le nom *yomiyasusa* ('lisibilité').

Bien que les constructions « tough » en anglais ne contiennent pas d'élément tel que *yomiyasui*, c'est-à-dire qui inclut à la fois l'expression du procès et sa modification, on peut se demander si l'analyse en adjectif complexe qui est faite de ce terme ne pourrait pas être également pertinente dans cette langue.

Les constructions moyennes en anglais sont formées à partir d'un verbe au présent simple, à l'origine transitif mais dont seul un argument est apparent. Tout comme dans les constructions « tough », cet argument unique à fonction de sujet est co-référentiel de l'argument interne du verbe :

- (34) *This pneumatic 'Igloo' tent packs away compactly.* → construction moyenne
- (35) *John packed this pneumatic 'Igloo' tent away compactly.* → construction transitive correspondante

Le verbe a une morphologie active et il est généralement suivi d'une forme de modification : adverbe, groupe prépositionnel ou autre.

⁶ Ikeya (1993).

Le grec⁷ a pour particularité de proposer des constructions moyennes contenant des verbes ayant une morphologie soit passive ((36)) soit active ((38))⁸ :

(36) *Afto to vivlio diavazete efxarista.* → moyen
 ce le livre lire_{passif-présent} avec plaisir
 « Ce livre se lit avec plaisir. »

(37) *Afto to farmako parajete stin Kifna.* → passif
 ce le produit fabriquer_{passif-présent} à-la Chine
 « Ce produit est fabriqué en Chine. »

(38) *Afto to ifazma tsalakoni efkola.* → moyen
 ce le tissu froisser_{actif-présent} facilement
 « Ce tissu se froisse facilement. »

(39) *To pedi tsalakoni ti selida tu vivliu.* → actif
 L'enfant froisser_{actif-présent} la page de-le livre
 « L'enfant froisse la page du livre. »

La principale différence entre les CM à morphologie active et celles dont la morphologie est passive est qu'il n'est possible de préciser l'agent qu'avec les secondes :

(40) *#Afto to ifazma tsalakoni efkola. apo opjondipote.* → morphologie active
 ce le tissu froisser_{actif-présent} facilement **par n'importe qui**
 « Ce tissu se froisse facilement par n'importe qui. »

(41) *Afto to vivlio diavazete efxarista apo opjondipote.* → morphologie passive
 ce le livre lire_{passif-présent} avec plaisir **par n'importe qui**
 « [#]Ce livre se lit avec plaisir par n'importe qui. »

En coréen⁹, il existe des structures qui acceptent l'utilisation d'adverbes du type de « willingly » en anglais, marquant ainsi la présence de l'agent :

(42) *I chayk-un uyyokcekulo manhi phal-li-n-ta.*
 ce livre_{top} volontiers beaucoup vendre_{passif}
 « Ce livre se vend beaucoup volontiers. »

On peut cependant noter que la morphologie des verbes dans ces énoncés est passive, tout comme dans l'exemple en grec (41).

⁷ Lekakou (2003), Lekakou (2005).

Nous remercions également Frederikos Valetopoulos pour son aide sur le grec. Toute erreur serait bien évidemment de notre fait.

⁸ Frederikos Valetopoulos (communication personnelle) explique cependant que les constructions moyennes à morphologie passive sont bien plus fréquentes.

⁹ Song (2008), Lee (2002).

La question du statut de l'agent est récurrente dans la littérature traitant des constructions moyennes. En anglais, il est généralement admis qu'il n'est pas possible de réintroduire l'agent. Cependant, cette constatation conduit à des conclusions différentes pour ce qui concerne la présence ou l'absence de ce rôle thématique dans la syntaxe ¹⁰.

On peut remarquer qu'en français¹¹, les constructions moyennes n'acceptent pas non plus la réintroduction de l'agent :

(43) *#Ce livre se lit rapidement par Marie.*

Authier et Reed (1996:514) expliquent cependant que cette opération est tout à fait possible dans certains dialectes de français du Canada. Ils proposent ainsi :

(44) *En général, ces débats s'enregistrent par Anne qui est notre technicienne la plus qualifiée.*

(45) *Ce costume traditionnel se porte surtout par les femmes.*

alors que le français standard préférera des structures passives :

(46) *En général, ces débats sont enregistrés par Anne qui est notre technicienne la plus qualifiée.*

(47) *Ce costume traditionnel est porté surtout par les femmes.*

De plus, Authier et Reed expliquent que lorsque l'agent est présent, les constructions moyennes canadiennes ne sont pas limitées à des contextes génériques :

(48) *Hier, des rubans noirs se sont portés par les étudiantes.*

(49) *Ces promesses se sont faites par au moins deux politiciens.*

La présence ou l'absence de l'agent seraient-elles liées au caractère générique ou non des structures dans lesquelles il apparaît ? Est-il possible d'introduire l'agent dans une construction moyenne en anglais ? Si oui, cela a-t-il une influence sur l'interprétation (en énoncé générique ou non) de la construction ?

¹⁰ Cf. troisième partie.

¹¹ Balcom (1999), Lekakou (2005), Guérin (2006).

Les énoncés moyens en néerlandais¹² sont construits sur le modèle de l'anglais, c'est-à-dire que le verbe a une morphologie active et est utilisé intransitivement :

- (50) *Dit hemd wast goed.*
cette chemise lave bien
« Cette chemise se lave bien. »

Il existe cependant une variété de néerlandais parlée à Heerlen qui propose des énoncés dont l'interprétation est proche de celle des constructions moyennes mais qui ont une syntaxe non pas intransitive comme en anglais ou en grec, mais transitive. Les énoncés de ce type contiennent une forme pronominale qui joue le rôle d'un argument supplémentaire :

- (51) *Dit hemd wast **zich** goed.*
cette chemise lave **pron.** bien
« Cette chemise se lave bien. »

Cette particularité apparaît également en français et en allemand¹³ :

- (52) *Ce genre de chose ne **se** fait pas.*

- (53) *Ce manteau s'attache avec une ceinture.*

- (54) *Das Brot schneidet **sich** leicht.*
le pain_{nom} couper_{présent} **pron.** facilement
« Le pain se coupe facilement. »

On peut se demander quel est le statut de cet élément pronominal. Constitue-t-il la trace de l'argument externe, agent ou autre ? Est-il possible de comparer ce comportement avec celui des CM en anglais en ce qui concerne cet argument ?

Il existe un autre genre de constructions moyennes en allemand, appelé « *lassen middles* »¹⁴ :

- (55) *Das Brot läßt sich gut schneiden.*
le pain laisser pron. bien couper
« Le pain se laisse couper facilement. »

Ici, il est difficile d'interpréter *das Brot* comme l'argument externe des verbes *lassen* et *schneiden*.

¹² Ackema et Schoolemmmer (1994).

¹³ Steinbach (1998).

¹⁴ Fagan (1992:210).

Ces énoncés sont considérés très proches des constructions « tough », dont voici un exemple :

- (56) *Das Brot ist einfach zu schneiden.*
le pain être_{présent} facile à couper
« Le pain est bon à couper. »

Le chinois aussi propose une structure assimilée à une construction moyenne mais parfois analysée comme une construction « tough »¹⁵ :

- (57) *zhe ben shu rongyi du.*
ce classif.¹⁶ livre facile lire
« Ce livre se lit facilement/ce livre est facile à lire. »

Contrairement aux énoncés moyens « classiques » tel que (58) ci-après, le verbe en (57) ne présente pas de morphologie active.

- (58) *zhe liang che kai -qilai hen kuai.*
cette classif. voiture conduire très vite
« Cette voiture se conduit très rapidement. »

Selon Sung (1994), le suffixe verbal *qilai* a pour fonction de donner à l'énoncé dans lequel il apparaît une interprétation générique, notion souvent associée aux constructions moyennes. Les énoncés moyens anglais sont, eux aussi, généralement analysés comme des énoncés génériques. Il conviendra de déterminer s'il s'agit d'une propriété définitoire de ces énoncés ou bien s'il est possible de trouver des énoncés spécifiques.

L'anglais n'est donc pas la seule langue dans laquelle les constructions « tough » et moyennes ont des points communs. Il est intéressant de déterminer quelles propriétés ces deux structures partagent et dans quelle mesure elles diffèrent.

Malgré ces différences, les constructions moyennes à travers les langues ont un point commun : elles dénotent une propriété de l'argument utilisé comme sujet grammatical. Ainsi, en (51), la chemise dont il est question a la propriété de bien se laver. En (41), le livre se lit avec plaisir. On peut voir que dans chaque langue, l'équivalent du segment verbe + adverbe anglais constitue une propriété attribuée à l'argument utilisé

¹⁵ Sung (1994).

¹⁶ Les classificateurs sont des mots qui apportent des informations sur le référent du groupe nominal qu'ils modifient. Ainsi, 根 (gēn) est utilisé pour désigner des objets longs et fins, 團 (tuán) pour désigner des objets ronds et blessants. Il existe également un classificateur générique, 个 (gè), utilisé pour les personnes mais aussi pour remplacer un classificateur inconnu.

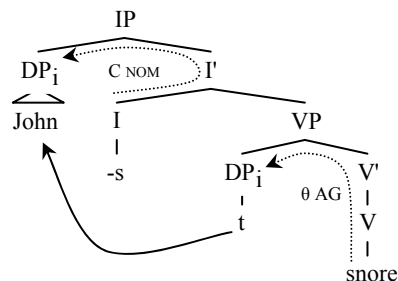
comme sujet. De plus, il est apparu dans les énoncés précédents que beaucoup de langues semblent rendre obligatoire l'utilisation d'une forme de modification (*hen kai* ('très bien') en (58), *goed* ('bien') en (50) ou encore *efxarista* ('avec plaisir') en (36)). Ces points soulèvent un certain nombre de questions. Ainsi, on peut se demander si cette modification est effectivement toujours obligatoire et, si oui, pour quelle raison. Comment se fait l'attribution de la propriété apparemment exprimée par le verbe ? De quelle manière l'argument utilisé comme sujet est-il modifié ?

Il apparaît donc que dans les deux types de constructions, « tough » et moyennes, le groupe nominal utilisé comme sujet grammatical est co-référent de l'argument interne du verbe. Les verbes de ces structures ne présentent qu'un seul argument. Il ne s'agit cependant pas des seules structures mono-argumentales. On peut en effet distinguer plusieurs cas de figure :

- (59) *John snores.* → verbe inergatif
- (60) *The train arrives.* → verbe inaccusatif
- (61) *Peter was killed (by Mary).* → structure passive
- (62) *The branch broke.* → structure ergative

Les verbes inergatifs constituent, pour nous, la seule possibilité en terme d'intransitivité structurelle¹⁷. En effet, leur argument unique est un argument externe. En grammaire générative, cadre théorique que nous adopterons dans les analyses syntaxiques de ce travail, on l'analyse donc comme étant généré en position de spécifieur du verbe puis comme remontant en spécifieur de IP :

(62) *John snores.*



¹⁷ Nous considérons qu'un verbe tel que *sing* a une utilisation transitive (*John sang a song*) et une utilisation intransitive, et donc inergative (*John sang*).

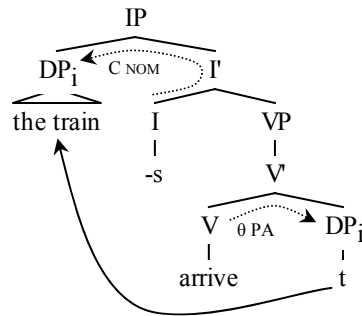
John obtient un rôle thématique d'agent à l'intérieur du VP puis le cas nominatif à l'intérieur de IP.

L'argument des verbes inaccusatifs, quant à lui, est un argument interne. En effet, les verbes de ce type n'acceptent pas d'argument supplémentaire :

(63) **The train arrived John.*

Arrive permet de faire référence à la position finale d'un objet (au sens non grammatical) par rapport à un lieu donné et via une trajectoire. Ainsi, son argument ne peut pas être interprété comme un agent mais comme un patient. Il est donc généré en position de complément. Le verbe est dit « inaccusatif » parce qu'il ne peut pas attribuer le cas accusatif à son complément :

(60) *The train arrives.*



En conséquence, l'argument interne, après avoir reçu le rôle thématique de patient de la part du verbe, se déplace en spécifieur de IP où il est marqué au nominatif.

L'incapacité du verbe à attribuer le cas accusatif à son complément est expliquée, en grammaire générative, par la Généralisation de Burzio, selon laquelle un verbe qui n'attribue pas de rôle thématique externe ne peut attribuer de cas à son argument interne. L'absence, dans la grille thématique de *arrive*, d'un rôle permettant de marquer un argument externe (un agent par exemple) expliquerait donc l'inaccusativité de ce verbe.

Les structures dites « ergatives » contiennent également un argument unique. On parle de structure ergative ou de verbe en alternance causative/inchoative¹⁸, lorsqu'un

¹⁸ Levin (1989). On parle également d' « alternance anticausative » (Marantz (1984), Zubizarreta (1987)) ou d' « alternance ergative » (Burzio (1986), Keyser et Roeper (1984)).

verbe à l'origine transitif présente, en position de sujet, un argument interne¹⁹. La notion de transitivité est ici capitale puisqu'elle permet de différencier les structures ergatives des structures inaccusatives :

(64) *The wind broke the branch.*

(65) *The branch broke.* → ergatif (inchoatif)

(66) **John arrived the train.*

(67) *The train arrived.* → inaccusatif

Les énoncés (64) et (65) illustrent l'alternance causative/inchoative. (64) constitue la variante causative dans laquelle le verbe transitif *break* sélectionne ses deux arguments, agent et patient. Dans la variante inchoative (ou ergative) (65), seul l'argument patient est présent. Il est utilisé en position de sujet.

Le verbe inaccusatif *arrive*, lui, est strictement mono-transitif. Seul l'énoncé (67) est grammatical. Malgré tout, une partie des verbes inaccusatifs acceptent tout de même une forme d'alternance :

(68) *A train arrived.*

(69) *There arrived a train.*

Dans l'exemple (69), l'argument interne *a train* reste en position de complément du verbe. La position de sujet est remplie par le pronom explétif *there*, qui représente la situation, l'arrivée du train.

¹⁹ Initialement, le terme « ergatif » était utilisé pour faire référence au sujet des verbes transitifs dans les langues à système casuel ergatif/absolutif, comme le dyirbal ou le basque. Les langues telles que le français et l'anglais opposent les arguments sujets, marqués au nominatif, aux arguments objets, marqués à l'accusatif. Dans les langues ergatives/absolutives, la distinction est faite entre d'une part les sujets des verbes transitifs (A), marqués à l'ergatif, et d'autre part les sujets des verbes intransitifs (S) et les objets (O) marqués à l'absolutif :



Le mot « ergatif » est dérivé du mot grec *ergon* qui signifie « travail » et de *ergates*, « travailleur » (Dictionnaire *Bailly*). Les sujets des verbes transitifs marqués à l'ergatif sont ainsi identifiés à des agents.

Du point de vue syntaxique, les structures que nous appellerons ergatives par commodité, sont analysables de la même manière que les constructions inaccusatives, à savoir par montée de l'objet. C'est pourquoi on parle souvent à leur sujet d' « inaccusatifs alternants ». Pour plus de clarté, nous utiliserons dans notre travail le terme « inaccusatif » en référence aux énoncés du type de (68), qui sont strictement mono-argumentaux. Le terme « ergatif » sera réservé aux exemples du type de (65) qui peuvent entrer en alternance causative/inchoative.

Un énoncé tel que (70) ci-dessous semble très proche de (71) :

(70) *This wood breaks easily.*

(71) *This wood broke (easily).*

On peut cependant remarquer que (71) fait référence à une situation spécifique, ce qui n'est pas le cas en (70). De même, l'exemple ci-dessous ne fait pas référence à des lilas particuliers dans une situation spécifique :

(72) *Lilacs like clay soil and don't kill easily.*

Ainsi, il semble que l'une des différences qui existe entre les structures ergatives ((71)) et moyennes ((70) et (72)) soit la référence ou non à une situation spécifique. Nous développerons davantage les dissimilitudes entre les structures moyennes et ergatives au cours de notre étude.

A travers l'analyse de corpus d'énoncés authentiques, le but de ce travail est de mettre en lumière et de comparer les propriétés sémantiques et syntaxiques des constructions « tough » et moyennes de manière à en dégager les points communs et les différences. Notre postulat de base est que l'argument utilisé comme sujet dans les deux constructions constitue un objet sous-jacent. Ceci pose cependant le problème de la motivation du déplacement de cet objet, si déplacement il y a. De plus, un tel mouvement est problématique dans la théorie syntaxique que nous adoptons, qui est celle du Gouvernement et du Liage. En effet, toute transformation qui implique un argument met en jeu tout un ensemble de contraintes notamment casuelles, que les constructions « tough » et moyennes semblent ne pas respecter. Nous tenterons donc de proposer une analyse

syntactique qui prend en compte les propriétés sémantiques de chacune des structures tout en respectant les règles imposées par la théorie que nous adoptons.

Notre travail s'appuie sur l'analyse de deux corpus distincts, l'un composé de constructions « tough », l'autre de constructions moyennes. Les sources desquelles sont tirées les CT sont très diverses. Pour la majeure partie, il s'agit de romans, mais de nombreux exemples proviennent d'Internet (blogs, sites de vente en ligne, sites d'information, etc.). Nous avons délibérément restreint le nombre d'occurrences tirées du British National Corpus parce qu'il nous semble qu'y chercher ces constructions serait revenu à « gonfler » artificiellement le corpus : il aurait été difficile de faire nos recherches d'une autre manière qu'adjectif par adjectif. Une telle façon de procéder aurait eu pour inconvénient de focaliser l'attention sur les adjectifs déjà connus en omettant ceux encore jamais rencontrés. De plus, les résultats obtenus ne sont pas toujours représentatifs sur le plan quantitatif. Ainsi, le BNC signale un grand nombre d'occurrences de l'adjectif *cheap* dans les constructions « tough » alors que le nombre d'énoncés tirés de sources autres que celle-ci se limite à trois. Pour cette raison, nous avons choisi de restreindre le nombre d'adjectifs tirés de ce corpus à ceux tels que *cheap* dont nous avons peu d'occurrences issues d'autres sources. Il nous a semblé en effet indispensable d'avoir de tels adjectifs en nombre suffisant de manière à pouvoir tirer des conclusions pertinentes.

La constitution du corpus de constructions moyennes a été beaucoup plus problématique. Nous n'en avons trouvé que peu d'exemples au cours de nos lectures. Tout comme pour les constructions « tough », nous avons évité de chercher des énoncés en nous basant sur l'adverbe afin de ne pas orienter notre corpus dans une direction plutôt qu'une autre et ainsi fausser les statistiques. Par conséquent, nous avons, dans un premier temps, relevé dans la littérature traitant de cette question les constructions moyennes citées par les linguistes. Dans un second temps, nous avons cherché sur Internet d'autres exemples des constructions proposées et nous avons conservé ces occurrences plutôt que celles des linguistes. Cette méthode visait à éviter les énoncés fabriqués. La majorité de nos exemples est ainsi empruntée à Hundt (2007) qui a construit son corpus à partir d'exemplaires du catalogue *Sears & Roebuck*.

Le mode de constitution de ce corpus soulève cependant des problèmes. La première raison est que notre liste d'adverbes possibles est en grande partie limitée à ce

que nos sources ont choisi de citer dans leurs travaux. La seconde raison est qu'il existe une nette différence de taille entre les deux corpus. Le corpus de constructions moyennes représente la moitié de celui des constructions « tough », ce qui complique la comparaison des données statistiques concernant les deux structures.

Nos corpus comptent 1050 constructions « tough » réparties entre 160 adjectifs différents, et 531 constructions moyennes, avec 82 adverbes ou locutions adverbiales différentes.

Dans le corps du texte, les énoncés authentiques et présents dans nos corpus sont suivis du signe « ° ». Leur numéro est reporté dans le corpus, et les énoncés peuvent y être retrouvés d'après leur modification (ordre alphabétique). Lorsque des énoncés apparaissent plusieurs fois dans le texte sous des numéros différents, seul le premier numéro utilisé est reporté dans le corpus.

Notre étude s'articulera de la manière suivante.

Dans la première partie, nous étudierons les différentes possibilités qui s'offrent au locuteur en matière de modification dans chacune des structures. Nous montrerons ainsi que toutes les constructions « tough » doivent contenir un adjectif qui apporte l'évaluation correspondant au point de vue du locuteur. Si l'adjectif n'est pas évaluatif, il doit être modifié par un adverbe. Nous distinguerons également plusieurs types de CT différenciées selon leur comportement syntaxique. Ceci nous permettra de montrer que l'adjectif n'a pas la même portée dans tous les exemples.

Nous verrons aussi que la présence d'une forme de modification est également indispensable dans les constructions moyennes. Elle est généralement apportée par un adverbe mais d'autres stratégies peuvent être employées. Dans tous les cas, c'est cette évaluation qui permet de conserver la morphologie active du verbe tout en prédisant une propriété de l'argument interne.

La seconde partie de notre travail se concentrera sur les possibilités thématiques des constructions « tough » et moyennes. Après avoir présenté les listes de rôles thématiques de Blake (1930) et Dowty (1990), nous tenterons d'établir notre propre liste. Nous expliquerons que chaque rôle peut être décrit en terme de faisceaux de propriétés

sémantiques et que chaque argument peut avoir un nombre plus ou moins important de propriétés d'un rôle donné. Un argument peut ainsi être plus ou moins agentif. Nous tenterons ensuite de classer nos rôles selon une hiérarchie fondée sur des critères syntaxiques : quels sont les rôles prioritaires pour remplir la fonction de sujet ? Nous nous appuyerons pour cela sur plusieurs hiérarchies existantes. Nous procéderons ensuite à une étude thématique des arguments des verbes de notre corpus. Cela nous permettra de déterminer, pour les deux structures que nous étudions, sur quelle(s) partie(s) de la hiérarchie les rôles de leurs arguments se situent. Nous tenterons d'en tirer des conclusions sur le comportement syntaxique des constructions « tough » et moyennes.

La troisième partie sera principalement axée sur le sémantisme des constructions moyennes. Il apparaîtra en effet rapidement que ces structures sont soumises à de nombreuses restrictions sémantiques, dont certaines seulement régissent également la formation des constructions « tough ». Nous nous pencherons ainsi sur deux points très étudiés dans la littérature : la contrainte d'affectation, selon laquelle l'argument d'une construction moyenne doit obligatoirement être affecté par le processus exprimé par le verbe, et le caractère générique de ces structures. Nous commencerons par étudier deux des nombreuses définitions de la notion d'affectation et montrerons qu'elles ne s'appliquent pas aux constructions moyennes. Nous formulerons une nouvelle contrainte qui, selon nous, régit la formation de ces énoncés. Nous comparerons ensuite les structures moyennes aux énoncés génériques, et en particulier à la généricité dispositionnelle. Nous montrerons ainsi que nos structures ne dénotent pas des énoncés spécifiques mais seulement génériques, permettant de prédiquer une propriété de l'argument à travers la construction d'une occurrence potentielle du procès. Ceci nous permettra de formuler des hypothèses quant au statut de chacun des arguments des verbes des CM. Nous fournirons une explication sémantique à l'utilisation de l'argument interne comme sujet de l'énoncé ainsi qu'à l'impossibilité de réintroduire l'argument externe.

Nous étudierons ensuite les constructions « tough » du point de vue de la notion d'affectation ainsi que de la généricité.

Enfin, la quatrième partie sera consacrée à l'élaboration d'une analyse syntaxique des deux structures. Nous nous concentrerons sur les constructions « tough » qui, comme nous l'avons dit, présentent les plus grandes difficultés en matière de dérivation. Nous tenterons de justifier de manière syntaxique l'obligation pour ces structures (ainsi que pour

les constructions moyennes) de contenir une forme d'évaluation. Nous rendrons compte des comportements des différents types de CT décrits dans la première partie et proposerons une solution aux problèmes casuels que posent ces structures. Nous élaborerons également une analyse syntaxique des CM. Nous expliquerons que ces structures sont des constructions sémantiques et non syntaxiques, ce qui justifiera une dérivation plus simple que celle des constructions « tough ».

PREMIERE PARTIE

La modification dans les constructions « tough » et moyennes

Introduction.....	20
1. Les adjectifs des constructions « tough ».....	22
1.1. Les adjectifs et la notion d'évaluation.....	23
1.2. Des comportements syntaxiques différents.....	27
1.3. Les deux portées des adjectifs des constructions « tough ».....	43
2. La modification dans les constructions moyennes.....	55
2.1. Quelles modifications dans les constructions moyennes ?.....	55
2.2. Théorie des cadres et contrainte de non-redondance.....	63
2.3. Discussion sur la notion d'objet et conséquences pour les constructions moyennes et « tough ».....	68
3. Les adverbes et la notion d'évaluation.....	72
3.1. La notion d'évaluation.....	72
3.2. Les adverbes du corpus.....	77
3.3. <i>Enough</i> et <i>too</i> : la suffisance et l'excès.....	79
Conclusion.....	90

INTRODUCTION

Les constructions « tough » et les constructions moyennes contiennent une forme de modification. Dans les CT, le verbe copule (généralement *be*) sélectionne comme complément un adjectif qui prend lui-même pour complément le verbe infinitif. Cet adjectif peut être remplacé par un groupe nominal du type de *a bitch*, *a marvel* ou *a puzzle*. Nous avons choisi de ne pas traiter les énoncés de ce type pour le moment et réservons leur étude à un travail ultérieur. Dans les constructions moyennes, le verbe est généralement modifié par un adverbe mais on peut également trouver un complément prépositionnel. Il existe également des CM contenant des auxiliaires de modalité ou une négation, grammaticale ou lexicale. L'étude du type de modification qui peut être utilisé dans chacune des structures est éclairante puisqu'elle met en évidence l'une de leurs propriétés centrales : la notion d'évaluation.

Dans le premier chapitre de la partie qui suit, le but est de montrer quels types d'adjectifs peuvent être utilisés dans les constructions « tough ». Nous expliquerons ainsi qu'ils peuvent être classés selon deux critères distincts : leurs propriétés évaluatives (nous distinguerons alors les adjectifs évaluatifs des adjectifs descriptifs) et leur comportement syntaxique, dont l'étude montrera que la portée des adjectifs n'est pas la même dans tous les énoncés. Ceci nous permettra de démontrer d'une part que les constructions « tough » n'ont pas toutes une structure identique, et d'autre part que la notion d'évaluation est capitale pour l'interprétation des énoncés puisqu'ils contiennent obligatoirement un élément qui apporte une forme d'évaluation.

Dans le deuxième chapitre, nous effectuerons une étude similaire des constructions moyennes. Nous expliquerons que la modification qui y apparaît peut être de nature différente mais qu'elle y est obligatoire, tout comme dans les constructions « tough ». Nous étudierons donc des énoncés dans lesquels aucune modification n'est à première vue apparente : nous montrerons que c'est alors le contexte qui permet de recréer l'évaluation. Nous tenterons ensuite d'expliquer la contrainte qui pèse sur les constructions moyennes : contenir obligatoirement une forme d'évaluation de la situation par le locuteur.

Le troisième chapitre sera consacré à l'étude des adverbes que l'on rencontre dans chacune des constructions, et en particulier de ceux qui, dans les constructions « tough »,

rendent possible l'emploi d'adjectifs non-évaluatifs. Nous montrerons que lorsque l'adjectif est descriptif, c'est l'adverbe qui le modifie obligatoirement qui apporte l'évaluation indispensable, point de vue du locuteur sur la possibilité de réalisation du procès. Nous nous pencherons ainsi en détail sur le fonctionnement des adverbes *too* et *enough*.

1. LES ADJECTIFS DES CONSTRUCTIONS « TOUGH »

L'étude de notre corpus de constructions « tough » nous a permis de dénombrer 160 adjectifs susceptibles d'apparaître dans les constructions « tough » de type classique telles que les énoncés ci-dessous :

(73) *They will be difficult to convince.*

(74) *There was a sill wide enough for me to sit on.*

Le mode de constitution de corpus que nous avons adopté (énoncés glanés au fil des lectures) nous permet de tirer des conclusions statistiques, mais la liste ainsi obtenue est bien évidemment incomplète. Il est en effet très probable que de nombreux adjectifs ne sont pas recensés uniquement parce que nous n'en avons pas trouvé d'occurrences. On peut bien évidemment noter que tous les adjectifs ne sont pas compatibles avec les constructions « tough ». C'est le cas de *eager*. Une comparaison des énoncés suivants montre qu'ils sont très proches linéairement :

(75) *Mary is eager to please.*

(76) *Mary is easy to please.*

Tous deux contiennent le groupe nominal *Mary* sujet de la copule *be*. Celle-ci a pour complément un groupe adjectival constitué d'un adjectif et de la proposition infinitive *to please*. La différence est que, contrairement à l'adjectif *easy*, *eager* ne peut être utilisé que pour qualifier un argument dont le référent est agent²⁰. Or, la particularité des constructions « tough » est que leur sujet n'est pas agent. Ainsi, seul l'énoncé (76) est une CT. (75) est une structure que l'on appelle « à contrôle », dérivée comme suit :

(77) *Mary_i is eager to pro_i please.*

Le référent du groupe nominal *Mary* est argument de deux verbes : la copule *be* et le verbe infinitif *to please*. Chacun de ces verbes lui attribue un rôle thématique. Or, le critère thématique²¹ stipule qu'un argument ne peut porter qu'un et un seul rôle. Le pronom nul

²⁰ Nous définissons pour l'instant ce rôle thématique *a minima* comme « l'entité qui effectue une action de manière volitionnelle » et proposerons une définition plus précise dans la deuxième partie de ce travail, qui se concentrera sur l'étude thématique des arguments des constructions « tough » et moyennes.

²¹ Voir annexe pour une définition précise.

PRO, dont la référence est contrôlée par le groupe nominal *Mary*, est donc utilisé pour porter le rôle attribué par le verbe infinitif.

1.1. Les adjectifs et la notion d'évaluation

Les adjectifs tels que *eager* ne sont pas les seuls à être exclus des constructions « tough ». En effet, notre corpus ne contient pas d'occurrence de l'adjectif *square*. Il est possible qu'il s'agisse simplement d'une lacune mais nous pensons que cette absence est plutôt liée aux caractéristiques de cet adjectif, et en particulier au fait qu'il est purement descriptif. Notre hypothèse est la suivante : les constructions « tough » doivent contenir une forme d'évaluation du sujet grammatical par le locuteur. En principe, c'est l'adjectif qui apporte cette évaluation. Théoriquement, il n'est donc pas possible de trouver un adjectif purement descriptif dans les CT. En réalité, et comme nous le verrons par la suite, ce n'est pas tout à fait le cas.

Nos adjectifs évaluatifs correspondent aux adjectifs modaux de Rivière (1983), dont il donne la définition suivante :

The adjectives under study will be defined as modal: they denote an attitude of the speaker toward the proposition he utters.

Rivière (1983:2)

L'évaluation exprimée par les adjectifs que nous appelons « évaluatifs » correspond donc à l'expression d'un point de vue concernant une propriété attribuée à un argument. On peut d'ailleurs noter qu'il est possible de paraphraser les énoncés ci-après en utilisant un auxiliaire de modalité :

(78) *Your expressions are easy to read.*

(79) *Your expressions can be read easily.*

(80) *The marriage was difficult to dissolve.*

(81) *The marriage could (only) be dissolved with difficulty.*²²

²² L'adverbe **difficultly* n'existe pas.

Rivière écarte les adjectifs tels que *tall*, *high*, *round* et *white* parce qu'ils ne correspondent pas à la définition ci-dessus, mais également parce que, contrairement aux adjectifs modaux, ils n'acceptent pas de complément propositionnel. On peut cependant noter que les adjectifs purement descriptifs peuvent tout à fait être utilisés dans les CT à condition qu'ils soient accompagnés d'un autre élément exprimant une évaluation. Nous développerons ce point dans le chapitre 3 page 72.

Afin de vérifier notre hypothèse selon laquelle les constructions « tough » contiennent toujours une forme d'évaluation, nous avons soumis les adjectifs de notre corpus à un test permettant de différencier ceux que nous appellerons « évaluatifs » de ceux qui sont purement descriptifs. Nous avons cherché à l'aide des moteurs de recherche www.google.com et www.yahoo.com des occurrences des séquences « GN *find* GN Adj » et « *arguably* Adj » :

(82) *I understand the digital artist is probably just trying to appease an exploitative & tasteless white trash client who thinks this is really cute in some f*d up way, but I also find this dreadful on a number of levels.*²³

(83) *As my musical taste is arguably dreadful, I have subscribed to MaestroRage's newsletter, and I just got one with music in it that he's apparently making for Dark Cut 3.*²⁴

Il faut exclure des résultats obtenus les exemples de la forme « *find it*_{explétif} Adj + to BV » d'une part, et « *it*_{explétif} verbe copule Adj + to BV » d'autre part :

(84) *Does anyone find it interesting to be born on December 22?*²⁵

(85) *'How many of genera of bacteria or archea have a currently culturable member but no member sequenced?'*

*'Too many to count. But, it is feasible and arguably interesting to ask how many bacterial or archeal phyla have a culturable member but no member sequenced.'*²⁶

Un adjectif évaluatif pourra être utilisé dans les deux structures.

Pour que nos résultats soient pertinents, l'adjectif doit être utilisé en position d'attribut et le pronom objet doit être référentiel, et non explétif.

²³ <http://monkeybuddha.blogspot.com/2009/10/abominable-art-of-pageant-portraits.html>

²⁴ <http://minoviacy.jmtb02.com/forums/index.php?s=888dff19489f7dae97101198f10c91e0&showtopic=4161&st=0&p=112185&#entry112185>

²⁵ <http://lightworkers.org/forum/100977/does-anyone-find-it-interesting-be-born-december-22>

²⁶ <http://omicsomics.blogspot.com/2007/05/whats-left-to-sequence.html>

Voici nos résultats :

Evaluatif				Descriptif	Incertain
amazing	extraordinary	nasty	solid	big	attracting
amusing	fantastic	nice	sour	broken (pr.)	chilling
ancient	fascinating	noisy	startling	chewy	flexible
annoying	fearful	obscene	strong	close	foreign
appropriate	fine	obvious	taboo	coated in dust	heavy
awful	frightening	ok	tall	deep	lengthy
awkward	frivolous	original	tempting	dense	marvellous
bizarre	good	outrageous	terrible	dirty	mean
boring	gratifying	overwhelming	terrifying	disagreeable	melodious
cheap	great	painful	thick	disfigured	slimy
clear	gross	petty	thin	faint	soggy
comfortable	handsome	plain (obvious)	time-consuming	far	spicy
comforting	handy	pleasant	tiresome	fast	unspeakable
comical	hard	pleasing	tough	fit	wearying
complex	healthy	possible	treacherous	gray	young
complicated	horrible	powerful	tricky	hot	
cool (fig.)	hypnotic	precious	troublesome	jumbled	
cool (pr.)	important	pretty	uncomfortable	knotty	
dangerous	impossible	quick	undemanding	little	
daunting	incredible	quiet	unfit	long	
depressing	inexpensive	rare	unpleasant	needless	
difficult	intelligent	reliable	unproductive	numerous	
disconcerting	interesting	revolting	unusual	raw (wound)	
distant	intriguing	rewarding	useful	sheer	
dramatic	intuitive	safe	vast	spread out	
dreadful	large	shameful	warm	wide	
easy	logical	short	wonderful	wild	
enjoyable	lovely	simple			
exciting	low	small			
expensive	monstrous	soft			

La colonne notée « incertain » contient des adjectifs qui peuvent être utilisés dans seulement une des deux structures illustrées en (82) et (83). Nous pensons qu'intuitivement, il est tout de même possible de classer ces adjectifs dans une des deux catégories :

Evaluatif	Incertain	Descriptif
attracting	← attracting	
chilling	← chilling	
	flexible →	flexible
	foreign →	foreign
heavy	← heavy	
lengthy	← lengthy	
marvellous	← marvellous	
mean	← mean	
melodious	← melodious	
slimy	← slimy	
soggy	← soggy	
spicy	← spicy	
unspeakable	← unspeakable	
wearying	← wearying	
young	← young	

De plus, le comportement de certains des adjectifs vis-à-vis des tests nous semble surprenant. Si nous avons établi la liste d'adjectifs descriptifs sans utiliser de test, il nous semble qu'elle serait limitée aux 6 adjectifs en gras dans le tableau ci-dessous :

Descriptif		Evaluatif
big	→	big
broken (pr.)		
chewy	→	chewy
close	→	close
coated in dust	→	coated in dust
deep	→	deep
dense	→	dense
dirty	→	dirty
disagreeable	→	disagreeable
disfigured		
faint	→	faint
far	→	far
fast	→	fast
fit		
gray		
hot	→	hot
jumbled	→	jumbled
knotty	→	knotty
little	→	little
long	→	long
needless	→	needless
numerous	→	numerous
raw (wound)		
sheer	→	sheer
spread out		
wide	→	wide
wild	→	wild

Le tableau suivant propose un résumé et une étude statistique de nos résultats :

<u>Type d'adjectif</u>	<u>Nombre</u>	<u>Pourcentage</u>
<i>Evaluatif</i>	150	94,94%
<i>Descriptif</i>	8	5,06%
Total	158	100%

La très grande majorité des adjectifs utilisés dans les constructions « tough » sont donc évaluatifs puisqu'ils représentent près de 95 % du total. On ne trouve qu'à peine plus de 5 % d'adjectifs descriptifs. Malgré cet écart très important, ces données montrent qu'il est tout à fait possible de trouver des adjectifs descriptifs dans les CT. Nous aborderons ce point dans le chapitre 3.

1.2. Des comportements syntaxiques différents

Les énoncés de notre corpus ne semblent pas tous avoir le même comportement syntaxique. (86) ci-dessous est un exemple classique de construction « tough », dont les adjectifs sont souvent nommés « *easy-adjectives* »²⁷. Nous appellerons les énoncés qui partagent le fonctionnement syntaxique de (86) des énoncés de type A²⁸ :

(86) *Dinosaurs were easy to get along with.*

L'énoncé (87), quant à lui, est souvent considéré comme une construction d'un autre type, contenant des « *pretty-adjectives* »²⁷. Nous appellerons B les énoncés de ce type²⁹ :

(87) *Take dwarfs and trolls, for e.g. People said: Oh, you can't trust 'em, trolls are OK if you've got 'em in front of you, and some of 'em are decent enough in their way, but they're*

²⁷ Flickinger & Nerbonne (1992) par exemple.

²⁸ contenant des adjectifs de type A.

²⁹ et les adjectifs qu'ils contiennent, des adjectifs de type B.

cowardly and stupid, and as for dwarfs, well, they're greedy and devious devils, all right, fair enough, sometimes you meet one of the clever little sods that's not too bad, but overall they're no better'n trolls, in fact – they're just like us. But they ain't any prettier to look at and they've got no style.

Comme le montrent les exemples suivants, seuls les énoncés de type A acceptent la formation d'une variante contenant un pronom explétif en position de sujet :

(88) *It was easy to get along with dinosaurs.* → type A

(89) **It ain't any prettier to look at them.* → type B

En (88), le sujet grammatical *dinosaurs* de l'énoncé (86) *Dinosaurs were easy to get along with* est placé en position d'objet du verbe infinitif. La position de sujet est remplie par le pronom explétif *it* de manière à satisfaire le principe de projection étendue, que Chomsky (1982:10) définit comme suit :

We may stipulate that a lexical element that θ -marks its subject position (e.g. persuade but not seem) does so if and only if the position is filled, that is, in clauses but only optionally in NPs.

Ce principe implique que toute proposition doit avoir un sujet. Il n'implique pas, cependant, que tous les sujets soient marqués thématiquement. Les pronoms explétifs portent d'ailleurs un cas mais pas de rôle, ce qui explique qu'à leur propos on utilise le terme « non-argument ».

La « variante à pronom explétif » n'est jamais parfaitement synonyme de la construction « tough ». Dans l'exemple (90), le nom tête de la CT est modifié par une proposition relative³⁰ :

(90) *Unlike so many manufacturers who are inclined to say "this is our aircraft, come and get it", DHC wisely began their design process by polling over eighty bush operators throughout their diverse country, as well as a few in other climes, to see exactly what they wanted. What they did want was a spacious, easy-to-fly machine that was cheap to buy, long-lasting, simple to fix without the benefit of workshop facilities, and had a half-ton payload with superlative short-field performance.*

³⁰ Le segment souligné contient deux constructions « tough » : *a[n] easy-to-fly machine* et *a machine that was cheap to buy*. Nous nous concentrerons ici sur la seconde.

On peut l'extraire et en faire une proposition indépendante :

(91) *This machine was cheap to buy.*

Il existe une différence notable dans le paradigme ci-dessous :

(92) *This machine was cheap to buy but a devil to carry home.*

(93) *It was cheap to buy this machine and I'm quite pleased with my bargain.*

(94) [#]*It was cheap to buy this machine but a devil to carry home.*

L'énoncé (92) coordonne deux propriétés du référent de l'argument interne du verbe infinitif³¹ : la machine est *cheap to buy* et *a devil to carry home*. Dans l'exemple (93), la proposition *I'm quite pleased with my bargain* place l'attention non pas sur le sujet mais sur le procès décrit par le verbe. La possibilité de coordonner cette proposition avec une variante à pronom explétif prouve que celle-ci place également l'attention sur le procès. (94) est inacceptable pour une raison similaire : on y coordonne une « variante à pronom explétif » (*it was cheap to buy this machine*) et une propriété du sujet (*a devil to carry home*).

Ainsi, le choix entre la construction « tough » et la variante à pronom explétif dépend de ce que l'on interprète, en termes énonciatifs, comme le terme de départ. L'énoncé donne une information soit sur l'argument référentiel (ici *machine*) soit sur le procès. Les constructions « tough » de type B ((87) *Dwarfs ain't any prettier to look at*) ne sont pas compatibles avec la variante à pronom explétif ((89) **It ain't any prettier to look at them*) parce que, dans leur cas, il est impossible de ne faire référence qu'au procès. La propriété exprimée est avant tout une propriété de l'argument référentiel.

Le test qui consiste à créer une variante à pronom explétif requiert également une certaine prudence en ce qui concerne le type de détermination, notamment lorsque la construction « tough » est incluse dans une proposition relative :

(95) *He (...) carries a gun that's easy to conceal.*

³¹ Nous verrons dans la quatrième partie que dans notre analyse, le sujet des constructions « tough » a pour origine la position de complément du verbe infinitif.

Si l'on extrait la CT et qu'on la transforme en proposition indépendante, on obtient l'énoncé :

(96) *A gun is easy to conceal.*

Le groupe nominal *a gun* a cependant ici une valeur générique en raison du déterminant indéfini, alors qu'il a une valeur spécifique en (95) du fait de la relative *that's easy to conceal*. L'énoncé (97) montre qu'une variante à pronom explétif est disponible, mais au prix d'une modification du sens :

(97) [#]*It is easy to conceal a gun.*

Or, aucune modification de ce type n'a lieu lorsque le test est appliqué à un énoncé ne contenant pas de relative et dont le sujet est déterminé par *a* :

(98) *A more direct insult would be hard to devise.*°

(99) *It would be hard to devise a more direct insult.*

(100) *A solidarity society is pleasant to live in.*°

(101) *It is pleasant to live in a solidarity society.*

(102) *A trained magician was much more dangerous to keep as a slave.*°

(103) *It was much more dangerous to keep a trained magician as a slave.*

Il faut donc s'assurer que l'argument sujet a la même valeur que dans l'énoncé d'origine, ici spécifique :

(104) *It's easy to conceal this gun.*

Un problème du même ordre apparaît avec des déterminations telles que *none*, *nothing*, *neither* ou encore *few* :

(105) *None of this has been easy for Father Donlan to accept.*°

(106) [#]*It has been easy for Father Donlan to accept none of this.*

(107) *Nothing was too fearful to face.*°

(108) [#]*It was too fearful to face nothing.*

(109) *Neither were pleasant to endure.*°

(110) [#]*It was pleasant to endure neither.*

(111) *Few things are harder to put up with.*°

(112) [?]*It is harder to put up with few things.*

Dans ces exemples, la polarité est inversée. En (105), l'effet est négatif sur le référent de l'argument introduit par le groupe prépositionnel en *for* : la réalisation du procès lui pose des difficultés. Ce n'est pas le cas du référent de l'argument expérimenté en (106) : la réalisation du procès est facile. La négation exprimée par le quantifieur *none* se « propage » à la réalisation du procès dans la construction « tough » et non dans la variante à pronom explétif.

Il en est de même dans les exemples qui suivent. En (107) *Nothing was too fearful to face*, l'interprétation est que l'argument expérimenté ne se trouvera jamais assailli par la peur et incapable de faire face à quoi que ce soit. Dans la variante à pronom explétif (108) *It was too fearful to face nothing*, l'expérimenté non mentionné est terrorisé à l'idée de ne faire face à rien, probablement dans un contexte où il lui serait vital de relever des défis. Les exemples (110) et (112), quant à eux, nous semblent à la limite de l'acceptable.

Ainsi, le jugement porté sur les variantes explétives doit tenir compte des modifications syntaxiques qu'entraîne obligatoirement la création d'une telle variante. Il est important de s'assurer que les inacceptabilités potentielles ne sont pas dues à des erreurs de cet ordre.

Un autre aspect sur lequel les énoncés de type A et B diffèrent est la possibilité d'utiliser la proposition infinitive en position de sujet :

(113) *To get along with dinosaurs was easy.* → type A

(114) [#]*To look at them ain't any prettier.* → type B

Seul le type A accepte l'antéposition de l'infinitive.

Les constructions de type B sont en revanche les seules à accepter la suppression de la proposition subordonnée infinitive. Ainsi, l'énoncé B (87) *They ain't any prettier to look at* implique bien l'énoncé (115) ci-dessous :

(115) *They ain't any prettier.*

alors que l'énoncé A (86) *Dinosaurs were easy to get along with* n'implique pas (116) :

(116) [#]*Dinosaurs were easy.*

L'étude de notre corpus montre que d'autres adjectifs présentent la même dichotomie :

• **Enoncés de type A :**

(117) *Jayan had found teaching both frustrating and rewarding. It depended on the apprentice.*

Some were attentive and talented. Some were not. The former were gratifying to instruct.^o

(118) *It was gratifying to instruct the former.*

(119) *To instruct the former was gratifying.*

(120) [#]*The former were gratifying.*

(121) *After Marguerida left Arilinn, I elected myself as researcher, and I discovered this fascinating old manuscript, so faded and worn it was almost impossible to read.*^o

(122) *It was almost impossible to read this old manuscript.*

(123) *To read this old manuscript was almost impossible.*

(124) [≠]*This old manuscript was (almost) impossible.*

(125)



(126) *It's simple to drive [this rocket car].*

(127) *To drive this rocket car is simple.*

(128) [#]*This rocket car is simple.*

• **Enoncés de type B :**

(129) (Mary Poppins) *'Our first game is called 'Well Begun Is Half Done'.'*

(Mickael) *'I don't like the sound of that.'*

(Mary Poppins) *'Otherwise entitled 'Let's Tidy Up the Nursery'.'*

(Mickael) *'I told you she was tricky.'*

(Mary Poppins) *'Shall we begin?'*

(Jane) *'It is a game, isn't it, Mary Poppins?'*

(Mary Poppins) *'Well, it depends on your point of view. You see, in every job that must be done, there is an element of fun. You find the fun, and snap! The job's a game. And every task you undertake becomes a piece of cake, a lark, a spree, it's very clear to see.'*^o

(130) *#It's very clear to see it.*

(131) *#To see it is very clear.*

(132) *It's very clear.*

(133) *Music is inherent in Konkani language. Konkani is very pleasant to speak and is melodious to hear!*^o

(134) *#It's very melodious to hear Konkani.*

(135) *#To hear Konkani is very melodious.*

(136) *Konkani is very melodious.*

(137) *The raw membrane was feverishly hot and unpleasantly slimy to touch. I fought rising queasiness as I tried to think how to steady him for the injection.*^o

(138) *#It was unpleasantly slimy to touch the raw membrane.*

(139) *#To touch the raw membrane was unpleasantly slimy.*

(140) *The raw membrane was unpleasantly slimy.*

Il est important de préciser ce que nous entendons par « accepter l'effacement de la proposition subordonnée infinitive ». Le premier exemple de construction « tough » de type B que nous avons utilisé est repris ci-après :

(87) *They ain't any prettier to look at.*

(141) ci-dessous semble indiquer que *pretty* ne qualifie pas directement le sujet mais le prédicat entier, comme les adjectifs de type A :

(141) *Mary is sure pretty to look at but she's ugly inside.*

Le référent de *Mary* ne serait ici beau que physiquement mais pas moralement. On pourrait donc penser qu'il est indispensable dans chaque cas de spécifier les circonstances dans lesquelles s'applique la propriété et donc que la suppression de la subordonnée est impossible. Cependant, la différence entre beauté physique et beauté morale est ici capitale : en raison de cette différence de sens, et au-delà du fait que *pretty* et *ugly* sont des antonymes, il ne s'agit pas du même adjectif. L'adverbe *inside* joue le même rôle que la proposition infinitive : il spécifie les circonstances dans lesquelles l'adjectif qualifie le référent du sujet. Il n'est pas possible de le supprimer parce qu'en son absence, on

interpréterait par défaut *ugly* dans son sens premier et donc comme un antonyme de *pretty* au sens de beauté physique, ce qui rendrait l'énoncé absurde :

(142) [#]*Mary is sure pretty to look at, but she's ugly to look at.*

En revanche, il est tout à fait possible d'effacer le complément infinitif de *pretty* :

(143) *Mary is sure pretty, but she's ugly inside.*

Ceci est possible car le référent de *Mary* ne peut être qualifié de *pretty* que parce qu'il est perçu comme tel. Dans des cas comme celui-ci, la proposition infinitive est pratiquement redondante et de ce fait, on peut s'en dispenser. *Pretty* est donc utilisé ici comme un adjectif de type B alors que *ugly* est utilisé comme un adjectif de type A.

Le comportement de *pretty* en (87) évoque la notion d'« objet interne » dont parlent Franckel et Paillard (1992:33) à propos d'un énoncé tel que *il a écrit* :

Les exemples (1) [*Il a écrit la lettre que Paul lui réclame depuis trois semaines*] et (2) [*Il a écrit des lettres*] présentent en même temps une propriété commune : l'écriture y est spécifiée comme étant "l'écriture de quelque chose" (de type *lettre* ou *roman*). Cette prise en compte de "l'écriture de quelque chose" s'impose même en l'absence d'un C₁ explicite, comme dans :

(3) Il a écrit.

Cet exemple fait en effet apparaître que la localisation de *écrire* dans le temps entraîne par elle-même la présence d'un objet minimal, objet inscrit dans le prédicat lui-même, traditionnellement appelé objet interne, et formulable en termes d'*écrivable*³².

Dans le cas des constructions « tough », il ne s'agit pas de la relation entre le prédicat et son complément, mais de l'adjectif et de la proposition infinitive qui le complète. La notion exprimée par le verbe *look at* est inscrite dans l'adjectif *pretty*. Si on veut faire référence à une autre notion que celle-ci, alors il faut le mentionner, ce qui est fait dans les constructions « tough » par le biais de l'infinitive.

³² Ce sont Franckel et Paillard qui mettent en italique.

Notre corpus contient un certain nombre d'exemples dans lesquels la subordonnée semble pouvoir être supprimée mais ne le peut en réalité pas. Ainsi, l'énoncé (144) ci-dessous paraît acceptable :

(144) *The young women they were used to were easy.*

On parle ici de « femmes de petite vertu », faciles à séduire. Toutefois, l'examen du contexte montre qu'il ne s'agit pas de la bonne interprétation :

(145) [The other women] *tended to ignore Tessia most of the time, though if she spoke they did listen and respond politely. He knew they were unsure how to behave around her. The young women they were used to were easy to categorise: either rich and from powerful families, or servants, or beggars and whores.*^o

La suppression est donc grammaticalement possible mais l'énoncé obtenu n'implique pas la même chose que l'énoncé de départ et ne peut pas être interprété de la même manière. Par conséquent, la subordonnée n'est pas redondante.

De même, les exemples qui suivent semblent montrer qu'il est tout à fait possible de supprimer la proposition infinitive d'une construction « tough » contenant l'adjectif *comfortable* :

(146) *This sofa is very comfortable to sit on.*

(147) *This sofa is very comfortable.*

Ici, la suppression est autorisée parce qu'il y a adéquation entre les notions exprimées par le groupe nominal sujet, l'adjectif et le verbe de la proposition infinitive. Les propriétés sémantiques du sujet grammatical correspondent aux propriétés exprimées par l'adjectif : la notion CONFORTABLE est naturellement associée à des noms faisant référence à des meubles tels que des fauteuils ou des canapés. Dans un énoncé tel que (148) ci-dessous, on imaginera donc automatiquement un contexte dans lequel ce qui est confortable est le matériau recouvrant un siège de voiture :

(148) *Leather is perhaps most comfortable.*

Néanmoins, le contexte réel est le suivant :

(149) *A wide variety of leashes are available from pet shops. Leather is perhaps most comfortable to hold for any length of time, although colourful nylon leashes have become very popular during recent years.*^o

Ainsi, ce qui est confortable ici est une laisse de chien et il est absolument indispensable de préciser dans quelles circonstances elle a cette propriété : lorsqu'on la tient à la main et non lorsqu'on s'assoie dessus. En conséquence, il est pratiquement impossible de supprimer la proposition infinitive parce qu'elle est essentielle à l'interprétation du contexte.

Le problème est quelque peu différent dans l'énoncé qui suit :

(150) *Liriel Lanard-Hastur (...) had suggested soon after she arrived at Arilinn that perhaps the gloves needed to be more than one layer thick. (...) She had experimented until she found that four layers of silk would withstand the constant outflow or energy from Margaret's shadow matrix. Her efforts had produced **a clumsily sewn object that was bulky and uncomfortable to wear**, covering the palm and going over the wrist bone, but leaving the fingers free. Then Liriel had sent a pattern from Margaret's hand to a master glover in Thendara, with detailed instructions. A tenday later, four pairs of mitts had arrived, the seams so finely graded, despite the several layers, that they were quite comfortable to wear.*^o

(151) *They were quite comfortable.*

A première vue, il semble possible de supprimer l'infinitive *to wear* dans le segment souligné. On peut cependant noter le segment en gras. Ici, il est difficile de se passer de *to wear* à cause de la coordination avec l'adjectif *bulky*, qui n'a rien à voir avec la notion associée au verbe *wear*. C'est pourquoi nous pensons que l'infinitive est présente dans le segment souligné non pas pour des raisons linguistiques mais pour des raisons stylistiques : elle permet de faire écho à la construction « tough » du segment noté en gras. De plus, comme nous l'avons dit, la notion COMFORTABLE s'associe plus naturellement à des fauteuils qu'à des vêtements. La présence de l'infinitive permet de préciser que l'on ne se trouve pas en présence de la valeur non marquée de la notion COMFORTABLE, c'est-à-dire la valeur de « location », mais dans celle de « locatum », au sens que leur donnent Clark et Clark (1979)³³.

³³ Les verbes « locatum » correspondent à des verbes tels que *saddle* ou *blanket* dans *he saddled the horse* et *he blanketed the bed*. Ils sont dérivés de noms dont le référent est analysé comme l'objet déplacé dans une

La notion CHEAP est associée à des transactions financières et donc à des procès tels que *buy* ou *sell*. L'énoncé suivant est extrait d'un roman de Terry Pratchett dans lequel le cheval de la Mort (qui est personnifiée) est un squelette, tout comme son cavalier :

(152) *This skeleton of a horse will be cheap.*

La séquence « *this skeleton of a horse* » doit être traduite par « ce squelette de cheval » et non « ce cheval squelettique ». Il ne s'agit donc pas ici d'un énoncé du type *you whining coward of a vampire* ou *that bastard of a king*.

On interpréterait cet énoncé comme exprimant le fait que le prix d'achat de ce cheval ne serait pas élevé, d'autant plus qu'il ne s'agit que d'un tas d'os. Le contexte est cependant le suivant :

(153) *'Please, Miss Flitworth, there's a skeleton of a horse walking around in the barn! It's eating hay!'*

'How?'

'And it's all falling through!'

'Really? We'll keep it, then. At least it'll be cheap to feed.'°

Ceci montre que notre interprétation de l'énoncé (152) est incorrecte. Ce qui est peu onéreux n'est pas le squelette lui-même mais le fait de le nourrir. On peut d'ailleurs imaginer qu'un cheval fait d'os sans chair ni entrailles mais qui marche et mange du foin serait cher à l'achat.

Un autre aspect entre en ligne de compte lorsqu'on cherche à déterminer s'il est possible de supprimer la proposition infinitive : la coordination. À première vue, l'effacement de *to buy* ne pose pas de problème dans l'énoncé qui suit :

(154) *The general benefits of encouraging cycling have long been recognised. The bicycle is cheap to buy.*°

relation de causation du type X CAUSE Y TO GO TO Z, avec X = *he*, Y = *the blanket* et *the saddle*, et Z = *the horse* et *the bed*.

Inversement, les verbes « location » sont dérivés de noms dont le référent est analysé comme la localisation de l'objet déplacé : *he shelved the books* ou *he kennelled the dogs*.

Cependant, quand on examine le contexte entier, on s'aperçoit que *to buy* est en réalité coordonné à un autre verbe infinitif :

(155) *The general benefits of encouraging cycling have long been recognised. The bicycle is cheap to buy and run.*

Ceci rend tout à fait impossible la suppression de *to buy* :

(156) [#]*The bicycle is cheap and (to) run.*

(157) [#]*The bicycle is cheap and cheap to run.*

La coordination peut avoir lieu à un niveau supérieur, c'est-à-dire entre deux segments adjectif + infinitive :

(158) *The Marshall MIDI preamp (...) represents one approach to this “new” technology: hybrid construction (...), a simple layout, plus part push-button and part rotary controls. The resulting sounds are superb, and the product is cheap to buy and easy to use.*^o

Supprimer *to buy* dans cet énoncé aurait pour conséquence de mettre en facteur *to use*, ce qui produirait une ambiguïté :

(159) *The product is cheap and easy to use.*

(160) *The product is cheap and it is easy to use.*

(161) *The product is cheap to use and easy to use.*

Ainsi, dans les exemples (144) à (153), l'effacement de la subordonnée semble possible parce que grammatical. En réalité, l'information apportée par le verbe infinitif est importante soit parce qu'elle permet de reconstituer les circonstances dans lesquelles la propriété exprimée par l'adjectif peut être attribuée à l'argument, soit parce qu'elle est requise pour lever des ambiguïtés ou pour maintenir l'harmonie stylistique du texte. Par conséquent, nous considérerons que ces énoncés sont de type A₂, c'est-à-dire qu'ils constituent un sous-groupe des énoncés A.

On peut remarquer que les adjectifs ne sont pas en soi de type A₁ ou A₂. C'est l'utilisation qu'on en fait qui détermine à quelle catégorie ils appartiennent dans un contexte donné. On parlera donc de modes de fonctionnement. Cette différence d'utilisation apparaît clairement si on applique les trois tests (formation de la variante à

pronom explétif, antéposition et suppression de l'infinitive) dans les exemples ci-dessous, contenant l'adjectif *important* :

(162) *Most contemporary linguists work under the assumption that corporal punishment is more fundamental, and thus more important to study than capital punishment.*^o

(163) *It is more important to study corporal punishment.*

(164) *To study corporal punishment is more important.*

(165) [#]*Corporal punishment is more important.*

Dans l'énoncé (162), la variante à pronom explétif ((163)) et l'antéposition du verbe infinitif ((164)) sont disponibles mais on ne peut pas supprimer la proposition infinitive ((165)). *Important* se comporte ici comme un adjectif de type A₁.

Dans l'énoncé (166), il est grammaticalement possible de supprimer la proposition infinitive ((169)) mais ni de l'antéposer ((168)) ni de l'extraposer ((167)) :

(166) *Mara told me you were here. What took you so long? Your mother isn't important enough to say hello to?*

(167) [?]*It isn't important enough to say hello to your mother.*

(168) [?]*To say hello to your mother isn't important (enough).*

(169) *Your mother isn't important enough.*

Le contexte élargi est le suivant. Le personnage principal, Opal, revient chez ses parents après une longue absence. Elle est souffleur de verre mais n'a pas pu exercer ses talents depuis longtemps et cela lui manque. La première chose qu'elle fait en arrivant est d'aller dans l'atelier familial pour y travailler. Elle attend longtemps avant de venir dire bonjour à sa mère. Une paraphrase possible serait : « you don't think your mother is very important so you wait a very long time before coming to greet her ». *Important* fonctionne ici comme un adjectif de type A₂ puisque la suppression est grammaticalement possible mais qu'elle rend difficile l'interprétation de l'énoncé.

Le tableau page suivante résume les trois possibilités que nous avons évoquées jusqu'ici :

TYPE A	A ₁	<i>Dinosaurs were easy to get along with.</i> <i>It was easy to get along with dinosaurs.</i> <i>To get along with dinosaurs was easy.</i> <i>#Dinosaurs were easy.</i>
	A ₂	<i>This skeleton of a horse will be cheap to feed.</i> <i>It will be cheap to feed this skeleton of a horse.</i> <i>To feed this skeleton of a horse will be cheap.</i> <i>≠This skeleton of a horse will be cheap.</i>
TYPE B		<i>Dwarfs ain't any prettier to look at.</i> <i>#It ain't any prettier to look at dwarfs.</i> <i>#To look at dwarfs ain't any prettier.</i> <i>Dwarfs ain't any prettier.</i>

Les différences de comportement syntaxique entre les adjectifs de type A et ceux de type B poussent des linguistes tels que Chomsky (1981) ou Mulder et den Dikken (1992) à considérer que les CT de type B ne sont en réalité pas des constructions « tough ». D'après nous, et comme nous le montrerons dans la quatrième partie de ce travail, il s'agit bien de CT et leur comportement est dû à une différence, en structure profonde, dans le statut syntaxique de la proposition infinitive. Ce sont leurs caractéristiques sémantiques (telles que la notion d'évaluation) qui, combinées au puzzle que semble constituer le statut de l'argument sujet ainsi que les problèmes que cela entraîne concernant la théorie des cas, définissent les constructions « tough ». Les CT de type A et de type B partagent ces propriétés, ce qui, selon nous, justifie leur appartenance à la classe « tough ».

Il n'est pas possible de répartir tous les énoncés de notre corpus dans les catégories A_{1/2} ou B. Par exemple, il existe des constructions avec lesquelles aucun des trois tests ne fonctionne. Ainsi, les énoncés de notre corpus contenant l'adjectif *unfit* refusent toutes les modifications syntaxiques proposées :

(170) *Was she feeling, then, what the hawk felt? For a moment, in a dizzy wave of sickness, Romilly met the great yellow-green eyes of the bird, and it seemed to her that she was badly*

balanced on some narrow space without any proper place to stand, unfamiliar leather chafing her ankles, and that some strange and hateful presence was there, trying to force her to swallow some revolting filthy mess, absolutely unfit to eat...^o

(171) *^zIt is absolutely unfit to eat this revolting filthy mess.*

(172) *^zTo eat this revolting filthy mess was absolutely unfit.*

(173) *^zThis revolting filthy mess was absolutely unfit.*

On peut noter que ces énoncés ne sont pas inacceptables. Toutefois, l'interprétation de l'adjectif ne correspond pas à celle de l'exemple d'origine (170). *Mean* fonctionne de la même manière dans l'unique exemple de notre corpus où il est utilisé :

(174) *'I've come for the package of infrared. (...) It's for the zoo. They want to photograph the nocturnal animals.'*

'That's great. I love animals. I better warn you, though. This stuff is pretty sensitive. It can be mean to handle.'^o

(175) *[#]It can be mean to handle this stuff.*

(176) *[#]To handle this stuff can be mean.*

(177) *[#]This stuff can be mean.*

Nous appellerons les adjectifs tels que *unfit* et *mean* des adjectifs de type C. L'appellation « C₂ » serait ici plus adaptée puisque *unfit* et *mean* se comportent comme des adjectifs de type A₂ vis-à-vis de l'effacement de la subordonnée : celui-ci ne rend généralement pas l'énoncé inacceptable mais il en change le sens ou bien rend son interprétation difficile. Nous nous dispenserons malgré tout de l'indice parce qu'il n'est pas ici nécessaire de faire la différence entre deux types de fonctionnement à l'intérieur du type C.

Le tableau suivant récapitule les différents fonctionnements des adjectifs des constructions « tough » :

TYPE A	A ₁	<p><i>Dinosaurs were easy to get along with.</i></p> <p><i>It was easy to get along with dinosaurs.</i></p> <p><i>To get along with dinosaurs was easy.</i></p> <p><i>[#]Dinosaurs were easy.</i></p>
--------	----------------	--

	A ₂	<p><i>This skeleton of a horse will be cheap to feed.</i></p> <p><i>It will be cheap to feed this skeleton of a horse.</i></p> <p><i>To feed this skeleton of a horse will be cheap.</i></p> <p><i>°This skeleton of a horse will be cheap.</i></p>
TYPE B		<p><i>Dwarfs ain't any prettier to look at.</i></p> <p><i>#It ain't any prettier to look at dwarfs.</i></p> <p><i>#To look at dwarfs ain't any prettier.</i></p> <p><i>Dwarfs ain't any prettier.</i></p>
TYPE C		<p><i>(...) some strange and hateful presence was there, trying to force her to swallow <u>some revolting filthy mess, absolutely unfit to eat...</u></i></p> <p><i>°It is absolutely unfit to eat this revolting filthy mess.</i></p> <p><i>°To eat this revolting filthy mess was absolutely unfit.</i></p> <p><i>°This revolting filthy mess was absolutely unfit.</i></p>

Comme nous l'avons expliqué, les adjectifs peuvent fonctionner différemment selon les énoncés. Ainsi, *heavy* peut être de type C ou B :

• **Fonctionnement de type C**



(179) *#It's too heavy (for the ground) to absorb the downpour.*

(180) *#To absorb the downpour is too heavy (for the ground).*

(181) *#The downpour is too heavy (for the ground).³⁴*

• **Fonctionnement de type B**

(182) *You're too heavy for me to lift.[°]*

(183) *#It is too heavy for me to lift you.*

³⁴ Cet énoncé n'est pas inacceptable mais il est difficile d'en recréer automatiquement le contexte correct.

(184) [#]*To lift you is too heavy for me.*

(185) *You're too heavy.*

On peut donc différencier trois types d'adjectifs en fonction du comportement des constructions « tough » dans lesquelles ils apparaissent. Les adjectifs de type A acceptent la formation d'une variante à pronom explétif et l'antéposition de la proposition infinitive, mais pas sa suppression. Les adjectifs de type B réagissent de manière inverse : ils acceptent uniquement la suppression de l'infinitive. Les adjectifs de type C, quant à eux, n'acceptent aucun des tests. Ces comportements différents nous semblent refléter des relations différentes entre les éléments constitutifs des constructions « tough ».

1.3. Les deux portées des adjectifs des constructions « tough »

La différence de comportement syntaxique que l'on observe entre les constructions « tough » de type A et celles de type B semble indiquer que l'adjectif ne porte pas sur le même élément. Dans les CT de type B, il paraît modifier directement le sujet grammatical. Dans celles de type A, il le modifie également mais à travers le procès décrit par le verbe infinitif, c'est-à-dire l'argument dans son implication dans le procès. Comme l'explique Fleisher (2006:1-2)³⁵ :

Adjectives of the first class, like *easy*, typically express an evaluation of the infinitival-clause content on the part of the speaker (or reported speaker).

(...)

Adjectives of the second class, like *long*, do not directly express an evaluation of the infinitival clause content. Rather, they modify the head noun of the construction (...) directly, and only thereby have any semantic bearing on the infinitival clause.

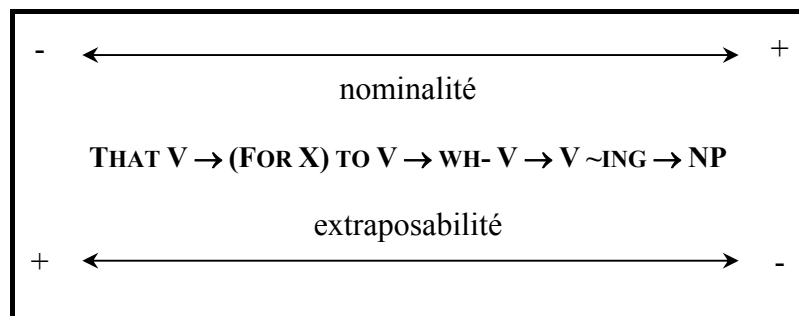
Avec les adjectifs de type A, on travaille sur la relation entre le verbe infinitif et son argument interne alors qu'avec ceux de type B, on ne travaille que sur l'argument interne. La possibilité d'extraposer et d'antéposer l'infinitive et son complément montre bien qu'ils

³⁵ C'est nous qui soulignons.

forment un constituant dans les constructions « tough » de type A, tandis que l'impossibilité d'effectuer ces modifications, et en particulier l'antéposition, montre que ce n'est pas le cas dans les constructions de type B. Le lien³⁶ qui existe entre nominalité et la possibilité d'extrapoler les complétives infinitives semble le confirmer. Il existe un « gradient de nominalité », que Khalifa (2004:125) représente comme suit :

THAT V → (FOR X) TO V → WH- V → V -ING → NP

Plus une construction est située vers l'extrémité gauche du gradient, moins elle est nominalisée. Inversement, les constructions situées vers l'extrémité droite du gradient sont plus nominalisées, le pôle étant le groupe nominal lui-même. Il se trouve que plus le degré de nominalisation est élevé, plus l'extrapolation est difficile :



La proposition infinitive des constructions « tough » est placée vers l'extrémité gauche, et est donc à ce titre aisément extrapolable.

Ainsi, ce qui est « absurdly easy » dans l'énoncé suivant, c'est la mise en relation du verbe et de son complément, c'est-à-dire le prédicat au sens large < grow ; that plant > :

(186) *It's a plant that is absurdly easy to grow.*^o

La paraphrase française suivante met d'ailleurs ce comportement en évidence :

(187) *C'est une plante qui est tellement facile à faire pousser que c'en est ridicule.*

La pro-forme *ce* remplace le prédicat tout entier.

³⁶ Khalifa (2004:126).

De même, l'énoncé (188) et sa reformulation en (189) montrent bien qu'on n'oppose pas simplement *easy* à un autre adjectif :

(188) *This two-player strategy game is deceptively easy to learn, but may take a lifetime to master.*

(189) *This two-player strategy game is deceptively easy to learn, but difficult to master.*

On oppose en réalité [easy to learn] et [difficult/take a lifetime to master]. La situation serait un peu différente dans l'énoncé suivant :

(190) *This two-player strategy game is deceptively easy to play.*

La même chose se produit dans les exemples contenant l'adjectif *comfortable*, décrits page 35. La notion GAME est naturellement associée à la notion PLAY, dont la mention peut donc être jugée superflue. Ainsi, il est possible de dire qu'en (190), *easy* modifie *game* uniquement. *Easy* est donc ici utilisé non pas en tant qu'adjectif de type A comme dans *John is easy to please*, mais en tant qu'adjectif de type B, comme l'est *pretty* dans *Dwarfs ain't any prettier to look at*.

Jones (1983) propose la règle sémantique qu'il appelle « Property Fusion ». Elle combine les propriétés exprimées par l'adjectif et celles exprimées par la proposition infinitive pour former une seule et unique propriété. Cette règle s'applique dans les constructions « tough » de type A, où ce qui est pertinent est la relation entre procès et objet. Dans les constructions de type B, la propriété exprimée par l'adjectif constitue l'information pertinente.

Larson (1998:1) propose lui aussi une façon de décrire le comportement des deux types de constructions « tough », illustré par les deux portées possibles de l'adjectif *beautiful* dans des énoncés tels que *Olga is a beautiful dancer*. D'après Larson, le référent d'Olga peut être beau ainsi qu'être une danseuse (peut-être mauvaise) ou bien il peut être laid ou quelconque mais danser magnifiquement bien. Ceci s'explique par la possibilité

d'analyser le nom *dancer* comme composé de deux variables : un évènement e^{37} et un participant x :

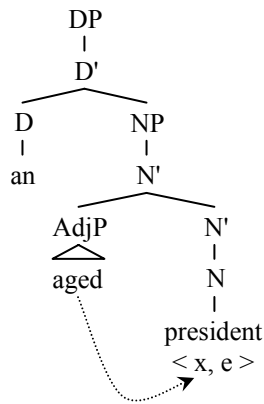


Figure 1

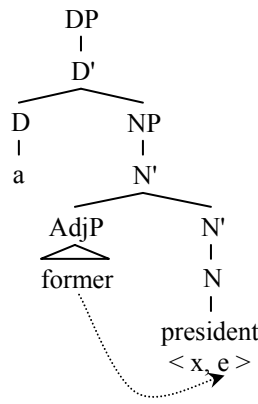


Figure 2

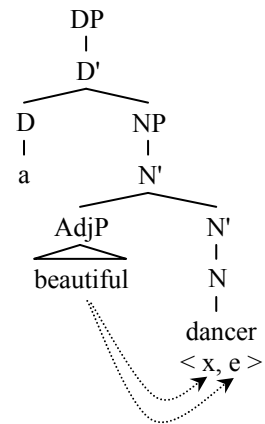


Figure 3

Les arborescences ci-dessus illustrent les trois portées possibles des adjectifs selon Larson. Dans la figure 1, l'adjectif *aged* ne modifie que le participant x alors que dans la figure 2, *former* ne modifie que l'évènement. Dans la figure 3, l'adjectif peut modifier soit le participant soit l'évènement, entraînant l'ambiguïté décrite plus haut.

Cependant, il nous paraît peu probable de trouver des énoncés naturels pouvant être interprétés comme le propose Larson dans la figure 3. Nous pensons que *Olga is a beautiful dancer* ne peut pas signifier qu'Olga est belle mais ne danse pas bien. Autrement dit, nous ne pensons pas que l'adjectif puisse modifier uniquement x . En effet, le mot *dancer* fait avant tout référence à un participant impliqué dans un processus, la danse. Comparons avec ce qui suit :

(191) ??*Mary is a beautiful teacher.*

L'avantage est que l'on ne peut pas interpréter cet énoncé comme exprimant une propriété du référent de *teacher* en tant que métier. Autrement dit, l'adjectif ne peut pas modifier uniquement l'évènement sous-jacent à la notion TEACHER. À notre avis, cet énoncé est difficilement acceptable parce que l'information pertinente est apportée par l'adjectif ; on ne verra aucun intérêt à préciser que le référent du sujet est également enseignante. On utilisera donc plus naturellement l'hypéronyme de *teacher*, à savoir ici *woman* : *Mary is a*

³⁷ D'après Davidson (1967), les verbes d'action possèdent une position cachée instanciée par une variable, e , qui fait référence à l'évènement décrit par le prédicat.

beautiful woman. (191) nous semblerait éventuellement acceptable dans un contexte où on comparerait plusieurs enseignantes, la majorité étant laide et Marie constituant une exception.

D'après nous, la situation est la même dans *Olga is a beautiful dancer*. Dans un autre contexte que celui de la comparaison, il ne serait pas précisé qu'Olga est une danseuse s'il s'agissait seulement de dire qu'elle est physiquement belle. Ainsi, il nous semble que la figure 2 est plus appropriée pour représenter cet énoncé.

Nous pensons que la représentation de *a former president* pose un problème analogue. On ne peut utiliser l'adjectif *former* qu'en rapport avec un évènement, ici celui sous-jacent au nom *president*. Le référent correspondant à la variable *x* ne peut être qualifié de *former* que dans son implication dans *e*.

Nous proposons donc la révision suivante des figures 2 et 3 de Larson (1998) :

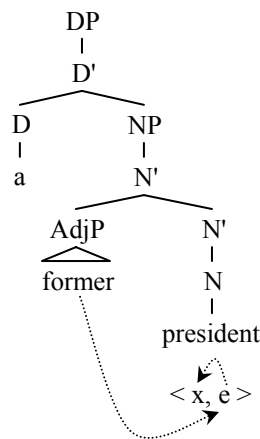


Figure 2b

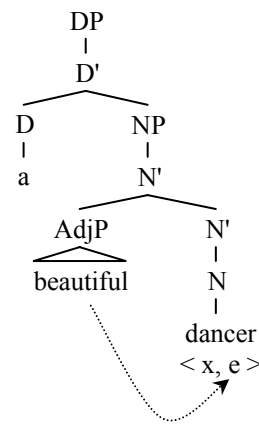


Figure 3b

En ce qui concerne les constructions « tough », la portée des adjectifs de type B est la même que celle de *aged* dans la figure 1 : ils modifient le participant. Dans les constructions « tough » de type A, l'adjectif modifie le participant à travers l'évènement, comme représenté dans la figure 2b. Akatsuka (1979:7) cite d'ailleurs Bolinger :

The « tough » thing is a conduit through which adjectives that modify things and adjectives that modify abstractions cross over.

Franckel et Paillard (1992:34) expliquent que dans un énoncé tel que *Il a écrit la lettre que Paul lui réclame depuis trois semaines*, déjà cité page 34, le groupe nominal *la lettre*

délimite le procès exprimé par le verbe *écrire* dont il est complément³⁸. Nous pensons que le même type de processus opère dans les constructions « tough » : la subordonnée infinitive a pour fonction de spécifier les classes de situations dans lesquelles la propriété exprimée par l'adjectif est applicable.

Nous avons classé les adjectifs selon leur comportement syntaxique en utilisant les tests décrits dans la section 1.2 :

• **création d'une « variante à pronom explétif » :**

- (88) *It was easy to get along with dinosaurs.* → ✓A
(89) [#]*It ain't any prettier to look at them.* → #B
(171) [#]*It is absolutely unfit to eat this revolting filthy mess.* → #C

• **antéposition du segment verbe infinitif + GN :**

- (113) *To get along with dinosaurs was easy.* → ✓A
(114) [#]*To look at them ain't any prettier.* → #B
(172) [#]*To eat this revolting filthy mess is absolutely unfit.* → #C

• **suppression du complément propositionnel des constructions « tough » :**

- (116) [#]*Dinosaurs were easy.* → #A
(115) *They ain't any prettier.* → ✓B
(173) [#]*This revolting filthy mess is unfit.* → #C

³⁸ C₁ dans leur terminologie. Nous définirons ce terme dans la section 2.3.

Ces tests, appliqués à notre corpus, permettent d'obtenir le classement suivant :

Type A				Type B	Type C			
A_1	A_2							
difficult easy ♦fast ♦fit ♦good gratifying hard impossible needless ♦nice possible simple ♦tough ♦tricky troublesome ♦uncomfortable	amazing amusing annoying attracting awful ♦awkward boring cheap chilling comical comfortable comforting complicated cool fig. dangerous daunting depressing disconcerting disagreeable dramatic dreadful enjoyable exciting expensive	extraordinary fantastic ♦fascinating fearful ♦fit frightening frivolous ♦good ♦great gross handy healthy horrible ♦hypnotic ♦important incredible inexpensive interesting intuitive ♦lovely marvellous nasty ♦nice obscene	painful pleasant pleasing quick revolting rewarding safe shameful taboo ♦tempting terrible terrifying ♦time-consuming tiresome ♦tough ♦tricky ♦uncomfortable unpleasant unproductive unusual useful wearying wonderful	clear handsome ♦heavy ♦hot melodious ♦lovely ok plain ♦pretty slimy	ancient appropriate ♦awkward big bizarre broken chewy close coated in dust complex cool pr. deep dense disfigured distant dirty faint far ♦fascinating ♦fast fine ♦fit flexible foreign ♦good gray ♦great ♦heavy	♦hot ♦hypnotic ♦important intelligent intriguing jumbled knotty large lengthy little logical long low many mean monstrous ♦nice noisy numerous obvious original outrageous overwhelming petty powerful precious ♦pretty quiet	rare raw reliable sheer short small soft soggy solid sour spread out startling strong tall ♦tempting thick thin ♦time-consuming ♦tough undemanding unfit unspeakable vast warm wide wild young	

Les adjectifs précédés du symbole ♦ sont ceux qui peuvent appartenir à plusieurs types. Ils sont donc communs à plusieurs colonnes.

Le tableau ci-dessous propose un résumé et une étude statistique des résultats présentés dans le tableau précédent :

<u>Type d'adjectif</u>	<u>Nombre</u>	<u>Pourcentage</u>
A	88 A ₁ = 16 A ₂ = 72	48,62% 8,84% 39,78%
B	10	5,52%
C	83	45,86%
Total	181	100 %

On dénombre ainsi 88 adjectifs de type A, 10 de type B et 83 de type C. Ceux qui appartiennent à deux types différents sont listés dans le tableau ci-dessous :

A+B		A+C		B+C	
lovely		awkward fascinating fast fit good great hypnotic important nice tempting time-consuming tough		heavy hot pretty	
1		10		3	
% A	1,14%	% A	13,64%	% B	30,00%
% B	10 %	% C	14,46%	% C	3,61%

Ainsi, 1 adjectif est commun aux types A et B, ce qui représente 1,14 % des adjectifs de type A et 10 % des adjectifs de type B. 10 adjectifs sont communs aux types A et C et 3 adjectifs sont communs aux types B et C.

Le tableau suivant indique, pour chaque type, le nombre d'adjectifs ayant un autre mode de fonctionnement :

Type	Nombre total	Nombre d'adjectifs communs à un autre type	Pourcentage
A	88	13	14,77%
B	10	4	40,00%
C	83	15	18,07%

Il est également intéressant de noter la proportion de chaque type d'adjectifs parmi les adjectifs évaluatifs et descriptifs. D'après Fleisher (2006:1-2) déjà cité, les adjectifs de type A sont tous évaluatifs alors que ceux de type B sont descriptifs³⁹ :

³⁹ C'est nous qui soulignons.

Adjectives of the first class, like *easy*, typically express an evaluation of the infinitival-clause content on the part of the speaker (or reported speaker).

(...)

Adjectives of the second class, like *long*, do not directly express an evaluation of the infinitival clause content. Rather, they modify the head noun of the construction (...) directly, and only thereby have any semantic bearing on the infinitival clause. In the sections to follow much evidence will be brought to bear to show that adjectives of this class are intersective modifiers of the head noun, in contrast to adjectives of the evaluative class.

Nous avons comparé le tableau page 48 qui classe les adjectifs selon leur type, de A à C, à celui présenté page 24 qui distingue les adjectifs évaluatifs des adjectifs descriptifs. Voici les résultats obtenus :

	A	B	C	Total
<i>Evaluatif</i>	88	10	75	173
<i>Descriptif</i>	0	0	8	8

Ainsi, tous les adjectifs descriptifs sont de type C, c'est-à-dire qu'aucun d'entre eux n'accepte les tests. Voici un exemple de type C descriptif et un exemple évaluatif⁴⁰ :

⁴⁰ Ici encore, « # » peut signifier que l'exemple est agrammatical ou bien qu'il est difficile d'en reconstituer le contexte correct.

C ÉVALUATIF : *big*



(193) [#]*It is too big to push this snowball.*

(194) [#]*To push this snowball is too big.*

(195) [°]*This snowball is big.*

C DESCRIPTIF : *broken*

(196) *Brutha tugged at the piece of curved pottery. It came away, and turned out to be about two-thirds of a wide bowl, broken right across. It had been almost as wide as Brutha's outstretched arms, but had been too broken for anyone to loot.*[°]

(197) [#]*It had been too broken for anyone to loot the piece of curved pottery.*

(198) [#]*To loot the piece of curved pottery had been too broken for anyone.*

(199) [#]*The piece of curved pottery had been too broken.*

Les adjectifs de type A sont bien tous évaluatifs, comme le propose Fleischer, mais c'est également le cas des adjectifs de type B. À notre connaissance, Fleischer ne distingue pas les adjectifs de type C. Nous supposons qu'il les classe parmi ceux de type A, ce qui étaye à fortiori notre propos.

Comme nous l'avons vu au début de cette partie, la possibilité d'utiliser une variante à pronom explétif prouve que l'adjectif modifie le prédicat au sens large,

c'est-à-dire le verbe infinitif et son complément. En effet, le sujet grammatical *it* est explétif. Ce n'est donc pas directement à lui qu'une propriété peut être attribuée mais à son antécédent. La possibilité d'effacer la subordonnée montre que l'adjectif modifie l'argument référentiel, à savoir l'argument interne du verbe infinitif. De cette manière, nous avons différencié les constructions « tough » de type A et celles de type B.

Les constructions de type C, quant à elles, n'acceptent aucune des modifications syntaxiques proposées, comme nous l'avons montré page 40 :

(170) *Was she feeling, then, what the hawk felt? For a moment, in a dizzy wave of sickness, Romilly met the great yellow-green eyes of the bird, and it seemed to her that she was badly balanced on some narrow space without any proper place to stand, unfamiliar leather chafing her ankles, and that some strange and hateful presence was there, trying to force her to swallow some revolting filthy mess, absolutely unfit to eat...*^o

(171) **It absolutely unfit to eat this revolting filthy mess.*

(172) **To eat this revolting filthy mess was absolutely unfit.*

(173) **This revolting filthy mess was absolutely unfit.*

Ces adjectifs n'interdisent pas systématiquement la suppression de la proposition subordonnée. Les énoncés obtenus n'ont cependant pas le même sens que les énoncés initiaux, ou bien il est difficile de les interpréter correctement.

Ainsi, dans les énoncés de type C, il n'est possible de dire ni que l'adjectif modifie le prédicat tout entier, ni qu'il modifie l'argument seul. Nous sommes d'avis que les constructions « tough » de type C constituent en réalité les « véritables » CT puisqu'elles isolent obligatoirement les propriétés du référent de l'argument dans sa relation au prédicat infinitif. Cette caractéristique des constructions « tough » de type C les démarque clairement des variantes explétives et des phrases copulaires du type *Dwarfs ain't pretty*. Elle est d'ailleurs partagée par les constructions moyennes : comme nous le verrons par la suite, toutes deux mettent en avant le lien entre l'argument et le procès. Ainsi, d'après notre corpus, 50 adjectifs peuvent être utilisés pour former des constructions « tough » véritables :

ancient	fit	monstrous	soggy
appropriate	flexible	nice	solid
awkward	foreign	noisy	sour
big	good	numerous	spicy
bizarre	gray	obvious	spread out
broken	great	ok	startling
chewy	heavy	original	strong
close	hot	outrageous	tall
coated in dust	hypnotic	overwhelming	tempting
complex	important	petty	thick
cool (pr.)	intelligent	powerful	thin
deep	intriguing	precious	time-consuming
dense	jumbled	pretty	tough
disfigured	knotty	quiet	undemanding
distant	large	rare	unfit
dirty	lengthy	raw	unspeakable
faint	little	reliable	vast
far	logical	sheer	warm
fascinating	long	short	wide
fast	low	small	wild
fine	mean	soft	young

Nous continuerons à considérer que les constructions de type A et B sont des constructions « tough » mais qu'elles sont d'un type périphérique.

Il est ainsi possible de classer les constructions « tough » selon le type d'adjectif qu'elles contiennent. La majorité d'entre elles sont formées à partir d'adjectifs évaluatifs. Notre corpus contient cependant 8 adjectifs différents qui ne sont pas évaluatifs mais descriptifs. En plus de la dichotomie évaluatif/descriptif, les constructions « tough » peuvent être classées selon leur comportement syntaxique. On distinguera alors des constructions de types A, B et C, contenant des adjectifs à fonctionnement A, B et C respectivement. Les constructions « tough » de type A permettent la formation d'une variante à pronom explétif ainsi que l'antéposition du verbe infinitif. Elles ne permettent cependant pas sa suppression, contrairement aux CT de type B, qui elles n'acceptent pas les autres tests. Les tests appliqués aux constructions de type C créent des énoncés agrammaticaux, difficilement interprétables ou de sens différent. Nous considérons qu'il s'agit-là des « véritables » CT puisque ces structures ne permettent que la modification du référent d'un argument à travers le procès dénoté par le verbe.

2. LA MODIFICATION DANS LES CONSTRUCTIONS MOYENNES

Dans les constructions « tough », la modification est apportée par un adjectif, évaluatif ou descriptif. Dans les constructions moyennes, c'est généralement un adverbe qui permet d'exprimer le point de vue du locuteur. Il est cependant possible de trouver d'autres types de modifications : des négations ou des auxiliaires de modalité par exemple. Dans certains cas, il semble qu'aucun élément ne joue un tel rôle. C'est alors le contexte ou la prosodie qui permet d'apporter l'évaluation indispensable.

Dans ce chapitre, nous étudierons les différentes possibilités en matière de modification, adverbiale ou autre, qui s'offrent à nous pour la formation d'une construction moyenne. Nous tenterons d'expliquer pourquoi, tout comme dans les constructions « tough », cette modification est obligatoirement présente. Nous proposerons également une ébauche d'analyse sémantique de ces structures, analyse que nous approfondirons dans la suite de notre étude et en particulier dans la troisième partie sur la contrainte d'affectation et la généralité.

2.1. Quelles modifications dans les constructions moyennes ?

La très grande majorité des constructions moyennes contiennent une modification adverbiale du procès décrit par le verbe. Elle peut être de différents types. Notre corpus compte ainsi 50 adverbes différents :

<i>also</i>	1	<i>compactly</i>	1	<i>forward</i>	1	<i>perfectly</i>	1	<i>slower</i>	5
<i>automatically</i>	3	<i>completely</i>	1	<i>freely</i>	2	<i>poorly</i>	2	<i>smoothly</i>	3
<i>away</i>	1	<i>conveniently</i>	2	<i>good</i>	1	<i>properly</i>	1	<i>suitably</i>	1
<i>awkwardly</i>	1	<i>crisply</i>	1	<i>handsomely</i>	1	<i>quickly</i>	21	<i>superbly</i>	2
<i>badly</i>	3	<i>easily</i>	101	<i>higher</i>	1	<i>rapidly</i>	3	<i>tight</i>	2
<i>beautifully</i>	1	<i>efficiently</i>	1	<i>horizontally</i>	1	<i>readily</i>	3	<i>unambiguously</i>	1
<i>best/better</i>	9	<i>evenly</i>	1	<i>light</i>	1	<i>right</i>	6	<i>vertically</i>	1
<i>brilliantly</i>	1	<i>fantastically</i>	1	<i>naturally</i>	1	<i>satisfactorily</i>	1	<i>warmly</i>	1
<i>cleanly</i>	2	<i>fast</i>	4	<i>neatly</i>	1	<i>securely</i>	2	<i>well</i>	88
<i>comfortably</i>	2	<i>fine</i>	1	<i>nicely</i>	3	<i>silently</i>	1	<i>wonderfully</i>	1

Les chiffres donnés dans ce tableau doivent être considérés avec prudence en raison du mode de constitution du corpus. Nous avons tout de même choisi de les mentionner parce que nous pensons qu'ils demeurent intéressants pour la problématique.

Dans la grande majorité des cas, ces adverbes ont une valeur de complément circonstanciel de manière et modifient l'évènement exprimé par le verbe. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, les mouvements effectués par le seau sont automatiques :

(200) *The bucket raises and lowers and opens and closes automatically.*^o

Ils ont lieu sans intervention humaine. L'acrylique dont il est question en (201) se découpe et se grave de façon fantastique. La modification est ici réalisée par le biais d'un adjectif évaluatif :

(201) *Coloured acrylic - Cuts and engraves fantastically, we love it!*^o

En (202) cependant, l'adverbe *simply* ne modifie pas l'évènement décrit par le verbe *bolt on* mais la proposition toute entière :

(202) *And [the Passamaquoddy scrubber]'s simple to install. You don't have to close down your plant to do it, it simply bolts on.*^o

Cette construction moyenne constitue une précision de la construction « tough » dans la première phrase de l'exemple : *the Passamaquoddy scrubber's simple to install*. On pourrait la gloser par la phrase « all you have to do to install it is bolt it on ». Ainsi, *simply* n'est pas ici sémantiquement proche de *easily*, mais de *just* : *it just bolts on*. Guimier (1996) parle d'adverbes exophrastiques :

Les adverbes exophrastiques sont des constituants externes à la phrase, en ce sens qu'ils ne participent pas à la construction de son sens référentiel, mais représentent des traces de l'intervention du locuteur, qui commente tout ou partie de son énoncé ou de l'acte qui le produit.

Guimier (1996:5-6)⁴¹

La même nuance apparaît dans les énoncés suivants, tirés de Cinque (1999:93) :

(203) *John quickly lifted his arm.*

(204) *John lifted his arm quickly.*

Il explique qu'en (203), *quickly* porte sur le sujet. On peut ainsi paraphraser cet énoncé par « John was quick in lifting his arm ». En (204), l'adverbe modifie le procès : « John did it

⁴¹ Cité par Hamelin (2010).

in a quick way ». Il note que, dans le premier exemple seulement, le mouvement effectué par le référent de *John* peut tout à fait avoir été lent. De même en (202), le processus de fixation peut tout à fait s'avérer difficile, par exemple parce que les boulons ne sont pas suffisamment gros ou bien qu'ils requièrent l'utilisation d'un outil spécial.

Un grand nombre d'exemples contiennent une modification adverbiale de type négation :



(206) *Uggh! I am sooo behind! I am still at level 8 and I notice what sticks out in the sentence but **nothing** is anagraming! Must be missing something obvious...*°

(207) *There is no reason to believe that all such classes must have discrete boundaries. Nor, I believe, is our cognitive ability to understand and recognize event classes limited to perceiving discrete types or those that crossclassify in some neat 'grid' of semantic features or fields (which is not to say they **NEVER** classify this way).*°

(208) *Location and locatum verbs **fail** to "detransitivize".*°

Cette négation est grammaticale en (205) (*don't*) et lexicale dans les autres : le pronom *nothing* en (206), l'adverbe *never* en (207) et le verbe *fail* en (208).

Notre corpus contient également de nombreux énoncés dans lesquels le verbe est modifié par un complément circonstanciel :

	<u>Préposition</u>	<u>Exemples avec préposition</u>	<u>Exemples sans préposition</u>
CC de temps	5	14	0
CC de manière	11	50	0
CC de lieu	8	18	1
CC de but	2	8	0

La majorité de ces compléments circonstanciels sont constitués par un groupe prépositionnel. La colonne « préposition » indique le nombre de prépositions différentes qui introduisent ces circonstants. La colonne « exemples avec préposition » indique le nombre d'exemples dans lesquels le circonstant est introduit par une préposition :

(209) *Our portable dog kennels have a classic look and assemble **in seconds** without tools.*°

La colonne « exemples sans préposition » indique le nombre d'exemples sans préposition :

(210) *Duplinet MODEL MIL 100C Ethernet Media CONVERTER Duplinet is the fast and easy way to connect different Ethernet medias. To connect the segments all you have to do is attach two different transceivers to the MIL 100C. Duplinet is ideal for converting from thick coax to 10BaseT or thinnet. This small, wall-powered unit installs almost anywhere.*°

Pour chaque type de complément, on trouve plusieurs prépositions différentes :

	<u>Préposition</u>	<u>Nombre d'exemples</u>
CC de temps	<i>after</i>	1
	<i>as</i>	1
	<i>for</i>	1
	<i>in</i>	9
	<i>until</i>	1
CC de manière	<i>against</i>	1
	<i>around</i>	2
	<i>as</i>	3
	<i>by</i>	3
	<i>from</i>	1
	<i>in</i>	1
	<i>like</i>	24
	<i>to</i>	1
	<i>up</i>	1
<i>with</i>	13	
CC de lieu	<i>alongside</i>	1
	<i>into</i>	2
	<i>in</i>	7
	<i>inside</i>	1
	<i>on</i>	2
	<i>onto</i>	2
	<i>to</i>	2
	<i>under</i>	1
CC de but	<i>for</i>	6
	<i>to</i>	2

L'énoncé (210) constitue le seul exemple qui contient un complément circonstanciel sans préposition. Il s'agit d'un complément circonstanciel de lieu. Celui-ci est accompagné d'un groupe prépositionnel qui ne constitue pas un circonstant puisqu'il indique un prix de

vente. Il est d'ailleurs possible de le supprimer sans que l'énoncé en soit agrammatical pour autant :

(211) *Fancy chocolate creams at 14 cents per pounds. In 5-pound boxes. 70c for the box. Retail everywhere.*

Une partie de nos constructions moyennes contiennent de tels groupes prépositionnels qui ne constituent pas des compléments circonstanciels à proprement parler mais des compléments d'objet indirect. Ceux qui indiquent un prix sont introduits par les prépositions *at*, *for* et *on* :

(212) *The cars are built in Cowley and sell at up to fifteen thousand pounds each.*°

(213) *A lot of paintings sell for tens of millions of dollars.*°

(214) *Blue chips share now sell on a phenomenal 37 times their earnings.*°

D'autres groupes prépositionnels expriment le passage d'un état 1 à un état 2. Les prépositions alors utilisées sont *into*, *from* et *to* :

(215) *The JakPak, a Jacket That Converts Into a Tent.*°

(216) *The lightweight aluminium pole telescopes from 39-to-70-inches long.*°

(217) *Did you know that "William Clinton" anagrams to "An ill clown, I'm it"?*°

Enfin, les groupes prépositionnels peuvent exprimer une distance :

(218) *Updating the site has involved gathering together editions of my books that I've received so the covers can be scanned and put on my site. (...) And then I gave them to my dear man to do the scanning, for which he earned much gratitude and cups of coffee. I now have to work out a way to display them all without creating a page that scrolls down for several miles.*°

La modification présente dans les constructions moyennes n'est pas obligatoirement de nature adverbiale. Plusieurs de nos exemples contiennent un auxiliaire de modalité :

(219) *The great, 'tis true, can charm th' electing tribe;*

The bard may supplicate, but cannot bribe.

Yet, judg'd by those whose voices ne'er were sold,

He feels no want of ill persuading gold.°

ou bien une emphase, exprimée soit par l’auxiliaire *do* :

(220) *EBooks do sell but just like any other product, if an eBook on a particular topic doesn’t have any demand then it, of course, won’t sell.*^o

soit de manière prosodique, notée ici avec les lettres majuscules⁴² :

(221) ‘*The laces of these shoes won’t tie.*’
 ‘*Yes, they TIE!*’^o

Les structures résultatives sont également fréquentes dans les constructions moyennes :

(222) *Flexible Diane Von Furstenberg hooks twist open and snap shut.*^o

(223) *He found the right size belt, the proper fuse, (...) the zipper that zipped shut, the buckle that would fit, the snap that fastened, the washer that held, the wing nut that would not come off.*^o

L’énoncé (223) exprime également le fait que les objets décrits ont des propriétés désirables. Il est ainsi fait référence à la longueur de ceinture appropriée (*right*), au fusible qui est celui qui convient (*proper*), au briquet qui se ferme, etc. On oppose de manière implicite ces objets à tous les autres qui ne conviennent pas.

Notre corpus contient 29 énoncés dans lesquels le verbe est précédé d’un auxiliaire de modalité :

MODAUX	TOTAL	[-ANIMÉ] [- HUMAIN]	[+ ANIMÉ] [- HUMAIN]	[+ ANIMÉ] [+ HUMAIN]
<i>can</i>	10 35,71%	9	0	1
<i>could</i>	3 10,71%	3	0	0
<i>may</i>	3 10,71%	1	0	2
<i>will (not)</i>	8 28,57%	6	1	1
<i>would (not)</i>	2 7,14%	2	0	0
<i>should</i>	2 7,14%	2	0	0
Total	28	23 82,14%	1 3,57%	4 14,29%

⁴² Cette typographie n’est pas la nôtre.

Voici un exemple de chaque type :

- (224) *The great, 'tis true, can charm th' electing tribe;
The bard may supplicate, but **cannot** bribe.
Yet, judg'd by those whose voices ne'er were sold,
He feels no want of ill persuading gold.*^o
- (225) *Rare vivid blue diamond **could** sell for millions.*^o
- (226) *Scraps of fleece **may** combine to make a multi-colored fleece hat.*^o
- (221) *'The laces of these shoes **won't** tie.'*
'Yes, they TIE!'^o
- (227) *I took a self-portrait, but it **would** not develop.*^o
- (228) *I am anxious that the words **should** both sing well and read well.*^o

(224) nous semble intéressant parce que le sujet grammatical est animé humain. Comme le montre le tableau ci-dessus, la majorité des exemples avec l'auxiliaire *can* ont un sujet à référent [-animé] [-humain] :

- (229) *P&O cruises have a selection of disabled cabins across their fleet. (...) The cabins have wide doorways into the cabin and the bathroom and are of a good size so the wheelchair can manoeuvre easily.*^o

C'est le cas de *the wheelchair*. On peut imaginer que le référent de l'argument de *the bard* dans l'énoncé (224) est agent parce qu'il est animé humain. On pourrait alors gloser l'énoncé comme suit : « the bard is allowed to supplicate someone but he is not allowed to bribe anyone ». Le contexte semble cependant indiquer que c'est le barde qui ne reçoit pas de pots de vin :

- (224) *The great, 'tis true, can charm th' electing tribe;
The bard may supplicate, but cannot bribe.
Yet, judg'd by those whose voices ne'er were sold,
He feels no want of ill persuading gold.*

Le déterminant défini *the* dans les groupes nominaux *the great* et *the bard* a ici une valeur générique, valeur définitoire des constructions moyennes⁴³. De plus, *bribe* est un verbe transitif obligatoire. Son complément d'objet direct ne peut pas être omis. L'énoncé suivant n'est d'ailleurs pas acceptable si on dit que c'est John qui verse des pots de vin :

⁴³ Cf. chapitre 2 de la troisième partie, page 184.

(230) [#]*John bribes.*

Ainsi, l'argument présent dans l'exemple (224) est nécessairement le patient, celui qui est soudoyé. Ceci oblige à interpréter le segment *the bard cannot bribe* comme une construction moyenne.

Supplicate, en revanche, est transitif facultatif. Il n'est donc pas indispensable de mentionner l'objet :

(231) *John supplicates.*

(232) *John supplicates his brother.*

On pourrait donc penser que le segment *the bard may supplicate* constitue une construction transitive « classique ». Cependant, *supplicate* est coordonné au verbe *bribe* par la conjonction *but* et l'argument *the bard* est mis en facteur commun. Puisque le sujet est interprété comme un patient dans la seconde partie de la phrase (à savoir *cannot bribe*), il est difficile d'y voir un agent dans la première partie (*may supplicate*), d'autant que les agents sont toujours des arguments externes⁴⁴ alors que les patients sont plutôt des arguments internes⁴⁵.

Le même type de raisonnement peut être utilisé pour l'énoncé ci-dessous :

(233) *This book reads like stereo instructions.*^o

Dans un tel énoncé, le référent de l'argument *this book* est obligatoirement interprété comme patient parce que ses caractéristiques ne correspondent pas à celles d'un agent, à savoir [+animé], [+humain], [+volitionnel], [+causateur]⁴⁵. La situation est plus complexe en (234) :

(234) [?]*John reads like stereo instructions.*

Cet exemple ne nous paraît pas tout à fait acceptable, mais il va nous permettre d'illustrer nos propos. Nous pensons que (234) serait interprété comme une construction moyenne et non comme contenant un verbe transitif facultatif. La question est de savoir ce qui nous pousse à interpréter *John* comme un patient au lieu d'un agent, comme dans *John is reading (a book)*. (234) peut être complété comme suit :

⁴⁴ ou des adjoints.

⁴⁵ Cf. deuxième partie, sur les rôles thématiques.

(235) ? *John reads like stereo instructions **do/read**.*

Stereo instructions est ici interprété comme un argument du verbe *read* (en gras). Or, les propriétés de cet argument ne sont pas compatibles avec les agents, tout comme les propriétés de *this book*. Ainsi, il est obligatoire d'interpréter *stereo instructions* comme le thème du verbe *read*, et donc comme son argument interne. Le verbe étant mis en facteur commun des arguments *John* et *stereo instructions*, ces deux arguments doivent avoir pour origine la même position structurelle. Si *stereo instructions* est obligatoirement un argument interne, *John* doit également l'être, ce qui rend impossible son interprétation en tant qu'agent.

2.2. Théorie des cadres et contrainte de non-redondance

La présence d'une modification adverbiale nous paraît liée à la théorie des cadres⁴⁶ de Fillmore (1976). D'après lui, toute situation de communication fait appel à un ensemble de références appelées « cadres », ou « frames » en anglais, que les locuteurs ont en commun :

Particular words or speech formulas, or particular grammatical choices, are associated in memory with particular frames, in such a way that exposure to the linguistic form in an appropriate context activates in the perceiver's mind the particular frame – activation of the frame, in turn, enhancing access to the other linguistic material that is associated with the same frame.

Fillmore (1976:25)

Ainsi, Fillmore (1976:26) explique que le mot *breakfast* est associé à un cadre en rapport avec la division de la journée et un autre en rapport avec des habitudes culinaires qui nous sont familières. *Breakfast* fera donc référence au premier repas de la journée, lors duquel on mange une nourriture bien précise, comme des céréales ou des tartines trempées dans du café. La modification de l'un de ces deux cadres peut rendre la communication plus difficile ou la situation étrange. Si, en nous levant le matin, nous voyons un membre de

⁴⁶ Frame Semantics.

notre famille manger du bœuf bourguignon, nous réagirons probablement en disant quelque chose comme « Tu manges du bœuf bourguignon à cette heure-ci ?? ». Nous ne considérerons pas le bœuf bourguignon comme compatible avec le concept de petit déjeuner. En manger au premier repas de la journée semble donc très incongru et peut nous conduire à réévaluer la situation en considérant, par exemple, qu'il s'agit d'un déjeuner anticipé. De même, si le message « Breakfast served any time of day » est affiché dans la vitrine d'un restaurant, nous comprendrons qu'il sera possible d'obtenir un bol de céréales ou des tartines et du café à n'importe quelle heure de la journée.

Ainsi, comme l'explique Fillmore (1976:23) :

(...) a description of the cognitive and interactional “frames” in terms of which the language-user interprets his environment, formulates his own messages, understands the messages of others, and accumulates or creates an internal model of his world.

Il ajoute :

(...) the meanings of words may, more than we are used to thinking, depend on contexted experiences; that is, the contexts within which we have experienced the objects, properties or feelings that provide the perceptual or experiential base of our knowledge of the meaning of a word (or phrase, or grammatical category) may be inseparable parts of those experiences.

Fillmore (1976:24)

Le concept de cadre ne va pas sans rappeler la notion de la sémantique énonciative, dont Culioli (1990:50) donne la définition suivante :

Les notions (...) sont des systèmes de représentation complexes de propriétés physico-culturelles, c'est-à-dire des propriétés d'objet issues de manipulations nécessairement prises à l'intérieur de cultures.

Dans leur étude sur le passif, Ackerman et Goldberg (1996:21) énoncent la contrainte de non-redondance, ou *non-redundancy constraint* :

If the referent of the head noun N implies a property P as part of its frame semantics or encyclopaedic knowledge, then an adjectival past participle is not allowed to simply designate P. It must be further qualified.

Cette contrainte explique l'inacceptabilité d'exemples tels que :

(236) # *a built house*

(237) # *a paid physician*

(238) # *a legged spider*

Les propriétés exprimées par les adjectifs *built*, *paid* et *legged* entrent dans la définition des noms qu'ils modifient. Les maisons sont construites, les médecins sont payés et les araignées ont des pattes. Ainsi, qualifier des noms à l'aide d'une propriété qui leur est définitoire est redondant et les énoncés produits contiennent une lacune informationnelle. Autrement dit, l'utilisation du mot *house* fait appel au cadre (*frame*) qui lui est associé. Un énoncé ne contenant aucune autre information que ce cadre correspondrait à une tautologie du type « une maison a toutes les propriétés d'une maison ». En revanche, si une autre propriété est utilisée, les groupes nominaux deviennent acceptables :

(239) *a newly-built house*

(240) *a well-paid physician*

(241) *a three-legged spider*

Les segments soulignés fournissent une information nouvelle qui rend les énoncés pertinents. Quirk *et al.* (1985:165) fournissent les exemples ci-dessous qui montrent que le passif est également soumis à la contrainte de non-redondance :

(242) # *The music was followed.*

(243) *The music was followed by a short interval.*

(244) # *The rebels were actuated.*

(245) *The rebels were actuated by both religious and political motives.*

Les énoncés (242) et (244) sont inacceptables car ils n'apportent pas d'information nouvelle. Dans les autres exemples en revanche, les compléments prépositionnels en *by* apportent une information qui permet à l'énoncé de ne pas être redondant. Quirk *et al.* (1985:165) expliquent ainsi :

The nonoccurrence of the agentless [(242)] [(244)] may be due not so much to grammatical or lexical reasons, as to the fact that without the agent, the sentence becomes informationally vacuous.

Nous pensons que la contrainte de non-redondance est en partie responsable du mode de formation des constructions moyennes. Ainsi, (246) ci-dessous est difficilement acceptable parce qu'il n'apporte aucune information nouvelle.

(246) ??*This book reads.*

Le fait de pouvoir être lu fait partie de la définition d'un livre. L'ajout d'une forme de modification permet de donner une valeur informationnelle à l'énoncé :

(233) *This book reads like stereo instructions.*°

On trouve cependant des exemples sans aucune modification, lexicale, grammaticale ou prosodique :

(247) *This pink Little Tikes Princess Coupe is a fun foot powered car for girls. The driver's door opens and closes and there is storage in the back and a horn that beeps.*°

Cet exemple, tiré d'un site Internet de vente par correspondance, décrit une voiture à pédales pour enfants. Il est vrai que le fait de s'ouvrir entre dans la définition du mot *porte*, mais pas obligatoirement lorsque cette porte est celle d'une voiture jouet. Cet énoncé compare de manière implicite ce jouet avec toutes les autres voitures à pédales dont il est sous-entendu qu'elles n'ont pas l'avantage d'avoir des portes qui s'ouvrent. Il s'agit là bien évidemment d'une stratégie de vente : mon produit est le meilleur parce qu'il a telle propriété qui le rend supérieur aux produits similaires disponibles chez la concurrence. De la même façon, l'énoncé (246) ??*This book reads* pourrait être acceptable dans un contexte où le référent de *this book* serait comparé à d'autres livres qui eux, seraient illisibles. Nous pensons malgré tout qu'une emphase serait placée sur *this*. Il s'agit là d'une des stratégies utilisées pour introduire une forme de point de vue (cf. (221) '*The laces of these shoes won't tie.*' '*Yes they TIE !*')

Le même procédé est utilisé en (248), extrait d'un autre site Internet de vente par correspondance :

(248) *This boot is lovely, laces and zips, very very nice leather.*°

L'argument de vente est ici la propriété que possède cette botte de pouvoir être fermée de deux manières : avec des lacets et avec une fermeture éclair.

(249), quant à lui, ne présente ni lacune informationnelle ni redondance :

(249)  **Glass Recycles**°

La raison est qu'être recyclable n'est pas une des propriétés centrales du verre. Lorsque l'on parle de ce matériau, on pense probablement d'abord au fait qu'il est généralement transparent, qu'il se casse lorsqu'on le laisse tomber ou bien encore qu'il peut être coupant. Ainsi, le verbe suffit à lui seul à fournir l'information pertinente. Aucune modification n'est nécessaire.

L'énoncé français suivant est utilisé dans un contexte où le locuteur goûte une boisson :

(250) *Ça se boit...*

Il n'implique pas que le liquide dont il est question a la propriété de pouvoir être bu au sens d'« absorber un liquide ». Il nous semble en effet qu'une telle phrase serait prononcée à propos d'un cocktail ou d'un vin. Dire qu'ils peuvent être bus serait redondant puisque cela entre dans leur définition. Cet énoncé implique en réalité un jugement : ce cocktail n'est pas trop mauvais pour être bu, mais il n'est pas très bon. Le jugement est donc négatif, à l'inverse de celui exprimé dans l'énoncé (251), qui correspondrait plutôt à une litote :

(251) *Ça se laisse boire...*

Dans l'énoncé (252), la coordination des deux constructions moyennes soulignées permet d'établir une comparaison pertinente :

(252) *A hungry lion came across two men in the jungle. One was reading a book and the other was writing a book. The man reading the book was quickly devoured while the writer was ignored. Even a lion knows that readers digest and that writers cramp.*°

On oppose *digest* à *cramp*, mettant ici en relief la différence entre les propriétés du référent de *readers* et celles du référent de *writers*.

Ainsi, il apparaît que la contrainte de non-redondance formulée par Ackerman et Goldberg (1996) explique en partie la quasi-obligation pour les constructions moyennes de contenir une forme d'évaluation. Celle-ci apporte un contenu informationnel qui n'est pas présent dans la définition de la notion, ce qui permet d'éviter les lacunes ou les énoncés redondants.

2.3. Discussion sur la notion d'objet et conséquences pour les constructions moyennes et « tough »

Nous pensons que la contrainte de non-redondance n'est malgré tout pas suffisante pour justifier la présence quasi-obligatoire d'une modification. Une étude de la notion d'objet dans la Théorie des Opérations Enonciatives (TOE) pourrait constituer une piste. Comme l'explique De Vogüé (1991), la notion de transitivité, et donc d'objet, reste souvent assez floue. Nous nous concentrerons ici uniquement sur la théorie d'Antoine Culioli que De Vogüé expose dans son article, auquel on se référera pour une présentation des autres avis à ce sujet.

La TOE permet de différencier ce que les générativistes appellent « position profonde » et « position de surface ». Si on prend l'exemple du passif, une analyse possible⁴⁷ est que ces structures sont dérivées par effacement du sujet et montée de l'objet :

(253) *Your cat ate [my pet mouse].*



(254) *[My pet mouse] was eaten (by your cat).*

⁴⁷ Nous présentons cette analyse à titre d'exemple sans nous prononcer sur son exactitude.

La grammaire de Arrivé, Gadet et Galmiche définit la notion de transitivité comme suit⁴⁸ :

On convient, ordinairement, d'appeler *transitifs* les verbes qui *admettent* un complément d'objet, ce qui ne signifie pas qu'ils *imposent* sa présence (...).

Arrivé, Gadet et Galmiche (1986:674)

D'après cette définition, le verbe *eat* est employé transitivement en (253) et intransitivement en (254).

Baker (1985:57) propose le principe ci-après :

Uniformity of Theta Assignment Hypothesis (UTAH)

Identical thematic relationships between items are represented by identical structural relationships between those items at the level of D-structure.

La conséquence de UTAH est la suivante : si, dans l'exemple (253) *Your cat ate my pet mouse*, le verbe *eat* sélectionne comme argument (que nous appellerons pour l'instant objet) le groupe nominal *my pet mouse*, alors ce groupe nominal a obligatoirement le même statut en structure profonde dans l'énoncé.

Le problème est que le terme « objet » ne permet pas de différencier clairement le statut d'un argument en structure profonde de son statut en structure de surface. Parler d'objet pour faire référence à *my pet mouse* dans l'exemple (254) ne tiendrait pas compte de sa position en structure de surface et parler de sujet ne tiendrait pas compte de son statut en structure profonde.

La grammaire générative résout ce problème avec les notions d'argument interne et d'argument externe, qui font exclusivement référence à la position en structure profonde⁴⁹ puisqu'ils sont principalement liés aux rôles thématiques.

⁴⁸ Ce sont Arrivé, Gadet et Galmiche qui mettent en italique.

⁴⁹ Nous rappelons que dans cette théorie, la structure classique du groupe verbal se présente de la manière suivante :

En TOE, C_0 et C_1 permettent de faire référence exclusivement aux positions argumentales sans préjuger de l'argument qui les instancie. Elles correspondent aux positions de surface de la grammaire générative et Culioli les définit comme suit :

Ainsi, on notera Sujet (d'une phrase) = (C_0 , Agent, Thème). C_0 se lit *complément de rang zéro* dans une théorie des compléments, impliquant que le sujet (de surface) dans les langues où sa présence est obligatoire, est nécessaire comme élément de l'ensemble de départ, pour que l'énoncé soit canoniquement bien formé (...).

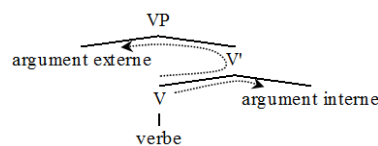
Culioli (1999a:26)

et

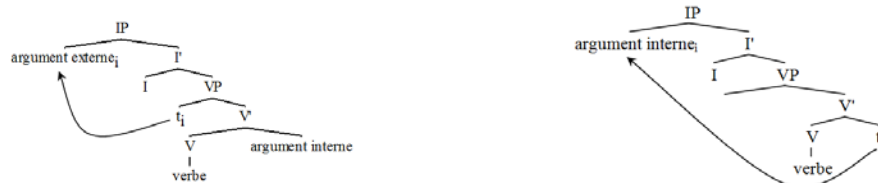
(...) la fonction de complément (c'est-à-dire complément de rang n, où n est différent de zéro).

Culioli (1999b:51)

L'aspect de la TOE qui nous intéresse tout particulièrement ici est la notion de classifiante, qui permet de différencier b (terme but de la relation primitive) de a (terme source de la relation primitive). Tous deux permettent d'orienter la relation. Comme l'explique De Vogüé (1991:48), seul b est classifiant. La saturation d'une relation argumentale commence par C_1 . Ainsi, dans la lexis associée au verbe *eat* < () eat () >, on instancierait dans un premier temps la classe des « mangeables » : < b \underline{e} < () eat () >. Ceci permet



Les flèches marquent les assignations de rôles par le verbe à ses arguments. L'étape suivante correspond à la montée de l'argument externe (dans les énoncés actifs) ou de l'argument interne (dans le passif) dans une position supérieure, celle de spécifieur de la projection fonctionnelle IP, ce qui constitue une opération de prédication :



C'est dans cette position que l'argument reçoit le cas nominatif de la part de la flexion. Ainsi, dans les deux dérivations, le statut en structure profonde des arguments est conservé.

de construire la classe des « mangeurs de b » : $\langle () \text{ eat } (b) \rangle$ comme sous-classe des « mangeurs » que le complément de rang 0, a, pourra, dans un second temps, instancier.

Cette analyse correspond tout à fait à la représentation du prédicat en grammaire générative, à savoir la relation première de V avec sa sœur, l'argument interne. Le rôle attribué à l'argument externe dépend de celui de l'argument interne⁵⁰.

Pour que ces opérations soient possibles, il faut que la classe des « mangeurs de b » existe effectivement et donc qu'elle corresponde à une propriété qualitativement discriminante. Comme l'explique De Vogüé, on fait donc l'hypothèse qu'« être mangeur de b » (les mangeurs de pain par exemple) définit une propriété qualitativement discriminante mais que ce n'est pas le cas d'« être mangeable par a » (les mangeables par mon frère).

La notion de propriété qualitativement discriminante est justement ce qui caractérise les constructions moyennes. La relation entre r (le verbe) et b est maintenue puisque dans un énoncé tel que *this book reads easily*, *this book* fait référence à du lisible. Cependant, ce qui est choisi comme terme de départ est ce qui spécifie le procès sur le plan qualitatif, c'est-à-dire la propriété elle-même. Ceci ne fonctionne que parce que la relation entre r et b est elle-même déterminée qualitativement à un niveau supérieur. Tout se passe comme si on avait la relation argumentale suivante :

$$\langle () r (b) \rangle \underline{\epsilon} \langle () \text{ be easy } \rangle$$

Une première relation argumentale $\langle () r (b) \rangle$, dont le premier argument reste non spécifié, est repérée par rapport à une seconde relation argumentale $\langle () \text{ be easy } \rangle$. On prédique une propriété de la relation rb. Ainsi, la construction moyenne permet de qualifier non pas r ou b seuls, mais la relation qui existe entre r et b.

On peut noter que la relation argumentale ci-dessus correspond également aux constructions « tough » et leurs variantes : *it is easy to read this book* et *to read this book is easy*. Cependant, le prédicat infinitif des CT rend ces dernières différentes des constructions moyennes puisqu'il pose un sujet potentiel, correspondant au PRO de la

⁵⁰ À ce sujet, voir la discussion sur les hiérarchies thématiques dans le second chapitre de la deuxième partie (page 111).

grammaire générative. Les CM ne laissent pas cette possibilité, comme nous le verrons dans la section 2.3.2 de la troisième partie, page 208.

3. LES ADVERBES ET LA NOTION D'ÉVALUATION

Dans le chapitre 1, nous avons présenté une hypothèse selon laquelle les constructions « tough » doivent obligatoirement inclure une forme d'évaluation. Dans la plupart des énoncés de notre corpus, cette évaluation est apportée par l'adjectif, celui-ci étant de type évaluatif. Il est cependant possible de trouver des exemples contenant un adjectif purement descriptif, ce qui n'infirmes cependant pas obligatoirement notre hypothèse. En effet, on observe que lorsque la construction contient un adjectif descriptif, celui-ci est modifié par un adverbe. C'est alors lui qui apporte l'évaluation indispensable.

Dans ce chapitre, nous étudierons notre corpus et déterminerons quels adverbes peuvent jouer un rôle évaluateur. Nous verrons que bien qu'il soit évidemment possible de trouver des adverbes accompagnant tous les types d'adjectifs, très peu d'entre eux rendent possible l'utilisation d'un adjectif descriptif. Nous déterminerons quels adverbes permettent l'emploi de tels adjectifs, ainsi que leur impact sur l'interprétation et le sémantisme des énoncés dans lesquels ils apparaissent.

3.1. La notion d'évaluation

L'examen de notre corpus montre que la majorité des adjectifs descriptifs sont modifiés par un élément de type adverbial. Le tableau ci-dessous résume les différents cas de figure :

	too	enough	négation	rien	total
broken (pr.)	1				1
disfigured	1				1
fit			6	3	9
flexible		1			1
foreign	1				1
gray				1	1
raw (wound)	1				1
spread out	1				1
total	5 31,25%	1 6,25%	6 37,50%	4 25,00%	16

Les pourcentages sont ici à prendre avec précaution. En effet, il semble que la majorité des adjectifs descriptifs sont modifiés par une négation (37,50 %). Cependant, ce pourcentage ne correspond aux occurrences que d'un seul adjectif : *fit*. L'adverbe en réalité le plus représenté est *too*. On trouve aussi un adjectif modifié par l'adverbe *enough*, et deux avec lesquels aucune modification n'apparaît.

Puisque la notion d'évaluation est indispensable à l'interprétation d'une construction « tough », la présence de l'adverbe qui modifie les adjectifs descriptifs est obligatoire. Les énoncés ci-dessous montrent en effet qu'il n'est pas possible de le supprimer :

(255) *He was not thirsty. In fact, he felt a languid sense of well-being that at first was **too** foreign to recognize.*^o

(256) [#]*A languid sense of well-being that at first was foreign to recognize.*

(257) '(...) *And they no doubt expect to use the city as a base to annex as much of the southern Krevensfield Plain as they can.*' (...) '*That area is too vast, **too** spread out to defend.*'^o

(258) [#]*That area is spread out to defend.*

Les constructions contenant un adjectif évaluatif ne sont pas soumises à cette contrainte. Les exemples suivants montrent qu'il est tout à fait possible de supprimer la modification adverbiale qui accompagne un adjectif évaluatif sans changer radicalement le sens :

(259) *Life's disappointments are harder to take when you don't know any swear words.*°

(260) *Life's disappointments are hard to take when you don't know any swear words.*

(261) *Music is inherent in Konkani language. Konkani is very pleasant to speak and is melodious to hear.*°

(262) *Konkani is pleasant to speak.*

Une telle possibilité dépend bien entendu du type d'adverbe utilisé.

(263) *The knob on the outside was too awkward for Elle's little fingers to turn.*°

(264) *The knob on the outside was awkward for Elle's little fingers to turn.*

Les énoncés précités n'ont pas tous la même signification puisqu'en (263), on peut imaginer que la petite fille en question est dans l'impossibilité totale de tourner la poignée de la porte, alors qu'en (264), cela lui est simplement difficile (mais il est tout à fait possible qu'elle ait réussi). Nous étudierons ce type d'alternance plus en détail dans la section 3.3 de ce chapitre. Quoi qu'il en soit, les deux énoncés ci-dessus sont tout à fait acceptables. Les adverbes ne sont donc pas indispensables à l'acceptabilité des constructions « tough » qui contiennent un adjectif évaluatif.

Le fait que les adjectifs purement descriptifs doivent être modifiés par un adverbe afin de pouvoir être utilisés dans les constructions « tough » explique la différence de comportement des membres de la paire *possible/impossible*. Notre corpus contient trois CT dans lesquelles *possible* est utilisé :

(265) *A world where no question could ever be left open, for it had all the answers, and what lay outside it was not possible to explore.*°

(266) *The matrix had been outlawed as a weapon centuries ago. (...) This one might, or might not, be possible to bring under control.*°

(267) *Decent knitware that washes well... Is this even possible to find?*°

Dans chacun de ces cas, *possible* est modifié par un élément adverbial (négation) associé à un auxiliaire de modalité ou bien utilisé dans une structure interrogative. La suppression de ces segments rend l'énoncé inacceptable :

(268) *#What lay outside [this world] was possible to explore.*

(269) *#This one is possible to bring under control.*

(270) *#Decent knitware is (even) possible to find.*

Dans le cas de *impossible*, la modification adverbiale est introduite par le préfixe privatif *im-*. Selon Akatsuka (1979:3), les énoncés contenant cet adjectif constituent des exagérations et expriment un haut degré d'émotion (« highly emotional »). Elle établit ainsi un parallèle avec les énoncés contenant des groupes nominaux du type *a bitch* :

(271) *That damned magazine of yours is a bitch to find outside London.*

(272) *Tony has been impossible to live with.*

(273) *This steak is impossible to chew unless you have teeth of brass.*⁵¹

Lorsqu'il est utilisé dans les constructions « tough », *impossible* n'impliquerait donc pas l'absence de possibilité mais un très haut degré de difficulté :

(274) *Tony has been extremely difficult/a bitch to live with.*

(275) *This steak is extremely difficult/a bitch to chew unless you have teeth of brass.*

Les énoncés (272) et (273) constitueraient des versions emphatiques de (274) et (275). *Possible*, quant à lui, ne peut pas être utilisé en tant qu'emphase de *easy* ou *extremely easy*. Ainsi, d'après Akatsuka (1979:6), *possible* est exclu des constructions « tough » parce qu'il n'exprime pas une évaluation personnelle du locuteur. Il est totalement dénué de coloration émotionnelle.

L'étude de la modalité fournit une explication qui nous semble plus convaincante. *Possible* oblige à considérer les deux valeurs, *p* et *p'*, c'est-à-dire la validation et la non validation de la relation prédicative. Le choix entre les valeurs n'est pas fait, on se contente d'asserter. *Impossible* en revanche indique que *p'* a été sélectionné. On affirme alors négativement. Or, la notion de choix est capitale dans les constructions « tough », c'est ce qui constitue l'évaluation, le point de vue exprimé par ces structures. Ainsi, seul *impossible*, qui indique justement une prise de position, permet de remplir les conditions posées par les CT en ce qui concerne la présence d'une forme d'évaluation.

Notre corpus contient 4 énoncés contenant un adjectif descriptif ne présentant, à première vue, aucune modification adverbiale. Ces exemples sont répartis entre 2 adjectifs différents. Voici une occurrence de chaque type :

⁵¹ Akatsuka (1979) emprunte cet exemple à Haiman (1976).

(276) *He rapped the bottom of the handle sharply on the anvil to settle the head, and dunked the hammer in the water tank to swell. It'd have to stay there overnight before it was fit to use, so at least he wouldn't have to make any nails that day.*°

(277) *The rain began with gusty showers, pauses and downpours; and then gradually it settled to a single tempo, small drops and a steady beat, rain that was gray to see through, rain that cut midday light to evening.*°

Fit est un terme subjectif et de ce fait soumis à l'appréciation de l'énonciateur. De plus, si on examine les énoncés dans lesquels cet adjectif apparaît, ceux qui ne contiennent pas de modification adverbiale représentent une minorité : seulement 3 exemples sur 9. Nous pensons ainsi que *fit* suffit à lui seul à apporter l'évaluation nécessaire. On peut donc en déduire qu'il n'est pas descriptif mais évaluatif.

Notre corpus ne contient qu'une seule occurrence de l'adjectif *gray* : (277). Il n'y est accompagné d'aucune modification adverbiale. Nous n'avons trouvé aucun autre exemple de construction « tough » contenant cet adjectif ou tout autre adjectif de couleur sans modification adverbiale. Par conséquent, nous pensons qu'il est effectivement descriptif. (277) semble donc contredire notre hypothèse concernant l'obligation pour un adjectif descriptif d'être accompagné d'une forme de modification. Nous pouvons cependant noter que ce qui est gris dans l'exemple (277) n'est pas la pluie elle-même mais la lumière. L'énonciateur évalue l'averse comme un obstacle à la perception visuelle parce qu'elle est très dense. La notion d'évaluation serait donc tout de même présente. D'après nous, c'est l'utilisation d'un adjectif dans une construction « tough » qui le rend évaluatif. Nous pensons qu'il sera toujours possible de retrouver une forme d'évaluation dans un énoncé « tough » même si celui-ci contient un adjectif purement descriptif. L'exemple suivant paraît aller dans ce sens :

(278) *Kral retrieved the glowing stone that had slipped from the og're's fingers on impact. (...) Tol'chuck noted that the stone, which before had stung his og're's eyes to look at directly, now caused no discomfort.*°

Il s'agit ici d'une structure qui, bien que très particulière, nous semble constituer une construction « tough ». Nous pouvons en effet lui appliquer les différents tests utilisés sur les adjectifs :

(279) *The stone had stung his og're's eyes to look at directly.*

(280) *It had stung his og're's eyes to look at the stone directly.*

(281) *To look at the stone directly had stung his og're's eyes.*

(282) *The stone had stung his og're's eyes.*

Aucun adjectif évaluatif n'est ici présent. L'énoncé (282) ne nous semble pas du tout évaluatif. Cependant, il est tout à fait possible d'interpréter le verbe *sting* comme un élément évaluatif dans la construction « tough » (278). Cette propriété rend impossible, ou du moins difficile, la réalisation du procès décrit par le verbe *look at*. De plus, le segment final de l'exemple, à savoir *now caused no discomfort*, montre bien que la propriété exprimée par le groupe verbal *stung his og're's eyes to look at* est interprétée comme quelque chose de gênant.

A partir de ces remarques, nous pouvons conclure que la construction « tough » est une structure « évaluativisante »⁵². L'évaluation peut-être donnée (adjectifs évaluatifs) ou bien construite (adverbes, co-texte ou contexte). C'est le fait même d'utiliser un adjectif, qu'il soit lui-même évaluatif ou pas, dans une structure « tough » qui **rend** l'interprétation de l'énoncé évaluative. Ceci explique d'ailleurs la répartition des adjectifs descriptifs. On ne les trouve que dans les constructions « tough » de type C. Rappelons-nous aussi (section 1.2 page 27) qu'il s'agit des seules constructions qui refusent toutes les modifications syntaxiques proposées. Pour cette raison, nous pensons qu'il s'agit des « véritables » constructions « tough ». On peut donc postuler qu'elles sont les plus à même de rendre évaluatif un adjectif descriptif.

3.2. Les adverbes du corpus

Bien entendu, la présence des adverbes ne se limite pas aux constructions « tough » contenant un adjectif descriptif. Si on examine nos deux corpus, on constate qu'un grand nombre d'exemples contiennent un adjectif ou un adverbe (dans le cas des constructions moyennes) modifié par un élément à valeur adverbiale :

(283) *Their words were too quiet to catch.*°

(284) *Some very good ideas can be quite cheap to produce.*°

⁵² Le lecteur voudra bien excuser cette formulation quelque peu inélégante, par laquelle nous entendons « qui **rend** évaluatif » et non « qui **est** évaluatif ».

- (285) *The snow doesn't pack too well.*°
(286) *That last sentence doesn't read very well to me.*°
(287) *This wall looks as if it would climb too easily.*°
(288) *All the local grains and nuts won't grind fine enough.*°

On trouve également un grand nombre d'exemples dans lesquels un groupe d'éléments (groupe prépositionnel ou proposition entière) fait office de complément circonstanciel :

- (289) *They are cheap to produce in large quantities.*°
(290) *Leather is perhaps most comfortable to hold for any length of time.*°
(291) *It was remarkable how difficult that was to achieve, even in a building as large as Castle Ardais.*°
(292) *The [Petite Star Zia 3 Stroller] (...) stores away neatly in the tiniest space.*°
(293) *I can't seem to find a good 255x60x15 tire that hooks well on the street.*°
(294) *"The IT Crowd" translates easily onto American TV screens.*°
(295) *If your film screens well at one of these festivals, chances are you will be able to sell it for distribution.*°

Une telle modification adverbiale est beaucoup plus fréquente dans les constructions moyennes, d'autant plus que dans de nombreux cas, elle constitue la seule modification⁵³ :

- (296) *Wrist strap detaches to trigger panic alarm.*°
(297) *The MoGo Mouse BT stows away in a PC Card slot.*°
(298) *The book can read cover-to-cover or selectively by topic.*°
(299) *Bracket adjusts 4 to 7 inches.*°
(300) *Keyless alarm activates after last door is closed.*°

Nous nous concentrerons ici sur les adverbes des constructions « tough » puisque c'est leur présence qui permet l'utilisation des adjectifs descriptifs dans de telles structures. La modification des adverbes des constructions moyennes par d'autres adverbes ne semble pas avoir d'influence particulière sur le fonctionnement de l'énoncé.

Le tableau page 72 montre que l'on ne trouve que trois types de modifications adverbiales dans les constructions « tough » contenant un adjectif descriptif : les adverbes *too* et *enough* et la négation. En dehors de la négation, ces éléments expriment un degré

⁵³ Cf. section 2.1 page 55.

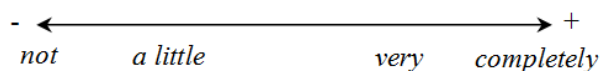
graduée. Moreau (2005:192) explique que l'échelle associée à ce type de modificateurs est imaginaire. Elle cite ainsi Charreyre (1997:53) :

À l'existence de catégories d'adjectifs à gradabilité pré-établie est préférée ici l'approche où cette gradabilité relève d'un construit énonciatif mettant en œuvre le jeu sur le domaine notionnel.

Ainsi, les degrés dont il est question sont subjectifs. Charreyre (1997:54) prend d'ailleurs l'exemple de *very* :

Dire d'une part de gâteau qu'elle est *very small* ne dit pas que quantitativement, elle ne peut pas être plus petite : c'est signifier qu'elle correspond à l'idée que l'énonciateur se fait de la petite taille.

L'emploi d'un adverbe de degré apporte donc une évaluation. C'est bien cela qui permet l'utilisation d'adjectifs purement descriptifs dans les constructions « tough ». L'échelle graduée sur laquelle on peut placer les adverbes tels que *very*, *quite* ou *a little* est du type de celle représentée dans le schéma ci-après :



Too et *enough* ne peuvent pas être représentés de cette manière.

3.3. Enough et too : la suffisance et l'excès

Quirk *et al.* (1985:590) décrivent *enough* et *too* comme des adverbes intensifieurs de type atténuatif et amplificateur respectivement. *Enough* exprime un degré situé en-dessous d'une norme, ce qui, selon nous, n'est exact que dans des énoncés tels que *he's kind enough*. Nous pensons que dans la majorité des cas, cet adverbe exprime en réalité un degré correspondant à une norme. Il traduit de toute manière la suffisance ou l'insuffisance, selon qu'il est ou non associé à une négation. *Too*, pour sa part, exprime un degré situé au-dessus d'une norme et traduit l'excès. Dans son étude sur ce qu'il nomme « attributive-with-infinitive constructions » et qui correspond aux constructions « tough »

du type de *The Long Gallery would be a bugger to carpet*⁵⁴ que nous avons choisi de ne pas traiter ici, Fleisher (2006:3) parle d'ailleurs de « the “inappropriateness” reading associated with [intersective adjectives⁵⁵] ». Dans les constructions « tough », cette norme est indiquée par la proposition infinitive : elle construit une occurrence potentielle de la notion exprimée par le prédicat. Elle fait donc office de repère-comparant⁵⁶ à partir duquel la relation verbale est évaluée par le biais du degré qui lui est associé, qu'il soit adéquat ou non. Fleisher (2006:3) assimile d'ailleurs les exemples contenant des adjectifs purement descriptifs à des structures comparatives :

I suggest that intersective [Attributive-with-Infinitive Constructions] are best understood as comparatives, with the infinitival clause serving as the standard of comparison (i.e., fulfilling the function of the *than*-clause in an ordinary comparative).

Comme l'explique Moreau (2005:197), *enough* représente un degré qui fonctionne comme une frontière entre deux domaines : le domaine à l'intérieur duquel la relation prédicative est valable (I) et celui où elle ne l'est pas (E). Il s'agit d'un degré adéquat. On peut noter que Quirk *et al.* (1983:597) décrivent comme suit la classe des adverbes qu'ils appellent « compromisers »⁵⁷ et à laquelle appartient *enough* :

Compromisers have only a slight lowering effect and tend (...) to call in question the appropriateness of the verb concerned.

L'opportunité en question dans les constructions « tough » est celle du degré exprimé par l'adjectif, et non celle du verbe.

Ainsi, dans l'énoncé ci-après, le référent du sujet possède la propriété exprimée par l'adjectif *cool* à un degré suffisant (symbolisé par le trait vertical en pointillé représentant la frontière entre le domaine du valable et le domaine du non valable) pour permettre la validation de la relation prédicative :

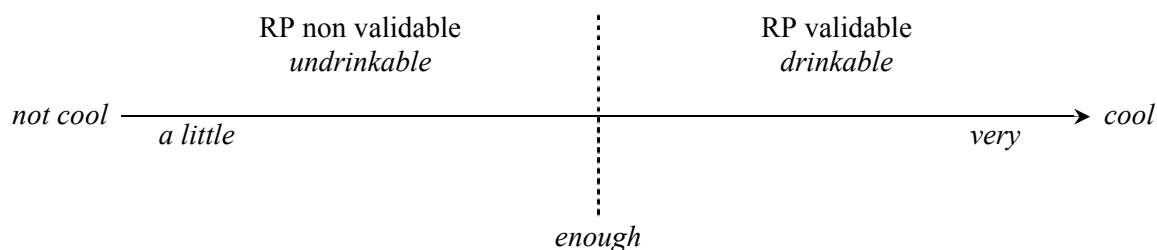
⁵⁴ *She looked at the length of the Long Gallery. The thing about it, the thing that made it so noticeable, the first thing anyone noticed about it, was that it was very long. It shared certain distinctive traits with the Great Hall and the Deep Dungeons. Its name was a perfectly accurate description. And it would be, as Nanny Ogg would say, a bugger to carpet.* Terry Pratchett, *Lords and Ladies*, Corgi, 2001, p. 120

⁵⁵ Les adjectifs qu'il nomme « intersectifs » correspondent à nos adjectifs purement descriptifs.

⁵⁶ Moreau (2005:195).

⁵⁷ Les « compromiseurs » constituent une sous-catégorie des « downtoners », nos adverbes atténuatifs.

(301) *It [the tea] was cool enough to drink.*°



Enough constitue donc un outil d'accès au domaine du valable⁵⁸. Il en va de même dans les énoncés ci-dessous :

(302) *Your mother isn't important enough to say hello to?*°

(303) *We're looking for a thirty to forty year old male veteran driving a car large enough to shoot from but not so large it was noticed.*°

(304) *Fast days and feast days and Prophets' Days and bread days... who cares? A God whose only concern about food now is that it's low enough to reach?*°

Dans ce qui suit en revanche, la frontière, c'est-à-dire le degré suffisant, n'est pas atteint :

(305) *Not that Monach gave a flying fuck about them, but he hunted down Spenco in his lair and asked after the six newly cast tubes.*

(...)

'They won't be cool enough to break out of the moulds until this time tomorrow, and until then there's no way of knowing.'°

C'est ici l'insuffisance qui est exprimée par l'utilisation de la négation conjointement à l'adverbe *enough*. Le degré atteint n'est pas adéquat.

Dans la construction moyenne suivante, on retrouve la même idée de frontière non atteinte :

(306) *All the local grains and nuts won't grind fine enough.*°

La négation portée par l'auxiliaire *will* indique que le degré de la propriété exprimée par l'adjectif *fine*, c'est-à-dire le seuil déclencheur, n'est pas atteint, ce qui empêche la validation de la relation.

⁵⁸ Moreau (2006:14).

On peut noter que dans les constructions « tough » précédentes, les adjectifs modifiés par l'adverbe *enough* sont de type B, comme *pretty* dans (87) *Dwarfs ain't prettier to look at* :

(301) [The tea] *was cool enough to drink.*°

(307) *The tea was cool (enough).*

(302) *Your mother isn't important enough to say hello to?*°

(308) *Your mother isn't important (enough).*

(303) *A car large enough to shoot from.*°

(309) *A large (enough) car.*

(304) ... *whose only concern about food now is that it's low enough to drink.*°

(310) *The food is low (enough).*

Ceci implique que l'adjectif modifie directement le référent du sujet. En revanche, les adjectifs des exemples suivants sont de type A :

(311) *He told Egil to take him to the place where he'd last seen the two men. They were easy enough to track down.*°

(312) *Mr Cut-Me-Own-Throat Dibbler, Purveyor, Merchant Venturer and all-round salesman, had thought long and hard about going into ethnic foodstuff. But it was a natural career progression. The old sausage-in-a-bun trade had been falling off lately, while there were all these trolls and dwarfs around with money in their pockets (...). Dwarfs were easy enough to cater for. Rat-on-a-stick was simple enough, although it meant a general improvement in Dibbler's normal catering standards.*°

(313) *The idea of her father or Jeff getting inside her head in so intimate a manner was difficult enough to contemplate. The idea of Mik being there as well was different.*°

(314) *'I'll eat as fast as I can, Tom, and get back on the board.'*

'Take your time,' Rawlins did not take his eyes off the monitor. 'No sense getting ulcers; you're hard enough to live with, as it is.'°

Dans ces exemples, l'adjectif ne modifie pas le sujet directement. Par conséquent, il est impossible de dire que son référent possède la propriété exprimée par l'adjectif à un degré adéquat permettant la validation de la relation prédicative. Ainsi, *enough* modifie l'ensemble adjectif + proposition infinitive. Cette dernière ne peut donc pas constituer le

repère-comparant⁵⁹ qui reste implicite. Tout se passe comme si on se trouvait en présence d'un adjectif dans son emploi « absolu », dont Rivara (1993:41), cité par Moreau (2006:note 2), donne la définition suivante :

Les emplois dits (syntaxiquement) absolus des adjectifs (grand, mais aussi très grand) sont caractérisés par l'absence de référence à un comparant. Ils semblent véhiculer une information « absolue » (non relative à un repère). (...) Il est d'autre part inhérent au fonctionnement absolu des adjectifs graduables que les normes qu'ils mettent en jeu sont implicites.

Il ajoute :

Or, les jugements renfermant des adjectifs graduables employés absolument sont toujours exposés à la contestation, au sens où le sont, mutatis mutandis, les jugements de valeur, et ils sont, par là, de type évaluatif.

C'est bien ce qu'on observe de (311) à (314) : *easy*, *difficult* et *hard* sont effectivement tous les trois évaluatifs.

On peut ainsi comparer ces exemples à (315) ci-dessous, emprunté à Moreau (2006:7) :

(315) *She seems happy enough.*

Elle propose de gloser cet énoncé par « elle semble heureuse finalement, assez pour dire qu'elle n'est pas malheureuse ». On effectue ici une opération de centrage notionnel : en l'absence de repère-comparant, la comparaison se fait par rapport au centre organisateur, que Culioli (1985:27) définit comme suit :

Cela veut dire que lorsque vous avez des occurrences phénoménales, vous les ramenez à un type qui est le prédicat par excellence qui représente presque l'archétype platonicien. Nous avons tous en nous à un moment donné, comme inhérent à notre activité mentale, ce besoin, cette nécessité de ramener à un centre, à un type.

⁵⁹ Il doit rester extérieur à la modification.

L'utilisation de l'adverbe *enough* a pour effet d'atténuer la propriété exprimée par l'adjectif. De cette manière, on exprime le fait que le nombre de propriétés correspondant à la notion (ici HAPPY) est suffisamment important pour que l'on puisse considérer que l'énoncé exprime une occurrence de cette notion.

C'est également ce qui se passe dans les constructions « tough » de type *easy* (311) à (314) reprises ci-dessous. L'adverbe *enough* exprime le fait que les propriétés dénotées par le groupe adjectif + proposition infinitive ne sont pas suffisamment nombreuses pour que référence soit faite au plus haut degré de la notion correspondante :

(311) *They were easy enough to track down.*°

(312) *Dwarfs were easy enough to cater for.*°

(313) *The idea of her father or Jeff getting inside her head in so intimate a manner was difficult enough to contemplate.*°

(314) *You're hard enough to live with.*°

Ainsi, en (311), les deux hommes en question sont effectivement faciles à pister, mais pas autant qu'ils pourraient l'être. Ce qui est pertinent dans ce type d'exemple n'est pas la validabilité de la relation prédicative mais plutôt la définition de la notion.

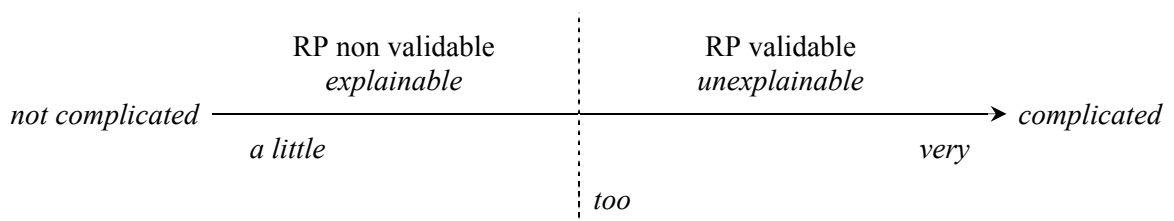
Si *enough* exprime la suffisance, *too*, quant à lui, exprime l'excès par rapport à la norme. En (316) ci-dessous, le personnage Poldarn est atteint d'amnésie. La construction « tough » exprime l'impossibilité d'effectuer l'action *explain* :

(316) *'Would you mind telling me who you are, by the way? I'm sure I should know you, but I've forgotten.'* (...)

'More teasing. If you don't stop, I'm leaving.'

'No really, Poldarn sighed. It's too complicated to explain, but I promise you, I really don't remember.'°

On peut représenter l'échelle de complexité mise en jeu de la manière suivante :



Cette échelle part de « not complicated » et se prolonge jusqu'à « complicated ». Plus on déplace le curseur de complexité vers la frontière, moins la relation prédicative est susceptible d'être validée. Ici, la frontière représentant le degré adéquat est dépassée. *Too* exprime donc le fait que le référent du sujet possède la propriété « complicated » à un degré tel qu'il bloque la validation de la relation verbale. *Too* constitue un outil de blocage⁶⁰ que la négation de cet adverbe lève, permettant ainsi l'accès au validable :

(317) *It is not too complicated to explain.*

(318) *The tea is not too hot to drink.*

Notre corpus contient deux exemples dans lesquels *too* est modifié par une négation :

(319) *'I've been looking for you.'*

'And you found me. You must tell me how you do it. I haven't found anything I've been looking for since I set foot in this bloody town.'

'You weren't too hard to find. (...)'^o

(320) *That said, he could close his eyes and it'd be the same river. That wasn't too hard to arrive at, if he supposed that the Bohec ran into the sea (...).*^o

Il nous semble cependant que *too* n'a pas ici une valeur d'excès et d'outil de blocage mais plutôt celle de l'intensifieur *very*. Ces exemples seraient donc du même type que l'énoncé moyen suivant :



qui peut tout à fait être reformulé comme :

(322) *The snow doesn't pack very well.*

Ainsi, la négation de l'adverbe *too* en fait un adverbe intensifieur.

⁶⁰ Moreau (2006:10).

On retrouve dans l'exemple moyen et la construction « tough » suivants la même idée de centrage notionnel qu'avec certaines constructions « tough » de type *easy* associées à l'adverbe *enough* :

(323) *The conclusions at the end of this report read all too like a collection of bromides.*⁶¹

(324) *I was astounded. I had never heard Rand speak with such harsh sarcasm before, and more than that, if Star was a magician, I could be in serious danger. My mind spun, but it was all too complex for me to contemplate.*^o

Comme nous l'avons vu, dans les énoncés (311) à (314) repris ci-dessous, *enough* exprime le fait que les propriétés attribuées au référent du sujet ne correspondent pas exactement aux propriétés de la notion, mais tout de même suffisamment pour constituer une occurrence de cette notion :

(311) *They were easy enough to track down.*

(312) *Dwarfs were easy enough to cater for.*

(313) *The idea of her father or Jeff getting inside her head in so intimate a manner was difficult enough to contemplate.*

(314) *You're hard enough to live with, as it is.*

(323) et (324) au contraire, expriment une adéquation entre la notion et les propriétés du référent du sujet. On renvoie ici au centre attracteur, au plus haut degré possible. L'effet obtenu est négatif en raison du sémantisme de *too* lié à l'excès.

Les adverbes *almost* et *nearly* (et *near*) semblent, à première vue, se comporter de manière inverse à *too* : la frontière dont le franchissement permettrait la validation de la relation prédicative n'est pas atteinte. L'étude des exemples montre que le fonctionnement de ces deux adverbes n'est pas exactement le même que celui de *too*. Les énoncés tirés de notre corpus et dans lesquels ces adverbes modifient l'adjectif sont du type suivant :

(325) *I discovered this fascinating old manuscript, so faded and worn it was almost impossible to read.*^o

(326) *'With psychotic killers... They're guided by a given delusion.'*

'Ok, so until we understand the nature of the delusion, we can't predict his next move.'

'And that's nearly impossible to do.'^o

⁶¹ Hundt (2007) emprunte à Legenhausen (1998:51) cet exemple tiré du *Guardian*.

(327) *Janco threw one of the reservists into the group of spectators. A wild delight shone on his face as cheers and jeers rose to deafening levels. Ari rubbed his hand over his eyes. His partner would be near impossible to be with after tonight. To keep his gloating to a minimum, Ari hoped someone would give Janco a close match.*°

(328) *As soon as his eyelids closed, he knew he was somewhere else, in a dream; he was sure of that, because he was sitting at a table, in the middle of which stood a wonderfully lifelike ebony statue of a crow with a ring in its beak. It was extraordinarily realistic; in fact, it looked more like a crow than any crow he'd ever seen, especially the live ones. The urge to throw a doughnut at it was almost impossible to resist.*°

(329) *At this time the termites congregate in their eastern galleries. As the sun rises and the day warms up, the outer surface of the hill may become so hot that it is almost painful to touch, but the full strength of the midday sun is minimised since all it strikes directly is the thin top edge of the hill.*°

Dans les exemples (325) à (328), les adverbes *nearly*, *near* et *almost* nous semblent interchangeables :

(330) *It was almost/near/nearly impossible to read.*

(331) *That's nearly/near/almost impossible to do.*

(332) *His partner would be near impossible to be with.*

(333) *The urge to throw a doughnut at it was almost impossible to resist.*

Ces exemples expriment le fait que la frontière n'est pas atteinte, c'est-à-dire que l'on se trouve encore à l'intérieur du domaine du possible. Dans les énoncés (325) à (328), ceux qui contiennent l'adjectif *impossible*, un autre paramètre entre en jeu.

En (316) *It's too complicated to explain but (...) I really don't remember* que nous avons commenté page 84, la validabilité de la relation prédicative est dépendante du degré associé à la propriété dénotée par l'adjectif. Dans les exemples contenant *impossible*, c'est de l'adjectif lui-même que dépend la validabilité de la relation. Il n'est pas question ici d'un gradient de possibilité, il ne s'agit pas de dire si le degré de possibilité adéquat est atteint ou non. La propriété dont dépend la validation potentielle de la relation est exprimée non pas par la construction « tough » mais par le contexte. Dans l'exemple (325), les adjectifs *faded and worn* sont modifiés par l'adverbe *so*. Ce dernier agit de la même manière que *too* : il indique l'excès, le fait que la propriété décrite par l'adjectif a atteint un degré tel qu'elle bloque la validation de la relation prédicative exprimée par la construction « tough » complément de l'adjectif.

Les exemples (326) *That's nearly impossible to do* et (327) *His partner would be near impossible to be with* diffèrent des exemples précédents en ce que la propriété pertinente n'est pas directement exprimée. Il est cependant possible de la déduire du contexte :

(326) *And understanding the nature of the delusion is so difficult that [it]'s nearly impossible to do.*

(327) *His partner would be so smug that he would be near impossible to be with.*

La situation est la même avec *almost* en (328) *The urge to throw a doughnut at it [the statue of a crow] was almost impossible to resist*. Ici, le personnage principal ne supporte pas les corbeaux. La raison pour laquelle le désir en question est presque irréprouvable est liée à une propriété de la statue de l'oiseau : elle est si réaliste qu'elle donne envie au personnage de la chasser, comme il le ferait avec un véritable corbeau. On pourrait donc utiliser la glose suivante :

(334) *The statue was so lifelike that the urge to throw a doughnut at it was almost impossible to resist.*

Les constructions moyennes ci-dessous fonctionnent de façon analogue :

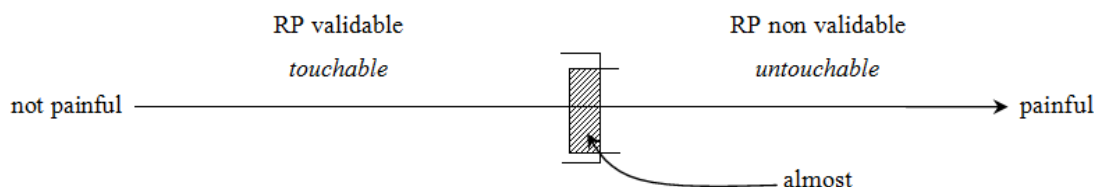
(335) *The book reads almost like a satire of a modern-day anti-drug tract.*^o

(336) *Duplinet MODEL MIL 100C Ethernet Media CONVERTER Duplinet is the fast and easy way to connect different Ethernet medias. To connect the segments all you have to do is attach two different transceivers to the MIL 100C. Duplinet is ideal for converting from thick coax to 10BaseT or thinnet. This small, wall-powered unit installs almost anywhere.*^o

La frontière décrite dans les constructions « tough » précédentes est également apparente en (335) : le livre dont il s'agit présente des propriétés telles qu'on pourrait le comparer à une satire de tract anti-drogue. Les propriétés en question ne sont cependant pas suffisantes pour que c'en soit effectivement une.

Dans l'exemple (336), nous n'avons pas affaire à un gradient de propriétés. *Anywhere* marque le parcours de la classe des situations, ici localisation spatiale, dans lesquelles la relation prédicative peut être validée. *Almost* joue lui aussi un rôle similaire à celui de *too* : il bloque le parcours, non pas en raison d'un excès mais parce qu'il indique qu'il existe une ou plusieurs situations dans lesquelles la relation n'est pas validable.

L'énoncé (329) *The outer surface of the hill may become so hot that it is almost painful to touch* se comporte de façon différente. La frontière exprimée par les adverbes *too* et *enough* est fine. *Almost*, quant à lui, construit une frontière épaisse entre la validation et la non validable de la relation :



On se trouve donc dans une zone de transition qui n'est ni dans le domaine du *painful* ni dans celui du *not painful*.

Ainsi, il est tout à fait possible d'utiliser des adjectifs descriptifs dans les constructions « tough ». Ceux-ci sont cependant toujours accompagnés d'une autre forme d'évaluation, apportée par les adverbes *too* ou *enough*. La propriété exprimée par l'adjectif est alors évaluée par rapport à une norme. Avec *too*, cette propriété est évaluée comme excédant la norme, rendant impossible la validation de la relation verbale. *Enough*, au contraire, indique que le degré souhaité est atteint, ce qui permet la validation.

CONCLUSION

Nous avons consacré cette première partie à l'étude de la modification dans les constructions « tough » et moyennes. Nous avons montré que dans le cas des unes comme des autres, l'expression du point de vue du locuteur est obligatoire.

Dans la majorité des énoncés « tough », cette évaluation est apportée par un adjectif évaluatif, complément de la copule. Lorsque l'adjectif n'est pas évaluatif, il est obligatoirement modifié par un adverbe. Le nombre d'adverbes alors disponibles est très restreint, puisque seuls *too*, *enough* et la négation sont susceptibles d'apporter l'évaluation nécessaire à l'interprétation d'une construction « tough ». Cependant, on trouve quelques énoncés, rares il est vrai, qui ne contiennent aucune évaluation exprimée lexicalement, par le biais d'un adjectif ou d'un adverbe. L'acceptabilité de certains des exemples nous a conduite à formuler l'hypothèse suivante : c'est l'utilisation même d'un adjectif dans une construction « tough » qui rend celui-ci évaluatif. Ainsi, ces constructions sont des structures que nous avons qualifiées d'« évaluativisantes » puisque c'est le fait même de les utiliser qui exprime le point de vue du locuteur.

La contrainte d'évaluation régit également la formation des constructions moyennes. Nous avons ainsi montré qu'elles doivent (presque) obligatoirement contenir un élément (adverbe, groupe prépositionnel à valeur circonstancielle, négation, auxiliaire de modalité ou intonation contrastive) qui traduit le point de vue du locuteur sur la propriété prédiquée du référent du sujet grammatical. On remarque que dans les énoncés dans lesquels aucun élément qui puisse jouer ce rôle n'est présent, c'est le contexte qui permet de retrouver la valeur évaluative. On rencontre alors des situations où un objet est implicitement comparé à d'autres du même type mais qui n'ont pas la même valeur, ou bien on insiste sur une propriété non centrale que l'on met au premier plan. Ainsi, tout comme pour les constructions « tough », les constructions moyennes permettent en elles-mêmes d'exprimer le point de vue du locuteur.

Nous avons également étudié le comportement syntaxique des constructions « tough » vis-à-vis de trois tests : l'utilisation en tant que sujet grammatical d'un pronom explétif (ce qui a pour conséquence de laisser l'argument référentiel dans sa position d'origine, c'est-à-dire la position de complément du verbe infinitif), l'antéposition du prédicat (verbe infinitif + argument) et l'effacement du verbe infinitif. Ceci nous a permis de différencier trois types de CT, que nous avons appelés types A, B et C. Les constructions « tough » de type A acceptent la création d'une variante à pronom explétif et l'antéposition du verbe infinitif mais pas son effacement. Les constructions de type B n'acceptent que la suppression de l'infinitive. Les énoncés de type C, eux, n'acceptent aucune de ces modifications. Ces différences de comportement nous semblent indiquer que l'adjectif n'a pas la même portée dans tous les cas :

<p>Type A</p> <p><i>Dinosaurs were easy to get along with</i></p>	<p>Modification de l'argument à travers le procès</p>
<p>Type B</p> <p><i>Dwarfs ain't any prettier (to look at)</i></p>	<p>Modification de l'argument</p>
<p>Type C</p> <p><i>This beautiful fish was unfit to eat</i></p>	<p>Modification de l'argument à travers le procès</p>

Les adjectifs utilisés dans les constructions « tough » de type A ne modifient pas l'argument sujet directement mais seulement à travers le procès dénoté par le verbe à l'infinitif. Ainsi, *dinosaurs* n'est qualifié d'*easy* qu'à travers son implication dans l'évènement exprimé par le verbe *get along with*. C'est pour cette raison qu'il n'est pas possible de supprimer ce dernier.

Inversement, les adjectifs de type B modifient directement l'argument sujet. La proposition infinitive peut être considérée comme superflue, elle est donc suppressible. Les variantes explétives et les énoncés dans lesquels le prédicat est antéposé ne sont pas disponibles parce que leur formation dépend de l'existence d'une relation étroite entre le verbe et son complément. Ces variantes ne peuvent être formées que lorsque l'adjectif porte sur le prédicat dans son ensemble.

Les adjectifs de type C, quant à eux, refusent toute modification. Leur portée est la même que celle des adjectifs de type A, c'est-à-dire qu'ils modifient le prédicat entier, l'argument dans son implication dans le procès. Nous pensons que les énoncés dans lesquels ils sont utilisés constituent les « véritables » constructions « tough », qui ne permettent que l'évaluation de la relation qui existe entre r et b. Selon nous, les constructions de types A et B sont des variantes de cette structure.

DEUXIEME PARTIE

Les propriétés thématiques des verbes des constructions « tough » et moyennes

Introduction.....	94
1. Les rôles thématiques : présentation.....	96
1.1. Blake (1930) : 112 rôles pour décrire les relations sémantiques.....	99
1.2. Dowty (1991) et les Proto-Rôles.....	108
2. Des rôles thématiques pour l'étude des constructions « tough » et moyennes.....	111
2.1. Une liste inspirée des travaux précédents	112
2.2. Les hiérarchies thématiques	118
2.3. Application aux corpus	136
Conclusion	147

INTRODUCTION

Les constructions « tough » comme les constructions moyennes ne contiennent généralement qu'un argument apparent : le sujet syntaxique. Dans la plupart des travaux, il est interprété comme l'argument interne du verbe infinitif, c'est-à-dire comme son complément en structure profonde. On remarque cependant que tous les verbes ne permettent pas de produire des CM (les CT étant soumises à beaucoup moins de restrictions). Les propriétés thématiques des arguments constituent peut-être une des causes de l'inacceptabilité de certains exemples. Il se peut en effet que certains verbes ne puissent pas être utilisés parce qu'ils sélectionnent tel ou tel rôle incompatible avec le sémantisme des deux structures. Les propriétés thématiques des verbes expliquent peut-être le contraste suivant :

(337) *This book sells well.*

(338) [#]*This book buys well.*

Dans cette partie, nous tenterons de déterminer quels rôles sémantiques sont sélectionnés par les verbes utilisés dans les constructions « tough » et moyennes. Nous tenons à préciser que nous travaillerons non pas sur les verbes à l'intérieur des CT et des CM, mais sur les verbes dans leur emploi transitif, c'est-à-dire hors énoncés « tough » ou moyens. Nous ne nous prononcerons pas pour le moment sur les rôles des arguments à l'intérieur de ces structures et réserverons cette étude à la troisième partie de ce travail.

Premièrement, nous présenterons les rôles thématiques en général. Que sont-ils ? À quoi servent-ils ? Quels sont-ils ? Nous exposerons pour cela deux analyses, celle de Blake (1930) et celle de Dowty (1991), et montrerons que les listes de rôles sémantiques qu'ils proposent ne sont pas utilisables dans notre étude, la première parce qu'elle est trop étendue, la seconde parce qu'elle ne l'est pas assez.

Ensuite, nous tenterons d'élaborer une liste de taille raisonnable à partir de laquelle il nous sera possible de tirer des conclusions sur le comportement de nos structures. La liste que nous utiliserons ne sera pas fondée sur l'analyse de données, cette étude dépassant largement le cadre de notre travail. Nous partirons donc de relevés pré-établis à partir

desquels nous déterminerons une hiérarchie thématique. Nous montrerons ainsi que les verbes qui peuvent être utilisés dans les constructions « tough » et moyennes sélectionnent des argument internes (puisque ce sont eux qui nous intéressent plus particulièrement, notre postulat de départ étant que le sujet de nos constructions est argument interne en structure profonde) dont le rôle est situé au centre de la hiérarchie. Nous pourrions également remarquer que les rôles que sélectionnent les verbes des CT s'étirent vers l'extrémité droite de la hiérarchie, c'est-à-dire vers les rôles habituellement réservés aux objets. Les arguments des verbes utilisés dans les CM, quant à eux, sont marqués par des rôles situés vers l'extrémité gauche de la hiérarchie, l'extrémité du sujet. En parallèle, cette étude nous permettra de soulever certains points intéressants concernant le statut de l'instrument. Nous montrerons que ce dernier est, dans bien des cas, très proche de l'agent.

1. LES ROLES THEMATIQUES : PRESENTATION

Si la notion de rôle thématique apparaît tout d'abord chez Blake (1930), le terme « relation thématique » a été introduit par Gruber (1965) puis Jackendoff (1972). Ainsi, Gruber (1965:7) explique que dans l'exemple (339) ci-dessous, la relation entre *John* et le pronom de première personne *me* est la même que celle que *John* entretient avec le pronom *I* en (340), et ce, en dépit de l'inversion des fonctions syntaxiques :

(339) *John strikes me as pompous.*

(340) *I regard John as pompous.*

De cette façon, il montre que ce qu'il appelle « contextual features » (c'est-à-dire les rôles syntaxiques) et les propriétés sémantiques sont (dans une certaine mesure) indépendants.

Les similitudes sémantiques que Gruber observe entre les arguments des énoncés (339) et (340) sont, selon, lui dues à des traits sémantiques communs :

We propose, however, that the interpretation of semantic similarity between these pairs is due to the recognition of certain identical features in their prelexical structures by the semantic component.

Gruber (1965:7)

Il fait ainsi référence à des notions telles que celles de thème ou d'agent.

Payne (1997:47) définit les rôles sémantiques comme suit :

Semantic roles are conceptual relationships in the “message world”. Though they influence the morphosyntax profoundly, they are not primarily morphosyntactic categories. They are part of the “content” of linguistic messages rather than categories of linguistic form. Ideally, semantic roles are the roles that participants play in message world situation, quite apart from the linguistic encoding of those situations.

Pour Carlson (1998:2), les théta rôles marquent de quelle façon chaque argument du verbe participe à un évènement :

The basic idea [is] that there is a smallish, finite number of distinct roles with names like “Agent”, “Instrument”, “Goal”, “Patient”, “Location”, and so forth that have direct semantic import, which are “assigned” to the arguments of verbs in the lexicon. Each describes the “mode of participation” in an event for each argument of a verb or predicate.

On trouve dans la littérature de très nombreuses listes de rôles sémantiques établies par des auteurs tels que Ackerman et Moore (2001), Baker (1996a/b), (1997), (2001), Blake (1930), Croft (1991), (1998), Davis (2001), Davis et Koenig (2000), Dowty (1991), Fillmore (1968), Hale et Keyser (1992), (1993), (1994), (1997a) (1997b), (1998), (1999), (2002), Jackendoff (1987), (1990), Joppen et Wunderlich (1995), Schlesinger (1995), Van Valin (1993), Van Valin et LaPolla (1997), Wechsler (1995), Wunderlich, (1997), (2000), parmi bien d'autres. Cette liste (très incomplète) d'auteurs témoigne du peu de consensus concernant les rôles sémantiques. Comme le dit Dowty (1991) :

There is perhaps no concept in modern syntactic and semantic theory which is so often involved in so wide a range of contexts, but on which there is so little agreement as to its nature and definition as thematic role (or thematic relation) and its derivative, theta-role in Government-Binding (GB) theory.

Dowty (1991:1)

En effet, la taille de la liste diffère grandement selon les auteurs, et la définition même de ce qu'est un rôle thématique ne fait pas l'unanimité :

Yet apart from some syntactic correlates of thematic roles, there is in fact a notable absence of consensus about what thematic roles are. At best, they are obviously creatures of the syntax-semantics interface, and thus require a sound semantic theoretical basis as well as a syntactic one (...) in order to be considered respectable parts of a linguistic theory. But at worst, appeal to them can be a confusion of notions from the syntactic, semantic and pragmatic domains, or a 'thinly disguised wild card to meet the exigencies of syntax' (Jackendoff 1987:371).

Dowty (1991:1-2)

Fillmore (1968:24) propose un relevé préliminaire⁶² de ce qu'il appelle « cas » :

- **agentive** the case of the typically animate perceived instigator of the action identified by the verb
- **instrumental** the case of the inanimate force or object causally involved in the action or state identified by the verb
- **dative** the case of the animate being affected by the state or action identified by the verb
- **factitive** the case of the object or being resulting from the action or state identified by the verb, or understood as a part of the meaning of the verb
- **locative** the case which identifies the location or spatial orientation of the state or action identified by the verb
- **objective** the semantically most neutral case, the case of anything representable by a noun whose role in the action or state identified by the verb is identified by the semantic interpretation of the verb itself (...)

Fillmore (1971:379⁶³) en revanche, donne la liste suivante :

- **agent** the instigator of the event
- **counter-agent** the force or resistance against which the action is carried out
- **object** the entity that moves or changes or whose position or existence is in consideration
- **result** the entity that comes into existence as a result of the action
- **instrument** the stimulus or immediate physical cause of an event
- **source** the place from which something moves
- **goal** the place to which something moves
- **experiencer** the entity which receives or accepts or experiences or undergoes the effect of an action

Nous ne présenterons volontairement pas toutes les propositions d'analyse. Nous avons choisi de ne parler que de celle de Blake (1930) et des « proto-rôles » de Dowty (1991) parce que leurs listes nous paraissent être aux antipodes l'une de l'autre en ce qui concerne la taille.

⁶² L'auteur modifie cette liste au cours de son article.

⁶³ Cité par Levin et Rappaport Hovav (2005).

1.1. Blake (1930) : 112 rôles pour décrire les relations sémantiques

Selon Dowty (1991), la liste de rôles sémantiques que Blake (1930) établit est la plus complète à ce jour :

The most comprehensive list that I have seen is also the earliest: Blake (1930).

Dowty (1991, note 3).

En effet, Blake distingue 112 rôles sémantiques, ou « cases », différents, dont 71 rôles dits « temporal » et « locative », ainsi que 41 autres rôles.

Il explique que les langues ont deux stratégies à leur disposition pour exprimer les relations entre les noms (et les pronoms) et les autres mots. La première est d'utiliser une flexion particulière qui modifie la morphologie des mots :

It may be denoted by what is called inflection, that is a change in the form of the noun or pronoun, which change may consist of modification at the end of the word, e.g. Latin *mensa, mensae, mensam*; of modification at the beginning, as in Talalog *ito, nito, ditto* 'this'; or of complete change of stem, as in English *I, me*. (...)

This term [case] as regularly used refers primarily to form, and has to do with meaning only in so far as that is denoted by the form; it is ordinarily not employed to denote the relationship itself.

Blake (1930:1)

Blake utilise le terme « case form »⁶⁴ pour faire référence à ce qui semble être le marquage casuel. Le terme « case »⁶⁴ est réservé aux rôles sémantiques qui constituent pour lui la seconde stratégie à la disposition des langues :

It may be denoted by preceding or following words or relationship, prepositions or postpositions, e.g., English *of the King, to the King*; German *des schlechten Wetter wegen*, Hungarian *szék alatt* 'under the chair'.

Blake (1930:1)

⁶⁴ Blake (1930:2).

Dans son article, Blake tente de répertorier toutes les relations sémantiques qui peuvent exister entre les mots dans une langue donnée. D'après lui, les rôles peuvent être différenciés en fonction de ce qu'ils marquent. Ils peuvent ainsi être :

- *independent* : ils expriment le rôle de toute la phrase et non d'un mot en particulier.
- *adnominal* : on en distingue deux types : les immatériels, qui sont des relations que Blake appelle uniques, et les matériels, qui expriment les relations spatiales et temporelles.
- *adpronominal* : ils varient selon le pronom qui les porte.
- *adadjectival* : ils portent sur un adjectif.
- *adverbal* : comme les rôles adnominaux, on distingue les adverbaux immatériels des adverbaux matériels.
- *adadverbal* : ils peuvent être portés par trois classes d'adverbes : temps, lieu, manière.
- *appositive* et *predicative* : ils sont, d'une certaine manière, similaires aux rôles adnominaux et adpronominaux mais ne sont pas dépendants du nom qui les porte. Ils expriment des commentaires au sujet de ces noms.

♦ Les rôles indépendants

Selon Blake, il existe deux rôles indépendants :

- le rôle « **introducive** »⁶⁵ : *this man*, nothing can be done for him⁶⁶
- le rôle « **vocative** » : *John*, close the door

♦ Les rôles adnominaux

Comme nous l'avons dit, les rôles adnominaux sont répartis en deux groupes : les adnominaux immatériels et les adnominaux matériels.

⁶⁵ Blake précise que ce rôle est généralement appelé « nominative absolute ».

⁶⁶ Dans les exemples, l'élément qui porte le rôle sémantique dont il est question est mis en italique.

Les rôles adnominaux immatériels sont les suivants :

- **descriptive** : a man *of the sea* ; an adverb *of time*
- **relational** : a man *in stature*
- **possessive** : *the king's* daughter ; the daughter *of the king*
- **substantial** : a rod *of iron*
- **contentive** : a cup *of water*
- **mensural** : a period *of two weeks* ; a stretch *of several miles*
- **qualitative** : a man *of handsome mien*
- **agential** : a portrait *by Raphael*
- **dative** : a gift *for your mother*
- **comitative** : a man *with a dog*
- **abessive** : coffee *without sugar*
- **additional** : four boys *besides the man*
- **exceptive** : every man *except the king himself*
- **substitutive** : a dog *instead of a lion*
- **oppositional** : twenty men *against an army*
- **similative** : an animal *like a pig*
- **correspondive** : a result *in accordance with your wish*
- **objective** : love *of (towards) a father*
- **causal** : weakness *from hard labor*
- **resultant** : poison *producing death* ; water *of death* ; tree *of life*
- **purposive** : the struggle *for the citadel*
- **concessive** : success *in spite of all difficulties*
- **conditional** : poison *in case of failure*

Les relations temporelles et locatives, c'est-à-dire celles exprimées par les rôles adnominaux matériels, ont trois « aspects » : un aspect statif (qui exprime l'existence ou le non déroulement sur une coordonnée temporelle et une coordonnée spatiale), un aspect ablatif (indiquant la continuation ou le mouvement à partir d'un point dans le temps ou dans l'espace), et un aspect terminal (qui marque la continuation ou le mouvement vers un point dans le temps ou dans l'espace). On trouve, dans certains cas, un quatrième aspect que Blake nomme « durational or spatial » et qui fait référence à un intervalle de temps ou à une étendue.

Les différents rôles matériels (temporels et locatifs) sont répertoriés dans les tableaux ci-dessous. Les termes désignant chaque rôle sont donnés dans la première

colonne. Ils renvoient aux prépositions qui indiquent généralement les rôles correspondants.

► rôles matériels temporels

	statif	ablatif	terminal	duratif, spatial
<i>simple</i>	breakfast <i>in the morning</i>	a voice <i>from the past</i>	postponement <i>until tomorrow</i>	a session <i>during the morning</i>
<i>before</i>	breakfast <i>before dawn</i>	a watch <i>from before sunrise</i>		
<i>after</i>	breakfast <i>after sunrise</i>		a delay <i>until after tomorrow</i>	
<i>near</i>	a meeting <i>about noon</i>	a wait <i>from about noon</i>	a visit <i>until near tea-time</i>	
<i>distant</i>	long <i>before/after</i>			
<i>between</i>	an attack <i>between sunrise and sunset</i>			

► rôles matériels locatifs

<i>simple</i>	the house <i>at the cross roads</i>	wine <i>from France</i>	the road <i>to Mandalay</i>	the road <i>along the canal</i>
				the path <i>across the field</i>
				the bird's flight <i>thru the air</i>
<i>directional</i>		a rush <i>away from the window</i>	a movement <i>towards the entrance</i>	
<i>in</i>	the tree <i>in the garden</i>	fruit <i>out of our garden</i>	the entrance <i>into the house</i>	
<i>outside</i>	the inn <i>outside the city</i>	a cold blast <i>from outside the house</i>	expulsion <i>outside the charmed circle</i>	
<i>beside</i>	the house <i>at the side of the road</i>	an attack <i>from the side of the road. etc...</i>	a rush <i>to the side of the road. etc...</i>	
<i>this side</i>	<i>on this side of</i>			
<i>that side</i>	<i>on that side of</i>			
<i>right</i>	the man <i>on the right of the judge</i>			
<i>left</i>	<i>on the left of</i>			
<i>on</i>	the book <i>on the table</i>	crumbs <i>from the table</i>	walking <i>on the grass</i>	
<i>suspentional</i>	the clothes <i>on the hook</i>		?	
<i>above</i>	the chandelier <i>above the table</i>	? ⁶⁷	?	the road <i>over the mountain</i>
<i>under</i>	the cat <i>under the table</i>	?	?	the tunnel <i>under the mountain</i>
<i>before</i>	the tree <i>in front of the house</i>	?	?	

⁶⁷ Les cases contenant un point d'interrogation indiquent que le rôle correspondant est possible en théorie mais peu fréquent.

<i>behind</i>	the shed <i>behind the house</i>	?	?	
<i>around</i>	the meadows <i>around the village</i>	?	?	the path <i>around the house</i>
<i>opposite</i>	the house <i>opposite the library</i>	?	?	
<i>near</i>	the house <i>near the library</i>	?	?	
<i>far</i>	a retreat <i>far from the noise of the city</i>	?	?	
<i>between</i>	a position <i>between two hills</i>	?	?	the road <i>between the two hills</i>
<i>among</i>	life <i>among the nomads</i>	?	?	the road <i>among the foothills</i>
<i>cardinal point</i>	a village <i>to the north of Baltimore</i>	?	?	

Pour Blake, les rôles locatifs sont bien plus nombreux que les rôles temporels parce l'espace a trois dimensions alors que le temps n'en a qu'une.

♦ Les rôles adpronominaux

Les rôles adpronominaux diffèrent selon le pronom auquel ils sont associés. Ainsi :

Type de pronom	Rôles possibles	Exemples
cardinaux et indéfinis dénotant un individu, un nombre ou une quantité	la majorité des rôles adnominaux : descriptive, possessive, substantial, contentive, mensural, qualitative, agential, dative, comitative, abessive, additional, exceptive, oppositional, similitive, correspondive, tous les cas temporels et locatifs, les rôles statives et ablatives des noms.	some <i>of gold</i> and many <i>of silver</i> ; one <i>for you</i> and the other <i>for me</i>
interrogatifs, cardinaux, ordinaux, beaucoup d'indéfinis	partitif	which <i>of the men</i> , two <i>of these boxes</i> ; the third <i>of these rules</i> ; some <i>of them</i>
personnels	descriptive	he <i>of England</i>
démonstratifs	descriptive, possessive, et les rôles temporels et locatifs dans leurs aspects statifs et ablatifs.	animals <i>of the sea</i> and those <i>of the land</i>
cardinaux au dessus de « one » et les indéfinis dénotant un nombre ou une quantité	pleonastic relational	twenty <i>in number</i> ; much <i>in quantity</i>

♦ Les rôles adadjectivaux

Les rôles adadjectivaux sont les suivants :

- **relational** : rich *in this world's goods* ; full *of water*
- **inclinational** : suitable *for travel* ; kind *to the poor*

- **mensural** : *two years old ; three feet long*
- **possessive** : *impolite in him ; unkind of you*
- **correspondive** : *according to you this is impossible*
- **similative** : *red as blood ; soft like a pillow*
- **comparative** : *redder than blood*
- **partitive** : *the best of all the students*
- **causal** : *wet with sweat ; weak from exertion*
- **resultant** : *conducive of sleep*
- **purposive** : *ready for anything ; good for nothing*
- **concessive** : *good in spite of everything*
- **conditional** : *handy in case of fire*

♦ Les rôles adverbaux

Comme les rôles adnominaux, les rôles adverbaux peuvent être répartis en deux groupes : immatériels et matériels.

Les rôles adverbaux immatériels sont les suivants :

- **subjective attached to verbal predicate** :
 - independent
 - subordinate
- **subjective attached to non-verbal predicate** :
 - independent
 - subordinate
- **agential** : *he was executed by the hangman*
- **instrumental** : *he cut down the tree with an axe*
- **accusative** :
 - direct affective : *he cut his hand*
 - direct positional : *he put the book on the table*
 - indirect affective : *he saw the parade*
 - cognate or intensive : *he struck him a heavy blow*
- **relational** : *he talked to me about your prospects*
- **substantial** : *their knives are made of stone*
- **mensural** : *he walked a mile ; this costs a dollar*
- **comitative** : *he came with his father*
- **abessive** : *he went without his hat*
- **additional** : *he gave him a large sum of money beside the cattle*
- **exceptive** : *no man ever enters the convent except the bishop*

- **substitutive** : he gave me promises *instead of money*
- **oppositional** : the army advanced *against the enemy*
- **similative** : he barked *like a dog*
- **correspondive** : *according to his orders* he arrived punctually
- **manneral** : he acted *in a haughty manner*
- **causal** : he fell down *from fatigue*
- **resultant** : he makes *excellent furniture*
- **purposive** : he came to Germany *for the music*
- **concessive** : she loved him *in spite of all his crimes*
- **conditional** : he told me to use this *in case of capture*

Tout comme pour les rôles adnominaux matériels, on distingue quatre aspects : statif, ablatif, terminal et duratif/spatial. Dans l'ensemble, on retrouve les mêmes rôles mais les terminaux et duratifs/spatiaux sont plus nombreux.

➤ rôles matériels temporels

	statif	ablatif	terminal	duratif, spatial
<i>simple</i>	he came <i>in the morning</i>	I have lived here <i>since the war</i>	I will remain <i>until Monday</i>	he watched <i>during the whole night</i>
<i>before</i>	he came <i>before dawn</i>	I have lived here <i>since before Christmas</i>		
<i>after</i>	he came <i>after dinner</i>		I will remain <i>until after the holidays</i>	
<i>near</i>	he came <i>about 5 o'clock</i>	I will be there <i>from about 5 o'clock on</i>	I will stay <i>until about 5 o'clock</i>	
<i>distant</i>	he came <i>long before morning</i>	I have lived there <i>since long before the war</i>	he lived there <i>until long after the war</i>	
<i>between</i>	he came <i>between one and 2 o'clock</i>			

➤ rôles matériels locatifs

	statif	ablatif	terminal	duratif, spatial
<i>simple</i>	he lives <i>at the cross roads</i>	he came <i>from France</i>	he went <i>to the circus</i>	they journeyed <i>along the road</i>
				he cut <i>across the fields</i>
				he pushed <i>thru the crowd</i>
<i>directional</i>		the army attacked <i>from the south</i>	he went <i>towards the town</i>	

in	flowers grow <i>in the garden</i>	he took the coat <i>out of the cupboard</i>	he went <i>into the house</i>	
outside	he lives <i>outside the city</i>	he comes daily <i>from outside the city</i>	he dragged it <i>outside the garden</i>	
side	<i>at the side of the road</i>	he rushed <i>from the side of the road</i>	they retreated <i>to the side of the road</i>	
this side	<i>on this side</i>	<i>from this side</i>	<i>to this side</i>	
that side	<i>on that side</i>	<i>from that side</i>	<i>to that side</i>	
right	he sat <i>at the right of the judge</i>	<i>from the right</i>	<i>to the right</i>	
left	<i>at the left of</i>	<i>from the left</i>	<i>to the left</i>	
on	the book lies <i>on the table</i>	he took it <i>from the table</i>	he put the book <i>on the table</i>	
suspensional	his coat hung <i>on the hook</i>	he took it <i>from the hook</i>	he hung his coat <i>on the hook</i>	
above	the hawk hovered <i>above his prey</i>	the sound came <i>from above his head</i>	he hawk darted <i>above the pigeon</i>	the pass led <i>over the mountain</i>
under	he hid <i>under the table</i>	he came out <i>from under the table</i>	he dived <i>under the table</i>	the tunnel runs <i>under the river</i>
before	he stood <i>in front of the house</i>	he came <i>from in front of the house</i>	he hastened <i>to the front of the house</i>	
behind	<i>behind the house</i>	<i>from behind the house</i>	<i>behind the house</i>	
around	the villagers live <i>around the castle</i>	they collected <i>from all sides of the castle</i>	they collected <i>on all sides of the castle</i>	he drove three times <i>around the city</i>
opposite	he lives <i>opposite the church</i>	?	?	
near	<i>near the church</i>	?	he came <i>near the table</i>	
far	<i>far from the church</i>	?	he travelled <i>far from home</i>	
between	the army encamped <i>between the two hills</i>	they charged <i>from between the two hills</i>	they came <i>between the two hills</i>	the army retreated <i>between the two hills</i>
among	they lived <i>among the foot hills</i>	the ten men came out <i>from among the crowd</i>	he scattered coins <i>among the bystanders</i>	the road wound <i>among the foothills</i>
cardinal point	he lived <i>north of the city</i>	he came <i>from north of the city</i>	this course brought him <i>to the north of the city</i>	

♦ Les rôles adadverbaux

Trois classes d'adverbes peuvent correspondre à des rôles : les adverbes de temps, de lieu et de manière. Chacune de ces classes accepte un certain nombre de rôles :

Classe d'adverbe	Rôles possibles	Exemples
temps	les rôles temporels statifs et duratifs, le rôle « mensural » des noms exprimant le temps	<i>formerly in the days of Washington ; yesterday after dinner ; for a little while afterward ; some weeks ago</i>
lieux	un grand nombre de cas temporels statifs, au moins deux rôles locatifs spatiaux et le rôle « mensural » des noms exprimant le lieux et l'étendue.	<i>here in this place ; underneath between the two supports ; upwards for three miles ; for miles around ; three feet behind</i>
manière	certaines des rôles adjectivaux : relational, similitive, comparative, partitive	<i>he advanced boldly with respect to his outward appearance ; as sweetly as a bird ; more sweetly than a squirrel</i>

♦ Les rôles appositifs

Ces rôles expriment des assertions qui sont secondaires à la prédication principale. Les principaux rôles appositifs sont les suivants :

- **descriptive** : il s'agit de ce qui est habituellement appelé « appositif », c'est-à-dire un élément ou groupe d'éléments mis en apposition.

John, the carpenter ; we, the people of the United States

- **circumstantial** : principalement des adjectifs ou des participes.

He acted as king ; he arrived safe ; he, relying upon his strength, rushed forward ; we saw him weeping

- **resultant** : Blake explique qu'il s'agit souvent d'un adjectif, mais comme le montrent les exemples ci-dessous, il peut également s'agir d'un nom à fonction d'attribut de l'objet :

the father named his son John ; they elected him consul ; she made him jealous

♦ Les rôles attributs

Les rôles attributs sont très variés.

Le rôle attribut simple peut être exprimé par n'importe quel nom ou pronom placé en position d'attribut (*his father is a carpenter ; it is he ; it is mine ; my advice is this*).

On trouve des rôles correspondant à une partie des rôles adnominaux et adpronominaux immatériels : descriptive, possessive, substantial, partitive, qualitative, relational, dative, comitative, abessive, additional, oppositional, substitutive, simulative, correspondive, causal, purposive, concessive, conditional (this palace is the *king's* ; this ring is *of iron* ; they are *of the party* ; the main struggle was *for the citadel* ; this is *in case of failure*, etc.) Tous les rôles des temporels et locatifs statifs peuvent être utilisés comme rôles attributs (the best time is *after nightfall* ; the master is *in the garden*).

Blake propose ainsi une analyse extrêmement détaillée des différentes relations sémantiques qui peuvent exister. Le problème, selon nous, est qu'avec une liste de 112 rôles sémantiques, il est difficile de dégager une tendance nette : il est peu probable qu'à l'étude de nos corpus nous obtenions une liste de taille raisonnable de rôles sémantiques qui puissent être portés par les arguments des verbes des constructions « tough » et moyennes. Ainsi, il peut s'avérer plus profitable de travailler à partir d'une liste plus restreinte, même si celle-ci ne permet pas d'effectuer des analyses thématiques très fines.

1.2. Dowty (1991) et les Proto-Rôles

Dowty définit les rôles sémantiques comme suit :

From the semantic point of view, the most general notion of thematic role (type) is a set of entailments of a group of predicates with respect to one of the arguments of each. (Thus a thematic role type is a kind of second-order property, a property of multiplace predicates indexed by their argument positions.)

Dowty (1991:6)

Ainsi, il explique par exemple que les arguments externes des verbes *murder*, *nominate* et *interrogate* ont en commun le fait d'effectuer une action obligatoirement délibérée, contrairement à l'argument externe d'un verbe comme *kill*. Ce que Dowty appelle « entailments » (les implications) et dont il donne la définition courante (à savoir : *one formula entails another if in every possible situation (...) in which the first is true, the*

second is true also. Dowty (1991:6) nous semble être un ensemble de propriétés sémantiques permettant de caractériser chaque rôle. Les rôles thématiques sont ainsi décrits comme des faisceaux de propriétés :

(...) Role types are simply not discrete categories at all, but rather are clusters of concepts.

Dowty (1991:25)

D'après Dowty, seuls deux rôles sont nécessaires pour décrire les arguments : le rôle Proto-Agent et le rôle Proto-Patient, dont il propose les propriétés suivantes :

• **Proto-rôle Agent**

- a. volitional involvement in the event or state
- b. sentience (and/or perception)
- c. causing an event or change of state in another participant
- d. movement (relative to the position of another participant)
- (e. exists independently of the event named by the verb) ⁶⁸

• **Proto-rôle Patient**

- a. undergoes change of state
- b. incremental theme ⁶⁹
- c. causally affected by another participant
- d. stationary relative to movement of another participant
- (e. does not exist independently of the event, or not at all)

Un argument peut avoir un nombre plus ou moins grand de propriétés correspondant à un rôle donné et donc appartenir « plus ou moins » à une catégorie. Ainsi, l'argument externe du verbe *build* possède toutes les propriétés du rôle Proto-Agent et son argument interne a toutes les propriétés du rôle Proto-Patient. L'argument externe d'un verbe tel que *know* en revanche, n'a que la propriété Proto-Agent b. SENTIENCE/PERCEPTION (*John knows the answer*), et l'argument interne du verbe *erase* ne

⁶⁸ Dowty met les propriétés (e) entre parenthèses parce qu'il n'est pas certain qu'elles ne relèvent pas du discours plutôt que des rôles sémantiques.

⁶⁹ Nous définirons le thème incrémental dans la section 1.1.1 de la troisième partie, page 155.

possède que la propriété Proto-Patient a. CHANGE OF STATE (*John erased the error*), qui se manifeste ici par un passage de l'existence à la non existence.

Cette approche des rôles sémantiques rappelle le centre attracteur de la Théorie des Opérations Énonciatives :

The term attractor should (...) be interpreted (...) as the representation of the imaginary absolute value of the property (the predicate) which organizes an aggregate of occurrences into a structured notional domain.

Culioli (1990:200)

Les Proto-rôles de Dowty peuvent être décrits de manière similaire. Dans le schéma suivant, les extrêmes bleu et rouge représentent respectivement les plus hauts degrés des propriétés Proto-Agent et Proto-Patient :

+ agent

+ patient



Un argument placé à l'extrême gauche (dans la partie bleue) de ce gradient aurait toutes les propriétés Proto-Agent citées par Dowty et n'aurait aucune propriété Proto-Patient. Ce serait le cas de l'argument externe du verbe *build*. À l'inverse, un argument qui se situerait à l'extrême droite n'aurait que des propriétés Proto-Patient, et les aurait toutes, comme l'argument interne du verbe *build*.

Par ailleurs, Dowty (1991:28) insiste sur le fait qu'il évite délibérément d'employer le terme « feature » (trait) parce qu'il pense que les propriétés qu'il liste ne sont pas clairement différenciées et que la frontière entre elles n'est pas toujours nette. Il prend pour exemple la propriété SENTIENCE/PERCEPTION, dont on peut se demander si elle permet de décrire les ordinateurs ou certains animaux doués d'intelligence qui effectuent des actions en principe réservées aux animés humains :

(341) *My computer thinks my ipod touch is a camera.*⁷⁰

(342) *My cat thinks he owns the bathroom.*⁷¹

De plus, Dowty n'exclut pas la possibilité de donner davantage de poids à une propriété particulière, ce qui n'est pas souhaité dans les analyses incluant des systèmes de traits, comme chez Rozwadowska (1988) par exemple. Les systèmes de traits seraient utilisables dans les domaines de la morphologie, de la phonologie et de la syntaxe parce qu'il s'agit de systèmes d'encodage des langues. Ce ne serait pas le cas de la sémantique.

L'inconvénient de l'analyse en Proto-rôles est que, à l'inverse de l'analyse de Blake qui est trop détaillée pour nos besoins, les catégories qu'elle propose ne sont pas suffisamment fines pour notre usage. Tous les arguments de nos constructions « tough » et moyennes rempliraient les critères leur permettant d'être classifiés comme proto-patients. Nous ne pourrions cependant pas justifier l'inacceptabilité d'exemples tels que (338) [#]*This book buys well* puisque *book* a, dans cet énoncé comme en (337) *This book sells well*, les propriétés d'un proto-patient. Ainsi, il nous semble indispensable d'établir une liste de rôles de taille raisonnable qui nous permette de rendre compte de manière satisfaisante des propriétés thématiques des constructions « tough » et moyennes.

2. DES ROLES THEMATIQUES POUR L'ETUDE DES CONSTRUCTIONS

« TOUGH » ET MOYENNES

Dans ce deuxième chapitre, nous tenterons d'établir une liste de rôles exploitable pour l'analyse thématique des arguments des constructions « tough » et moyennes. L'étude complète des relations entre éléments qui serait évidemment requise pour la confection d'une liste entièrement personnelle dépasse largement le cadre de la présente étude. Nous sommes donc obligée de nous inspirer de relevés déjà existants et de les adapter à nos fins. Nous sommes consciente que la liste que nous établissons ne permet pas de rendre compte de tous les faits de langue. De même, nous restons persuadée que des données fondées sur

⁷⁰ <http://answers.yahoo.com/question/index?qid=20091201064607AAQ5pSw>

⁷¹ <http://au.answers.yahoo.com/question/index?qid=20100127232901AAP4luM>

des énoncés autres que les nôtres pourraient prouver que la hiérarchie thématique que nous proposerons n'est pas adéquate. Cependant, nous pensons que cette dernière est suffisante pour illustrer notre propos.

Tout d'abord, nous établirons la liste de rôles sémantiques qui nous permettra de procéder à une étude thématique des constructions « tough » et moyennes. Nous définirons chacun des rôles qui la composent en termes de traits sémantiques.

Ensuite, nous proposerons une hiérarchie thématique qui s'appuiera sur les travaux de Fillmore (1971), Bresnan et Kanerva (1989) et Van Valin (1990). Nous insisterons sur le fait qu'il ne s'agit pas là de catégories étanches mais d'un continuum, et qu'un argument peut être plus ou moins agentif par exemple. Nous insisterons tout particulièrement sur les rôles d'agent et d'instrument. Nous montrerons que de nombreuses données semblent indiquer que les instruments placés en position de sujet se comportent en réalité comme des agents. Ceci justifiera le positionnement du rôle d'instrument à l'extrémité droite de la hiérarchie thématique.

Enfin, nous montrerons que les rôles que sélectionnent les verbes utilisés dans les constructions « tough » et moyennes sont placés au centre de la hiérarchie thématique. Nous tenterons d'expliquer ce phénomène.

2.1. Une liste inspirée des travaux précédents

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1, on trouve un grand nombre de rôles thématiques différents dans la littérature. Cependant, Dowty note qu'un petit nombre d'entre eux est souvent cité :

Certain kinds of thematic roles that can be involved in an event seem to be quite invariable across different perspectives or ways of viewing an event. Among these are Agent, Patient, Experiencer, and (with a very few possible exceptions) Theme (in the sense of 'thing which moves or changes'), Source, and Goal, as well as the 'adjunct' roles Instrumental, Locative, Temporal, and Benefactive.

Dowty (1991:18)

Nous avons fait le choix de partir de ce relevé pour établir la liste des rôles sémantiques que nous utiliserons. Nous conserverons les rôles agent, patient, expérient, thème (que nous ne définirons cependant pas comme le fait Dowty), source (nous parlerons de stimulus), instrument et localisation. Nous estimons que les rôles but, temporel et bénéfactif de Dowty peuvent être regroupés sous l'en-tête « localisation », comme le fait Baker (1996a:28) :

I have implicitly treated goals and recipient-benefactives as the same through out.

Nous appellerons toutefois ce rôle sémantique « localisateur » parce que nous utiliserons le terme « localisation » pour un autre rôle. En effet, Baker propose d'ajouter à ce qu'il nomme « localisation » les arguments désignant un lieu :

(...) now we have seen that these can be collapsed with location arguments as well.

Pour des raisons qui apparaîtront dans la suite de notre étude des rôles thématiques, nous jugeons indispensable de dissocier d'une part les buts, temporels et bénéfactifs des arguments désignant un lieu d'autre part. Ainsi, nous parlerons de « localisateur » pour faire référence aux buts, temporels et bénéfactifs, et de « localisation » pour désigner les arguments qui font référence à un lieu.

Baker choisit également d'intégrer le rôle source (notre stimulus) au « groupe » localisateur :

Presumably most source arguments such as *from John* in *I stole a book from John* also fit into this class (...).

Nous ne choisirons pas la même classification que Baker. En effet, nous considérerons que dans l'exemple (343) ci-dessous, l'argument interne *Mary* du verbe psychologique *hate* est le stimulus du sentiment de haine ressenti par le référent de l'argument *Peter* qui lui sera considéré comme expérient :

(343) *Peter hates Mary.*

Nous pensons qu'il est important de conserver ce couple stimulus/expérient de manière à rendre compte des verbes psychologiques⁷². Le rôle de l'argument *John* dans l'exemple de Baker n'appartient pas à un tel couple mais il nous semble peu pertinent pour notre étude de le placer dans une catégorie différente.

Tout comme Dowty, nous décrivons les rôles thématiques en termes de faisceaux de propriétés. Nous partageons son point de vue lorsqu'il explique que la frontière entre les propriétés n'est pas nette et qu'un argument peut, par exemple, être plus ou moins agentif. Il ne nous semble cependant pas problématique de rendre compte de ceci tout en utilisant la notion de traits sémantiques si nous gardons bien à l'esprit qu'un argument peut posséder un trait à un degré plus ou moins grand.

Les propriétés qui nous semblent pertinentes sont les suivantes : [\pm animé], [\pm humain], [\pm volitionnel], [\pm causateur], [\pm changement d'état]. Nous les définirons comme suit⁷³ :

- **Animé** : caractéristique d'être indépendant dans son mouvement.
- **Volitionnel** : choix libre et intentionnel.
- **Causateur** : source identifiable d'un phénomène donné, à l'origine du passage d'un état 1 à un état 2.⁷⁴
- **Changement d'état** : passage d'un état 1 à un moment 1 à un état 2 à un moment 2.

⁷² L'attribution des rôles source et expérient peut se faire dans l'ordre inverse, c'est-à-dire le rôle source attribué à l'argument interne et le rôle expérient à l'argument externe. C'est ce qui se passe avec le verbe *horrify* :

i. *John horrifies Mary.*

⁷³ Nous ne proposerons pas de définition de la propriété [humain] parce qu'il nous semble que cette question a trop d'enjeux philosophiques qui ne relèvent pas de cette étude.

⁷⁴ Nous sommes consciente de la distinction entre « cause » et « causateur » ; « causateur » étant la source d'un changement d'état effectif et « cause » étant la source d'un changement d'état visé mais pas obligatoirement effectif. Nous ne jugeons pas que cette distinction soit ici pertinente et n'en tiendrons donc pas compte.

Par la suite, nous utiliserons le terme « causateur » pour faire référence à l'un des traits pertinents dans la description des rôles thématiques, et le terme « cause » pour faire référence à l'un de ces rôles thématiques. Cf. deuxième chapitre de la troisième partie.

Les rôles sémantiques que nous utiliserons ici ont les propriétés maximales suivantes :

• Agent	+ animé + humain + volitionnel + causation - changement d'état	• Patient	± animé ± humain - volitionnel - causation + changement d'état
• Expérient	+ animé + humain - volitionnel - causation + changement d'état	• Thème	- animé - humain - volitionnel - causation - changement d'état
• Stimulus	± animé ± humain - volitionnel + causation - changement d'état	• Instrument	- animé - humain - volitionnel + causation - changement d'état
• Localisateur	± animé ± humain - volitionnel - causation - changement d'état	• Localisation	- animé - humain - volitionnel - causation - changement d'état

Payne (1997:49) décrit l'agent comme prototypiquement conscient. Il agit de manière intentionnelle et l'action qu'il effectue a un effet physique et visible. C'est le rôle que porte *John* dans l'exemple suivant :

(344) *John murdered his wife.*

Il est possible d'argumenter que l'agent subit bien un changement d'état à l'issue du procès. Par exemple, dans l'énoncé précédent, on pourrait faire valoir que les propriétés du référent de l'argument *John* ne sont pas les mêmes avant et après le procès. Le référent de *John* peut en effet se sentir soulagé, coupable, inquiet, etc. Nous pensons cependant que ces caractéristiques ne sont pas directement liées au procès mais sont plus périphériques et découlent d'autres relations prédicatives qui font partie du contexte. Si *John* est soulagé, c'est parce que, par exemple, il n'a plus à supporter sa femme maintenant qu'elle est morte. S'il se sent coupable, c'est parce que dans notre société le meurtre n'est pas admis. S'il est inquiet, c'est parce qu'il sait que ce qu'il a fait est puni par la loi et qu'il risque la prison. Les propriétés de *John* changent donc effectivement à l'issue de la réalisation du procès mais pour des raisons extra-linguistiques. Les propriétés du référent de *his wife*

sont, quant à elles, étroitement liées au procès. De fait, la conséquence directe du procès *murder* n'est pas < feel relieved/guilty/worried > mais < be dead >.

L'instrument est l'entité intermédiaire grâce à laquelle une action est réalisée, comme *a butcher's knife* dans :

(345) *John murdered his wife with a butcher's knife.*

L'expérient est l'entité qui est le siège d'une expérience sensorielle ou cognitive. Il est normalement associé au stimulus, qui constitue l'origine de ce que perçoit l'expérient. Ainsi, *John* et *the cat* dans les exemples ci-dessous sont expérientes et *his wife* et *the mosquito* sont stimuli :

(346) *John loves his wife.*

(347) *The cat was fascinated by the mosquito.*

Le thème et le patient sont les entités qui subissent l'action effectuée par l'agent. Ce qui les différencie est le fait que seuls les patients sont affectés par un changement d'état. Or, nous définissons un déplacement d'une localisation 1 à une localisation 2 comme un type de changement d'état parce qu'un causateur peut en être à l'origine. Comme nous l'avons vu page 112, Dowty (1991:18) définit le thème comme « the thing which moves or changes ». Nous pensons que cette définition s'applique en fait au patient. Elle nous permet de différencier les arguments internes des verbes *eat* et *read* :

(348) *Susie ate an apple.*

(349) *Susie read a book.*

L'argument *an apple* subit un changement d'état du fait de la réalisation du procès, c'est un patient. *A book*, en revanche, ne subit pas de changement d'état, c'est un thème.

Ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, nous traiterons de la même manière les rôles but, temporel et bénéficiaire, que nous regrouperons sous le nom « localisateur » :

(350) *I'm going to London.*

→ But

(351) *John gave Mary a book.*

→ Bénéficiaire

(352) *This bird sings from morning till night.*

→ Temporel

Nous considérerons également comme un localisateur l'argument interne de l'exemple suivant :

(353) *Mary is a painter.*

Dans chaque cas, le localisateur permet de repérer l'argument 1. Ce repérage ne s'effectue pas de la même manière dans tous ces exemples : il se fait par rapport à l'argument externe en (353) tandis qu'il est fait par rapport au verbe dans les énoncés (350) à (352).

La raison pour laquelle nous avons choisi de distinguer les buts (classés sous l'en-tête localisateur) des localisations est que cela nous permet de différencier les points d'arrivée, comme exprimés en (350) à (352), des localisations « classiques » temporelles et spatiales comme dans les exemples ci-dessous :

(354) *Mary lives in Paris.*

(355) *This bird should sing at night.*

Ces deux catégories sont d'ailleurs marquées de façon différente du point de vue morphologique dans un certain nombre de langues. C'est le cas en allemand, où la préposition *in* peut être suivie du datif ou de l'accusatif :

(356) *Johannes rennt im Wald.* → *in* + datif
Jean courir_{passé} dans la forêt_{dat}

(357) *Johannes rennt in den Wald.* → *in* + accusatif
Jean courir_{passé} vers l'intérieur de la forêt_{acc}

L'énoncé (356), dans lequel le groupe nominal *Wald* est au datif, exprime la localisation : l'action de courir s'effectue à l'intérieur de la forêt. En (357) en revanche, le groupe nominal *den Wald* est à l'accusatif et l'action décrit un déplacement de l'extérieur vers l'intérieur de la forêt.

Il est important de souligner que ces traits sémantiques décrivent les rôles à leur plus haut degré, par exemple le plus haut degré possible d'agentivité. Il est très probable qu'un bon nombre d'arguments entreront dans la catégorie « agent » sans en posséder tous les traits. La question est alors la suivante : à partir de combien de traits peut-on estimer qu'un argument fait partie d'une catégorie donnée ? D'après nous, un argument doit posséder une majorité de traits d'un rôle donné pour que l'on puisse estimer qu'il le porte.

Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, l'argument externe *John* n'a pas toutes les propriétés d'un thème puisque son référent est [+ animé] [+ humain] :

(358) *John is a musician.*

Il sera tout de même considéré comme tel parce qu'une majorité des traits qui le décrivent correspondent aux traits qui définissent les thèmes.

2.2. Les hiérarchies thématiques

Il a été noté à de nombreuses reprises que l'attribution des fonctions syntaxiques aux arguments n'est pas libre mais régie par un certain nombre de règles, notamment thématiques. Ainsi, lorsqu'un agent est présent dans la grille sémantique d'un verbe, c'est lui qui sera obligatoirement réalisé comme sujet de la phrase. Fillmore (1968:60) énonce la règle suivante⁷⁵ :

If there is an A [=Agent], it becomes the subject; otherwise, if there is an I [=Instrument], it becomes the subject; otherwise, the subject is the O [=Objective, i.e., Theme/Patient].

Il introduit ainsi la notion de hiérarchie thématique, dont Levin (2005b:1) donne la définition :

A language-independent ranking of possible semantic roles, which establishes prominence relations among them and is formulated because it figures in the statement of linguistic generalizations.

Une même hiérarchie thématique est donc supposée décrire la répartition des rôles sémantiques sur les fonctions syntaxiques dans toutes les langues. Comme nous le verrons page 123, de nombreuses hiérarchies différentes ont été mises au point. Il en existe en réalité pratiquement une pour chaque fait de langue.

Leur fonctionnement est le suivant : l'argument portant le rôle thématique de rang le plus élevé se voit attribuer la fonction syntaxique la plus haute structurellement,

⁷⁵ Les commentaires entre crochets sont ceux de Levin (2005b).

c'est-à-dire la fonction sujet. L'argument portant le rôle sémantique de rang suivant sera objet. Ce fonctionnement est formalisé par la règle ci-dessous, énoncée par Larson (1988:382)⁷⁶ :

Relativized Uniform Theta Assignment Hypothesis

If a verb α determines theta-roles $\theta_1, \theta_2, \dots, \theta_n$, then the lowest role on the Thematic Hierarchy is assigned to the lowest argument in constituent structure, the next lowest role to the next lowest argument, and so on.

Ainsi, la hiérarchie des rôles thématiques s'aligne sur la saillance structurelle des positions syntaxiques. Les hiérarchies thématiques ne sont pas établies en fonction de la possible dominance d'un trait sur un autre. Par exemple, le rôle d'agent n'est pas placé en haut de la hiérarchie parce qu'il possède les traits [+ animé] et [+ humain]. On pourrait en effet les considérer comme les « plus importants » puisqu'ils permettent de décrire un être humain. Cette manière de procéder reviendrait à dire que les traits eux-mêmes doivent être ordonnés sur une échelle hiérarchique, ce qui nous semble peu souhaitable. De plus, placer en haut de l'échelle les traits permettant de décrire les êtres humains assurerait qu'un argument dont le référent est animé humain soit sujet. Ceci exclurait des énoncés tels que :

(359) *The bullet hit Mary.*

La plupart des linguistes présentent la hiérarchie thématique qu'ils ont élaborée mais n'exposent pas leur raisonnement. Cependant, il semble qu'ils aient procédé par observation de phénomènes langagiers : à défaut d'un agent⁷⁷, quel rôle est utilisé en priorité pour remplir la fonction de sujet ? Il est important de noter qu'un rôle n'est pas limité à une fonction syntaxique. La réalisation syntaxique d'un argument varie en fonction (du rang) des rôles des autres arguments du même verbe. De cette manière, si le verbe sélectionne un argument agent, celui-ci sera sujet. Si un argument patient est également sélectionné, il sera objet. Si aucun des arguments sélectionnés ne porte un rôle de rang

⁷⁶ Baker (1985:57) a précédé Larson en proposant le principe UTAH (Uniformity of Theta Assignment Hypothesis) dans le cadre de la Théorie du Gouvernement et Liage :

Identical thematic relationships between items are represented by identical structural relationships between those items at the level of D-Structure.

Nous préférons citer Larson (1988) parce que sa définition met bien en évidence le fonctionnement des hiérarchies thématiques.

⁷⁷ Dans son cas, on peut très probablement dire qu'il est en tête de hiérarchie parce qu'il possède les traits [+ animé] et [+ humain], ce qui reflèterait une vision anthropocentrique du langage.

supérieur à l'argument patient sélectionné par le verbe, alors c'est lui qui sera le sujet. C'est ce qui est représenté dans les exemples suivants, empruntés à Fillmore (1968) :

(360) *Dana*_{AG} *opened the door*_{PA}.

(361) *The door*_{PA} *opened*.

En l'absence de l'argument agent *Dana*, le patient *the door* prend la fonction syntaxique de sujet⁷⁸.

D'après Dik (1978:79), cette fonction n'est tout de même pas accessible à tous les rôles. Il fournit ainsi les exemples suivants⁷⁹ :

- | | |
|--|---------------------------|
| (362) <i>John</i> <i>gave the book to Peter</i> . | sujet = agent |
| (363) <i>The book</i> <i>was given to Peter by John</i> . | sujet = but ⁸⁰ |
| (364) <i>Peter</i> <i>was given the book by John</i> . | sujet = récipiendaire |
| (365) [?] <i>Mary</i> <i>was bought a car by John</i> . | sujet = bénéficiaire |
| (366) <i>*This knife</i> <i>was cut the meat with by John</i> . | sujet = instrument |
| (367) <i>*This room</i> <i>was signed the contract in</i> . | sujet = localisateur |
| (368) <i>*Three o'clock</i> <i>was given the book at</i> . | sujet = temporel |

Comme le montrent les exemples (362) à (364), il est possible en anglais de trouver des sujets agents, buts et récipiendaires.

En réalité, les rôles à notre disposition pour la création d'un énoncé ne sont pas ceux de la hiérarchie thématique en entier. Il s'agit uniquement de ceux de la grille sémantique du verbe utilisé pour chaque énoncé, et la hiérarchie de ces rôles s'élabore en fonction de la hiérarchie thématique « générale ». De cette façon, si seul un patient est présent dans la grille sémantique d'un verbe donné, c'est lui qui sera choisi pour remplir la fonction de sujet en dépit du fait que l'agent lui est supérieur dans la hiérarchie thématique générale.

⁷⁸ Nous ne souhaitons pas émettre de jugement concernant la question très controversée de la primauté de la voix active sur la voix passive.

⁷⁹ Les rôles cités ici sont ceux utilisés par Dik (1978). Pour cette démonstration, nous ne jugeons pas utile de les transposer dans notre analyse.

⁸⁰ Nous ne pensons pas que *the book* dans cet exemple soit effectivement un but, mais il s'agit là d'un énoncé cité par Dik.

L'exemple (365) représente ce que Dik appelle le « cut-off point », c'est-à-dire le dernier rang de la hiérarchie auquel un argument peut avoir une fonction de sujet :

Cut-off point

(...) we can specify the possibilities of Subj and Obj assignment for a language simply by giving the last semantic function in the SFH [Semantic Function Hierarchy] to which Subj and Obj can be assigned (the 'cut-off point' for Subj and Obj assignment).

Dik (1978:76)

Au-delà de ce point, les énoncés sont jugés agrammaticaux. Dik (1978:77) ajoute que les exemples placés sur ce point de bascule peuvent être jugés grammaticaux dans certains dialectes ou idiolectes. Il fait ainsi le commentaire suivant :

Degrees of grammaticalness

If S_i is the last semantic function in the SFH to which Subj or Obj assignment results in a clearly grammatical construction, and S_k is the first semantic function for which we get clearly ungrammatical constructions, then there may be semantic functions S_j in between S_i and S_k , for which Subj and Obj assignment results in constructions of doubtful grammaticality.

C'est également sur ce point que les changements à l'intérieur d'une langue ont lieu : un énoncé peut « devenir » grammatical ou, à l'inverse, agrammatical à mesure que la langue évolue. Dik explique qu'en vieil anglais, un énoncé tel que (364) *Peter was given the book by John*, c'est-à-dire avec un sujet récipiendaire, n'était pas jugé grammatical.

Dik (1978:80)⁸¹ résume dans le tableau page suivante les rôles thématiques que peuvent porter les arguments sujets dans un certain nombre de langues :

⁸¹ On se réfèrera à Dik (1978) pour les sources.

Langue	Hiérarchie des Fonctions Sémantiques						
	<i>Ag</i>	<i>Go</i>	<i>Rec</i>	<i>Ben</i>	<i>Instr</i>	<i>Loc</i>	<i>Temp</i>
Hollandais	+	+					
Melanau	+	+					
Anglais	+	+	+				
Japonais	+	+	+				
Sanskrit	+	+	+				
Soudanais	+	+	+	+			
Cebouano	+	+	+	+	+		
Srê	+	+	+	?	+		
Maranao	+	+	+	+	+		
Malgache	+	+	+	+	+	+	
Maguindanao	+	+	+	+	+	+	
Talalog	+	+	+	+	+	+	
Pampangan	+	+	+	+	+	+	
Kalagan	+	+	+	+	+	+	+

De même, la fonction syntaxique d'objet est limitée à un certain nombre de rôles, comme le montre le tableau suivant (Dik (1978:103)) :

Langue	Hiérarchie des Fonctions Sémantiques						
	<i>Ag</i>	<i>Go</i>	<i>Rec</i>	<i>Ben</i>	<i>Instr</i>	<i>Loc</i>	<i>Temp</i>
Hollandais		+	+	?			
Anglais		+	+	+			
Indonésien		+	+	+			
Soudanais		+	+	+			
Lugandais		+		+	+		
Chimwini		+	+	+	+		
Kinyarwanda		+	+	+	+	+	

On peut noter que dans toutes les langues citées, l'agent est exclu de la fonction syntaxique d'objet. Ceci est très probablement lié au principe de projection étendue de

Chomsky (1981)⁸² selon lequel toute phrase doit avoir un sujet. C'est ainsi qu'en anglais un énoncé tel que (369) est agrammatical :

(369) **arrived a train.*

Lorsque le verbe est à temps fini, comme ici, la flexion doit assigner un cas nominatif. Les cas sont, eux aussi, attribués de manière hiérarchique. Lorsqu'il n'y a qu'un argument dans la relation verbale, celui-ci portera obligatoirement le cas nominatif. S'il y en a deux, un cas supplémentaire, l'accusatif ou le datif⁸³, sera attribué pour marquer l'argument supplémentaire. En raison de la hiérarchie des cas, le nominatif est celui qui doit être attribué en priorité et il sera attribué quoi qu'il arrive. Il faut donc qu'un argument soit placé en position syntaxique de sujet (c'est-à-dire le spécifieur de la projection IP) pour le recevoir. S'il n'y a rien, la dérivation échoue et l'énoncé est agrammatical. L'agent est le rôle le plus haut dans la hiérarchie thématique. C'est donc le premier rôle qu'un argument est susceptible de porter. Si l'agent est placé en position d'objet, l'argument sujet (qui existe donc obligatoirement puisque le nominatif doit nécessairement être attribué) ne pourra porter aucun rôle puisqu'il n'y en a aucun qui soit situé plus haut dans la hiérarchie. La grammaire générative fournit des mécanismes qui permettent de justifier l'absence de sujet dans certaines situations et qui font des langues à sujet nul comme l'italien des contre-exemples en apparence seulement. Un énoncé tel que (370) est parfaitement grammatical :

(370) *Sono arrivata.*
être-prest. arriver-part.-fem.
« Je suis arrivée. »

Il n'a pourtant, à première vue, pas d'argument sujet. L'analyse classique pour ce type d'énoncé est que la position de spécifieur est en fait remplie par le pronom nul *pro* qui porte le cas nominatif attribué par I et un rôle attribué par le verbe :

(371) [_{IP} *pro*_{nom} I *sono arrivata*].⁸⁴

⁸² Cf. annexes.

⁸³ Le datif sera attribué à un argument introduit par une préposition.

⁸⁴ Il est intéressant de noter qu'un sujet exprimé peut être utilisé dans ces phrases, mais que dans ce cas-là, il est focalisé :

ii. *Io sono arrivata.*
moi être-prest. arriver-part.-fem → Moi, je suis arrivée (et pas Jean)

En revanche, les énoncés à sujet non référentiel pourraient être de vrais contre-exemples. La stratégie qu'adopte l'anglais (par exemple) pour éviter des agrammaticalités telles que celle illustrée en (369) est d'insérer en position de spécifieur de IP un pronom explétif qui se verrait attribuer le cas nominatif par la flexion :

(372) *There arrived a train.*

Les explétifs sont considérés comme des non-arguments parce qu'ils ne peuvent pas porter de rôle. On pourrait ainsi tout à fait imaginer que l'argument placé en position d'objet porte le rôle le plus haut dans la hiérarchie, c'est-à-dire le rôle d'agent. Ce n'est pourtant pas le cas.

De même, dans un exemple comme le suivant, rien n'est positionné en spécifieur de IP :

(373) *Arrive Pierre, qui à son tour demande à être entendu...*

Seule la position de complément structurel du verbe est instanciée, par l'argument patient *Pierre*.

Un très grand nombre de hiérarchies thématiques différentes ont été élaborées, comme on peut le voir dans la liste citée par Levin (2005b:4) :

- Fillmore (1968) Agent > Instrument > Patient
- Fillmore (1971)⁸⁵ Agent > Expérient > Instrument > Patient > But/Source/Localisation
- Jackendoff (1972) Agent > But/Source/Localisation > Thème
- Dik (1978) Agent > Patient > Récipiendaire > Bénéficiaire > Instrument
- Givón (1984) Agent > Datif/Bénéficiaire > Patient > Localisation > Instrument
- Carrier-Duncan (1985) Agent > Thème > But/Source/Localisation
- Kiparsky (1985) Agent > Source > But > Instrument > Thème/Patient > Localisation
- Belletti et Rizzi (1988) Agent > Expérient > Thème
- Larson (1988) Agent > Thème > But > Oblique
- Baker (1989) Agent > Instrument > Thème/Patient > But/Localisation
- Bresnan et Kanerva (1989) Agent > Bénéficiaire > Récipiendaire/Expérient > Instrument > Thème/Patient > Localisateur
- Grimshaw (1990) Agent > Expérient > But/Source/Localisateur > Thème

⁸⁵ La hiérarchie que propose Fillmore (1971:42) n'est pas exactement telle que la cite Levin (2005b) mais plutôt la suivante : Agent > Expérient > Instrument > Patient (Objet) > Source > But > Localisation > Temporel.

- Jackendoff (1990) Acteur > Patient/Bénéficiaire > Thème > But/Source/Localisation
- Speas (1990) Agent > Expérient > Thème > But/Source/Localisation
- Van Valin (1990) Agent > Effectueur > Expérient > Localisateur > Thème > Patient
- Baker (1997) Agent > Thème/Patient > But/Possesseur/Localisation

En dehors même du rang attribué aux rôles (qui varie dans la plupart des analyses), la majorité des hiérarchies diffèrent sur plusieurs points. Ainsi, la définition des rôles pose des problèmes. En effet, comment comparer des hiérarchies contenant des rôles qui ne font pas référence à la même chose ? Levin (2005a) explique ainsi que le rôle but est utilisé par certains linguistes uniquement dans le sens de but spatial tandis que pour d'autres, il s'agit de buts « abstraits » dans lesquels sont inclus les récipiendaires, les bénéficiaires et les expérient. D'autres linguistes encore n'utilisent pas le terme « but » mais « localisateur ». Culioli, quant à lui, place le but à un niveau plus abstrait encore, celui de l'orientation d'une relation primitive source → but.

Ce que doit contenir la hiérarchie est également sujet à débat : doit-elle n'inclure que les arguments ou bien également les adjoints ?

Les utilisations des hiérarchies diffèrent grandement. Ainsi, Grimshaw (1990:9) explique qu'on leur a attribué un rôle dans les relations de contrôle (Nishigauchi (1984) par exemple), dans la passivation (Jackendoff (1972)), dans la réalisation des arguments (Carrier-Duncan (1985), entre autres) et dans les relations d'anaphores (Hellan (1988) par exemple).

Comme le montre la définition donnée par Levin (2005b:1) et citée plus haut, ces hiérarchies se veulent universelles. Il n'est donc pas surprenant qu'il soit peu aisé d'en élaborer une qui fasse consensus. Toutes ces difficultés poussent Newmeyer (2002:65) à mettre en doute leur existence :

There is reason for strong doubt that there exists a Thematic Hierarchy provided by UG. That seems to be the best explanation for the fact that after over three decades of investigation, nobody has proposed a hierarchy of theta-roles that comes close to working.

Ainsi, les hiérarchies thématiques, leur utilisation et leur utilité sont sujettes à débat. Cependant, notre but est de déterminer à quel(s) endroit(s) de la hiérarchie se placent les

rôles que peuvent porter les arguments des verbes des constructions « tough » et moyennes afin de dégager une tendance et ainsi justifier un certain nombre des inacceptabilités mises en lumière. Nous estimons donc que nous n'avons pour cela pas besoin d'une hiérarchie très fine. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit universelle puisque nous travaillons principalement sur des phénomènes que l'on rencontre en langue anglaise. La difficulté consiste à choisir la hiérarchie la mieux adaptée à nos besoins. Nous n'avons pas jugé pertinent d'en élaborer une nous-même, d'autant qu'il aurait été peu probable que nous en établissions une qui soit inédite.

Nous avons donc sélectionné trois hiérarchies parmi celles citées par Levin (2005b:4) : Fillmore (1971), Bresnan et Kanerva (1989) et Van Valin (1990). Notre choix repose sur un critère simple : il s'agit des trois hiérarchies dans lesquelles les rôles thématiques que nous avons choisi d'utiliser sont en plus grand nombre. Il n'est pas aisé de nous assurer que les termes employés correspondent bien à l'acception que nous en faisons parce que les auteurs ne les définissent pas toujours clairement.

Le tableau ci-dessous nous permet de comparer les hiérarchies sélectionnées :

Fillmore (1971:42)	Bresnan et Kanerva (1989:23)	Van Valin (1990:226)
Agent	Agent	Agent
	Bénéficiaire	Effectueur ⁸⁶
Expérient	Réceptiendaire/Expérient	Expérient
Instrument	Instrument	
Patient ⁸⁷	Thème/Patient	
Source		
But		
Localisateur	Localisateur	Localisateur
Temporel		Thème
		Patient

⁸⁶ Nous pensons que ce que Van Valin appelle « effectueur » recoupe notre agent :

Thus the actor (...) of *show* [is] an effector, and by implicature an agent (cf. 3d – *Mary showed the book to John*), and that of *squeak* an effector (cf. 3c – *The wheel squeaks*).

C'est nous qui rajoutons les exemples, tirés de l'article de Van Valin.

⁸⁷ Fillmore parle d'Objet, qu'il définit comme nous définissons le Patient : "The Object case is that of the entity which moves or which undergoes change".

Dans l'analyse de Fillmore, il manque le rôle thème. Il est placé au même rang que le patient chez Bresnan et Kanerva mais au-dessus de celui-ci chez Van Valin. Si on examine les autres hiérarchies citées, à chaque fois que thème et patient sont présents tous les deux, soit le thème est placé au-dessus du patient soit ils sont au même rang. L'unique exception est Jackendoff (1990) (qui n'apparaît pas dans le tableau mais dans la liste de Levin (2005b:4)) qui place le patient avec le bénéficiaire au-dessus du thème. D'après Levin et Rappaport Hovav (2005:163), dans bien des cas, patient et thème ne sont pas tous les deux mentionnés parce qu'ils apparaissent dans les mêmes contextes :

Van Valin (1990; Van Valin and LaPolla 1997:126-27) also posits distinct theme and patient roles, ranking theme above patient. Others do not make this distinction; they either include only one of these two roles or rank them together. Some hierarchies specifically do not rank noncooccurring argument types, while others do.

Nous sommes d'accord avec cette analyse, c'est pourquoi nous placerons le thème et le patient au même rang de la hiérarchie.

Le rôle stimulus n'apparaît pas dans les hiérarchies proposées par Bresnan et Kanerva et Van Valin. Nous pensons qu'il correspond à la source de Fillmore, qui est placée après le patient et avant le but et le localisateur. Nous choisirons de faire de même.

Le rôle instrument, quant à lui, n'est pas utilisé dans la hiérarchie de Van Valin mais il est placé après l'expérient dans celles de Fillmore et Bresnan et Kanerva. Si on examine les autres hiérarchies citées par Levin, on peut voir que lorsqu'il est mentionné, l'instrument est le plus souvent placé au deuxième rang. Les exceptions sont Dik (1978) et Givón (1984) qui le placent en dernière position. De nombreuses données nous incitent à opter pour ce dernier choix.

Fillmore (1968:47) compare ainsi les énoncés suivants :

(374) *John opened the door.*

(375) *The door was opened by John.*

(376) *John opened the door with a key.*

(377) *The key opened the door.*

Il explique que l'argument *John* est agent dans les exemples (374) et (376) et qu'il l'est également en (375) malgré la passivation. De même, *the door* est patient en (374) et (376),

mais aussi en (375). Ces deux arguments conservent le même rôle malgré le changement de diathèse⁸⁸. On pourrait ainsi penser qu'il en est de même pour *the key* : étant instrument en (376), il le resterait en (377) en dépit de sa promotion au rang de sujet. Alexiadou et Schäfer (2006:42) montrent cependant que la situation n'est pas si simple :

(378) *John loaded the truck with a crane/pitchfork.*

(379) *The crane loaded the truck.*

(380) [#]*The pitchfork loaded the truck.*

Les arguments *a crane* et *a pitchfork* sont tous les deux instruments dans l'exemple (378). Dans ce cas, pourquoi *the pitchfork* ne peut-il pas être utilisé comme sujet alors que *the crane* le peut ?

D'après Alexiadou et Schäfer (2006), les instruments placés en position de sujet sont obligatoirement interprétés comme causateurs ou bien expriment une propriété, selon le type d'instrument dont il s'agit. Ils citent Kamp et Rossdeutscher (1994:143) qui distinguent les « pure instruments » des « instruments causers » :

(381) *Der Arzt heilte den Patienten mit dem Skalpell.*

Le médecin soigner_{passé} le patient avec un scalpel

Dans l'exemple (381), l'argument *dem Skalpell* est un instrument pur parce qu'il est obligatoirement lié à l'action d'un agent qui l'emploie. En (382) en revanche, *Kamille* est un instrument causateur puisque l'effet qu'il produit ne résulte pas directement de l'action d'un agent mais en est beaucoup plus indépendante :

(382) *Der Arzt heilte den Patienten mit Kamille.*

Le médecin soigner_{passé} le patient avec de la camomille

Or, Kamp et Rossdeutscher font remarquer que seuls les instruments causateurs peuvent être utilisés en position de sujet :

(383) [#]*Das Skalpell heilte den Patienten.*

Le scalpel soigner_{passé} le patient

(384) *Die Kamille heilte den Patienten.*

La camomille soigner_{passé} le patient

⁸⁸ Nous ne voulons pas ici dire qu'un énoncé est dérivé de l'autre.

Ces données incitent Alexiadou et Schäfer à considérer que les arguments comme *Kamille* ne sont pas instruments lorsqu'ils sont en position de sujet, mais causateurs. Ils en déduisent que l'argument sujet *the crane* dans les exemples ci-dessous déjà cités, et dont le référent est une machine, est donc causateur, contrairement à *the pitchfork* :

(379) *The crane loaded the truck.*

(380) [#]*The pitchfork loaded the truck.*

Talmy (1976:53) cite un exemple similaire :

(385) [#]*The axe broke the window.*

(386) *A ball broke the window.*

À la différence de *a ball*, le référent de *the axe* n'est pas, de manière prototypique, indépendant de celui qui la manie, mais toujours sous son contrôle. On peut noter que le type de détermination joue un rôle central dans l'interprétation de l'énoncé en ce qui concerne l'agent. En (386), le déterminant indéfini *a* introduit un élément d'indétermination qui empêche de relier le procès à un agent. La provenance du ballon est inconnue et d'ailleurs peu pertinente. Nous pensons que la même détermination en (385) produirait un énoncé difficilement acceptable :

(387) ^{??}*An axe broke the window.*

La nuance entre les notions d'indépendance vis-à-vis d'un agent en (385) et (386) peut sembler mince mais elle apparaît plus clairement si on fournit un contexte plus complet, comme le fait DeLancey (1984) :

(388) *The axe fell off the shelf and broke the window.*

(389) *As I was swinging the axe over my head, I lost my grip. The axe hit the window and broke it.*

Dans ces exemples, le référent de *the axe* est indépendant de tout agent extérieur, en (388) parce qu'il est clairement montré qu'aucun agent n'est impliqué dans la réalisation du procès, et en (389) parce que le résultat de l'action n'est pas délibéré. Le problème avec cette explication est que la notion « délibéré » est étroitement liée à l'agent puisqu'elle correspond à la notion de volitionnel. Comme nous l'avons expliqué, il s'agit d'un trait définitoire du rôle d'agent à son plus haut degré. Il est difficile d'interpréter *the axe hit the window and broke it* indépendamment de l'agent lanceur. Il semble que ce qui est pertinent

n'est pas tant la présence ou l'absence de l'agent que le contrôle qu'il exerce sur le référent de l'argument. Ainsi, (389) est acceptable parce que le référent de *the axe* échappe au contrôle de l'agent, ce qui rend ce dernier moins agentif puisqu'il « perd » le trait définitoire « volitionnel ».

Alexiadou et Schäfer notent que dans certains cas, il n'est pas possible d'envisager l'action effectuée par l'instrument comme étant indépendante de l'agent :

(390) *Casey opened the door with the key.*

(391) *This key opened that door.*

Nilsen (1973) compare (390) et (391) avec les énoncés ci-dessous :

(392) *Denis is drinking juice with a straw.*

(393) [#]*This straw is drinking juice.*

D'après lui, *this key* appartient à un groupe d'instruments qu'il appelle « outils » alors que *this straw* est un « outil secondaire ». Il explique que seuls les outils peuvent être employés comme sujets, et uniquement lorsqu'ils sont accompagnés d'un focus contrastif :

(394) ^{??}*The key opened the door.*

(395) *THIS key opened the door (not that one).*

(396) *The KEY opened the door (the security card didn't).*

(397) *The key OPENED the door (it didn't lock it).*

(398) *The key opened THIS door (not that one).*

Ce comportement expliquerait l'acceptabilité de l'énoncé suivant :

(399) *He tried everything: a hammer, a shovel but finally the axe that he had brought broke the door.*

Ici, l'agent est mentionné et tout à fait en contrôle. Il est cependant possible d'utiliser *the axe* comme sujet, à la différence de l'énoncé (385) [#]*The axe broke the window*. La cause semble être le focus introduit par la proposition relative *that he had brought*. L'exemple (388) *The axe fell off the shelf and broke the window* peut être acceptable pour les mêmes raisons : on pourrait l'interpréter comme « that axe that I am talking about fell off the shelf and broke the window ».

La présence du focus contrastif ne rend pas acceptables les énoncés contenant un outil secondaire, en revanche :

- (400) #*The rag cleaned the table.*
(401) #*THIS rag cleaned the table (not that one).*
(402) #*The RAG cleaned the table (the sponge didn't).*
(403) #*The rag CLEANED the table (it didn't dirty it).*
(404) #*The rag cleaned THIS table (not that one).*

Siloni (2002:394) énonce le principe suivant :

Instrument Generalization

In order to be realized syntactically, an instrument requires the presence of either an explicit Agent or an implicit argument interpretable as an Agent.

Ainsi, un instrument ne peut être présent dans un énoncé que si celui-ci contient également un agent implicite ou explicite. En l'absence d'un agent, l'instrument n'en est donc pas un⁸⁹.

Schlesinger (1989) argumente en faveur du statut agentif pour tous les instruments, qu'ils soient purs ou causateurs, outils ou outils secondaires. Il rappelle que les rôles thématiques ne sont pas des catégories étanches auxquelles un argument appartient mais plutôt des continuums. Comme nous l'avons dit plus haut, un argument peut avoir un plus ou moins grand nombre de propriétés propres à un rôle thématique donné et ainsi être, par exemple, plus ou moins agentif. Comme l'explique Schlesinger (1989:193)⁹⁰ :

The proposal that inanimate objects should be viewed as Agents may seem strange if one sticks too literally to the definition of the Agent as the 'instigator of the event' (Fillmore, 1971:376), or the like. But membership in case categories should not be viewed as being all-or-none. Once it is realized that membership in these categories may be a **matter of degree**, it is easy to see that the instrument, though not a prototypical Agent, may be regarded as an Agent of sorts: instruments are proximate causes of actions.

⁸⁹ Nous réviserons quelque peu ce principe dans la troisième partie de ce travail.

⁹⁰ C'est nous qui mettons en gras.

Nous ne citerons que deux arguments avancés par Schlesinger en faveur du statut agentif des instruments en position de sujet. Le premier argument est emprunté à Lyons (1968:298) qui explique qu'en russe et en sanskrit le même marqueur est utilisé pour les agents et les instruments. Ainsi, Luján (2010:166) cite Andrews (1996) et montre qu'en russe, le suffixe -щик, en principe réservé aux noms dénotant des agents animés ((405) et (406)), est également utilisé avec des noms inanimés interprétés comme des instruments ((407) et (408)) :

- | | |
|--|--------------------------|
| (405) отар <u>щик</u>
otarchtchik | → berger des brebis |
| (406) подсоб <u>щик</u>
podsobchtchik | → assistant d'un ouvrier |
| (407) пикиров <u>щик</u>
pikirovchtchik | → bombardier |
| (408) траль <u>щик</u>
tralchtchik | → chalutier |

Luraghi (2001:15) fournit les exemples sanskrits suivants, dans lesquels l'agent est marqué du même suffixe que l'instrument⁹¹ :

- | | | | | |
|-------|--|-------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| (409) | <i>abhi</i> | <i>jahi</i> | <i>rakṣasaḥ</i> | <i>párvateṇa.</i> |
| | frapper _{présent/impers.2 s.g} | démon _{acc.pl} | rocher _{instrumental} | |
| | « Frappe les démons avec un rocher. » (<i>Rigveda</i> VII, 104, 19c) | | | |
| (410) | <i>hatá</i> | <i>indreṇa</i> | <i>panayaḥ</i> | <i>śayadhve.</i> |
| | frappé | Indra _{instrumental} | Panis _{nom.pl.} | terraser _{prés.mid.2.pl} |
| | « Frappés par Indra, ô Panis, vous serez terrassés. » (<i>Rigveda</i> X, 108, 04) | | | |

De même, Luján (2010:163) montre qu'en anglais et en espagnol, le même morphème est utilisé pour marquer l'agent et l'instrument :

- | | |
|--|--------------|
| (411) <i>writer</i> | → agent |
| (412) <i>lighter</i> | → instrument |
| (413) <i>matador</i> | → agent |
| (414) <i>destornillador</i>
tournevis | → instrument |

En lexicologie, on utilise le terme « suffixe agentif » dans les deux cas.

⁹¹ Nous remercions Natalia Dolotceva et Sanja Boskovic de l'université de Poitiers pour leur aide sur le russe, ainsi que Michel Briand de l'université de Poitiers pour son aide sur le sanskrit. Toute erreur serait de notre fait.

Luján explique également qu'en vieil irlandais, les agents sont généralement formés par ajout du suffixe *-(a)id/- (a)ith* à un nom déverbal :

(415) *cétlaid* → chanteur

(416) *scribndid* → écrivain

Ce même suffixe peut être utilisé pour marquer les instruments :

(417) *deregtith* → rasoir

(418) *scrissid* → grattoir

Ces données indiquent que dans un certain nombre de langues, les agents et les instruments sont traités de la même manière.

Le second argument avancé par Schlesinger est tiré de Fillmore (1968:32) qui note que dans les exemples qui suivent, l'instrument est introduit par la préposition *by* :

(419) *The horse was hit **by** the stick.*

(420) *The wood was cut **by** the axe.*

Or, ceci n'est possible que dans les cas où la phrase ne contient pas d'agent :

(421) [#]*Carol hit the horse **by** the stick.*

Si un agent est présent, c'est la préposition *with* qui introduira obligatoirement l'instrument :

(422) *Carol hit the horse **with** the stick.*

Si on examine les énoncés passifs, on peut voir que l'agent est introduit sous la forme d'un complément en *by* :

(423) *The horse was hit **by** Carol.*

Ainsi, la même préposition (*by*) peut permettre d'introduire un agent et un instrument. On trouve des données similaires dans les constructions moyennes. Comme nous le verrons plus en détail dans la troisième partie de ce travail, il n'est pas possible de trouver un agent dans ces structures :

(424) #*The book reads quickly by Mary.*

(425) #*The program doesn't install by John.*

En revanche, la présence d'un instrument est tout à fait possible :

(426) *Thorlabs mirror mount secures with flat-spring mechanism.*°

(427) *It tied shut with two pieces of ribbon.*°

Cependant, comme le montrent les exemples précédents et suivants, cet instrument ne peut être introduit que par la préposition *with*, et non par *by* :

(428) #*Thorlabs mirror mount secures by flat-spring mechanism.*

(429) #*It tied shut by two pieces of ribbon.*

La préposition *by* semble donc mettre en relief les propriétés communes entre les agents et les instruments, propriétés qui sont incompatibles avec les constructions moyennes.

Un dernier point qui illustre le statut particulier de l'instrument est son comportement syntaxique. En effet, lorsqu'il est inséré dans un énoncé, il se trouve soit en position de sujet soit en position d'adjoint⁹², mais pas en position de complément. Il s'agit d'un statut qu'il partage avec l'agent : ce dernier est sujet dans les constructions actives et adjoint dans les constructions passives, mais jamais complément.

À la lumière de ces données, nous considérerons que les instruments utilisés en position de sujet grammatical sont en réalité des agents d'un degré d'agentivité moindre que, par exemple, *John* dans un exemple tel que *John murdered his brother*.

La hiérarchie thématique qui suit est celle que nous utiliserons dans notre étude :

Agent > Expérient > Thème/Patient > Stimulus > Localisateur > Localisation > Instrument

⁹² Il s'agit d'un circonstant optionnel dans un contexte neutre.

Nous plaçons le rôle instrument en dernière position comme le font Dik (1978) et Givón (1984). Une dernière raison d'ordre purement technique nous incite à faire ce choix. Dans la majorité des exemples, les instruments sont introduits par un complément en *with*. Ils sont à la périphérie de la relation prédicative, ils sont adjoints, tout comme peuvent l'être les agents dans le cas du passif. Les rôles thématiques à « l'intérieur » de la hiérarchie ont un statut d'argument, ils ne peuvent pas être utilisés comme adjoints. Il semble logique de placer aux extrémités de la hiérarchie les arguments qui peuvent être utilisés comme des participants plus périphériques. De plus, pourquoi seuls les instruments auraient-ils un statut double (adjoint ou argument) s'ils étaient placés à l'intérieur de la hiérarchie comme les autres rôles ?

Le dernier rôle de notre liste, la localisation, n'apparaît dans aucune des hiérarchies mentionnées (ou bien il est combiné au localisateur). Nous le placerons juste après le localisateur parce que lorsque les deux sont présents, la localisation (soulignée dans les exemples ci-dessous) est obligatoirement placée derrière :

(430) *Mary is **a painter** in Paris.*

(431) **Mary is in Paris **a painter**.*

La localisation et l'instrument semblent pouvoir apparaître ensemble et dans n'importe quel ordre :

(432) *Mary killed John in Paris **with a knife**.*

(433) *Mary killed John **with a knife** in Paris.*

De plus, tous deux ont un statut d'adjoint. Ce qui nous conduit à placer la localisation avant l'instrument est la proximité de ce dernier avec l'agent, proximité que la localisation ne partage pas.

L'expérient est placé avant le thème et le patient parce que, contrairement à ces derniers, il est obligatoirement [+ animé] [+ humain], ce qui le rend proche de l'agent. Une piste possible qui permettrait de justifier le placement des expérients avant les thèmes et les patients est leur comportement vis-à-vis des verbes transitifs. On peut noter qu'on peut trouver des arguments expérients sujets d'un verbe transitif. Comme nous l'avons dit, dans ce cas-là, l'objet du verbe est stimulus :

(434) *Susy^{Expérient} **hates** spiders^{Stimulus}.*

Les arguments thèmes et patients, eux, ne pourront pas être utilisés en position de sujet d'un verbe transitif à la voix active. Ils ne pourront être sujets que de verbes intransitifs :

- (435) *John lives in Paris.* → thème
(436) *The water main broke.* → patient

Le problème avec ce raisonnement est qu'il suppose une supériorité de la voix active sur la voix passive, ainsi que des structures transitives sur les structures intransitives. Il ne nous semble pas souhaitable d'argumenter en ce sens.

2.3. Application aux corpus

Nous avons cherché à savoir si, avec les rôles sémantiques que nous utilisons, nous obtenions les mêmes résultats que Dik (1978) en ce qui concerne l'attribution des rôles aux fonctions syntaxiques de sujet et objet. Les résultats de Dik, présentés page 120, sont repris ci-dessous :

- (362) *John gave the book to Peter.* sujet = agent
(363) *The book was given to Peter by John.* sujet = but
(364) *Peter was given the book by John.* sujet = récipiendaire
(365) [?]*Mary was bought a car by John.* sujet = bénéficiaire
(366) **This knife was cut the meat with by John.* sujet = instrument
(367) **This room was signed the contract in.* sujet = localisateur
(368) **Three o'clock was given the book at.* sujet = temporel

Les énoncés ci-après montrent que parmi les rôles de notre hiérarchie, seuls le localisateur, la localisation et l'instrument sont exclus de la fonction sujet :

- (437) *Mary murdered John.* → agent
(438) *Mary loves John.* → expérient
(439) *John lives in Paris.* → thème
(440) *The disease spread quickly.* → patient
(441) *What you say confuses me.* → stimulus
(442) **A painter is John.* → localisateur
(443) **The house hid John.* → localisation

(444) #*The knife cut the bread.*⁹³ → instrument

La fonction objet, quant à elle, est disponible pour les rôles expérimenté à stimulus :

(445) *What you say confuses me.* → expérimenté

(446) *John read a book.* → thème

(447) *Mary murdered John.* → patient

(448) *Mary loves John.* → stimulus

La localisation et l'instrument sont un peu différents puisqu'il est impossible de les utiliser comme objets au sens de complément structurel, mais seulement comme adjoints, introduits par une préposition :

(449) *John hid in the house.* → localisation

(450) *John cut the bread with a knife.* → instrument

Notre définition du rôle localisateur semble regrouper des énoncés un peu trop hétérogènes :

(451) *I'm going to London.*

(452) *John gave Mary a book.*

(453) *John is a painter.*

En effet, *Mary* en (452) et *a painter* en (453) seront considérés comme des objets, compléments au point de vue structurel. *London* en (451) sera lui analysé comme un adjoint.

Il est difficile de montrer qu'on ne peut pas utiliser un agent en position d'objet. Dans l'exemple ci-dessous, *John* est agent :

(454) *John murdered Mary.*

Si on inverse les rôles, on obtient l'énoncé suivant :

(455) *Mary murdered John.*

⁹³ Le jugement porté sur cet exemple n'est pas un jugement d'agrammaticalité ou d'inacceptabilité. Nous avons vu que les instruments, lorsqu'ils sont placés en position de sujet, sont interprétés comme des agents. On ne peut donc pas parler de sujet instrument.

Or, *John* n'est plus ici interprété comme un agent mais comme un patient. C'est *Mary* qui est interprété comme agent. La seule manière de s'assurer que *John* reste agent est qu'il soit introduit par la préposition *by* et d'utiliser la voix passive :

(456) *Mary was murdered by John.*

John n'est alors plus en position d'objet (c'est-à-dire, structurellement, sœur de V) mais en position d'adjoint. Ainsi, un énoncé dans lequel un agent placé en position d'objet ne sera pas agrammatical mais cet « agent » n'en sera en réalité pas un.

Nos résultats sont résumés dans le tableau suivant :

	Agent	Expérient	Thème	Patient	Stimulus	Localisateur	Localisation	Instrument
<i>Sujet</i>	✓	✓	✓	✓	✓			
<i>Objet</i>		✓	✓	✓	✓	✓		

Nos corpus de constructions « tough » et moyennes contiennent respectivement 377 et 199 verbes différents. Nous avons établi les grilles thématiques de ces verbes à partir des descriptions données dans la section 2.1 de manière à déterminer quel type d'argument ils acceptent. Nous avons étudié les verbes utilisés dans des constructions actives « classiques » (non « tough » ou moyennes). Le tableau ci-après présente le bilan de cette étude :

	<u>ARGUMENT 1</u>				<u>ARGUMENT 2</u>			
	CM		CT		CM		CT	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
<i>Agent</i>	217	93,54	317	83,42	0	0	0	0
<i>Expérient</i>	3	1,29	59	15,53	15	7,35	3	0,79
<i>Thème</i>	0	0	0	0	39	19,12	118	30,97
<i>Patient</i>	0	0	0	0	145	71,08	180	47,24
<i>Stimulus</i>	12	5,17	3	0,79	3	1,47	52	13,65
<i>Localisateur</i>	0	0	1	0,26	0	0	28	7,35
<i>Localisation</i>	0	0	0	0	2	0,98	0	0
<i>Instrument</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	232	100	380	100	204	100	381	100

On peut remarquer que les totaux ne correspondent pas au nombre de verbes indiqué plus haut et qu'ils varient d'une colonne à l'autre. Logiquement, ils devraient être les mêmes dans les colonnes « argument 1 des CM » et « argument 2 des CM », ainsi que dans les colonnes « argument 1 des CT » et « argument 2 des CT ». Ces écarts sont dus au fait qu'un certain nombre de verbes acceptent des arguments portant différents rôles. C'est le cas par exemple de *discourage*. On peut ainsi voir que (457) peut être interprété de deux façons :

(457) *Susan discouraged Max.*

Dans la première, Susan est agent. La réalisation du procès < discourage > résulte d'une suite d'actions volontaires de Susan (elle explique que le projet de Max est voué à l'échec par exemple). Dans la seconde interprétation, Susan est stimulus. C'est « par accident » qu'elle décourage Max.

Le verbe *leave*, quant à lui, accepte des arguments 2 thème (458) et localisation (459) :

(458) *Katy left her purse (in the garden).*

(459) *Katy left town early.*

Comme le montre le tableau ci-dessus, les arguments 1 des verbes que l'on trouve dans les deux constructions sont en très large majorité des agents (93 % dans les constructions moyennes et 83 % dans les constructions « tough »). Aucune n'accepte de verbe qui sélectionne comme argument 1 un patient ou un thème et nous sommes d'avis que les instruments placés en position de sujet sont en réalité des agents. Les verbes que l'on trouve dans les CM n'acceptent pas non plus de localisateur et seul un verbe des CT (*have*) a pour sujet un argument qui porte ce rôle.

Les tendances sont opposées lorsqu'il s'agit des expérientes et des stimuli. Les verbes des constructions « tough » acceptent plus de 15 % de sujets expérientes tandis qu'on en trouve très peu avec les verbes des constructions moyennes. En revanche, il y a un peu plus de 5 % de stimuli à fonction sujet avec les verbes des CM mais pratiquement aucun avec les verbes des CT.

Les différences entre les deux structures sont plus marquées pour ce qui est de l'argument 2. Ni les verbes des CM ni ceux des CT n'acceptent d'argument 2 agent ou instrument. Les verbes des constructions moyennes acceptent en grande majorité des arguments patients (plus de 71 %) et dans une moindre mesure des thèmes (près de 20 %).

L'écart entre ces deux rôles est plus réduit en ce qui concerne les verbes que l'on rencontre dans les constructions « tough » : près de 50 % de patients et 31 % de thèmes. On trouve plus de 7 % d'expérients argument 2 des verbes utilisés dans les CM, alors qu'il n'y en a pratiquement aucun dans les constructions « tough ». Les stimuli et les localisateurs, eux, sont nombreux en position d'argument 2 des verbes utilisés dans les CT. Ce n'est pas le cas dans les constructions moyennes. Il n'y a aucun localisateur, et un pourcentage très faible (0,98 %) de localisations.

Si on compare les possibilités argumentales des verbes utilisables dans les constructions « tough » et moyennes avec la hiérarchie thématique que nous avons élaborée, on obtient les résultats suivants :

Argument 1

CT	93,53 %	15,53 %	0 %	0 %	0,79 %	0,26 %	0 %	0 %
	<i>Agent</i>	<i>Expérient</i>	<i>Thème</i>	<i>Patient</i>	<i>Stimulus</i>	<i>Localisateur</i>	<i>Localisation</i>	<i>Instrument</i>
CM	83,42 %	1,29 %	0 %	0 %	5,17 %	0 %	0 %	0 %

Argument 2

CT	0 %	0,79 %	30,07 %	47,24 %	13,65 %	7,75 %	0 %	0 %
	<i>Agent</i>	<i>Expérient</i>	<i>Thème</i>	<i>Patient</i>	<i>Stimulus</i>	<i>Localisateur</i>	<i>Localisation</i>	<i>Instrument</i>
CM	0 %	7,39 %	19,70 %	71,43 %	1,48 %	0 %	0,98 %	0 %

Le tableau « Argument 1 » montre que les arguments externes des verbes qui peuvent apparaître dans les constructions « tough » et moyennes sont concentrés au premier rang de la hiérarchie : celui de l'agent. Le second rôle le plus fréquent diffère selon les constructions : pour les CT, c'est le rang suivant, l'expérient, qui est le deuxième rôle le plus fréquent, tandis que pour les CM, c'est le stimulus. Ainsi, les arguments externes des verbes utilisables dans les constructions « tough » portent majoritairement un rôle en tête de hiérarchie, tandis que les rôles portés par les arguments des verbes que l'on trouve dans les constructions moyennes proviennent des deux extrémités de la hiérarchie.

Comme le montre le tableau « Argument 2 », les rôles des arguments internes (qui sont ceux qui nous intéressent le plus ici) sont placés au centre de la hiérarchie pour les

deux types de constructions. Dans les deux cas, le rôle de patient est le plus représenté. Vient ensuite le rôle thème, placé au rang précédent. On peut cependant remarquer une différence dans les deux hiérarchies. Les rôles des arguments internes des verbes utilisés dans les constructions « tough » s'étirent vers l'extrémité droite de la hiérarchie, c'est-à-dire vers les rôles en principe plutôt réservés aux objets. Ceux des constructions moyennes s'étirent plutôt vers l'extrémité gauche, c'est-à-dire vers les rôles plus proches de l'agent, à la fois en ce qui concerne le rang hiérarchique et les propriétés. Ce comportement n'est pas surprenant si on prend en compte le fait que les constructions moyennes ont une syntaxe active. On peut également noter que les possibilités thématiques des constructions moyennes sont plus restreintes que celles des constructions « tough ».

La faible représentation des expérientiels dans chacune des constructions peut être due au fait que, tout comme les agents, ils sont souvent « prioritaires » pour la position d'argument externe.

Il existe une assez importante différence de représentation du rôle stimulus : 13,65 % des verbes utilisables dans les constructions « tough » peuvent avoir un argument interne stimulus contre seulement 1,48 % pour les verbes des constructions moyennes.

On peut noter que tous les rôles qui peuvent marquer l'argument des deux constructions ont la propriété [-volitionnel]. Le seul argument qui est [+volitionnel], c'est-à-dire l'agent, est exclu de ces constructions. Nous pensons que l'instrument est lui aussi exclu, et ce bien qu'il soit [-volitionnel], car il est toujours plus ou moins lié à un agent. Il nous semble d'ailleurs que les données qui apparaissent dans les tableaux « Argument 1 » et « Argument 2 » viennent à l'appui de notre raisonnement sur les instruments qui, selon nous, sont des agents lorsqu'ils sont placés en position sujet. En effet, les deux types de structures, moyennes et « tough », se comportent de la même manière en ce qui concerne ces deux rôles : elles les excluent de leur position de sujet puisque les verbes pouvant apparaître dans ces constructions ne sélectionnent ni agent ni instrument pour remplir la fonction d'objet.

L'énoncé ci-dessous semble à première vue être un cas de construction moyenne à sujet instrument :

(460) *The aluminium pan bakes higher, browns more evenly, because it conducts the heat just right.*⁹⁴

On pourrait comparer cet exemple à (461) ci-dessous :

(461) *This cake can be made in a twelve inch pan and feed twelve easily. Or it can be made in a ten inch and still feed twelve. It just bakes higher in a ten inch, but the slices are just as heavy, just not as thick.*^o

Les arguments de ces deux énoncés n'ont cependant pas le même statut : *it/the cake* est patient, alors que *the aluminium pan* est un agent. Il n'en a toutefois pas les propriétés maximales. Lorsqu'il est placé en position d'adjoind, il est introduit par la préposition *in*, et non par *by* comme le sont normalement les agents :

(462) [#]*The cake was baked by the aluminium pan/oven.*

(463) *The cake was in the aluminium pan/oven.*

(464) *The cake was baked by Mary.*

(465) [#]*The cake was baked in Mary.*

(466) *The cake was baked in the kitchen.*

(463) et (466) montrent que *the aluminium pan*, lorsqu'il est en position d'adjoind, se comporte comme un localisateur, tel que *in the kitchen*.

Dans l'énoncé suivant, l'argument *a cloth* est bien un instrument :

(467) *I cleaned my bat with a wet cloth.*⁹⁵

Employé dans l'exemple (468), il est agent, tout comme nous l'avons expliqué plus haut :

(468) *The cloth cleans (the table) (easily).*

(469) *The cloth cleans easily.*

Il ne s'agit pas d'une construction moyenne mais d'une construction active « classique » comme le prouve la présence possible de l'objet patient *the table*. Si on force l'interprétation de l'énoncé (469) en construction moyenne, alors *the cloth* n'est pas

⁹⁴ Jeanne Van Oosten, *The Nature of Subjects, Topics, and Agents: A Cognitive Explanation*, Bloomington: Indiana University Linguistic Club, 1986.

⁹⁵ <http://uk.answers.yahoo.com/question/index?qid=20080411112829AA1VG7A>

instrument mais patient. Ce n'est pas l'outil⁹⁶ permettant de nettoyer un objet mais bien au contraire l'objet nettoyé à l'aide d'un outil instrument, comme par exemple de l'eau :

(470) *The cloth cleans easily with water.*

(471) *The cloth is easy to clean with water.*

La possibilité d'utiliser un argument instrument autre que *the cloth* prouve que ce dernier ne porte pas ce rôle. En effet, d'après le critère thématique, deux arguments différents d'un même verbe ne peuvent pas porter le même rôle⁹⁷ :

Theta Criterion

Each argument bears one and only one θ -role, and **each θ -role is assigned to one and only one argument.**

Chomsky (1981:36)

On pourrait également penser que les constructions moyennes ne permettent pas la réintroduction de l'agent par le biais d'une préposition comme dans l'exemple ci-dessous parce que le rôle que porte leur sujet peut en être relativement proche du point de vue hiérarchique :

(472) [#]*If the earring is not bent, it should lock easily by Mary.*

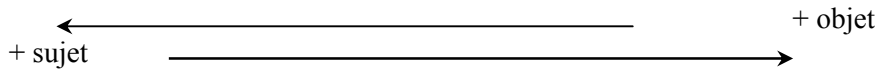
En effet, 7,35 % de nos verbes sélectionnent un objet expérient, rôle placé au deuxième rang de la hiérarchie, après l'agent. On pourrait postuler que la réintroduction de ce dernier rendrait la structure trop agentive. L'expérient apporterait « la quantité maximale d'agentivité » acceptable par une construction moyenne. Cette position n'est évidemment tenable que si on envisage les rôles sémantiques non pas comme des catégories étanches mais comme des continuums, ainsi que le fait Dowty (1991). On aurait donc la hiérarchie suivante :

Agent Expérient Thème Patient Stimulus Localisateur Localisation Instrument



⁹⁶ Nous utilisons ici ce terme dans son acception générale sans adhérer à une hypothèse particulière.

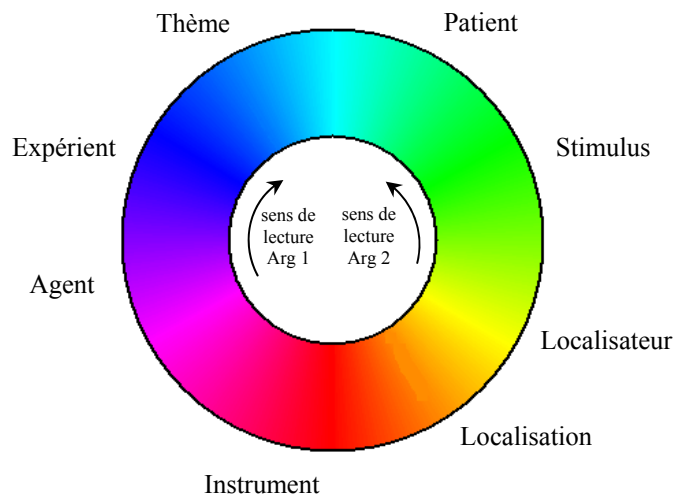
⁹⁷ C'est nous qui mettons en gras.



Les flèches sont adaptées de Van Valin (1990:226). Leur longueur indique le spectre des rôles sémantiques disponibles pour marquer l'argument dont la fonction est indiquée par la flèche. La flèche orientée vers l'extrémité + sujet comprend les rôles stimulus à agent parce que, d'après nous, ce sont ceux qui peuvent marquer les arguments sujets. Les arguments objets, quant à eux, peuvent porter les rôles expérient à localisateur.

Le sens de la flèche indique l'augmentation du nombre de propriétés susceptibles de qualifier le rôle pour une fonction donnée. Ainsi, plus on va vers la gauche, plus le rôle a des chances d'être celui désigné pour occuper la fonction de sujet.

Pour exprimer la possibilité d'utiliser comme sujet un argument proche d'un instrument, on pourrait représenter la hiérarchie thématique comme un continuum non pas horizontal mais circulaire :



Il convient d'être prudent avec cette représentation en raison de la dualité du rôle d'instrument. Les hiérarchies peuvent se lire de gauche à droite ou de droite à gauche, selon la fonction syntaxique dont il est question. Ainsi, afin de déterminer la « priorité thématique » en ce qui concerne l'argument externe, on lira la hiérarchie de gauche à droite : de l'agent au stimulus. Pour l'argument interne, on lira la hiérarchie de droite à gauche. C'est ce qui est exprimé par le sens des flèches dans la hiérarchie linéaire. Et c'est ici que le statut de l'instrument pose problème. En effet, celui-ci est placé à l'extrémité de la hiérarchie parce qu'il a un statut d'adjoind et non de complément lorsqu'il est inséré dans

un énoncé. Il n'a donc pas le statut d'objet au même titre qu'un patient dans un exemple tels que (473) :

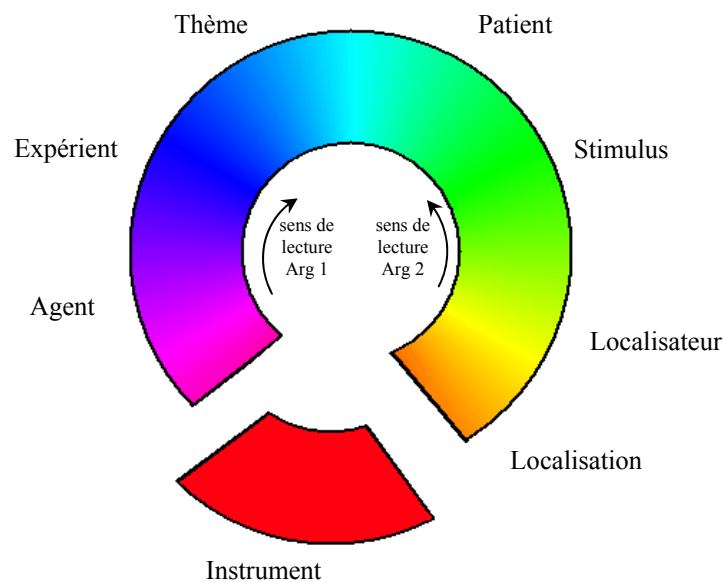
(473) *Mary ate an apple.*

C'est pour cette raison que dans la hiérarchie horizontale, la flèche pointant vers la droite n'est pas prolongée jusqu'à l'instrument. Ce qui soulève des difficultés, c'est de représenter le fait que l'instrument peut être argument externe. Il n'est pas possible de le placer avant l'agent dans la hiérarchie puisqu'en présence d'un agent, il rétrograde en position d'adjoint, comme le montrent les exemples ci-après :

(474) **This key opened the door by Jane.*

(475) *Jane opened the door with this key.*

Nous avons déjà présenté des données visant à prouver que l'instrument n'est pas non plus placé à l'intérieur de la hiérarchie. Le problème posé ici expliquerait pourquoi certains linguistes ne sont pas en faveur de l'introduction des adjoints dans les hiérarchies thématiques. Pour le contourner, on pourrait utiliser la représentation suivante :



Les données des tableaux « Argument 1 » et « Argument 2 » nous permettent également de justifier l'écart de fréquence entre les deux constructions. En effet, on trouve énormément de constructions « tough », à l'oral comme à l'écrit, et dans tous les types de documents. Les constructions moyennes sont beaucoup plus rares. Si on examine la

répartition des arguments sur la hiérarchie dans le tableau « Argument 1 », on peut noter que les CT acceptent plus de rôles en position sujet que ne le font les CM. Avec moins de possibilités thématiques, il n'est pas très surprenant que les constructions moyennes soient moins fréquentes.

CONCLUSION

Dans cette partie, nous avons étudié les propriétés sémantiques des arguments que sélectionnent les verbes utilisés dans les constructions « tough » et moyennes. Nous avons tout d'abord cherché à définir la notion de rôle thématique et à expliquer leur utilisation. Les listes de rôles thématiques abondent dans la littérature, mais elles semblent toutes différentes les unes des autres. Dans de nombreux cas, elles sont établies dans le but de décrire les phénomènes langagiers de manière exhaustive.

Nous avons présenté deux listes, celles de Blake (1930) et celle de Dowty (1991). La liste que propose Blake (1930) est décrite par Dowty comme la plus complète. Elle contient en effet 112 rôles, dont 71 rôles dits « temporal » et « locative » (pour la plupart répartis entre 4 aspects), ainsi que 41 autres rôles. Ceci lui permet de rendre compte d'un très grand nombre de relations entre les éléments des énoncés. Malgré l'évidente précision de cette liste, nous avons préféré ne pas l'utiliser. En effet, nous ne pensons pas qu'elle nous aurait permis de dégager une tendance quelconque concernant les rôles thématiques utilisés. Nous sommes persuadée que ceux-ci auraient été répartis sur une grande portion, si ce n'est sur l'ensemble du spectre des relations proposées par Blake.

La seconde liste que nous avons présentée est celle de Dowty (1991). D'après lui, toutes les relations thématiques peuvent être décrites à l'aide de deux « proto-rôles » : proto-agent et proto-patient. Ces rôles sont définis par des faisceaux de propriétés permettant de décrire les référents des arguments marqués. Un argument pourra avoir plus ou moins de propriétés du proto-rôle agent, et donc être plus ou moins agentif. Le problème est que, à l'inverse de la liste proposée par Blake, celle de Dowty n'est pas assez précise pour notre étude. Nous sommes en effet partie du postulat (que nous défendrons dans le reste de ce travail) selon lequel les arguments des constructions « tough » et moyennes sont des arguments internes, et donc des compléments du verbe en structure profonde. Le rôle permettant de marquer les compléments dans de nombreux cas est le rôle de patient. Ainsi, une étude de notre corpus qui utiliserait les faisceaux de propriétés proposés dans Dowty montrerait à coup sûr que tous les arguments des verbes utilisés dans nos structures sont des proto-patients. Or, ceci ne permettrait pas d'expliquer l'inacceptabilité de certains énoncés.

Nous avons donc tenté d'élaborer notre propre liste de rôles thématiques en nous appuyant sur une citation de Dowty (1991) dans laquelle il dit qu'un certain nombre de rôles sont utilisés dans la plupart des analyses. Nous avons proposé une définition de chacun de ces rôles en termes de traits sémantiques binaires, tels que [\pm volitionnel] ou [\pm animé]. La liste ainsi établie est composée de huit rôles thématiques : agent, expériment, patient, thème, stimulus, instrument, localisation et localisateur. Nous nous sommes ensuite appuyée sur les travaux de Fillmore (1971), Bresnan et Kanerva (1989) et Van Valin (1990) pour répartir ces rôles en une hiérarchie. Les hiérarchies thématiques indiquent, pour chaque fonction syntaxique, quel rôle sera sélectionné en priorité. Ainsi, l'agent étant en tête de hiérarchie, c'est lui qui sera privilégié pour marquer un argument à fonction de sujet. À défaut d'un agent, c'est le rôle suivant dans la hiérarchie, c'est-à-dire l'expériment, qui marquera l'argument sujet.

Nous avons ainsi pu déterminer à quel niveau de la hiérarchie thématique élaborée de la sorte se situent les rôles qui marquent les arguments des verbes employés dans les constructions « tough » et moyennes. Le rôle d'agent est très majoritairement utilisé pour marquer l'argument 1 de ces verbes. Beaucoup de sujets expériments sont également sélectionnés par les verbes des constructions « tough », et quelques sujets stimuli dans le cas des constructions moyennes. Les rôles permettant de marquer l'argument 2 des verbes employés sont situés au centre de la hiérarchie. Le rôle de patient est largement majoritaire avec les verbes des deux structures. Dans le cas des CT, on trouve également un grand nombre d'arguments thèmes et beaucoup de stimuli. On rencontre quelques localisateurs mais aucun agent, localisation ou instrument. Les verbes des CM, eux, sélectionnent beaucoup de thèmes comme arguments internes (bien qu'ils soient moins nombreux qu'avec les verbes des constructions « tough »). On trouve également quelques expériments, ainsi qu'un faible pourcentage de stimuli et de localisations. On ne trouve en revanche aucun agent, localisateur ou instrument. On peut également remarquer que les rôles qui marquent les arguments internes des verbes des constructions « tough » s'étirent vers l'extrémité de la hiérarchie normalement privilégiée pour les objets, tandis que les rôles arguments 2 des verbes que l'on trouve dans les constructions moyennes s'étirent vers l'extrémité des sujets. Ceci nous semble lié à la syntaxe active des constructions moyennes. Nous avons également étudié le comportement des agents et des instruments, ce qui nous a permis de montrer que les instruments utilisés comme sujets doivent être considérés comme des agents parce qu'ils se comportent de manière similaire.

TROISIEME PARTIE

Affectation et généricité : motivations sémantiques pour une syntaxe particulière

Introduction	150
1. La notion d'affectation dans les constructions moyennes et « tough ».....	153
1.1. Définition 1 : altération des propriétés intrinsèques du référent de l'argument.....	155
1.1.1. Objet affecté ou non ?	155
1.1.2. L'altération des propriétés dans les constructions moyennes	160
1.2. Définition 2 : mesure et délimitation du procès	163
1.2.1. Affectation et délimitation	164
1.2.2. Durée et délimitation dans les constructions moyennes.....	170
1.3. La contrainte de pré-construction.....	176
1.4. Affectation et pré-construction dans les constructions « tough »	179
2. La généricité et le statut de l'argument interne.....	184
2.1. Généricité habituelle et généricité dispositionnelle	185
2.2. Les constructions moyennes et la généricité dispositionnelle.....	190
2.3. Conséquences sur la syntaxe des constructions moyennes	198
2.3.1. Le statut de l'argument interne	199
2.3.2. Le statut de l'argument externe.....	208
2.4. Les constructions « tough ».....	223
Conclusion.....	229

INTRODUCTION

Les constructions moyennes en particulier sont soumises à des restrictions sémantiques. Par exemple, en plus de l'impossibilité pour le sujet de surface d'être marqué par un certain nombre de rôles (agent, localisateur, instrument dans notre étude sur les rôles thématiques), elles semblent régies par ce que de beaucoup de linguistes appellent la contrainte d'affectation. Selon ce principe, seuls les objets affectés peuvent être antéposés. Ainsi, un argument dont le référent n'est pas affecté ne pourra pas être utilisé comme sujet dans une construction moyenne. Ceci expliquerait l'inacceptabilité d'énoncés tels que les suivants :

(476) [#]*The football game watches well.*

(477) [#]*French knows easily.*

L'affectation a été définie de plusieurs façons. On trouve par exemple une définition qui implique les notions d'altération et de modification. Selon une autre définition, il s'agit simplement d'un changement d'état.

Dans la première des deux sous-parties qui constituent cette partie sur les motivations sémantiques menant à la syntaxe particulière des constructions « tough » et moyennes, nous nous pencherons tout d'abord sur la contrainte d'affectation. Nous étudierons deux des nombreuses définitions qui ont été proposées : celles que Cornips et Hulk énoncent dans leur article intitulé « Affected Objects in Heerlen Dutch and Romance », écrit en 1999.

La première définition implique une altération des propriétés intrinsèques du référent de l'argument supposé affecté. Nous commencerons par décrire deux tests utilisés pour déterminer si un argument est soumis ou non à la contrainte d'affectation sous cette acception. Nous décrirons ainsi le test « happen » et le test des implications. Nous les appliquerons ensuite aux CM et montrerons que les résultats obtenus doivent être pris avec précaution : nous pensons en effet qu'ils indiquent non pas que l'argument des constructions moyennes est affecté mais plutôt que ces structures ne dénotent pas un événement spécifique. Cela nous conduira à proposer que la contrainte d'affectation, si elle

est définie comme l'altération des propriétés intrinsèques du référent de l'argument, ne régit pas la formation des constructions moyennes.

La seconde définition que nous étudierons ici décrit la notion d'affectation comme correspondant à la mesure et à la délimitation du procès exprimé par le verbe : un argument pourra être utilisé dans une construction moyenne si son référent permet de mesurer et de délimiter le procès. Nous montrerons dans un premier temps que le lien établi entre affectation et délimitation est illustré dans différentes langues : le finnois, l'allemand, l'anglais ou encore le hongrois. Néanmoins, et comme nous nous efforcerons de le démontrer ensuite, ces notions ne semblent pas pertinentes lorsqu'il s'agit de la formation des constructions moyennes : leurs procès ne sont pas obligatoirement mesurés et/ou délimités.

Cette étude nous permettra cependant de mettre en lumière un premier point important : les procès dénotés par les prédicats utilisés dans les constructions moyennes dénotent tous des processus, jamais des états. On pourra en déduire que la formation d'une construction moyenne a pour conséquence de transformer ces processus en état.

Le second point important que nous illustrerons dans cette première sous-partie est l'obligation pour le référent de l'argument utilisé dans une construction moyenne d'être pré-construit. Nous énoncerons donc ce que nous nommerons la contrainte de pré-construction, qui nous permettra de rendre compte de l'inacceptabilité d'énoncés tel que *#this house **builds** quickly/easily*, à contraster avec *this house **destroys** easily*.

Enfin, nous terminerons cette sous-partie sur la notion d'affectation par une étude des constructions « tough ». Il apparaîtra que ces structures ne sont soumises ni à la contrainte d'affectation (quelle que soit sa définition) ni à la contrainte de pré-construction. Nous montrerons également que tous les types de procès (processus ou états) peuvent permettre de former une CT et que dans chaque cas, le procès dénote un état, tout comme avec les CM.

La seconde sous-partie traitera d'un autre point souvent abordé dans l'étude du sémantisme des CM : la généralité. En effet, ces structures ont pour particularité de ne pas dénoter un événement spécifique mais d'exprimer une généralité.

Après avoir défini la notion de généralité, nous expliquerons que les constructions moyennes expriment une généralité de type dispositionnel : elles dénotent une propriété du référent de l'argument utilisé comme sujet. Ceci nous permettra de faire un parallèle avec

les auxiliaires de modalité, et notamment *can* dans sa valeur radicale, ainsi qu'avec les adjectifs déverbaux en *-able* qui, comme *can*, construisent une classe d'occurrences potentielles.

Nous montrerons ensuite que la particularité des constructions moyennes qui consiste à dénoter une généralité dispositionnelle a des conséquences sur leur syntaxe. Nous expliquerons ainsi qu'une propriété dispositionnelle ne peut être prédiquée que d'un argument sujet, et que les propriétés de ce dernier doivent être considérées comme étant à l'origine du procès.

Ces données nous permettront d'avancer plusieurs hypothèses à propos de la syntaxe des constructions moyennes.

Nous examinerons ensuite le statut de l'argument externe dans les CM. Le statut de l'agent a en effet souvent été débattu dans les études de ces structures : est-il présent ? A-t-il un statut syntaxique ? Nous commencerons par montrer que la question du statut de l'agent n'est pas pertinente pour tous les énoncés : s'il est vrai que l'argument externe est agent dans la majorité des cas, il arrive qu'il porte un autre rôle. Nous présenterons un certain nombre de tests régulièrement utilisés dans les travaux sur le sujet. Ces tests nous permettront de montrer que l'argument externe n'est pas présent dans les constructions moyennes parce qu'il n'y est pas pertinent : le caractère général de ces structures exclut tout lien avec cet argument. Nous suggérerons que sa suppression constitue un choix du locuteur, qui déclare de cette façon que ce sont les propriétés de l'argument interne qui sont à l'origine du procès. La valeur modale des CM ainsi que l'obligation d'y inclure une forme de modification découlent d'une telle particularité.

Nous aborderons ensuite le problème du statut de l'argument externe dans les CT. Nous montrerons qu'il peut être présent dans ces structures sous la forme d'un complément en *for*. Nous postulerons que contrairement aux constructions moyennes, les constructions « *tough* » n'éliminent pas l'argument externe qui reste à l'origine du procès. Enfin, nous étudierons les propriétés de topicalisation et de focalisation de ces structures. Nous montrerons qu'elles constituent en réalité des exemples de « défocalisation » puisque le focus est déplacé vers la gauche sur le groupe adjectival.

1. LA NOTION D’AFFECTATION DANS LES CONSTRUCTIONS MOYENNES ET « TOUGH »

Selon Jaeggli (1986), la formation des constructions moyennes est soumise à la contrainte d’affectation, introduite par Anderson (1977) afin d’expliquer le contraste suivant :

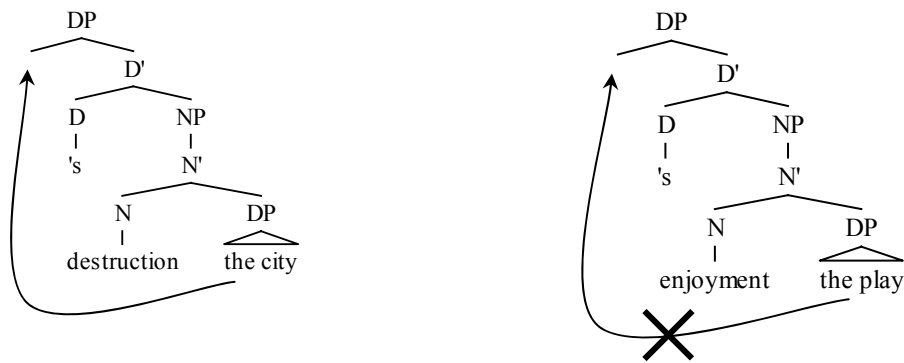
(478) *The destruction of the city.*

(479) *The city’s destruction.*

(480) *The enjoyment of the play.*

(481) **The play’s enjoyment.*

Anderson note que l’objet des groupes nominaux déverbaux ne peut être antéposé que si son référent est affecté par le procès qu’exprime le nom déverbal. C’est pour cette raison que (481) est agrammatical : le mouvement de *the play* est bloqué car son référent n’est pas affecté :



Il semble que l’on trouve le même phénomène dans les constructions moyennes en anglais :

(482) *This apple eats easily.*

(483) *This house paints easily.*

(484) #*The mountains see easily.*

(485) #*These problems consider easily.*

Les données sont identiques en néerlandais standard, qui propose par ailleurs des CM du même type que celles de l'anglais :

(486) *Ik zie de Eiffeltoren.*
« Je vois la tour Eiffel. »

(487) *#De Eiffeltoren ziet gemakkelijk.*
La tour Eiffel voir_{présent} facilement
« La tour Eiffel se voit facilement. »

Les définitions du terme « objet affecté » abondent. Ainsi, Cornips et Hulk (1999:4) en donnent la suivante :

An objet is affected if it is somehow altered or modified by or if it undergoes the action expressed by the verb.

Selon Fellbaum et Zribi-Hertz (1989)⁹⁸, l'argument d'un verbe est affecté lorsqu'il existe avant l'action ou le processus dénoté par le verbe et que ses propriétés définitives sont modifiées par cette action ou ce processus. Beavers (2011:1), quant à lui, définit la notion d'affectation comme « a persistent change in or impingement of an event participant ». Pour Roberts (1987)⁹⁸, un objet affecté correspond à un thème qui subit un changement d'état⁹⁹.

Les définitions que Beavers et Roberts donnent de la notion d'affectation nous semblent problématiques parce qu'elles n'expliquent pas ce qu'ils entendent par « persistent change ». Nous préférons donc celles de Cornips et Hulk d'une part, et de Fellbaum et Zribi-Hertz d'autre part car elles ne présentent pas cette lacune.

Dans la partie qui suit, nous commencerons par recenser quelques uns des tests permettant de déterminer si un argument est affecté par le procès décrit par le verbe. Nous les appliquerons ensuite aux constructions moyennes de notre corpus, ce qui nous permettra de prouver qu'elles ne sont pas soumises à la contrainte d'affectation telle que décrite ci-dessus. Nous examinerons ensuite une définition aspectuelle de la notion d'affectation et montrerons qu'elle ne permet pas non plus de décrire les CM de manière satisfaisante.

⁹⁸ Cités par Cornips et Hulk (1999).

⁹⁹ C'est d'ailleurs cette définition que nous utilisons pour décrire le rôle thématique de patient. Cf. énoncés (348) et (349) page 116.

1.1. Définition 1 : altération des propriétés intrinsèques du référent de l'argument

La première définition que nous avons évoquée est celle de Cornips et Hulk (1999:4), selon laquelle la notion d'affectation correspond à l'altération des propriétés intrinsèques du référent du sujet. Dans ce qui suit, nous décrirons deux tests permettant de déterminer si un argument est affecté : le test « happen » et le test des implications. Nous les appliquerons ensuite à un certain nombre de constructions moyennes. Nous expliquerons qu'en réalité, les résultats obtenus prouvent que ces structures ont pour autre particularité de ne pas dénoter un événement spécifique. Nous conclurons en suggérant qu'elles ne sont pas soumises à la contrainte d'affectation telle que définie par Cornips et Hulk (1999:4).

1.1.1. Objet affecté ou non ?

Avant de tenter de déterminer si l'argument des constructions moyennes est affecté ou non, il convient de s'assurer que nous avons à notre disposition des tests permettant de repérer les objets affectés.

Considérant qu'ils constituent les différentes possibilités en terme d'affectation de l'objet, Beavers (2011:5) cite les groupes suivants :

a. <i>x</i> changes in some observable property	<i>clean, paint, delouse, fix, break x</i>	} change of state entails change in some property of the participant
b. <i>x</i> transforms into something else	<i>turn, carve, change, transform x into y</i>	
c. <i>x</i> moves to and stays at some location	<i>move, push, angle, roll x into y</i>	motion entails change of location
d. <i>x</i> is impinged upon	<i>hit, kick, punch, rub, slap, wipe, scrub, sweep x</i>	surface contact/impact entails contact but no change
e. <i>x</i> goes out of existence	<i>destroy, eliminate, delete, eat, consume, reduce x</i>	} incremental theme
f. <i>x</i> comes into existence	<i>build, design, construct, create, carve, fashion x</i>	

Le terme *incremental theme* a été introduit par Dowty (1991:567) pour faire référence aux arguments en position de complément de prédicats téliques :

(...) The familiar way in which the aspect of telic predicates (or ACCOMPLISHMENTS and ACHIEVEMENTS) depends on their NP arguments (...) can be captured formally by the principle that THE MEANING OF A TELIC PREDICATE IS A HOMOMORPHISM FROM ITS (STRUCTURED) THEME ARGUMENT DENOTATIONS INTO A (STRUCTURED) DOMAIN OF EVENTS, modulo its other arguments. (...)

Put simply, a homomorphism is a function, from its domain to its range, which preserves some structural relation defined on its domain in a similar relation defined on the range. (...) In the case of telic predicates, this relation which is preserved is the “part-of” relation: If x is part of y, then if a telic predicate maps y (as Theme) onto event e, it must map x onto an event e' which is part of e.

De cette façon, si l'argument en position de complément d'un verbe est délimité, alors le procès est pourvu d'un terme intrinsèque et le verbe est télique. Dans le cas contraire, il est atélique.

Contrairement à Beavers, nous pensons que le groupe d. « surface contact/impact » implique un changement d'état :

(488) *John hit/kicked/punched/slapped Mary...*

...and she was hurt/but she wasn't hurt.

(489) *John wiped/scrubbed/swept the table/floor...*

...and the table/floor was clean(er)/but the table/floor wasn't (any) clean(er).

Le fait que le changement d'état soit uniquement potentiel ne nous semble pas pertinent. Dans le cas d'arguments tels que ceux-ci, Levin et Rappaport-Hovav (2001:786-787) parlent de « force recipients », que Beavers définit comme « things that take the brunt of an action and may change as a result, but not necessarily ». Cette définition est d'autant plus pertinente dans le cas des constructions moyennes. En effet, nous montrerons dans la section 2.2 de cette partie que ces structures expriment un événement potentiel. Par conséquent, si les CM impliquent effectivement un changement d'état, il ne peut être que potentiel.

Beavers cite un certain nombre de tests permettant de déterminer si un argument est affecté par le procès décrit par le verbe. Nous n'en exposerons que deux ici, le test « happen » et le test des implications. On se référera à Beavers (2011:8-10) pour les autres tests.

• **TEST « HAPPEN »**

Cruse (1973:13) propose le test « What happened to x is y » permettant de prouver que l'argument représenté par la variable x est affecté par le procès. Dans l'exemple (490), il est clair que le référent du groupe nominal *the barbarian city* est affecté :

(490) *The Romans destroyed the barbarian city.*

(491) *What happened to the barbarian city was that the Romans destroyed it.*

Le test (491) fonctionne. En revanche, tel n'est pas le cas dans l'énoncé (492) :

(492) *They followed the star (out of Bethlehem).*

(493) [#]*What happened to the star is that they followed it (out of Bethlehem).*

Ceci prouve, d'après Cruse et Beavers, que le référent de *the star* en (492) n'est pas affecté par le procès. Guillaume (1973 (1943):134) explique d'ailleurs à propos du moyen et des verbes déponents¹⁰⁰ :

(...) si, d'une part, nous menons les événements, les événements, d'autre part, même quand nous gardons le sentiment dominant de les diriger, nous mènent plus ou moins.

Ici, le référent de *they* est dépendant des mouvements du référent de *the star*. L'argument externe n'a donc pas toutes les propriétés d'un agent et l'argument interne, celles d'un patient.

¹⁰⁰ dont Guillaume (1973 (1943):128) propose la définition suivante :

L'expression de l'actif dans le cadre et avec les moyens de la voix mixte synthétique constitue ce qu'on appelle en grammaire latine le *déponent*, dont une définition exacte tout à fait générale pourrait être la suivante : le déponent est l'expression de l'actif au sein d'une voix qui ne lui est pas exclusivement réservée et dont la puissance d'expression s'étend au passif.

Beavers applique ce test aux exemples a. à f. et obtient le paradigme suivant :

- a. *What happened to the bedroom is that John cleaned/painted it.*
- b. *What happened to the wood is that John turned/carved it into a toy.*
- c. *What happened to the vase is that John moved/pushed it into the house.*
- d. *What happened to the car is that John hit/wiped it.*
- e. *What happened to the cake is that John destroyed/ate it.*
- f. [?]*What happened to the shed is that John built/created/fashioned/constructed it.*

Il semble donc que tous les arguments objets de ces verbes sont bien affectés par le procès.

Nous pensons que l'énoncé f., que Beavers note « ? », n'est pas du tout acceptable. La glose « what happened to *x* » indique qu'il existe, à t_1 , un x_1 différent de x_2 à t_2 . Or, dans un énoncé tel que f., x_1 n'existe pas puisque la création du référent de l'objet dépend de la réalisation du procès.

Beavers note que f. fonctionne mieux si le référent de l'objet a une existence préalable, comme c'est le cas pour une maquette d'avion, dont il suffit d'assembler les pièces :

(494) *What happened to the model airplane is that John built it.*

(495) *What happened to the shed is that John rebuilt/reconstructed it.*

Dans de tels contextes, x_1 existe à t_1 . Nous reviendrons à ce type d'énoncé dans la partie 1.3 page 176.

Beavers note également que le groupe d. « surface contact/impact » fonctionne avec le test HAPPEN. Il s'agit, d'après lui, d'une anomalie¹⁰¹ puisque ce groupe ne dénote pas de changement d'état. Nous avons expliqué page 156 que nous ne partageons pas ce jugement, et le résultat obtenu au test semble aller dans notre sens.

• TEST DES IMPLICATIONS

D'après Beavers, ce test permet de repérer les référents des arguments qui subissent un changement d'état effectif. Il explique que tout changement d'état effectif implique l'entrée dans un état distinct du premier. Il emprunte donc à Tenny (1992:22) le test « *is 'X is Ved' entailed?* » qui, appliqué aux énoncés a. à f., donne les résultats suivants :

¹⁰¹ Il cite Levin et Rappaport-Hovav (2001:786-787).

- a. *John just painted the bedroom...*
...[#]*but it is not painted.*
- b. *John just turned/carved the wood into a toy...*
...[#]*but it is not turned/carved into a toy.*
- c. *John just moved/pushed the vase into the house...*
...[#]*but it is not moved into the house.*
- d. *John just hit/wiped the car...*
...[#]*but it is not hit/wiped.*
- e. *John just destroyed/ate the cake...*
...[#]*but it is not destroyed/eaten.*
- f. *John just built/created/fashioned/constructed the shed...*
...[#]*but it is not built/constructed.*

Les énoncés ci-dessus sont inacceptables parce que les propositions en *but* nient explicitement le changement d'état qu'implique le verbe de la proposition principale. On peut noter cependant qu'utiliser une forme en -ING faciliterait l'acceptabilité :

- a. *John is painting the bedroom...*
...*but it is not painted.*
- b. *John is turning/carving the wood into a toy...*
...*but it is not turned/carved into a toy.*
- c. *John is moving/pushing the vase into the house...*
...*but it is not moved into the house.*
- d. *John is hitting/wiping the car...*
...*but it is not hit/wiped.*
- e. *John is destroying/eating the cake...*
...*but it is not destroyed/eaten.*
- f. *John is building/creating/fashioning/constructing the shed...*
...*but it is not built/constructed.*

1.1.2. L'altération des propriétés dans les constructions moyennes

Il semble cependant que ces tests ne donnent pas de résultats concluants lorsqu'on les applique directement à des énoncés moyens. Le verbe *read*, dont on trouve plusieurs occurrences dans notre corpus, permet d'illustrer le problème :

(496) *In The Waves, whose poetic prose now reads very awkwardly, we seem to get as far away from the novel-form as possible.*^o

(497) *Excellent book - in my opinion, should be on every beginner to intermediate trader's list of 'must-reads'. (...) The book can read cover-to-cover or selectively by topic.*^o

(498) *Ann has the uncanny ability to tell you about how she won "New Hampshire State Realtor of the Year" without the slightest hint of conceit. Her bio reads easily and chronicles her family history as the child of a serviceman that had to pick up and move frequently which shows her commitment to helping families move with the greatest of ease.*^o

On remarque que les tests donnent des résultats contradictoires. En effet, pour prouver que l'objet est affecté, le test « happen » doit produire des énoncés acceptables et le test des implications, des énoncés inacceptables :

(499) [#]*What happens to the poetic prose of The Waves is that it now reads very awkwardly.*

(500) [#]*What happens to the book is that it can read cover-to-cover or selectively by topic.*

(501) [#]*What happens to Ann's bio is that it reads easily.*

(502) *The poetic prose of The Waves reads very awkwardly...*

... [#]*but it is not read.*

(503) *The book can read cover-to-cover or selectively by topic...*

... [#]*but it is not read.*

(504) *Her bio reads easily...*

... [#]*but it is not read.*¹⁰²

Ainsi, (499) à (501) semblent prouver que l'objet du verbe *read* n'est pas affecté, ce qui, intuitivement, nous semble correct. Néanmoins, si la contrainte d'affectation est effectivement impliquée dans la formation des constructions moyennes, pourquoi les énoncés (496) à (498) sont-ils acceptables ?

¹⁰² L'énoncé peut être interprété comme « it is not read by anyone » mais cette glose ne dénote pas un état du référent de *her bio*.

Une étude thématique des verbes de notre corpus fournit les résultats suivants :

θ-rôle de l'argument des CM	Nombre de verbes	Pourcentage
<i>Agent</i>	0	0
<i>Expérient</i>	15	7,39
Thème	40	19,70
<i>Patient</i>	145	71,43
Stimulus	3	1,48
<i>Localisateur</i>	0	0
<i>Instrument</i>	0	0
Total	203	100

Parmi les rôles thématiques qui peuvent, d'après les données de ce tableau, être utilisés dans les constructions moyennes, deux permettent de marquer des arguments qui ne subissent pas de changement d'état : le thème et le stimulus, grisés dans le tableau. Ceci implique donc que 43 verbes (soit plus de 21 %) utilisés dans notre corpus ne dénotent pas des procès au cours desquels l'objet se trouve affecté. En voici quelques exemples :

(505) *The routes are designed to bicycle in a few hours.*^o

(506) *#What happens to the routes is that they bicycle in a few hours.* → moyen

(507) *#What happens to the routes is that John bicycles them in a few hours.* → transitif

(508) *#What happens to the routes is that they can be bicycled in a few hours.* → passif

(509) *Jane Powell, Gordon MacRae and Gene Nelson co-star and are the chief exponents of the songs and dances that occupy much of the footage in the Sammy Cahn production. Cahn also doubled from his producer chores to co-cleff the songs with Sammy Fain and the music listens easily.*^o

(510) *#What happens to the music is that it listens easily.* → moyen

(511) *#What happens to the music is that John listens to it easily.* → transitif

(512) *#What happens to the music is that it can be listened to easily.* → passif

- (513) *That is okay, because I am a Di Sarli fan. His music dances well.*^o
- (514) [#]*What happens to his music is that it dances well.* → moyen
- (515) [#]*What happens to his music is that John dances it well.* → transitif
- (516) [#]*What happens to his music is that it can be danced well.* → passif
-
- (517) *You will not have to worry about drifting of TX or RX signal, it hears well.*^o
- (518) [#]*What happens to the signal is that it hears well.* → moyen
- (519) [#]*What happens to the signal is that I hear it well.* → transitif
- (520) [#]*What happens to the signal is that it can be heard well.* → passif
-
- (521) *Andy [Roddick] said it's very humid in there and the court plays a bit slower.*^o
- (522) [#]*What happens to the court is that it plays a bit slower.* → moyen
- (523) [#]*What happens to the court is that Andy plays it a bit slower.* → transitif
- (524) [#]*What happens to the court is that it can be played a bit slower.* → passif

Ces exemples montrent que ni les constructions moyennes, ni les constructions transitives et passives qui leur correspondent ne fonctionnent avec le test HAPPEN. Manifestement, les tests n'échouent pas uniquement parce qu'ils sont appliqués à des CM.

On peut penser que ceci est dû au fait que les constructions moyennes ne dénotent pas des événements spécifiques mais des propriétés de leur argument. Or, Beavers (2011:4) émet l'hypothèse qu'un changement d'état ne peut être encodé que dans un prédicat dynamique et non dans un prédicat statif. Effectivement, le test HAPPEN ne fonctionne avec aucune des constructions moyennes de notre corpus, même lorsqu'il fonctionne avec la structure transitive correspondante :

- (525) *I am a new pool owner in south Louisiana and have noticed some "spots" on the bottom of my pool. They won't scrub off.*^o } moyen
- (526) [#]*What happens to the spots is that they won't scrub off.*
-
- (527) *John scrubbed off the spots on the bottom of my pool.* } transitif
- (528) *What happened to the spots is that John scrubbed them off.*

- | | | |
|---|---|-----------|
| (529) <i>Field Roast actually cuts and chews like meat.</i> [°] | } | moyen |
| (530) [#] <i>What happens to Field Roast is that it actually cuts and chews like meat.</i> | | |
| (531) <i>John actually cut and chewed Field Roast like meat.</i> | } | transitif |
| (532) <i>What happened to Field Roast is that John actually cut and chewed it like meat.</i> | | |
| (533) <i>These rich woodgrain doors collapse conveniently.</i> [°] | } | moyen |
| (534) [#] <i>What happens to these doors is that they collapse conveniently.</i> | | |
| (535) <i>John collapsed these doors conveniently.</i> | } | transitif |
| (536) <i>What happened to these doors is that John collapsed them conveniently.</i> | | |

Nous pensons que le test HAPPEN ne fonctionne pas avec les constructions moyennes parce qu'elles ne dénotent pas un évènement et non parce que leur argument n'est pas affecté. En effet, la nature même du test fait qu'il ne peut être probant que lorsqu'un évènement effectif a lieu. La particularité des CM étant justement de ne pas dénoter un tel évènement, les tests ne donneront jamais de résultats positifs, quel que soit l'argument testé. L'important à nos yeux est de déterminer si l'argument est **potentiellement** affecté par le procès, que ce procès soit réalisé ou non. Il nous semble donc que les tests proposés ne sont pertinents que s'ils sont appliqués à des énoncés dénotant un évènement. Si on procède de cette façon, nos données (énoncés (505) à (524)) semblent prouver qu'on ne peut pas dire que les constructions moyennes sont formées à partir de verbes dont l'argument interne subit obligatoirement un changement d'état tel que décrit par Cornips et Hulk (1999) et Fellbaum et Zribi-Hertz (1989) page 154.

1.2. Définition 2 : mesure et délimitation du procès

Cornips et Hulk (1999:14) émettent l'hypothèse suivante :

We want to claim that it is this aspectual property of the predicate, namely expressing such temporal scale or measuring out the event without the aid of external phrases that is a necessary condition for

middle formation. What is more, in view of this claim, an affected object is an object that measures out the event: it is quantitatively delimited.

D'après elles, pour former une construction moyenne, il faut que le prédicat puisse permettre de mesurer ou de délimiter un événement.

Dans ce qui suit, nous montrerons que les données confirment ce que pensent Cornips et Hulk, qui établissent un lien entre affectation et délimitation du procès. Malgré tout, cet aspect de leur définition des objets affectés ne semble pas être pertinent dans l'étude des constructions moyennes parce que celles-ci ne sont pas restreintes à des prédicats délimités. Nous verrons aussi que les tests habituellement mis en oeuvre doivent être pris avec précaution parce que leurs résultats dépendent de plusieurs facteurs difficilement maîtrisables. Le second point, qui est la nécessité pour le procès d'être duratif, n'est pas non plus pertinent : les prédicats utilisés dans les CM peuvent dénoter des procès ponctuels. Nous montrerons que ce qui est pertinent est en fait la distinction entre processus et état, c'est-à-dire la possibilité ou non de distinguer des moments du procès qui puissent correspondre à des instants t.

1.2.1. *Affectation et délimitation*

Le lien que Cornips et Hulk établissent entre affectation et délimitation du procès est illustré dans différentes langues. Ainsi, Lauri Postis (citée par Fromm et Sadeniemi (1956:123)) explique dans sa description du partitif finnois :

The object is in the partitive when the action of the predicate does not reach, or is not thought of as reaching, any determinate point or phase.

Le nom *kirjettä* ('lettre') est au partitif en (537) et le procès n'est pas délimité :

(537) *Liikemies kirjoitti kirjettä valiokunnalle.*
homme d'affaire écrire_{passé} lettre_{PART} comité-au
« L'homme d'affaire écrivait une lettre au comité. »

(538) *Liikemies kirjoitti kirjeen valiokunnalle.*
homme d'affaire écrire_{passé} lettre_{ACC} comité-au
« L'homme d'affaire écrivit une lettre au comité. »

En (538), *kirjeen* ('lettre') est marqué à l'accusatif, « le cas de l'objet totalement affecté »¹⁰³ et la traduction française montre que le procès est délimité puisque le passé simple est utilisé pour décrire un procès révolu. Le finnois encode donc effectivement dans son système casuel un lien entre affectation et délimitation du procès.

On trouve des données similaires en anglais avec l'alternance *spray/load* :

(539) *We sprayed paint on the wall.*

(540) *We sprayed the wall with paint.*

(541) *We loaded hay on the truck.*

(542) *We loaded the truck with hay.*

Les groupes nominaux soulignés en (540) et (542) sont interprétés holistiquement, c'est-à-dire qu'ils sont vus comme étant totalement affectés. Tel que le dit Anderson (1971:389)¹⁰⁴ :

Since the property with which we are dealing seems to be a matter of whether **the whole of something is affected by the action described** by the sentence, **or just a part of it is affected**, let us coin the terms holistic interpretation and partitive interpretation to denote the difference.

Les énoncés suivants mettent bien ce phénomène en évidence :

(543) *We sprayed paint on the wall, but it's not completely covered yet.*

(544) [#]*We sprayed the wall with paint, but it's not completely covered yet.*

(545) *We loaded hay on the truck but it's not full yet.*

(546) [#]*We loaded the truck with hay but it's not full yet.*

Les groupes nominaux *the wall* et *the truck* ont un statut de complément en (540) et (542) et le verbe attribue le cas accusatif à son argument. En (539) et (541), le marquage casuel est effectué de manière indirecte, par la préposition, et les groupes nominaux ont un statut

¹⁰³ Hopper et Thompson (1980:262) : "(...) the accusative – the case of the totally affected O (...)".

¹⁰⁴ C'est nous qui mettons en gras.

proche de l'adjectif¹⁰⁵. On retrouve dans ces exemples la définition originelle de la notion de « transitivité » :

Phénomène sémantique qui consiste en un *passage* (« transition ») de l'action accomplie par le sujet sur un complément d'objet.

Arrivé, Gadet et Galmiche (1986:674)

Cette différence apparaît également dans les cas d'alternance dite « conative », dont Levin (1993:42) donne la définition suivante :

The conative alternation is a transitivity alternation in which the object of the verb in the transitive variant turns up in the intransitive conative variant as the object of the preposition in a prepositional phrase headed by the preposition *at* (sometimes *on* with certain verbs of ingesting and the *push/pull* verbs).

Le *Oxford English Dictionary*¹⁰⁶ propose la définition suivante du terme « conation » : « the faculty of volition and desire ». Ceci est tout à fait illustré par les exemples ci-après¹⁰⁷ :

(547) *John climbed the mountain.*

(548) *John climbed **up** the mountain.*

(549) *Peter pushed the door.*

(550) *Peter pushed **at** the door.*

On passe ainsi du schéma V – NP au schéma V – PP, le groupe prépositionnel ayant un statut d'adjectif et non de complément. Les énoncés contenant la préposition n'indiquent rien en ce qui concerne l'arrivée à terme du procès. Ils ne font qu'exprimer le fait qu'il y a eu une tentative. Ainsi, pour Levin (1993:42) :

The use of the verb in the intransitive variant describes an “attempted” action without specifying whether the action was actually carried out.

¹⁰⁵ Nous tenons à faire preuve de prudence à ce sujet parce que ces segments ne répondent pas vraiment aux tests des circonstants. On se réfèrera à Goldberg (2002) qui montre, dans sa perspective, qu'il s'agit d'arguments du verbe mais pas d'arguments de la construction.

¹⁰⁶ *Oxford English Dictionary* en ligne : www.oed.com

¹⁰⁷ On peut noter que, contrairement à la définition donnée par Levin, ce type d'alternance peut apparaître avec d'autres prépositions que *at* et *on*.

La grammaire générative considère que tout argument introduit par une préposition est marqué (par celle-ci) au datif¹⁰⁸. Ainsi, *the mountain* et *the door* en (548) et (550) sont au datif, tandis que ceux en (547) et (549) sont marqués à l'accusatif.

L'allemand encode également dans son système casuel la notion d'affectation (ici métaphorique) telle que définie par Cornips et Hulk :

- (551) *Johannes rennt im Wald.* → *in* + datif
Jean courir_{passé} dans la forêt_{dat}
- (552) *Johannes rennt in den Wald.* → *in* + accusatif
Jean courir_{passé} vers l'intérieur de la forêt_{acc}

Le procès exprimé en (552) est délimité par le groupe prépositionnel *in den Wald*. Or, tout comme *kirjeen* ('lettre') l'est dans l'énoncé finnois (538), *der Wald* est marqué à l'accusatif (*den Wald*), et tout comme *the wall* et *the truck* en (540) et (542), *in den Wald* est complément.

La situation est encore plus claire dans certains énoncés en hongrois. Le système de conjugaison de cette langue permet non seulement de marquer le nombre et la personne du référent du sujet mais également la présence d'un objet défini, et ce, en utilisant des types de conjugaisons différents : la conjugaison dite « subjective » et la conjugaison dite « objective »¹⁰⁹. Sans entrer dans les détails, précisons que la conjugaison objective est utilisée lorsque l'objet, implicite ou explicite, est défini et à la troisième personne :

- (553) *Lát-om a madar-at.*
voir_{1 SG OBJ} le oiseau_{ACC}
« Je vois l'oiseau. »

La conjugaison subjective quant à elle, apparaît avec les objets indéfinis ou les objets aux premières et deuxième personnes^{110 111} :

- (554) *Lát-ok egy madar-at.*
voir_{1 SG SUBJ} un oiseau_{ACC}
« Je vois un oiseau. »

¹⁰⁸ Même si la morphologie casuelle reste très peu apparente sur les groupes nominaux en anglais.

¹⁰⁹ Aussi appelées « conjugaison indéfinie » et « conjugaison définie » respectivement. (Lommel (1998)).

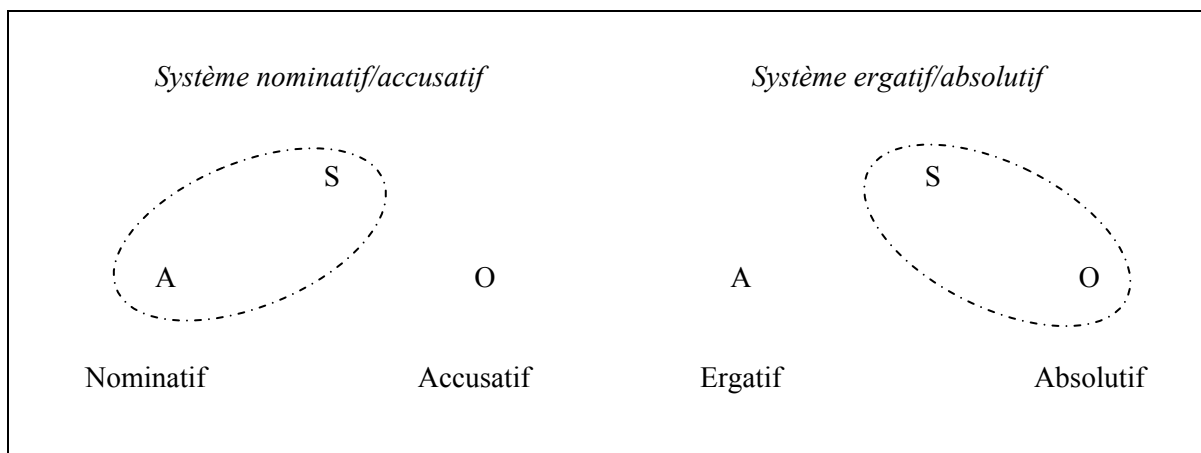
¹¹⁰ Pour les verbes ditransitifs, c'est l'objet le plus à droite qui dicte le choix de la conjugaison.

¹¹¹ Énoncés empruntés à Coppock et Wechsler (2010:2).

ainsi qu'avec les verbes intransitifs :

(555) *Vár-ok.*
 attendre_{1 SG SUBJ}
 « J'attends. »

Ceci rappelle fortement les langues à système ergatif/absolutif. Nous avons expliqué dans la note 19 page 13 que les langues telles que le basque ou le dyirbal marquent les sujets des verbes transitifs (A) au cas ergatif et les sujets des verbes intransitifs (S) ainsi que les objets (O) au cas absolutif¹¹² :



On peut ainsi voir que dans les énoncés en dyirbal suivants, les arguments *ɲuma* ('père') en (556) et *yabu* ('mère') en (557) sont marqués à l'absolutif parce qu'il s'agit de sujets de verbes intransitifs¹¹³ :

(556) *ɲuma banaga-n^yu.*
 père_{abs.} revenir_{non futur}
 « Père (= S) revient. »

(557) *yabu banaga-n^yu.*
 mère_{abs.} revenir_{non futur}
 « Mère (= S) revient. »

En (558), *ɲuma* ('père') est objet d'un verbe transitif, il est donc également marqué à l'absolutif. *Yabu* ('mère') étant sujet d'un verbe transitif, il est marqué à l'ergatif :

(558) *ɲuma yabu-ɲgy bura-n*
 père_{abs.} mère_{erg.} voir_{non futur}
 « Mère (= A) a vu père (= O). »

¹¹² Keenan (1984).

¹¹³ Dixon (1979:61).

En ce qui concerne le hongrois, la distinction se fait par le biais de la conjugaison et non par un marquage casuel (puisque le hongrois est une langue à système nominatif/accusatif). Lommel (1998) fournit cependant des arguments en faveur d'un traitement du hongrois similaire à celui des langues ergatives.

Pour revenir au lien entre affectation et délimitation du procès, on peut noter que dans l'énoncé (559)¹¹⁴, la terminaison *-a* sur le verbe indique qu'il est conjugué selon la conjugaison objective :

(559) *János befűjta a fal-at festék-kel.*
Janos projeter_{passé-obj} le mur_{ACC} peinture-avec
« Janos a couvert le mur avec de la peinture. »

Le verbe porte également le préfixe *be-*, qui signale la complétion de l'action, et l'objet est placé directement après le verbe, position des « véritables objets » (Hopper et Thompson (1980:263)). Ces caractéristiques n'apparaissent pas dans l'énoncé (560) :

(560) *János festék-et fűjt a fal-ra.*
Janos peinture_{OBJ} projeter_{passé-subj} le mur-sur
« Janos a projeté de la peinture sur le mur. »

Ici, le verbe est conjugué selon la conjugaison subjective, il ne porte pas le préfixe délimitant *be-* et l'objet est placé devant le verbe, position réservée aux objets indéfinis et quasiment incorporés.

Il semble alors clair qu'il existe un lien fort entre le statut de complément des arguments, la notion d'affectation et celle de délimitation du procès dénoté par le verbe. Ce lien est encodé de différentes manières selon les langues : dans la conjugaison en français (*écrivit* vs *écrivait* en (537) et (538)), dans la syntaxe en anglais (alternance entre groupes nominaux et groupes prépositionnels en (539) à (550)), dans le système casuel en finnois et en allemand (en (537) et (538), et en (551) et (552) respectivement). Enfin, le hongrois combine ces trois procédés : la morphologie verbale (la terminaison *-a* et le préfixe *be-*), le cas porté par l'objet (accusatif vs objectif) et la syntaxe (position de l'objet). On peut cependant noter que, contrairement à ce que semblent vouloir dire Cornips et Hulk

¹¹⁴ Hopper et Thompson (1980:262), emprunté à Moravcsik (1978).

(1999:14) dans leur définition, ce processus de délimitation ne se fait pas « without the aid of external phrases »¹¹⁵ mais qu'au contraire, ce sont ces éléments additionnels qui apportent la délimitation.

1.2.2. Durée et délimitation dans les constructions moyennes

D'après la définition de Cornips et Hulk (1999:14) donnée page 163 et que nous rappelons ci-dessous, un objet affecté doit permettre de mesurer ou de délimiter un procès¹¹⁶ :

We want to claim that it is this aspectual property of the predicate, namely expressing such **temporal scale or measuring out the event** without the aid of external phrases that is a necessary condition for middle formation. What is more, in view of this claim, an affected object is an object that measures out the event: it is quantitatively delimited.

Donc, si les constructions moyennes sont obligatoirement soumises à la contrainte d'affectation, il est raisonnable de penser que leur prédicat doit dénoter un procès duratif qui peut être délimité ou non. Dans ce qui suit, nous montrerons que les procès ponctuels ne sont en réalité pas exclus. On note cependant que l'avis le plus fréquent dans la littérature est que le procès dénoté par le prédicat utilisé dans les énoncés moyens doit être duratif. C'est ce que propose Fagan (1992:68)¹¹⁷ :

(561) Duratifs et non délimités

- *The car drives easily.*
- *This pipe smokes nicely.*
- *This piano plays easily.*

(562) Duratifs et délimités

- *This book reads easily.*
- *Sturdy clear plastic boxes... assemble in seconds.*
- *This shoe organizer mounts securely on a door or against a wall.*

¹¹⁵ Cf. définition page 163.

¹¹⁶ C'est nous qui mettons en gras.

¹¹⁷ On se reportera à ses travaux pour les références de chacun des exemples.

D'après elle, les prédicats qui ne dénotent pas des procès duratifs sont exclus des constructions moyennes :

(563) #**Ponctuels et délimités**

- # *A red-winged blackbird recognizes easily.*
- # *French acquires easily.*
- # *The dirtiness of the New York streets notices easily.*

(564) #**États**

- # *The answer knows easily.*
- # *A VW owns easily.*
- # *John believes easily.*

Notre corpus ne contient aucun des prédicats cités en (563) et (564). À première vue, il semble donc que l'analyse de Fagan soit conforme aux faits. Nous verrons que, en réalité, il convient de la nuancer fortement.

Cornips et Hulk (1999:12) expliquent qu'en réalité, il est nécessaire que le prédicat puissent dénoter **à la fois** un procès délimité et un procès non délimité, mais duratif en tout état de cause. Pour le démontrer, elles ajoutent à leurs exemples les groupes prépositionnels *in an hour* et *for an hour*. La possibilité d'utiliser *in an hour* prouve que le procès dénoté par le prédicat est délimité : le groupe prépositionnel fournit la borne de droite. *For an hour*, quant à lui, indique que le procès n'est pas délimité mais que seul est indiqué le laps de temps pendant lequel le procès est vérifié. À notre connaissance, tous les travaux portant sur la délimitation d'un procès utilisent ces tests. Le problème est que la façon d'envisager le procès (délimité ou non) dépend non pas d'un facteur unique mais de plusieurs facteurs, en particulier du type de complémentation et de la forme du verbe. Ainsi, Cornips et Hulk (1999) appliquent les deux tests au prédicat *paint this portrait* et démontrent qu'il ne permet pas de dénoter un procès non délimité :

(565) *I painted this portrait in an hour.*

→ duratif délimité

(566) **I painted this portrait for an hour.*

→ *duratif non délimité

Ces données semblent effectivement corroborer leur proposition puisque le prédicat ne peut pas être utilisé dans une construction moyenne :

(567) *#This portrait paints easily.*

Qui plus est, le prédicat *paint this ceiling* permet, lui, de dénoter à la fois des procès délimités et des procès non délimités :

(568) *I painted this ceiling in an hour.* → duratif délimité

(569) *I painted this ceiling for an hour.* → duratif non délimité

et il peut être utilisé dans un énoncé moyen :

(570) *This ceiling paints easily.*

Il existe cependant un contraste significatif entre les référents des noms *portrait* et *ceiling*. Les deux permettent de définir qualitativement ce qui est à peindre. Cependant, dans le cas de *ceiling*, c'est le prétérit qui permet de construire une borne de droite et donc délimite un intervalle de temps compatible à la fois avec *for* et avec *in*. Ce dernier, dans un exemple tel que (568) *I painted this ceiling in an hour*, donne au prédicat la délimitation quantitative nécessaire permettant d'interpréter l'intervalle comme un intervalle lors duquel le procès est validé. *Portrait*, en revanche, fournit à lui seul une délimitation quantitative et donc un terme au procès. Il construit obligatoirement un intervalle à bornes fermées dans lequel le procès est réalisé. Seul *in* peut ici être utilisé parce que *for* est incompatible avec le prétérit lorsque ce dernier concerne un prédicat dont l'objet (*portrait*) délimite quantitativement le procès. L'utilisation d'un *present perfect* continu est compatible avec *for* parce que –ING construit un intervalle dont la borne de droite est ouverte :

(571) *I have been painting this portrait for an hour now, but in spite of that, it is not finished.*

S'appuyant sur les tests et les données présentés ci-dessus, Cornips et Hulk (1999) expliquent que pour qu'un prédicat puisse être utilisé dans une construction moyenne, il doit être compatible avec *in* et avec *for*, comme l'est *paint this ceiling* ((568) à (569)). Selon elles, c'est pour cette raison que des prédicats tels que *hit the dog*, *watch television* et *eat the apple* ne peuvent pas être utilisés dans les CM :

- (572) *John hit the dog for an hour.
(573) *John hit the dog in an hour.
(574) #This dog **hits** easily. → moyen

(575) John watched television for an hour.
(576) *John watched television in an hour.
(577) # (This) television **watches** easily. → moyen

(578) ?John ate this apple for an hour.
(579) John ate this apple in an hour.
(580) #This apple **eats** easily. → moyen

Cependant, bien que notre corpus ne contienne aucun énoncé formé avec le verbe *watch*, il est tout à fait possible d'en trouver sur Internet :

- (581) *A faithful screen adaptation of William Golding's novel by the same name, Lord of the Flies paints the decadently primal story of a gaggle of schoolboys marooned on an island who quickly discover the veneer of civilization is thinner than any of them imagined. Golding's novel is typical English class fare, and if you've already had the pleasure of meeting Ralph, Jack and Piggie on the page, Brook's film **watches** like a projection of your own imagination.*¹¹⁸
(582) *I've been watching the youtube videos of Extraction, and I must say that I'm very impressed. So far this game **watches** better than 90% of sci fi movies.*¹¹⁹
(583) *The rewatch has taught me that this show **watches** much differently on DVD and especially on the second watch.*¹²⁰

De plus, notre corpus contient des exemples avec les verbes *eat* et *paint* :

- (584) *[Snoek] tasted quite nice. It was however somewhat impractical out of a paper bag and only eats easily off a plate!*^o
(585) *Soup that eats like a meal.*^o
(586) *Trex® dock material cuts, sands, fastens, and paints easily with the same tools used for wood and comes in a variety of sizes.*^o

¹¹⁸ <http://www.outofordermag.com/2012/03/lord-of-the-flies-film-review/>

¹¹⁹ <http://forums.penny-arcade.com/discussion/107344/dead-space-2-were-stuck-again-on-a-station-with-necromorphs-sucks-to-be-them/p7>

¹²⁰ <http://offcolortv.com/2408-supernatural-you-d-sell-your-brother-for-a-dollar-right-now-if-you-needed-a-soda-bad-enough/>

Ainsi, les prédicats utilisés dans les énoncés (572) à (580) peuvent tout à fait former des constructions moyennes. On peut également noter que d'après Cornips et Hulk (1999:7, 14), les verbes de perception sont exclus de ces structures parce qu'ils ne sont pas compatibles avec *in* qui délimite quantitativement le procès :

- | | |
|--|---------------------------|
| (587) * <i>I saw him in an hour.</i> | → *duratif et délimité |
| (588) <i>I saw him for an hour.</i> | → duratif et non délimité |
| (589) * <i>I heard him in an hour.</i> | → *duratif et délimité |
| (590) <i>I heard him for an hour.</i> | → duratif et non délimité |

Bien que nous partageons l'avis de Cornips et Hulk en ce qui concerne les énoncés précédents, force est de constater que l'on trouve malgré tout des verbes de perception dans des énoncés moyens :

(509) *Jane Powell, Gordon MacRae and Gene Nelson co-star and are the chief exponents of the songs and dances that occupy much of the footage in the Sammy Cahn production. Cahn also doubled from his producer chores to co-cleff the songs with Sammy Fain and the music listens easily.* °

(517) *You will not have to worry about drifting of TX or RX signal, it hears well.* °

(591) *A large-scale LED indicator that sees easily is adopted. (eight digits).* °



Ces données montrent clairement qu'il n'est pas indispensable pour un prédicat employé dans une construction moyenne de pouvoir dénoter les deux types de procès : délimité et non délimité.

Il convient donc de noter deux choses. D'une part, les tests généralement utilisés pour déterminer si un procès est délimité ou non sont à manier avec une grande prudence : les résultats obtenus dépendent du type de complémentation, du sémantisme du référent de l'argument interne du verbe et de la conjugaison de ce verbe. D'autre part, il ne semble pas vrai que les CM sont restreintes aux procès duratifs. Notre corpus contient en effet des énoncés moyens dont les prédicats peuvent dénoter des procès :

• **non délimités et duratifs :**

(592) *Even though it's almost a century old, the car drives totally silently — like any modern electric vehicle.*°

(593) *I drove the car totally silently.*

• **délimités et duratifs :**

(594) *She's a great all round mare... She rides well in groups as well as by herself... Good ground manners, clips, ties, washes, saddles and bridles with no trouble.*°

(595) *I bridled the horse with no trouble.*

• **délimités et ponctuels :**

(596) *The Hoover SteamVac F7452900 Upright Vacuum breaks easily.*°

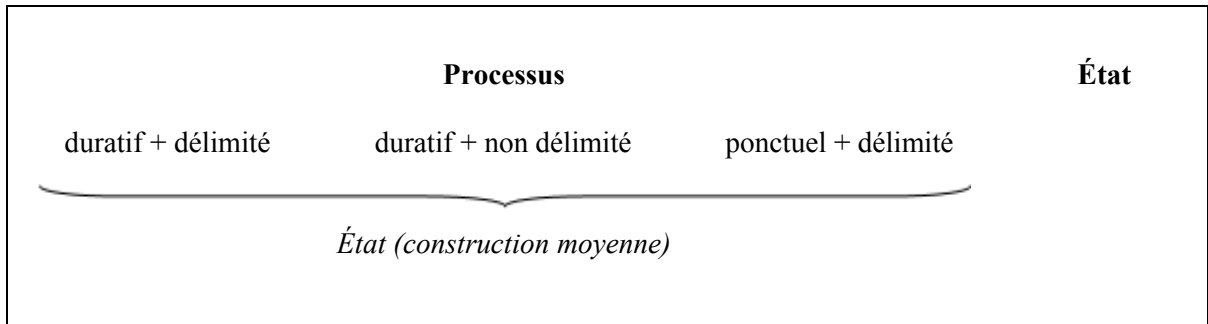
(597) *I broke the hoover vacuum easily.*

Ainsi, même si on accepte les tests proposés par Cornips et Hulk, on constate que ni la délimitation du procès ni le caractère duratif ne jouent un rôle dans la formation des énoncés moyens. Cette seconde définition de la notion d'affectation ne s'applique pas donc pas non plus à ces structures.

Il apparaît clairement dans l'étude précédente que tous les prédicats utilisables dans les constructions moyennes dénotent des processus ; ponctuels ou duratifs, délimités ou non délimités. A notre connaissance, tous les travaux sur le sujet s'accordent pour déclarer que les états, en revanche, sont exclus. Comme nous l'avons dit page 171, notre corpus ne contient aucun prédicat permettant de dénoter un état. Ce qui semble important dans une étude aspectuelle des constructions moyennes est donc l'opposition entre processus et états, c'est-à-dire la possibilité de différencier des moments du procès distincts les uns des autres. Les états ne sont pas placés sur un intervalle temporel, la notion de point de départ et d'arrivée n'est donc pas pertinente. De plus, comme nous le montrerons dans la section 2.2 page 190, les CM expriment une propriété définitoire du référent de leur argument, et donc un état. Il serait redondant de prédiquer un état à partir d'un prédicat dénotant un état. Dans de telles circonstances, le choix de la construction moyenne paraîtrait superflu. Ces

structures semblent constituer un processus de généralisation qui dépasse les instants d'un procès inscrit dans le temps et qui permet de qualifier le sujet grammatical.

On peut donc représenter cet aspect de la formation des constructions moyennes comme suit :



Nous développerons ce point dans la section 2.3.2.

1.3. La contrainte de pré-construction

Nous avons vu page 171 que Cornips et Hulk justifient l'inacceptabilité de (567) [#]*This portrait paints easily* par le fait que le prédicat *paint this portrait* ne peut pas dénoter à la fois un procès délimité et un procès non délimité. D'après nous, cet énoncé montre en réalité que les constructions moyennes sont soumises à ce que nous appelons la contrainte de pré-construction, que nous énonçons de la manière suivante :

Pour qu'un argument puisse être utilisé dans une construction moyenne, son référent doit être préconstruit sur le plan quantitatif par rapport à sa relation de repérage avec le procès.

L'argument des constructions moyennes doit être quantitativement indépendant du procès décrit par le verbe. On peut ainsi noter le contraste ci-après :

(598) *John destroyed the house.*

(599) *John built the house.*

Dans l'énoncé (598), le référent de l'argument *the house* existe indépendamment du procès décrit par le verbe. En (599) au contraire, son existence est quantitativement dépendante du

procès. On parle dans ce cas d'objet effectué. A notre avis, c'est cette contrainte qui explique l'inacceptabilité de (567) et de (600) ci-dessous :

(600) [#]*This house builds quickly/easily.*

Pour qu'un verbe tel que *build* puisse être utilisé dans une construction moyenne, il faut que le référent de son argument interne soit préconstruit, c'est-à-dire qu'il ait un certain degré d'existence préalable. Nous avons vu page 155 que Beavers (2011) considère que les thèmes incrémentaux sont des objets affectés :

e.	<i>x goes out of existence</i>	<i>destroy, eliminate, delete, eat, consume, reduce x</i>	} incremental theme
f.	<i>x comes into existence</i>	<i>build, design, construct, create, fashion x</i>	

La catégorie f. « *x comes into existence* » correspond en réalité à des objets effectués. Beavers lui-même note d'ailleurs que de tels prédicats ne se comportent pas exactement comme ceux de la catégorie e. « *x goes out of existence* »¹²¹:

e. *What happened to the cake is that John destroyed/ate it.*

f. [?]*What happened to the house is that John built/created/fashioned/constructed it.*

Or, il précise qu'un énoncé tel que f. est plus facilement acceptable si le référent de l'objet existe déjà, comme c'est le cas dans les énoncés (494) et (495) repris ci-dessous :

(494) *What happened to the model airplane is that John built it.*

(495) *What happened to the shed is that John rebuilt/reconstructed it.*

De même, (600) [#]*This house builds quickly/easily* est envisageable dans un contexte impliquant les plans et les spécifications d'une maison en projet. La rapidité ou la facilité de construction est alors due, par exemple, au choix de matériaux qui sont aisément manipulables, ou alors à la simplicité de l'architecture. Nous pensons tout de même que cet énoncé serait plus facilement acceptable avec la modification suivante :

(601) ***This kind of house builds quickly/easily.***

Nous reviendrons plus en détail sur l'influence du segment « *this kind of* » dans la section 2.3.2.

¹²¹ Cf. page 158.

Ainsi, (567) *#This portrait paints easily* n'est pas acceptable parce que le référent du groupe nominal *this portrait* n'a pas d'existence préalable à la réalisation du procès :

(567) *#This portrait paints easily.*

(602) *#I don't like the unpainted portrait in my bedroom.*

(570) *This ceiling paints easily.*

(603) *I don't like the unpainted ceiling in my bedroom.*

Notre corpus ne contient qu'un exemple de prédicat qui semble contredire ce que nous affirmons. Il s'agit du verbe *write*, dont les objets sont effectués, comme le montre (604) :

(604) *There was no book on this subject, so he wrote/created one.*

Voici le contexte étendu de la construction moyenne en question :

(605) *It is nine o'clock now, a quarter-past nine, half-past nine - all the same moment to me, for I am at a sentence that will not write. I know, though I can't hear, what my sister has gone upstairs to say to my mother:*

'I was in at him at nine, and he said, "In five minutes," so I put the steak on the brander, but I've been in thrice since then, and every time he says, "In five minutes," and when I try to take the table-cover off, he presses his elbows hard on it, and growls. His supper will be completely spoiled.'

'Oh, that weary writing!'^o

Dans cet exemple, le narrateur tente sans succès de rédiger un texte. La construction moyenne contenant le verbe *write* est acceptable parce que ce qu'il souhaite écrire existe déjà à l'état de pensée et est donc à ce titre préconstruit. Il peine simplement à le formuler.

Il ne nous semble pas surprenant que la contrainte de pré-construction régit la formation des structures moyennes. En effet, pour qu'une CM puisse prédiquer une propriété de son argument, le référent de cet argument doit exister au préalable.

1.4. Affectation et pré-construction dans les constructions « tough »

À notre connaissance, la littérature sur les constructions « tough » ne mentionne pas la contrainte d'affectation. On peut tout de même se demander si elles y sont soumises, sous l'une ou l'autre des définitions que nous avons étudiées.

La première définition mentionnée est celle que proposent Cornips et Hulk (1999:4) :

An objet is affected if it is somehow altered or modified by or if it undergoes the action expressed by the verb.

Page 157, nous avons cité deux tests permettant de déterminer si un objet est affecté de cette manière :

- TEST « HAPPEN »

(490) *The Romans destroyed the barbarian city.*

(491) *What happened to the city is that the Romans destroyed it.*

- TEST DES IMPLICATIONS

a. [#]*John just painted the bedroom but it is not painted.*

b. [#]*John just carved the wood into a toy but it is not carved (into a toy).*

Appliqués aux CT, ces tests donnent les résultats suivants :

- TEST « HAPPEN »

(606) *The path is too dangerous to risk by night.*^o

(607) [#]*What happens to the path is that it is too dangerous to risk by night.* → « tough »

(608) [#]*What happens to the path is that John risks them at his own risks by night.*¹²² → transitif

(609) [#]*What happens to the path is that it is risked at one's own risks by night.* → passif

¹²² La formation d'un adverbe dérivé de l'adjectif *dangerous* est problématique. Nous proposons le groupe prépositionnel *at his own risks*, qui a un sens différent mais qui ne sera pas à l'origine d'un jugement d'inacceptabilité.

(610) *The decision was easy to make.*°

(611) #*What happened to the decision is that it was easy to make.*

→ « tough »

(612) #*What happened to the decision is that John made it easily.*

→ transitif

(613) #*What happened to the decision is that it was made easily.*

→ passif

(614) *Knowledge Adventure is very good at throwing out nuggets of information, and placing them into some sort of context. It's great fun to use, and will appeal to trivia buffs everywhere. For adults it's enjoyable to browse through (...).*°

(615) #*What happens to the software is that it is enjoyable to browse through.*

→ « tough »

(616) #*What happens to the software is that adults browse through it with joy/pleasure.*

→ transitif

(617) #*What happens to the software is that it is browsed through with joy/pleasure.*

→ passif

(618) *Filming and television work is expensive to organise.*°

(619) #*What happens to filming and television work is that it is expensive to organise.*

→ « tough »

(620) #*What happens to filming and television work is that John organises it at high cost.*

→ transitif

(621) #*What happens to filming and television work is that it is organised at high cost.*

→ passif

• TEST DES IMPLICATIONS

(622) *The path is too dangerous to risk by night...*

... *but it is risked.*

(623) *The decision was easy to make...*

... *but it wasn't made.*

(624) *Knowledge Adventure is very good at throwing out nuggets of information, and placing them into some sort of context. It's great fun to use, and will appeal to trivia buffs everywhere. For adults it's enjoyable to browse through (...).*

... *but it isn't browsed through.*

(625) *Filming and television work is expensive to organise...*

... *but it is not organised.*

Nous rappelons que lorsque le test « happen » produit des énoncés acceptables et que le test des implications en produit des inacceptables, cela signifie que le référent de l'objet est affecté. Par conséquent, les énoncés (606) à (625) prouvent que les objets des verbes de ces structures ne sont pas affectés, au sens proposé par Cornips et Hulk.

La seconde définition de la contrainte d'affectation que nous avons étudiée est également proposée par Cornips et Hulk (1999) :

We want to claim that it is this aspectual property of the predicate, namely expressing such temporal scale or measuring out the event without the aid of external phrases that is a necessary condition for middle formation. What is more, in view of this claim, an affected object is an object that measures out the event: it is quantitatively delimited.

Notre corpus contient des énoncés dont les prédicats peuvent dénoter des procès :

• **non délimités et duratifs :**

(626) *The Ford Thunderbird (...) "is (...) pleasing to drive and fun just to think about."*°

(627) *It was seven days into the warming season, and instead of meeting me at the inn per our routine, I asked Nic and Eve to come to the factory in the morning. They were unhappy with my new location.*

'Do you like being an easy target?' Nic asked. 'There are too many points of entry, it's too big to guard effectively and the neighborhood is too deserted at night.'°

• **délimités et duratifs :**

(628) *MORE INFORMATION ABOUT THIS TOOL*

- *It can only be downloaded with your permission.*

- *No personal information is collected.*

- *Easy and fast to download and run.*°

(629) *'Jack, I fear you may have burdened me with a debt I can never fully repay.'*

Tosh. Name a shrub after me. Something prickly and hard to eradicate.'°

• **délimités et ponctuels :**

(630) *Golden Herrings are extremely difficult to catch, but if you get one, you instantly grow to the next size!* °

(631) *She was a good dancer and seemed to enjoy it, but I kept wondering why my father should go out of his way to make life easy for Javanne. And why had he looked at me so meaningfully as we moved on the dance floor? And why had he introduced her as a kinswoman, when the relationship must surely be far too distant to notice officially?* °

Les constructions « tough » se comportent donc comme les constructions moyennes vis-à-vis de cette définition de la contrainte d'affectation également. Cependant, elles ne semblent pas interdire totalement les verbes dénotant des états, comme on peut le voir dans les quelques exemples qui suivent :

(632) *'It went and found some women, Sisters of the Sword. And they loaded you onto a litter, and we came to this place.'* She glanced around the shadowed kitchen and sighed. *'I think they decided we were too dangerous to be around, because they sneaked off while we were sleeping.'* °

(633) *Janco threw one of the reservists into the group of spectators. A wild delight shone on his face as cheers and jeers rose to deafening levels.*
Ari rubbed his hand over his eyes. His partner would be near impossible to be with after tonight. To keep his gloating to a minimum, Ari hoped someone would give Janco a close match. °

(634) *'(...) What can I do for you?'*

'Cops over there – you know where. You keep me out of it?'

'Why should I?'

'I'm nice to be nice to, soldier. I'm not nice not to be nice to.'

'Listen hard and you'll hear my teeth chattering.' °

(635) (Capcom – Gold) *'Jim, could you check your CO₂ gauge for us?'*

(Jim Lovell) *'Yeah, Houston, we were just looking at that. Our CO₂ measurement has jumped four notches in the last hour.'*

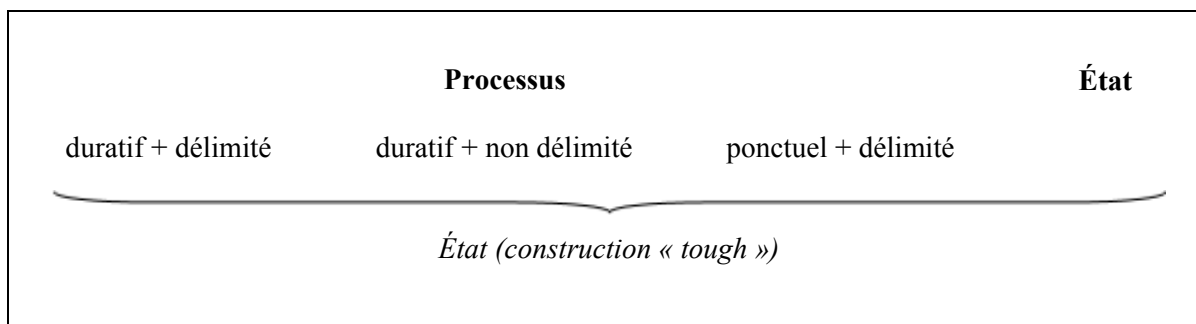
(Capcom – Gold) *'Jim, that sounds about right, we were expecting that.'*

(Jim Lovell) *'Well, that's very comforting to know, Houston. What do we do about it?'* °

(636) *She's a pretty cool person to **be** alone with.*

(637) *The presidency in the Constitution is really not a very exciting thing to **be**.*

Ainsi, la formation des CT peut être représentée comme suit :



Nous avons donc montré que, tout comme les constructions moyennes, les constructions « tough » ne sont pas soumises à la contrainte d'affectation. La question est de savoir si, comme les CM, elles sont régies par la contrainte de pré-construction.

L'étude de notre corpus montre que les CT peuvent être formées avec des verbes tels que *elaborate*, *do*, *make*, *produce*, *forge* et *achieve* :

(638) *In an article I wrote in 1970 I described the whirlpool of activity in the official curriculum: in syllabuses, in Institutes of Education, in curriculum centres, and I commented sadly that "most of its impetus is at the centre, that some of it is circular, that its impetus decreases rapidly towards the perimeter and that the vast majority of primary schools lie in the stagnant water outside and are totally unaffected by its movement". This sort of imagery is amusing to elaborate but the argument derived from it can be dangerously simplistic.*°

(639) *I have Windows XP and everything has been working fine for quite some time. Recently, each time I reboot I run into a problem where explorer.exe doesn't complete start-up. I will get the welcome screen, then my background will come up, but the windows GUI does not appear. I can use task manager to kill explorer.exe and then restart it manually, but that is annoying to do each time.*°

(640) *It was not until Conté fused graphite with China clay that loose powdered graphite could be formed into drawing lengths, so avoiding the English monopoly on their cut lengths from Borrowdale. As a result, pencils were easy to make and very cheap to produce.* °

(641) 'So where would I find Foreman Stuttley?'

'Search me,' said the guard, shrugging. 'On the factory floor, most like. They're doing a run of First Grade staffs today, if memory serves.'

Gerald frowned. First Grade staffs were notoriously difficult to forge. Get the etheretic balances wrong in the split-second of alchemical transformation and what you were

looking at afterwards, basically, was a huge smoking hole in the ground. And if this guard was any indication, standards at Stuttley's had slipped of late.^o

(642) *One also finds it hard to understand why it should be so difficult for these characters [Jane and Mr Bingley] to know and understand each other, since meetings and intimacy seem so easy to achieve (...).*^o

Le sémantisme de ces verbes montre clairement que le référent des groupes nominaux des constructions « tough » précédentes n'est pas préconstruit. C'est justement leur création potentielle qui est ici évaluée et qualifiée. On peut en conclure que la contrainte de pré-construction ne régit pas la formation de ces structures.

Il apparaît donc que les constructions « tough » et moyennes ne sont pas soumises à la contrainte d'affectation, que la notion d'objet affecté soit définie comme l'altération des propriétés du référent du sujet ou bien comme l'expression de la durée et d'une délimitation du procès. Il est possible, cependant, qu'une autre définition soit plus à même de décrire le comportement de ces structures. Les énoncés moyens semblent en revanche régis par un autre principe : la contrainte de pré-construction. Celle-ci implique que le référent du sujet doive être pré-construit et donc aie un certain degré d'existence préalable au procès. Prédiquer une propriété d'un argument ne semble effectivement possible que sous ces conditions.

2. LA GENERICITE ET LE STATUT DE L'ARGUMENT INTERNE

La notion de généricité est souvent associée au sémantisme des constructions moyennes. Ainsi, des linguistes tels que Keyser et Roeper (1984:184) expliquent :

These sentences (...) state propositions that are held to be generally true.
They do not describe particular events in time.

De même, d'après Lekakou (2002:401) :

Middles have been almost unanimously considered to be generic statements about the notional object. They ascribe a property to what would normally be realized as the object of the verb.

Dans ce qui suit, nous nous pencherons en premier lieu sur les différents types de généralité. Nous nous concentrerons sur la généralité dispositionnelle et montrerons qu'elle est étroitement liée à la modalité radicale. Puis, nous expliquerons que les constructions moyennes sont des énoncés qui dénotent une généralité dispositionnelle. Nous verrons que ceci a des conséquences sur la syntaxe et la sémantique de ces structures, en particulier sur le statut de l'argument interne et le type de procès exprimé par les prédicats qui peuvent apparaître dans les énoncés moyens. Enfin, nous étudierons les constructions « tough » du point de vue de la généralité et de ses conséquences sur la syntaxe.

2.1. Généralité habituelle et généralité dispositionnelle

On distingue communément les énoncés spécifiques ((643)), qui disent quelque chose à propos d'un objet en particulier, des énoncés généraux ((644)), qui ne font pas référence à un objet en particulier mais à une classe d'objets :

(643) *This potato was cultivated in South Africa.*

(644) *The potato was first cultivated in South Africa.*

Krifka *et al.* (1995) expliquent qu'on peut distinguer deux types de généralité selon l'élément qui en est la source :

(645) *A lion has a bushy tail.*

(646) *The dog is a mammal.*

(647) *John smokes a cigar after dinner.*

(648) *A potato contains vitamin C, amino acids, protein and thiamine.*

Le caractère général des énoncés (645) et (646) est dû à la détermination des groupes nominaux sujets *a lion* et *the dog*. Il s'agit de généralité nominale. En (647) et (648) en revanche, la généralité est phrastique puisqu'elle concerne l'ensemble de la phrase. Les

énoncés génériques tels que (647) et (648) se subdivisent en deux catégories : ceux exprimant une généralité habituelle et ceux exprimant une généralité dispositionnelle¹²³ :

- (649) *John goes to school on foot.* → habituelle
(650) *This machine crushes oranges.* → dispositionnelle

Les assertions des énoncés génériques habituels sont fondées sur une expérience. Ainsi, il est possible de dire (649) parce que John a été vu de manière récurrente aller à l'école à pied. C'est également le cas en (651) :

(651) *John smokes.*

Il n'est possible de dire que John fume que s'il a été régulièrement vu en train d'effectuer l'action de fumer. La régularité et la récurrence sont donc capitales.

La généralité dispositionnelle exprime une propriété du référent de l'argument sujet :

(652) *Salt is soluble in water.*

Il ne s'agit pas ici de dire que régulièrement, quand on met du sel dans de l'eau, celui-ci se dissout. Ainsi, Fara (2011:35) note :

To attribute to an object a disposition to do so-and-so is to say not just that it does so-and-so, but that it has some intrinsic property by virtue of which it does so and so.

Les énoncés génériques habituels ne peuvent être interprétés comme vrais que s'il y a eu occurrence effective du procès. Les énoncés dispositionnels, en revanche, sont vrais de toute manière, qu'il y ait eu réalisation ou non. Cependant, pour faire une assertion telle que (650) ou (652) (énoncés qui dénotent une généralité dispositionnelle), il faut envisager les occurrences du procès. Autrement dit, pour prédiquer une propriété du référent du sujet dans des énoncés génériques dispositionnels, il faut construire des occurrences potentielles du procès. Ceci permet d'illustrer la différence entre (653) et (654) :

- (653) *The vase is red.*
(654) *The vase is fragile.*

¹²³ « Habitual » et « dispositional », respectivement.

Tous deux expriment une propriété du référent du sujet. Cependant, il n'est possible d'attribuer la propriété *fragile* qu'en référence à la réalisation potentielle d'un procès, ici *break*, même si l'attribution ne dépend pas de sa réalisation effective.

Tao (2011) décompose un énoncé dispositionnel tel que *the vase is fragile* en deux composantes. La première est ce qu'il appelle « causal base » et constitue une propriété intrinsèque du référent du sujet. La seconde, « the manifestation of the causal base », est le procès dont la réalisation potentielle permet de prédiquer cette propriété. Ainsi, il définit les énoncés dispositionnels de la manière suivante :

A disposition ascription involves some probability or possibility that depends on some intrinsic properties of the referent of the subject.

Tao (2011:60)

On a ici une définition de la modalité radicale, en particulier dans les énoncés contenant l'auxiliaire *can* :

(655) *John can speak German.*

La modalité que Von Wright (1951) et Palmer (1986) appellent « dynamique » et qui est une sous-catégorie de la modalité radicale, est fondée sur les propriétés du référent du sujet. Ainsi, comme le dit Brennan (1993:66) :

In uttering a root modal sentence, a speaker typically relies on information about the syntactic subject – specifically on the fact that the subject has certain properties that are very relevant to the truth of the modal sentence.

De même, Dufaye (2001:27) donne la définition suivante :

On a donc une modalité qui qualifie, non plus la relation prédicative saturée dans son ensemble, mais la relation entre le sujet et le prédicat de cette relation. Cette modalité est donc en quelque sorte « interne » à la relation prédicative (...).

Il s'agit par conséquent d'une modalité orientée vers le sujet. Dufaye fournit d'ailleurs les exemples suivants, illustrant le repérage du sujet avec la place d'argument non saturée de la relation prédicative :

(656) *John can speak French.*

(657) *It is possible **for** John to speak French / John is able to speak French.*

(658) [#]*It is possible that John speaks French.*

Comme l'explique Gilbert (2001:42), *can* renvoie à une possibilité *a posteriori*, impliquant donc la pré-construction d'une classe d'occurrences. Il montre avec l'énoncé (659) ci-dessous que l'on construit une propriété à partir d'une occurrence quantitative¹²⁴ :

(659) *'Do these reptilians bleed if they get shot?'*

'Has anybody ever killed one?'

'Phil Schneider did. He killed several of them (...).'

*'So they **can** be killed, then?'*

*'Yes, if you have the drop on them. **They die just like everyone else.**'*

Les connecteurs *so* et *then* montrent clairement que les propriétés exprimées par les segments en gras sont prédiquées à partir des occurrences auxquelles le segment souligné fait référence. Il n'est pas nécessaire que ces occurrences soient uniques ou effectives mais elles doivent être potentielles¹²⁵. *Can* renvoie donc à une classe d'occurrences, indiquées par le groupe nominal *several of them* en (659).

Un certain nombre de données prouvent l'orientation de la modalité radicale vers le sujet. Tao (2011:67) précise ainsi que ce phénomène est visible dans les énoncés contenant un verbe symétrique :

(660) *John married Lydia last year = Lydia married John last year.*

L'inversion sujet-objet opérée en (660) n'affecte pas les conditions de vérité. L'introduction d'un modal à valeur épistémique n'a pas non plus de conséquences :

(661) *John might have married Lydia last year = Lydia might have married John last year.*

¹²⁴ C'est nous qui mettons en gras.

¹²⁵ C'est pourquoi Qnt est mis entre parenthèses dans la représentation que Gilbert (2001:43) donne de *can* : (Qnt)_k Qlt.

Les modaux à valeur radicale, en revanche, ne permettent pas de conserver l'équivalence globale de sens :

(662) *John can marry Lydia* ≠ *Lydia can marry John*.

De même, (665) et (666) ci-après ne sont pas acceptables parce qu'ils combinent la modalité épistémique (qui évoque un jugement porté sur la réalisation du procès dénoté par le verbe) à des circonstants désignant les propriétés du sujet *Joan* comme source de la possibilité :

(663) <i>Joan_i can sing arias because she_i has a natural ability.</i>	}	radical
(664) <i>Joan_i will listen to anything because she_i is patient.</i>		
(665) [#] <i>Joan_i may be intelligent because she_i is a graduate student.</i>	}	épistémique
(666) [#] <i>Joan_i might be intelligent because she_i won a Guggenheim.</i>		

Comme l'explique Gilbert (1987:254), *can* construit une relation prédicative comme valable car le terme *a* est terme source potentiel de cette relation. Il marque également une prédication potentielle de la propriété dénotée par le prédicat, « le paquet $\langle () r b \rangle$ », à propos du terme source *a*¹²⁶. Ainsi, dans l'énoncé suivant, on prédique la propriété $\langle () \text{play tennis} \rangle$ du référent de *Peter* :

(667) *Peter can play tennis.*

Cette opération de prédication est possible parce que *a* constitue le repère constitutif de l'énoncé.

La situation est différente lorsque *can* est associé à un verbe de perception :

(668) *I can see the Eiffel Tower from my bedroom window.*

Dans une des interprétations de l'énoncé, c'est *b*, *the Eiffel Tower*, qui constitue le repère constitutif de l'énoncé et ce sont ses propriétés potentielles de visibilité (pour qui est placé dans la situation) qui sont prédiquées¹²⁷ :

¹²⁶ Gilbert (1987:247).

¹²⁷ Cet énoncé peut également être interprété de la façon suivante :

(669) *I can see the Eiffel Tower from my bedroom window because it is visible/close enough.*

2.2. Les constructions moyennes et la généralité dispositionnelle

La raison pour laquelle il a été souvent dit des constructions moyennes qu'elles constituent des énoncés généraux est qu'elles présentent un certain nombre de leurs propriétés.

Ainsi, Fagan (1992:148) précise qu'en anglais, les énoncés généraux sont restreints au présent simple :

(670) *A cow eats hay.*

(671) *A cow is eating hay.*

(672) *A cow ate hay.*

Seul (670) constitue un énoncé général. Or, les CM n'apparaissent généralement pas non plus à la forme progressive ni aux formes passées :

(673) *This book reads easily.*

(674) [?]*This book is reading easily.*

(675) [?]*This book read easily.*

Les jugements d'inacceptabilité portés sur (674) et (675) sont ceux de Fagan (1992). On peut cependant trouver des énoncés tels que les suivants :

(676) *“Coronation Street” goes into its new timeslot this week, and is screening alongside a blast from Robert's past.*^o

(677) *I changed the scene a little. I removed the small tentacles and added a few big tentacles. Now that the monster has only two kinds of 'arms' I think the scene is reading better.*^o



(678) *The branch broke.*

Il faut noter que ces trois énoncés ne constituent pas des constructions moyennes mais des structures ergatives puisqu'ils font référence à une situation spécifique. De plus, les deux

iii. *I can see the Eiffel Tower from my bedroom window because I have good eyes.*

exemples à la forme continue contiennent un complément de temps qui en fait des énoncés spécifiques : *this week* et *now that the monster has only two kinds of 'arms'*.

Selon Carlson (1989:167)¹²⁸, les énoncés génériques font référence à une régularité ((679)) et non à une occurrence ((680)) :

(679) *The sun rises in the east.*

(680) [#]*The sun rose in the east this morning.*

De même, les constructions moyennes ne font pas référence à un événement spécifique, et donc pas à une occurrence.

Ce caractère générique explique également le fait que les CM ne sont pas soumises à la contrainte d'affectation telle que définie dans la section 1.1 de cette partie, page 155, c'est-à-dire comme l'altération des propriétés intrinsèques du référent de l'argument. En effet, pour qu'un objet puisse être affecté, il faut d'abord construire une situation potentielle dans laquelle il sera susceptible d'être un participant. Or, les constructions moyennes dénotent non pas des situations spécifiques mais des classes de situations.

Selon Lekakou (2004) et Klingvall (2008), la généralité dénotée par les constructions moyennes est dispositionnelle, et non habituelle. En effet, ces structures expriment une propriété du référent du sujet indépendamment de la réalisation du procès décrit par le verbe, tout comme les énoncés (650) *This machine crushes oranges* et (652) *Salt is soluble in water* :

Treating middles as dispositionals entails precisely that there is some property inherent of the subject which enables or facilitates the action denoted by the verb.

Lekakou (2004:191)

¹²⁸ Cité par Fagan (1992:150).

Un certain nombre de données semblent en effet corroborer ce qui vient d'être dit :

- Lekakou (2004:190-191) fournit les énoncés suivants :

(681) *The clothes wash with no trouble because...*

(a) ... *they're machine-washable.*

(b) ... *#I have lots of time.*

(682) *This car drives well because...*

(a) ... *the suspension is engineered well.*

(b) ... *??we're driving on smooth pavement.*¹²⁹

(683) *It's no trouble washing the clothes because...*

(a) ... *they're machine-washable.*

(b) ... *I have lots of time.*

L'assertion exprimée par les constructions moyennes (681) et (682) ne peut être justifiée que par un renvoi aux propriétés du référent du sujet. Ce n'est pas la seule possibilité en (683) parce que cet énoncé ne fait pas explicitement référence aux propriétés.

- On peut aussi remarquer que les constructions moyennes peuvent être paraphrasées en utilisant des adjectifs déverbaux en *-able* et en *-ible* :

(684) *This shirt washes (easily).*

(685) *This shirt is (easily) washable.*

(686) *Salt dissolves (easily/quickly) in water.*

(687) *Salt is soluble in water.*

Or, avec les adjectifs en *-able* comme avec le modal *can*, on construit une classe d'occurrences potentielles du procès qui permet de prédiquer une propriété du sujet¹³⁰ :

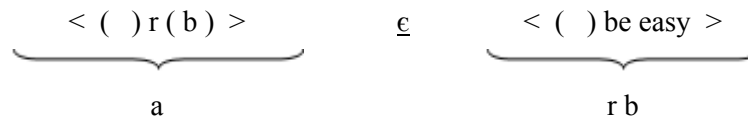
(688) *This shirt can be washed easily.*

(689) *Salt can be dissolved in water.*

¹²⁹ Cet énoncé nous semble marginalement acceptable parce qu'il est possible d'imaginer un lien indirect entre les propriétés de la voiture et la qualité du sol : les amortisseurs de ma voiture sont dans un état pitoyable, mais puisque la route est lisse, ils sont suffisants.

¹³⁰ Voir Albrespit (1999) pour les adjectifs en *-able*.

Comme nous l'avons dit page 189, *can* associé à un verbe de perception exprime le fait que la propriété dénotée par le prédicat est prédicable du terme but. La même opération a lieu dans les constructions moyennes.



Cette relation de repérage de la relation argumentale sous-jacente $\langle () r (b) \rangle$ par rapport à la prédication de propriété permet de décrire à la fois les constructions moyennes et les constructions « tough » puisqu'on peut en dériver les trois cas suivants¹³¹ :

► *b is easy to V ()* :

(690) *The habits of a scholar were not easy to break.*^o → construction « tough »

► *to V b is easy/it is easy to V b*:

(691) *To break the habits of a scholar was not easy.* → variante à prédicat antéposé

(692) *It was easy to break the habits of a scholar.* → variante à pronom explétif

► *b V easily*

(693) *The habits of a scholar break easily.* → construction moyenne

Construire une classe d'occurrences potentielles revient à exprimer la validabilité de la relation prédicative, ce qui, à son tour, signifie que la validation n'est pas localisée. Les constructions moyennes ne dénotent donc pas un évènement spécifique.

• Il existe également un lien étroit entre les constructions moyennes et les prédicats individuels.

Carlson (1977) distingue deux types de propriétés attribuées à des arguments : définitoires et transitoires. On parle de prédicats individuels et épisodiques respectivement :

(694) *Firemen are altruistic.* → propriété définitoire (prédicat individuel)

(695) *Firemen are available.* → propriété transitoire (prédicat épisodique)

¹³¹ Nous verrons dans les sections 2.3.2 et 2.4 la différence de fonctionnement qui existe entre constructions « tough » et constructions moyennes.

Les prédicats individuels attribuent une propriété stable, définitoire, à un référent, tandis que les prédicats épisodiques attribuent une propriété transitoire. Kratzer (1995:125) explique que plusieurs phénomènes grammaticaux sont sensibles à cette distinction. Les constructions moyennes réagissent de la même façon que les prédicats individuels.

Ainsi, les prédicats transitoires, à la différence des prédicats définitoires, sont compatibles avec les circonstants de temps et de lieu¹³² :

- (696) #*Firemen were altruistic in the station/on Thursday.* → propriété définitoire
(697) *Firemen were available in the station/on Thursday.* → propriété transitoire

Nous pensons que l'énoncé (696) serait plus acceptable avec une forme en *-ing* :

- (698) *Firemen were being altruistic in the station/on Thursday*

La différence entre (694) et (699) ci-dessous est la même que celle entre (700) et (701) :

- (694) *Firemen are altruistic.*
(699) *Firemen are being altruistic.*
(700) *You're an idiot.*
(701) *You're being an idiot.*

La forme continue permet de rendre transitoires les propriétés définitoires *altruistic* et *an idiot*.

Nous avons expliqué page 190 que les constructions moyennes ne sont pas compatibles avec la forme en *-ing*, tout comme les prédicats exprimant des propriétés définitoires. Elles ne sont pas non plus compatibles avec des circonstants de temps et de lieu :

- (702) #*This manuscript reads easily on Thursday.*
(703) #*This manuscript reads easily in the station.*

On peut noter que (702) et (703) seraient acceptables avec les modifications suivantes :

- (704) *This manuscript reads easily on **Thursdays**.*

¹³² Husband (2006).

(705) *This manuscript reads easily in **stations**.*

Les compléments de temps et de lieu *Thursdays* et *stations* étant au pluriel, ils dénotent non pas des situations spécifiques mais des classes de situations : à chaque fois qu'on est jeudi ou qu'on se trouve dans une gare, la propriété s'applique. Il ne s'agit pas d'occurrences de « facilité » mais d'occurrences de « être jeudi » et « être dans une gare ».

Cependant, notre corpus contient les énoncés suivants qui semblent à première vue contredire ce qui précède :

(706) *The MoGo Mouse BT stows away in a PC Card slot for easy carrying and charging.*^o

(707) *Shorty Mini Stows Inside Your RV, Should Be Great For Campground Burnout Contests!*^o

(708) *Duplinet MODEL MIL 100C Ethernet Media CONVERTER Duplinet. This small, wall-powered unit installs almost anywhere.*^o

En réalité, tout comme *in stations*, les groupes prépositionnels *in a PC Card slot* et *inside your RV* ne font pas référence à des lieux spécifiques. Les déterminations *a* et *your* indiquent des représentants extraits des classes de « PC card slots » et de « RV ». On pourrait les remplacer par *any* et *anyone's* respectivement, ce qui marquerait le parcours des classes. De même, dans l'exemple (708), déjà étudié page 88, *anywhere* marque le parcours de la classe des situations, localisation spatiale ici, dans lesquelles la relation prédicative peut être validée. Ainsi, il ne dénote pas un événement spécifique.

Un autre point commun aux constructions moyennes et aux prédicats individuels est leur comportement vis à vis des contextes « *Mary saw John x* » (Stump (1985:66), qui cite Carlson (1977)). Seuls les prédicats de type épisodique peuvent y instancier la variable *x*, pas les prédicats individuels :

(709) <i>#Mary saw John altruistic.</i>	}	propriétés définitives (prédicats individuels)
(710) <i>#Mary saw John intelligent.</i>		
(711) <i>Mary saw John available.</i>	}	propriétés transitoires (prédicats épisodiques)
(712) <i>Mary saw John drunk.</i>		

De même, les prédicats moyens ne peuvent pas instancier la variable x :

(713) *#Mary saw this manuscript read easily.*

(714) *#Mary saw this coloured acrylic cut and engrave fantastically.*

(715) *#Mary saw this bench convert into a slant board.*

Krifka *et al.* (1995) expliquent que contrairement aux prédicats qui expriment des propriétés transitoires, ceux qui dénotent des propriétés définitoires ne sont pas compatibles avec l'adverbe de fréquence *usually* :

(716) <i>#John is usually intelligent.</i>	}	propriétés définitoires
(717) <i>#John is usually American.</i>		
(718) <i>John usually smokes after dinner.</i>	}	propriétés transitoires
(719) <i>John is usually available.</i>		

De même, il est souvent difficile d'utiliser *usually* dans les constructions moyennes parce que ce sont des énoncés génériques :

(720) *#This bench usually converts into a slant board.*

Ces structures ne dénotent pas des situations spécifiques mais des procès denses. Or, *usually* repose justement sur le caractère discret, c'est-à-dire les occurrences distinctes, qui sont isolées puis mises en relation en fonction de leurs points communs. *Usually* constitue la trace d'un agent potentiel en faisant référence à ses propriétés, ce qui, comme nous le verrons dans la section 2.3.2, est incompatible avec les constructions moyennes. Il arrive cependant de trouver des énoncés contenant cet adverbe : il y en a deux dans notre corpus :

(721) *Vanessa has done some climbing for the fun of it, so I know she won't panic when the going gets rough – and believe me, it's rough enough that I get scared myself, and I don't usually scare.*^o

(722) *DVD: Buy new: \$14.99 Used & new from \$9.99 Usually ships in 24 hours.*^o

L'énoncé (721) est acceptable parce que l'adverbe *usually* a ici un rôle de qualification et non de quantification. En effet, on pourrait traduire cet énoncé de la façon suivante :

(723) *Je n'ai pas l'habitude d'être effrayée/ce n'est pas mon genre d'être effrayée.*

Usually ne signale pas des occurrences du procès mais joue un rôle similaire à celui de *easily* :

(724) *I don't scare easily.*

On peut d'ailleurs noter qu'il n'est pas possible d'ajouter *easily* à l'énoncé (721) :

(725) *#I don't usually scare easily.*

Usually retrouverait alors une valeur purement quantitative et perdrait la valeur de qualification qu'il a en (721).

Nous commenterons l'énoncé (722) en 2.3.1 page 206.

Il est aisé de trouver sur Internet des exemples de constructions moyennes contenant *usually*. Cependant, dans la grande majorité des cas, le groupe nominal sujet est générique :

(726) *I know their (sic) are cheaper places to buy clothes but **Next items** always seem to last ages and usually wash well.*¹³³

(727) *It's **100% linen** which usually washes well.*¹³⁴

(728) *Kop Killer (Kop 3) by Warren Hammond (Tor) is part of a series but **the novels usually read well on their own**.*¹³⁵

(729) *Humor usually reads easily.*¹³⁶

(727) est particulièrement intéressant. Il est comparable à (730) ci-après, tiré de notre corpus :

(730) *This coloured acrylic usually cuts and engraves fantastically.*^o

Les groupes nominaux *linen* et *this coloured acrylic* ne font pas référence à des objets spécifiques mais à des catégories d'objets. On peut ainsi reformuler : *this kind of fabric*

¹³³ http://justine-jazzysplace.blogspot.fr/2009_12_01_archive.html

¹³⁴ http://www.knittersreview.com/forum/topic.asp?ARCHIVE=true&TOPIC_ID=6185

¹³⁵ <http://www.cybermage.se/2012-summer-reading-recommendations/>

¹³⁶ <http://books.google.fr/books?id=zILR6VUAN5YC&pg=PA192&lpg=PA192&dq=%22usually+reads+easily%22&source=bl&ots=mT65--TBSf&sig=cnrvUZEBvFspE4UG1EAgqMA-a6w&hl=fr&sa=X&ei=livkT9nrIsHBhAeZk83BCQ&ved=0CFQQ6AEwAg#v=onepage&q=%22usually%20reads%20easily%22&f=false>

usually washes well et *this kind of coloured acrylic usually cuts and engraves fantastically*. Par contre, si on fait référence à un objet spécifique, il est impossible d'utiliser l'adverbe *usually* :

(731) [#]*This strip of linen usually washes well.*

(732) [#]*This sample of coloured acrylic usually cuts and engraves fantastically.*

En (727) et (730), il est fait référence à une classe d'objets. *Usually* renvoie aux situations spécifiques au cours desquelles il y a occurrence des procès « cut » et « engrave ». On opère alors une extraction des éléments de la classe d'objet « coloured acrylic » et on en prédique la propriété dénotée par le prédicat.

Ainsi, il est clair que les constructions moyennes se comportent comme les prédicats dénotant des propriétés définitoires. Ceci est pertinent parce que les énoncés génériques de type dispositionnel dénotent eux-aussi une propriété définitoire du référent de l'argument. Il s'agit donc de prédicats de type individuel. Si les constructions moyennes dénotent effectivement une généralité dispositionnelle comme le suggèrent Lekakou (2004) et Klingvall (2008), alors elles devraient également constituer des prédicats individuels. C'est ce que nous avons essayé de montrer.

2.3. Conséquences sur la syntaxe des constructions moyennes

Ainsi que nous l'avons vu, les constructions moyennes sont des énoncés exprimant une généralité dispositionnelle. Or, pour qu'une telle propriété soit prédiquée d'un argument, celui-ci doit apparaître en position de sujet :

Dispositional readings of generic sentences are only available for the syntactic subject.

Lekakou (2003:4)

L'énoncé suivant exprime le fait que le cyanure, en vertu de ses propriétés, tue les souris :

(733) *Cyanide kills mice.*

Les propriétés des souris, telle leur vulnérabilité au poison, sont évidemment en partie responsables de la mort de ces animaux mais elles ne sont pas encodées linguistiquement. C'est ce que nous avons montré page 192 en faisant le parallèle entre les constructions moyennes et les énoncés contenant le modal *can* dans sa valeur de possibilité radicale.

Le statut dispositionnel des constructions moyennes a donc une incidence sur leur syntaxe. Nous allons maintenant examiner le statut des arguments des verbes qu'il est possible d'utiliser dans ces structures. Nous expliquerons que les propriétés intrinsèques de l'argument interne ont des répercussions sur les choix possibles en matière de modification adverbiale. Nous étudierons également le statut de l'argument externe dans les CM. Puis, nous montrerons pourquoi nous sommes en faveur des analyses qui nient la présence de cet argument au niveau syntaxique et suggèrerons qu'il existe un lien direct entre son absence, la généralité et le fait que les processus, et non les états, peuvent permettre de former des constructions moyennes.

2.3.1. Le statut de l'argument interne

Selon Van Oosten (1977:461), on ne peut prédiquer les propriétés de *b* que lorsqu'elles sont susceptibles d'influer sur la réalisation du procès. Elle propose ainsi les exemples suivants :

(734) [#]*The orange juice drinks right out of the refrigerator.*

(735) [#]*The farm wagon pulls if we have a horse.*

(736) [#]*The tent puts up in my back yard.*

Van Oosten pense que ces énoncés sont inacceptables parce que les arguments *the orange juice*, *the farm wagon* et *the tent* n'ont pas de propriété qui puisse déclencher le procès exprimé par le prédicat. Ainsi, rien dans un jus d'orange ne le rend particulièrement susceptible d'être bu à peine sorti du réfrigérateur. Il est possible de le faire mais c'est indépendant du jus d'orange lui-même.

Lekakou (2004:19), s’inspirant de Van Oosten (1977), formalise cette hypothèse de la manière suivante :

Responsibility Condition

The subject of a middle (the logical subject) must have properties such that it can be understood to be responsible for the action expressed by the predicate.

La notion de responsabilité est typiquement associée aux agents : il s’agit du trait [+ causateur] que nous avons utilisé dans la deuxième partie de notre travail. Ainsi, dans l’énoncé suivant, le référent de *John*, qu’il soit volitionnel ou non, est responsable de la réalisation du procès parce qu’il est causateur :

(737) *John broke the glass...*
 ... *on purpose.*
 ... *by accident.*

Nous préférons dire que les propriétés de l’argument sont à l’origine du procès ou bien parler de causation et non de responsabilité parce qu’il nous semble que ce second terme implique le trait que Reinhart (2002:231) appelle « mental state », [+ m]¹³⁷. Or, le référent de l’argument utilisé dans les constructions moyennes ne peut pas toujours être décrit comme [+ m]. Nous pensons que ce trait ne peut être attribué qu’à un animé, de préférence humain. Or, les rôles portés par les référents des arguments utilisés dans les CM ne le sont pas tous :

<ul style="list-style-type: none"> • Expérient 	+ animé + humain – volitionnel – causation + changement d’état	<ul style="list-style-type: none"> • Patient 	± animé ± humain – volitionnel – causation + changement d’état
<ul style="list-style-type: none"> • Localisation 	– animé – humain – volitionnel – causation – changement d’état	<ul style="list-style-type: none"> • Thème 	– animé – humain – volitionnel – causation – changement d’état

¹³⁷ Elle décrit l’agent comme [+cause +mental state], l’instrument comme [+c –m], l’expérient comme [–c +m], le thème et le patient comme [–c –m], etc.

- Stimulus

± animé
± humain

 - volitionnel
 - + causation
 - changement d'état

Cette façon de voir les choses nous semble correspondre tout à fait aux emplois radicaux des auxiliaires de modalité. Comme nous l'avons dit page 192, les constructions moyennes peuvent être paraphrasées par des énoncés contenant le modal radical *can* :

(688) *This shirt can be washed easily.*

(689) *Salt can be dissolved in water.*

Dufaye (2001:28) explique¹³⁸ :

Dans [le] cas [d'un énoncé tel que *John can speak French*], (...) on a une mise en relation du terme source avec ce qu'A. Culioli¹³⁹ appelle « **la place munie de la catégorie d'agentivité** ».

On voit que la notion d'agentivité réapparaît.

De même, Palmer (1979:73, cité par Gilbert (1987:244)) commente ainsi l'énoncé (738) :

The tape recorder has the necessary qualities or power to cause the event to take place.

(738) *The place has a built-in stereo tape recorder which can play for the whole four hours it will take to fly to Majorca.*

Les similitudes entre les constructions moyennes et les adjectifs en *-able* nous mettent sur la voie d'une autre explication de l'utilisation de l'argument interne en tant que C₀. Albrespit (1999:17) explique que ce suffixe joue un rôle d'inverseur du prédicat : il permet d'utiliser le terme but de la relation primitive comme terme de départ. Albrespit représente cette opération de la manière suivante :

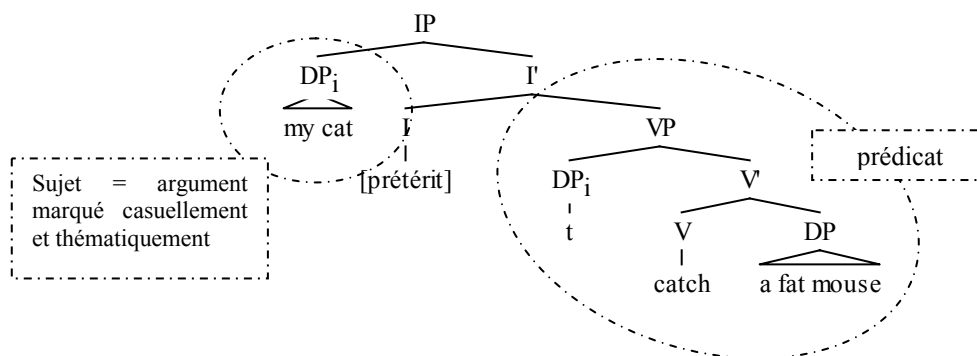
< () ← r b >

¹³⁸ C'est nous qui mettons en gras.

¹³⁹ Culioli (1999b:69), cité par Dufaye (2001: note 16).

Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin en 2.3.2.

L'idée selon laquelle l'argument interne est à l'origine de la réalisation du procès permet à Van Oosten de justifier la syntaxe active des constructions moyennes. Dans les énoncés passifs, l'agent, qu'il soit mentionné ou non, est à l'origine de la réalisation du procès. Dans les CM, l'agent n'est pas à l'origine de la validation puisque ces structures sont justement utilisées pour mettre en évidence le fait que ce sont les propriétés de l'argument interne, et non celles de l'argument externe¹⁴⁰, qui influent sur la réalisation potentielle du procès. Pour faire valoir la « responsabilité » de l'argument interne, c'est-à-dire pour le déclarer causateur et lui attribuer une propriété dispositionnelle, il faut qu'il soit positionné en spécifieur de IP. Il s'agit en effet du niveau auquel le sujet et le prédicat sont mis en relation :



C'est donc à ce niveau qu'une propriété peut être prédiquée. La syntaxe reste active parce que la relation sémantique entre le sujet grammatical (c'est-à-dire l'argument positionné en spécifieur de IP) et le verbe est similaire à celle qui existe dans un énoncé agentif. La notion de causation est également présente.

Nous proposerons une autre explication du statut de l'argument interne ainsi que de la diathèse active dans la section 2.3.2, après avoir étudié le statut de l'argument externe.

Ainsi, le choix de l'argument qui fera office de sujet, c'est-à-dire le choix entre un énoncé transitif et un énoncé moyen, dépend de ce que le locuteur considère être à l'origine

¹⁴⁰ Nous rappelons qu'un agent ne peut être qu'argument externe ou adjoint (dans les constructions passives). Cf. deuxième partie.

de la réalisation potentielle du procès. C'est cette notion de choix qui est absolument capitale dans les CM. Elle est étroitement liée à la valeur modale de ces structures puisque tout choix implique une évaluation et donc un jugement modal. Elle est également responsable de la présence quasi-obligatoire d'une forme de modification¹⁴¹. Nous avons d'ailleurs pu remarquer que lorsqu'aucune modification n'est apparente, nous la reconstituons relativement facilement en nous appuyant sur le contexte. Ainsi, la construction moyenne soulignée dans l'énoncé (247) repris ci-après ne contient pas de modification :

(247) *This pink Little Tikes Princess Coupe is a fun foot powered car for girls. The driver's door opens and closes and there is storage in the back and a horn that beeps.*°

Nous avons vu page 66 que le but de cet énoncé est de comparer le jouet décrit dans cette publicité aux jouets proposés par les magasins concurrents : « les portes de la voiture à pédales que nous vous proposons s'ouvrent, contrairement à celles de la plupart des autres voitures à pédales, qui ont des portes fixes ».

La même idée est également présente dans les constructions « tough ». En effet, c'est l'utilisation de la structure qui rend le contenu de parole évaluatif. Nous pouvons illustrer ceci à l'aide de l'adjectif *gray*. Comme nous l'avons dit page 76, il s'agit du seul adjectif non évaluatif de notre corpus qui ne soit pas modifié par un adverbe :

(277) *The rain began with gusty showers, pauses and downpours; and then gradually it settled to a single tempo, small drops and a steady beat, rain that was gray to see through, rain that cut midday light to evening.*°

Cependant, nous avons attribué une interprétation évaluative à l'ensemble de l'énoncé car il dénote notre perception de la lumière à travers la pluie¹⁴².

Ainsi, utiliser une construction « tough » ou moyenne revient à préciser que ce que l'on exprime constitue notre façon de percevoir la situation. Ces deux structures sont d'ailleurs tout à fait compatibles avec des verbes de perception :

(739) *This manuscript **looks** as if it would read easily.*

(740) *This wall **looks** as if it would climb too easily. Better put some barbed wire on top.*

¹⁴¹ Cf. première partie.

¹⁴² On se référera à la section 3.1 de la première partie pour une étude similaire d'un autre exemple (l'énoncé (278) page 76).

(741) *Anyway, 20 pages in, I'm having no quarrels with the style at all. It seems to read easily enough, and it includes common phrases like "the straw that broke the camel's back".*¹⁴³

(742) *While these devices work quite well for me, if not the purist, what do not work for me are the silly voices. The West Country accents on "Three Jolly Butchers" are just plain annoying, making it very hard for me to appreciate as a piece of music. This sort of thing probably works very well in concert, however. Indeed, most of the repertoire on this album sounds as if it would play better live than in the studio.*¹⁴⁴

(743) *This manuscript **looks** easy to read.*°

(744) *The syntree package, by Matijs van Zuijlen **looks** very simple and easy to use.*°

(745) *'We've cleaned our organ especially for the occasion,' he said. (...) And a mighty one it is, as organs go'. (...) Got eight students pumping the bellows,' said Ridcully, to a background of wheezes. 'It's got three keyboards and a hundred extra knobs, including twelve with "?" on them.'*

'Sounds impossible for a man to play,' said Vimes politely.°

(746) *A loss of words, he realised, meant that nothing that comes to mind seems very interesting to say as a next thing to what has just been said.*°

Nous avons également déjà montré dans la section 2.2 de cette partie la parenté de ces constructions avec les énoncés contenant l'auxiliaire modal *can*.

On peut également noter que le cas des verbes *look*, *smell*, *sound* et *taste* est intéressant :

(747) *This pie looks/smells/tastes good.*

(748) *This pie is good.*

(749) *Your suggestions sound interesting.*

(750) *Your suggestions are interesting.*

En raison de leur statut de copule, ces verbes sont inaccusatifs. Cependant, les copules ont en commun avec les constructions moyennes le fait de mettre en relation un argument et une propriété. On pourrait donc analyser les énoncés (747) et (749) comme des CM fortement lexicalisées, les constructions moyennes « classiques » constituant une toute première étape de lexicalisation d'un processus de prédication d'une propriété de l'argument sujet.

¹⁴³ <http://www.thenewdorkreviewofbooks.com/2011/09/on-starting-war-and-peace-war-what-is.html>

¹⁴⁴ <http://www.davidmunrow.org/forum/index.php?topic=283.0>

La proposition de Van Oosten permet d'apporter une explication au mystère posé par les énoncés suivants :

(751) *These books sell well*

(752) [#]*These books buy well*

Les grilles thématiques des verbes *sell* et *buy* sont similaires : elles impliquent un argument agent, le *buyer/seller*, et un patient, *the book*. Il n'est donc pas possible de justifier de manière thématique l'agrammaticalité de (752).

Van Oosten (1977:463) fait cependant la remarque suivante :

When we talk about buying we act as if properties of the purchaser were responsible; when we talk about selling, on the other hand, we do not limit responsibility to the seller.

Ainsi, elle explique qu'on peut expliquer la vente d'un objet par la mention de ses propriétés ((753)) ou bien de celles de l'agent ((753)) :

(753) *How did Mary manage to **sell** the car?*

(a) ***It's** a great car, a real bargain.*

(b) ***She's** taken three Dale Carnegie courses and could sell anybody anything.*

La seule possibilité pour justifier l'achat d'un objet, en revanche, est de faire appel aux propriétés de l'agent :

(754) *How did Alex manage to **buy** the car?*

(a) ***He** quit school, got a job, pooled all his resources...*

Toute justification faisant appel à autre chose est impossible :

(b) [#]*Alex thinks it's a real bargain, which will pay for itself in no time.*

(c) [#]*It's a great car, a real bargain.*

(d) [#]*The salesman at the Jaguar place could sell anybody anything.*

De même, l'écrêteau placé devant une maison qui a été mise en vente ou bien sur des œuvres d'art exposées indiquera « sold » et non « bought » parce que l'acheteur n'est pas considéré comme pertinent. Seules les propriétés de l'objet le sont. On peut d'ailleurs noter la formulation : « mise en vente », et non « [#]mise à l'achat ». Les contrastes suivants illustrent également ce phénomène :

(755) *You can't buy this house, it's already sold.*

(756) [#]*You can't buy this house, it's already bought.*

(757)  145

(758) [#]*Bought out.*

L'image ci-dessus n'inclut en aucune façon un acheteur potentiel.

On peut également noter que dans l'énoncé (759) prononcé par Jean Chuquet lors d'une discussion sur le présent problème, le pronom *on* réapparaît obligatoirement :

(759) *L'achat dépend des propriétés de l'objet. S'il n'est pas intéressant, **on** ne va pas l'acheter.*

(760) [?]*L'achat dépend des propriétés de l'objet. S'il n'est pas intéressant, **il** ne sera pas **acheté**.*

(761) *L'achat dépend des propriétés de l'objet. S'il n'est pas intéressant, **il** ne sera pas **vendu**.*

(760) nous semble maladroit parce que les propriétés de l'argument *objet* sont utilisées pour justifier son achat. (761) est beaucoup plus acceptable parce que c'est la vente qui est justifiée.

Ainsi, le verbe *buy* ne peut pas être utilisé dans une construction moyenne parce que les propriétés de son argument interne ne peuvent pas être considérées comme à l'origine de la réalisation potentielle du procès. Autrement dit, l'argument interne de *buy* ne peut pas être sujet d'une CM parce qu'il ne peut pas être considéré comme étant à l'origine de la réalisation du procès.

Cette particularité que les constructions moyennes ont d'exprimer le fait que l'argument interne est à l'origine de la réalisation potentielle du procès permet également d'expliquer l'acceptabilité de l'énoncé (722) mentionné page 196 :

(722) *DVD: Buy new: \$14.99 Used & new from \$9.99 Usually ships in 24 hours.*^o

¹⁴⁵ <http://superjens.wordpress.com/2010/02/10/all-the-androids-are-sold-out/>

Nous avons expliqué page 196 que les constructions moyennes sont incompatibles avec les adverbes tels que *usually* parce qu'ils isolent puis mettent en relation des occurrences distinctes. L'énoncé (722) est pourtant acceptable et attesté. Cependant, il ne présente pas la caractéristique des constructions moyennes bien formées qui est de mettre en valeur la responsabilité du référent de l'argument interne. En effet, tout comme le jus d'orange n'a pas de propriété qui le rende particulièrement susceptible d'être bu à peine sorti du réfrigérateur, il n'existe pas de lien entre les caractéristiques intrinsèques d'un DVD et la possibilité de l'expédier dans les 24 heures. Ainsi, il ne s'agit pas ici de prédiquer une propriété du référent de l'argument interne mais de renvoyer à une classe d'occurrences du procès < ship > dont une grande partie sont validées (ou validables). On parle d'avantage ici de l'argument externe (l'expéditeur) et de ses capacités que de l'argument interne. On peut donc en conclure que cet énoncé n'est pas une construction moyenne mais une structure ergative¹⁴⁶.

Avec les exemples (730) *This coloured acrylic usually cuts and engraves fantastically* et (731) *#This sample of coloured acrylic usually cuts and engraves fantastically*, nous avons montré que l'adverbe *usually* est utilisable dans les constructions moyennes faisant référence à une classe d'objets. On peut ainsi noter la différence entre les énoncés suivants :

(762) *Books usually sell well.*

(763) *#This book usually doesn't sell well.*

En (762), le caractère générique du groupe nominal *books* permet de faire référence à une classe d'objets à travers le pluriel \emptyset Ns. *Usually* montre que cette classe n'est pas homogène qualitativement parlant et que la propriété dénotée peut ne pas être prédiquée.

Le même genre de phénomène a lieu dans l'énoncé (600) *#This house builds quickly/easily*, déjà mentionné page 177. Nous avons montré que le verbe *build* sélectionne un complément dont l'objet est effectué. Or, la contrainte de pré-construction oblige les arguments des constructions moyennes à avoir une existence préalable au procès dénoté par le prédicat, c'est-à-dire à être pré-construits. C'est pour cette raison que (600) *#This*

¹⁴⁶ Cf. introduction générale.

house builds quickly/easily est problématique. On note cependant que l'utilisation du segment « this kind of » facilite l'acceptation :

(601) *This kind of house builds quickly.*

Comme expliqué page 177, *build* est envisageable dans un contexte impliquant les plans de la maison. Le segment « this kind » permet de faire référence non pas à un objet spécifique mais à une classe d'objets déjà inscrite dans la culture architecturale. C'est cette pré-construction qui permet de prédiquer une propriété d'un objet (au sens large) alors même que celui-ci ne pré-existe pas au procès.

2.3.2. Le statut de l'argument externe

Les constructions moyennes en anglais encodent le choix du locuteur concernant l'argument dont le référent est pour lui à l'origine de la réalisation potentielle du procès. Le choix se porte non pas sur l'argument externe, comme dans les énoncés transitifs « classiques », mais sur l'argument interne. Ceci pousse de nombreux linguistes à s'interroger sur le statut de l'agent dans les CM. Cependant, une telle question n'est pas pertinente pour l'ensemble de notre corpus. En effet, son étude thématique¹⁴⁷ a montré que les verbes utilisés dans les constructions moyennes ne sélectionnent pas tous un agent comme argument externe : ils peuvent également sélectionner un expérimenté (3) ou un stimulus (12) :

	ARGUMENT 1	
	Nombre	Pourcentage
<i>Agent</i>	217	93,53 %
<i>Expérimenté</i>	3	1,29 %
<i>Thème</i>	0	0 %
<i>Patient</i>	0	0 %
<i>Stimulus</i>	12	5,17 %
<i>Localisateur</i>	0	0 %
<i>Localisation</i>	0	0 %
<i>Instrument</i>	0	0 %
Total	232	100

Bien que faible, le nombre de stimuli et d'expérimentés nous semble significatif.

¹⁴⁷ Cf. deuxième partie.

Dans les paragraphes qui suivent, nous chercherons tout d'abord à prouver que lorsqu'un verbe sélectionne un agent comme argument 1, cet agent n'est pas présent dans les constructions moyennes correspondantes. Nous montrerons ensuite que dans une certaine mesure, il est possible de réintroduire l'argument externe des verbes utilisés dans les constructions moyennes. Dans ces cas-là, le rôle thématique de l'argument sélectionné par le verbe n'est pas conservé. Étant donné que les constructions moyennes dénotent toutes une propriété de l'argument interne, l'argument externe parfois réintroduit aura toujours le même rôle, à savoir celui d'expérient.

a) Les adverbes orientés vers l'agent

Les adverbes tels que *intentionally* sont souvent utilisés pour prouver la présence d'un agent :

(764) *This book was read intentionally by me.*¹⁴⁸

(765) [#]*The house was destroyed intentionally by the storm.*

(766) *The house was destroyed intentionally by me.*

D'après Klingvall (2005:102), ces énoncés indiquent qu'une structure passive peut contenir un adverbe du type de *intentionally* lorsqu'elle contient également un argument agent¹⁴⁹. Par extension, la possibilité d'utiliser un tel adverbe dans les constructions moyennes devrait signifier que l'agent y est présent. Or, notre corpus ne contient aucun exemple avec un adverbe de ce type :

(767) [#]*This book reads intentionally easily.*

(768) [#]*The house destroys intentionally quickly.*

On pourrait en déduire que l'agent n'y est pas présent.

Klingvall fait remarquer que ces énoncés semblent focaliser l'attention sur l'argument externe. Ceci ne correspond pas aux propriétés des constructions moyennes, qui

¹⁴⁸ Nous ne sommes pas convaincue que cet énoncé, proposé par Klingvall (2005), soit acceptable puisqu'il nous semble impossible de ne pas lire un livre intentionnellement.

¹⁴⁹ On peut noter que ce comportement n'est pas du tout limité au passif :

iv. *I destroyed the house intentionally.*

v. [#]*The wind destroyed the house intentionally.*

font référence à une propriété de l'argument interne. D'après Fagan, c'est pour cette raison que les adverbes orientés vers l'agent sont exclus des CM :

The focus of the middle is on the properties of the patient, not the agent; the purpose of a middle is to attribute a property to the patient. Because an agent-oriented adverb posits a trait in the agent and thus focuses on the agent, the presence of such an adverb in a middle creates a clash.

Fagan (1992:156), citée par Klingvall (2005:106, note 14)

Ainsi, l'impossibilité d'utiliser un adverbe agentif dans les constructions moyennes ne prouve pas qu'elles ne contiennent pas d'agent mais simplement qu'elles n'en parlent pas. Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, ces structures dénotent une propriété de l'argument utilisé comme sujet qui est totalement indépendante du référent de l'argument externe, que celui-ci soit agent ou autre. La propriété dénotée par le prédicat moyen est définitoire. Dire qu'elle ne se manifeste que lorsqu'un agent est impliqué serait contradictoire.

Nous pensons que les énoncés (764) et (765) prouvent en réalité que *intentionally* ne peut être utilisé qu'avec un référent animé. De plus, la possibilité d'utiliser ce type d'adverbe est liée à un trait sémantique donné, à savoir [+ volitionnel]. Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, les rôles thématiques sont définis comme des faisceaux de traits sémantiques. Ainsi, notre agent prototypique a les propriétés suivantes :

[+ animé]
[+ humain]
[+ volitionnel]
[+ causation]
[- changement d'état]

Un agent prototypique serait, par exemple, l'argument externe du verbe *murder*. Selon cette description, ni *me* dans l'énoncé (764) ni *the storm* dans l'énoncé (765) ne constituent des agents au plus haut degré : le référent de *me* n'est pas causateur dans la mesure où il n'implique pas un changement d'état de l'argument interne du verbe et *the storm* n'a que les traits [+ causation] et [- changement d'état]. Il n'est donc pas indispensable qu'un argument constitue un agent au plus haut degré pour qu'il soit possible d'utiliser des

adverbes tels que *intentionally*. Seul le trait [+ volitionnel] est nécessaire, ce qui justifie l'inacceptabilité de (765).

Ainsi, nous pensons que l'impossibilité d'utiliser des adverbes tels que *intentionally* dans les constructions moyennes ne donne aucune information sur la présence ou l'absence de l'argument externe. En revanche, *intentionally* indique d'une part que le référent de l'argument est animé, et d'autre part que, si par ailleurs on prouve que l'argument externe est effectivement présent, alors son référent est volitionnel.

L'étude que nous entreprenons dans la deuxième partie de ce travail ne requiert pas de différencier de manière précise les différents types d'agents. Nous y défendons donc l'idée que des arguments tels que l'argument externe de *murder* et ceux de *read* et *destroy* en (767) et (768) peuvent être considérés comme des agents. Le problème est que cette position ne permet pas d'expliquer les données illustrées par les énoncés (764) et (765). Il semble donc pertinent de différencier les agents qui s'approchent du plus haut degré des autres causateurs¹⁵⁰. On peut par exemple établir une distinction entre les agents, les « causateurs non-agentifs » et les « causateurs d'état psychologique »¹⁵¹ :

- | | |
|---|----------------------------------|
| (769) <i>Mary opened the window.</i> | → agent |
| (770) <i>The wind opened the window.</i> | → causateur non-agentif |
| (771) <i>The news surprised everyone.</i> | → causateur d'état psychologique |

L'argument *the news* en (771) correspond à ce que nous appelons « stimulus »¹⁵², c'est-à-dire l'un des arguments des verbes psychologiques. Le causateur non-agentif en (770) diffère du stimulus notamment parce que ce dernier peut être [± animé] et [± humain] alors que le causateur non-agentif nous semble ne pouvoir être que [- animé] et [- humain] :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| (772) <i>Mary surprised everyone.</i> | → causateur d'état psychologique (stimulus) |
|---------------------------------------|---|

Nous pensons que le terme « causateur non-agentif » n'est pas adéquat pour faire référence à un argument tel que *the wind* dans l'énoncé (770) : *the wind*, tout comme *the storm* en

¹⁵⁰ À la suite de notre étude des rôles thématiques, nous parlons de « causateur » pour faire référence à un argument dont le référent a le trait sémantique [+ causation]. Nous utilisons le terme « cause » pour faire référence à l'un des rôles thématiques qui permettent de marquer les arguments causateurs.

¹⁵¹ Hasegawa (2001:13-14).

¹⁵² Cf. page 116.

(765), est bien agentif, mais à un degré moindre que ne l'est *Mary* en (769) puisqu'il ne possède pas le trait [+ volitionnel]. Nous proposons donc :

• [+ volitionnel] : agent

(773) *Mary opened the window intentionally.*

(774) *The window was opened intentionally by Mary.*

• [- volitionnel] : cause

(775) [#]*The wind opened the window intentionally.*

(776) [#]*The window was opened intentionally by the wind.*

• [+/- volitionnel] : stimulus (causateur d'état psychologique)

(777) [#]*The news surprised everyone intentionally.*

(778) [#]*Everyone was surprised intentionally by the news.*

(779) ^{✓#}*Mary surprised everyone intentionally.*

(780) ^{✓#}*Everyone was surprised intentionally by Mary.*

Ces données montrent clairement que le trait [+ volitionnel] est étroitement lié au trait [+ animé]. On peut tout à fait argumenter que (775) et (776) sont inacceptables parce que le référent de *the wind* est inanimé. Cependant, le référent de *Mary* est [+ animé] mais (779) et (780) sont inacceptables si *Mary* ne possède pas également le trait [+ volitionnel], c'est-à-dire si elle ne surprend pas tout le monde à dessein :

(781) [#]*Mary surprised everyone intentionally even though she didn't mean to.*

b) Comparaison avec les structures ergatives

Nous avons montré dans l'introduction (page 24) que les constructions moyennes sont proches d'un autre type de constructions mono-transitives : les structures ergatives :

(782) *The branch broke.* → ergatif

(783) *This kind of wood breaks easily.* → moyen

L'une des différences entre les structures ergatives et moyennes est le statut de l'agent. D'après Keyser et Roeper (1984:404), les constructions moyennes conservent un agent implicite, ce qui n'est pas le cas des constructions ergatives. Ils expliquent ainsi que

l'énoncé moyen *the hedge trims easily* suppose l'intervention d'un « trimmer » alors que *the boat sinks* ne requiert pas l'intervention d'un agent, bien qu'un tel événement ne puisse pas avoir lieu sans cause. À l'appui de leur hypothèse, ils fournissent les exemples suivants :

- (784) *The boat sank all by itself*. → ergatif
 (785) [#]*Bureaucrats bribe easily all by themselves*. → moyen

Selon Keyser et Roeper, le fait de pouvoir utiliser le segment *all by itself*, qui signifie « sans aucune aide extérieure », implique que l'on élimine toute référence possible à l'agent. Il est impossible d'utiliser ce segment dans les constructions moyennes, ce qui prouverait que l'agent doit y être présent.

Nous pensons que ces données vont en fait à l'encontre de ce Keyser et Roeper proposent. Il nous semble qu'ajouter *all by itself* permet au contraire de préciser que l'agent n'est, **cette fois-ci**, pas impliqué dans l'évènement. Si ce segment est inutilisable dans les constructions moyennes, c'est parce que l'agent n'y joue jamais de rôle, il n'est donc pas pertinent de l'exclure explicitement. La distinction que nous avons faite page 212 entre les agents prototypiques, les causes et les stimuli est ici intéressante. En effet, il est tout à fait possible de préciser la cause impliquée dans la réalisation du procès dénoté par les structures ergatives :

- | | | |
|---|---|---------|
| (786) <i>The boat sank <u>because of storms</u></i> . | } | ergatif |
| (787) <i>The branch broke <u>because of storms</u></i> . | | |
| (788) <i>The boat sank <u>because it was structurally unsound</u></i> . | | |
| (789) <i>The branch broke <u>because it was rotten</u></i> . | | |
| (790) [#] <i>This kind of boat sinks easily <u>because of storms</u></i> . | } | moyen |
| (791) [#] <i>This wood breaks cleanly <u>because of storms</u></i> . | | |
| (792) <i>This kind of boat sinks easily <u>because it is structurally unsound</u></i> . | | |
| (793) <i>This wood breaks cleanly <u>because of/thanks to its structural properties</u></i> . | | |

Dans les énoncés ergatifs, on peut préciser la raison de la réalisation de l'évènement, soit en mentionnant une cause distincte de l'argument ((786) et (787)), soit en faisant appel aux propriétés de son référent ((788) et (789)). Ainsi, pour nous, le segment *because of*

storms autorisé dans les structures ergatives permet bien de préciser qu'un agent non prototypique, ici une cause, est impliqué dans la réalisation du procès. Dans les énoncés moyens (790) à (793), seule la mention des propriétés du référent de l'argument *this kind of boat* et *this wood* est possible. Les constructions moyennes exprimant une propriété, ce n'est qu'à celle-ci que l'on peut faire appel pour expliquer la réalisation potentielle de l'évènement, comme nous l'avons vu dans les exemples suivants déjà cités page 192 :

(681) *The clothes wash with no trouble because...*

(a) ... *they're machine-washable.*

(b) ... [#]*I have lots of time.*

(682) *This car drives well because...*

(a) ... *the suspension is engineered well.*

(b) ... ^{??}*we're driving on smooth pavement.*

(683) *It's no trouble washing the clothes because...*

(a) ... *they're machine-washable.*

(b) ... *I have lots of time.*

Cette spécificité a pour cause le caractère générique dispositionnel des constructions moyennes, étudié dans le premier chapitre de cette partie.

On peut cependant noter que l'impossibilité d'utiliser le segment *all by itself* n'est pas tout à fait systématique dans les constructions moyennes, comme le montre Rapoport (1999:150-151) :

(794) [#]*This kind of bread **cuts** easily all by itself.*

(795) [#]*This wood **carves** easily all by itself.*

(796) [#]*The ice **crushes** easily all by itself.*

(797) *This kind of glass **breaks** easily all by itself.*

(798) *Milk chocolate **melts** smoothly all by itself.*

(799) *These heavy windows **open** easily all by themselves.*

Ce contraste s'explique si on examine les verbes utilisés dans les exemples (797) à (799) : il s'agit de verbes qui peuvent former des constructions ergatives :

(800) *The glass **broke** (when I dropped it on the floor).*

(801) *The chocolate **melted** (as soon as I heated it).*

(802) *These heavy windows **opened** easily (when I unlocked them).*

Tel n'est pas le cas des verbes des énoncés (794) à (796) :

(803) [#]*The bread **cut** (when I put a knife on it).*

(804) [#]*The wood **carved** (when the chisel touched it).*

(805) [#]*The ice **crushed** (when I walked on it).*

Ces jugements, qui sont ceux de Rapoport (1999:148) dont nous partageons le point de vue, sont corroborés par la liste de verbes pouvant entrer en alternance causative/inchoative, c'est-à-dire les verbes ergatifs, que propose Levin (1993:27-30) :

- BREAK VERBS: **break**, *chip, crack, crash, crush, fracture, rip, shatter, smash, snap, splinter, split, tear*
- OTHER ALTERNATING VERBS OF CHANGE OF STATE
 - a. *abate, advance, age, air, alter, atrophy, awake, balance, blast, blur, burn, burst, capsize, change, char, chill, clog, close, collapse, collect, compress, condense, contract, corrode, crumble, decompose, decrease, deflate, defrost, degrade, diminish, dissolve, distend, divide, double, drain, ease, enlarge, expand, explode, fade, fill, flood, fray, freeze, frost, fuse, grow, halt, heal, heat, hush, ignite, improve, increase, inflate, kindle, light, loop, mature, **melt**, multiply, overturn, pop, quadruple, rekindle, reopen, reproduce, rupture, scorch, sear, short, short-circuit, shrink, shrivel, singe, sink, soak, splay, sprout, steep, stretch, submerge, subside, taper, thaw, tilt, tire, topple, triple, unfold, vary, wrap*
 - b. ZERO-RELATED TO ADJECTIVE: *blunt, clear, clean, cool, crisp, dim, dirty, double, dry, dull, empty, even, firm, level, loose, mellow, muddy, narrow, **open**, pale, quiet, round, shut, slack, slim, slow, smooth, sober, sour, steady, tame, tense, thin, triple, warm*

On retrouve dans cette liste, en gras et soulignés, les verbes des énoncés (800) à (802).

Les verbes ne pouvant pas être utilisés dans les constructions moyennes en conjonction avec le segment *all by itself* ne peuvent pas non plus entrer en alternance causative/inchoative :

- *VERBS OF CUTTING:
 - a. *CUT VERBS: *chip, clip, **cut**, hack, hew, saw, scrape, scratch, slash, snip*
 - b. *CARVE VERBS: *bore, bruise, **carve**, chip (potatoes), chop, crop, **crush**, cube, dent, dice, drill, file, filled, gash, gouge, grate, grind, mangle, mash, mince, mow, nick, notch, perforate, pulverize, punch (paper), prune, shred, slice, slit, spear, squash, squish*

Ainsi, les constructions moyennes semblent plus tolérantes en ce qui concerne la référence à un agent potentiel lorsque les verbes employés peuvent être utilisés dans une alternance causative/inchoative, c'est-à-dire dans une structure ergative.

c) Les instruments

Notre corpus contient plusieurs CM accompagnées d'un groupe prépositionnel introduit par *with* :

(806) *Door mirrors flush-mount with clips*.^o

(807) *Thorlabs mirror mount secures with flat-spring mechanism*.^o

(808) *Quickly attaches/removes with elastic straps and velcro tabs*.^o

Or, nous avons expliqué dans la deuxième partie (pages 127 à 134) que si aucun agent implicite ou explicite n'est présent dans la structure, ce qui semble être un instrument utilisé comme sujet n'en est de fait pas un et a en réalité un statut agentif. C'est la raison pour laquelle Klingvall (2005:101) affirme que la possibilité d'ajouter un instrument à un énoncé est un indicateur de la présence de l'agent.

Nous allons maintenant revoir l'hypothèse que nous avons avancée dans la deuxième partie.

Notre premier argument pour affirmer que la présence d'un agent dans la structure n'est pas nécessaire est emprunté à Klingvall (2005:101) et Manninen et Nelson (2004:230). Klingvall précise que l'instrument ne requiert pas la présence effective d'un agent mais simplement l'existence d'une projection qui pourrait l'accueillir. Elle s'appuie sur Manninen et Nelson qui expliquent que c'est l'existence même de la position de spécifieur de vP¹⁵³ qui donne une interprétation agentive au passif¹⁵⁴ :

We assume passivization to equal the presence of a voice feature (i.e. a marked value [passive]) on the highest possible v head. **A v head which is [passive] cannot license an argument in its Spec, vP position, although it still retains its other properties, including its basic semantics.** The inability to license an argument in the highest Spec, vP position is what creates the effect of argument “demotion” or “deletion” [...].

Il n'est donc peut-être pas indispensable que l'agent soit présent dans la structure pour que l'instrument puisse l'être aussi.

¹⁵³ Cf. page 263 pour une définition du vP-Shell.

¹⁵⁴ C'est nous qui mettons en gras.

Notre second argument, qui nous semble plus convaincant, est lié à la généralisation que propose Siloni (2002:394)¹⁵⁵ :

Instrument Generalization

In order to be realized syntactically, an instrument requires the presence of either an explicit Agent or **an implicit argument interpretable as an Agent**.

Ainsi, Siloni (2002) précise qu'un argument implicite interprétable comme un agent suffit à permettre l'utilisation d'un instrument. Or, nous avons dit dans la section 2.3.1 de cette partie que l'argument sujet des constructions moyennes possède la propriété commune aux agents d'être causateur et donc d'être à l'origine de la réalisation potentielle de l'évènement. Ainsi, nous pensons que cette propriété, plus que la présence d'un rôle donné, influe sur la présence de l'instrument.

Ce point de vue nous paraît d'autant plus pertinent que, comme nous l'avons montré page 208, l'argument externe des prédicats utilisés dans les constructions n'est pas toujours un agent, même si ce rôle est largement majoritaire. Ceci montre bien que l'agent n'a pas une place capitale dans les constructions moyennes.

d) Les compléments en *by* et en *for* : vers une conclusion

Le passif et les constructions moyennes présentent des différences en ce qui concerne l'emploi des compléments en *by* :

(809) [#]*This bread cuts easily by John.*

(810) *This bread was cut (easily) by John.*

Seul le passif les accepte. Les données ci-dessus peuvent être interprétées de deux façons : on peut considérer qu'elles indiquent :

- soit que l'agent ne peut pas être présent dans les constructions moyennes (Erteschik-Shir et Rapoport (1997:142))

¹⁵⁵ C'est nous qui mettons en gras.

► soit qu'au contraire un agent implicite est déjà présent dans la structure et qu'en raison du critère thématique, il est impossible d'en ajouter un second (Blevins (2003:475)).

Nous avons cherché à démontrer dans les parties précédentes que l'agent n'est pas présent dans les constructions moyennes, nous préférons donc la première interprétation.

On peut remarquer que les compléments en *for*, eux, ne sont pas exclus des constructions moyennes :

(811) *This paperback presents a multitude of clinical facts and figures from pediatric emergency medicine in a Q&A format that reads quickly for a busy clinician, house officer, or medical student.*°

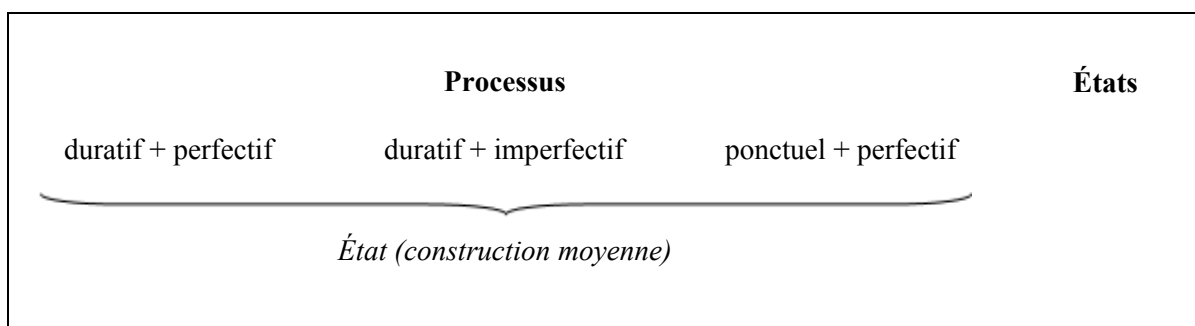
(812) *Acceptable article types are listed below. Word limits are a guide for the maximum length of the article. Remember we are using the web to publish your article, which gives us some flexibility with layout and formatting. So contact us if you feel that an article needs to be longer or shorter than the specified word limit for its type. We can also, for example, place footnotes and definitions of terms behind 'hyperlinks', so that the article reads quickly for the non-technical reader.*°

(813) *This book reads well for our level of student and it is rich with resources to vary assignments from semester to semester.*°

La question est de savoir quel est le rôle de l'argument ainsi réintroduit. D'après nous, il s'agit d'un expérient. Bassac et Bouillon (2002:32) expliquent d'ailleurs :

(...) it seems obvious to us that what is expressed in the *for* phrase in (9) [*That book reads quickly for Mary / No Latin text translates easily for Bill*] is not so much an agent role as the opinion or the feelings of a person who is not necessarily the agent of the event identified by the verb.

Klingvall (2005:111) note que notre tendance à « vouloir » chercher un agent dans les constructions moyennes résulte de notre manière d'appréhender le monde. On associe le procès exprimé par le verbe *read* à une personne qui effectue l'action, comme l'indique d'ailleurs la grille thématique de ce verbe. Il est difficile d'envisager l'évènement qu'il décrit indépendamment de l'agent. C'est pour cette raison que nous avons représenté page 175 la formation des constructions moyennes à l'aide du schéma repris page suivante :



Les constructions moyennes « transforment » les processus en états, faisant ainsi disparaître le repérage par rapport à un temps spécifique. Bassac et Bouillon (2002:34) notent d'ailleurs que c'est justement le rôle que joue la négation lorsqu'elle est utilisée comme modification dans ces structures. Cependant, les états n'impliquent pas un agent mais un support de propriété, l'agentivité apparaissant lorsqu'il y a combinaison d'un terme source à référent animé et d'un processus (Gilbert (1987:245)). L'agent est en effet lié au transitoire et aux occurrences. On note ainsi que la même relation prédicative, < x kill women >, est sous-jacente aux énoncés suivants :

(814) *This murderer killed women.*

(815) *Murderers kill women.*

Cependant, l'argument externe n'est agent qu'en (814), énoncé qui dénote un événement spécifique. Le caractère générique de (815) fait du référent de *murderers* le support de la propriété que dénote le prédicat *kill women*. De même, les constructions moyennes ne peuvent pas contenir d'agent parce qu'elles ne dénotent pas de processus.

Malgré tout, la propriété exprimée par *this bread cuts easily* ne peut être prédiquée sans envisager la réalisation de l'action, même si cette réalisation n'est que potentielle. La situation générique que dénotent les constructions moyennes sert alors, d'une certaine façon, de repère-comparant, comme la proposition infinitive des constructions « tough »¹⁵⁶ : elle constitue un étalon à partir duquel on évalue qualitativement les situations spécifiques où le procès exprimé par le verbe *cut* est réalisé. Ainsi, lorsque l'on dit d'un pain que « it cuts easily », ceci implique que dans toutes les situations spécifiques où le procès se réalise, la propriété est prédiquée de l'argument. On retrouve ici la

¹⁵⁶ Cf. page 82.

description qu'Albrespit (1999:17) donne des adjectifs en *-able*, dont il dit qu'ils permettent un repérage par rapport à un étalon qualitatif.

Préciser l'agent reviendrait à indiquer une partie des coordonnées (spatiales, temporelles) de la situation qui vérifie la relation *<bread ; cut ; easily>* et la rendre ainsi spécifique. *For* pousse à interpréter l'argument 1 comme un expérient. Ce dernier étant proche de l'agent dans la hiérarchie thématique proposée page 133, il est suffisamment agentif pour permettre de satisfaire notre « besoin » de voir une origine à tout processus sans pour autant entrer en conflit avec le caractère générique des constructions moyennes. Il s'agit donc d'un compromis. *By* n'est pas compatible parce qu'il met explicitement en relief le caractère agentif d'un argument. C'est ce que nous avons montré dans la deuxième partie dans notre démonstration sur les instruments.

On peut d'ailleurs noter que *for* permet d'exprimer un point de vue qui n'est pas objectif. Hamelin (2010) oppose ainsi *for* à *to* dans les énoncés suivants :

(816) *He was a young New York doctor whose Orthodox Jewish parents sat shivah – the traditional seven-day mourning ritual – when they learned their son was marrying a black woman. For them, he was dead.*

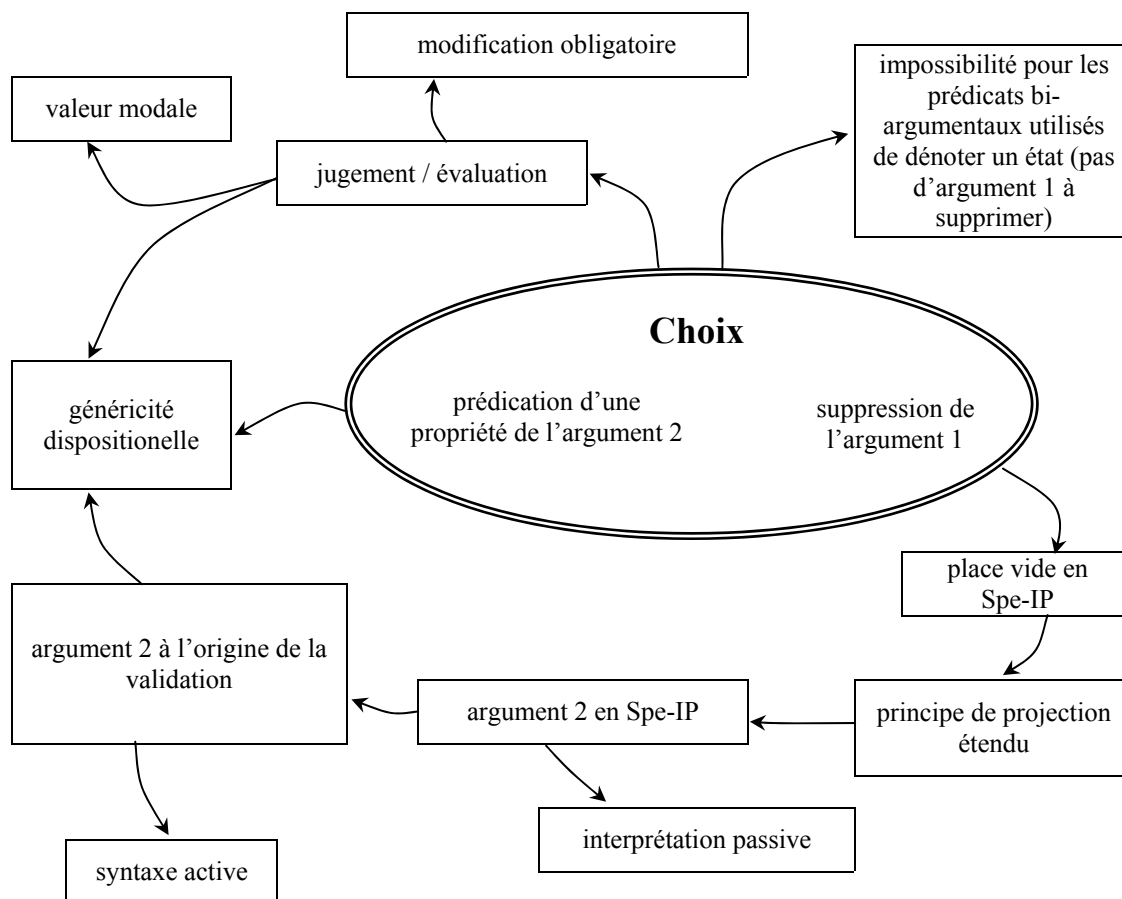
(817) *One day he was separated from his squad. To survive he had to hide his uniform. And in that instant, he realised he had become a DEEP. He too would be hunted by the Sweepers. To the rest of his squad he was dead.*

Le segment souligné en (816) peut-être reformulé en « they considered him dead » alors que (817) signifiera plutôt « in their opinion ». Avec *to*, le point de vue exprimé est objectif et susceptible d'être partagé par d'autres sources. Ce n'est pas le cas avec *for*. Gilbert (1999:103) explique que cette préposition exprime un hiatus dans le repérage entre deux termes, hiatus réductible uniquement dans le cas de *to*¹⁵⁷. Dans des énoncés tels que les moyens ou les « tough », *for* permet de repérer l'origine de l'évaluation, point de vue de l'élément qui en est la source.

On peut également noter que si l'agent était effectivement présent dans les constructions moyennes, cela signifierait qu'elles contiennent deux arguments susceptibles d'être à l'origine de la réalisation potentielle du procès. Nous avons vu dans la section 2.3.1 de cette partie que l'argument de ces structures est utilisé comme sujet grammatical

¹⁵⁷ Hamelin (2010).

parce qu'il est considéré, en raison de ses propriétés, comme étant à l'origine de la réalisation potentielle du procès. Nous pensons que ce qui est avant tout pertinent dans l'étude des constructions moyennes n'est pas le statut ou le rôle de l'argument externe mais sa suppression couplée avec la prédication d'une propriété de l'argument interne. La formation des énoncés moyens peut ainsi être représentée par un schéma tel que le suivant :



Ainsi, tout commence par le choix du locuteur de produire un énoncé non pas à propos de l'argument externe mais à propos de l'argument interne :

- la notion de choix implique un jugement de la part du locuteur, et donc une évaluation. C'est pour cette raison que les constructions moyennes ont une valeur modale et qu'il est obligatoire d'y intégrer une forme de modification (adverbiale, modale, prosodique...¹⁵⁸).

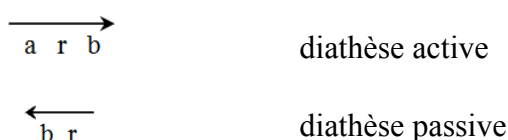
¹⁵⁸ Cf. première partie.

- la suppression de l'argument externe rend impossible l'emploi dans la structure moyenne de prédicats dénotant des états : ce type de procès n'implique pas de rôles qui puissent être portés par des arguments externes, c'est-à-dire des agents, stimuli ou expérientes. Il n'est donc pas possible de les supprimer.

Ne pas utiliser l'argument externe comme sujet oblige à choisir, à la place, l'argument interne. En effet, le principe de projection étendu¹⁵⁹ interdit les sujets nuls (du moins en anglais). C'est l'utilisation de l'argument interne comme sujet qui donne une interprétation passive aux constructions moyennes.

L'emploi de l'argument interne en spécifieur de IP implique également que son référent est causateur. Ceci permet de conserver la syntaxe active (puisque l'argument en position de spécifieur de IP joue le même rôle) et fait de la structure un énoncé générique dispositionnel. Ce dernier point nous ramène à la prédication de propriété, fonction centrale de la généralité dispositionnelle.

Dans le cadre de la TOE, il est possible de voir les choses sous un angle différent. La formation d'un énoncé passif implique que l'on choisit, en tant que premier argument non pas a mais b. Ceci a pour conséquence de changer l'orientation de la relation, et donc de changer la diathèse :



a reste présent et peut être réintroduit via un complément prépositionnel, c'est-à-dire à l'intérieur d'une autre relation dont la préposition constitue le relateur.

Dans les constructions moyennes, b est également choisi comme premier argument. Cependant, a n'est ni présent ni ré-introduit : la problématique de l'orientation de la relation n'est donc pas pertinente. En conséquence, la diathèse reste active. Une certaine forme de modification est indispensable pour mettre en valeur la relation primordiale qui est maintenue entre r et b.

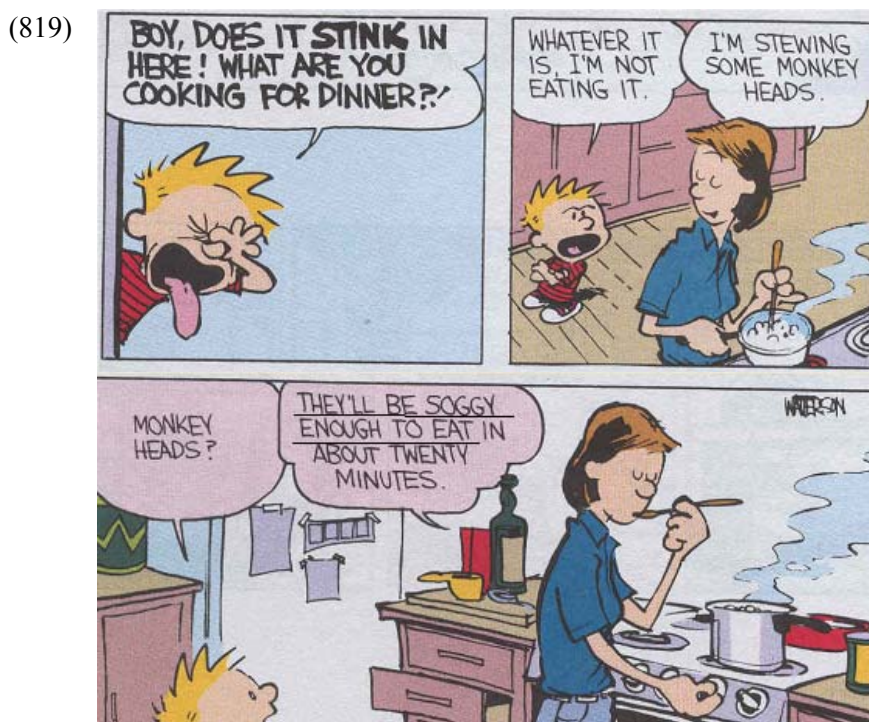
¹⁵⁹ Cf. annexe pour une définition.

Ainsi, dans tous les cas, ce qui est central à la formation des constructions moyennes est d'une part le choix de prédiquer une propriété de l'argument interne, et d'autre part la suppression de l'argument externe.

2.4. Les constructions « tough »

Les constructions « tough » partagent une partie des propriétés des constructions moyennes. Elles aussi dénotent le choix de l'énonciateur de prédiquer une propriété de l'argument interne et non de l'argument externe. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, elles sont formées à partir d'un adjectif évaluatif ou d'un adjectif descriptif accompagné d'un adverbe apportant une évaluation :

(818) *A starter cookbook is handy to keep or give.*^o



Les énoncés tels que (277) *Rain that was gray to see through* et (278) *The stone, which had stung his og're's eyes to look at directly* page 76 et 76 respectivement ont montré qu'en réalité, c'est le fait même d'utiliser un adjectif dans une construction « tough » qui le rend évaluatif. Ces structures, tout comme les CM, sont des constructions « évaluativisantes ».

De la même manière que les énoncés moyens, les CT ne dénotent pas une situation spécifique mais une classe de situations pré-construite à partir de laquelle la propriété exprimée par le segment adjectif + proposition infinitive est prédiquée. Il s'agit donc d'énoncés génériques dispositionnels. Il est ainsi intéressant de revenir sur l'énoncé (20) mentionné dans l'introduction page 3 :

(20) *The chicken is ready to eat.*

Comme nous l'avons expliqué, (20) peut être interprété comme (21) ci-dessous :

(21) *The chicken is ready for the guests to eat.*

Ainsi, à première vue, (20) constitue bien une construction « tough » puisque *the chicken* est interprété comme l'argument interne du verbe *eat*. Cependant, on peut noter que cet énoncé dénote une situation spécifique dans laquelle on fait référence à un objectif atteint : le poulet cuit. Il ne s'agit donc pas d'une interprétation « tough », qui requiert l'expression d'un événement potentiel et donc d'une situation générique :

(820) *The chicken is too burnt (for the guests) to eat.*

Les CT permettent elles aussi de réintroduire l'argument externe sous la forme d'un adjectif en *for* :

(821) *The story had already become too complicated for him to follow.*°

(822) *The preliminary painting (...) was difficult for those who were not artists to understand.*°

Ce procédé est plus souvent employé dans les constructions « tough » que dans les constructions moyennes. D'après nous, la raison en est que les CT n'éliminent pas l'argument externe de leur structure. C'est ainsi que l'on peut noter le contraste suivant :

(823) *Bowling equipment here **sells** cheaply.*¹⁶⁰

(824) *#Bowling equipment here **buys** cheaply.*

(825) *#This modern brick house could not have been cheap to **sell**.*

(826) *This modern brick house could not have been cheap to **buy**.*°

} moyen

} « tough »

¹⁶⁰ <http://news.google.com/newspapers?nid=1734&dat=19680701&id=m9sbAAAIAIAJ&sjid=S1EEAAAIAIAJ&pg=6700,53436>

Nous avons justifié l'inacceptabilité de (824) par le fait que le procès dénoté par le verbe *buy* ne dépend pas des propriétés de l'argument interne mais de celles de l'argument externe, inexistant dans les constructions moyennes. Si on suit ce raisonnement, l'acceptabilité de la construction « tough » (826) contenant *buy* et l'inacceptabilité de celle contenant *sell* (825) prouvent que ce sont les propriétés de l'argument externe qui permettent la réalisation du procès, et non celles de l'argument interne.

Les CT dénotent une propriété de l'argument interne du verbe à l'infinitif. *b*, terme d'arrivée du relateur, est donc pris comme terme de départ de la qualification. Cependant, *a* est maintenu dans la relation et il peut être réintroduit. Il est toujours considéré comme étant à l'origine du procès.

Il est intéressant de se pencher sur les propriétés de topicalisation et de focalisation des constructions « tough ». Lambrecht (1994) définit le topique comme « ce dont il est question ». Le groupe nominal topique est considéré à la fois par le locuteur et le co-locuteur comme l'élément « under discussion ». En ce qui concerne le focus, Jackendoff (1972) et Lopez (2009) parlent du segment qui « provides a resolution for a variable left open in previous discourse ». À ce premier type de focus s'oppose le focus contrastif dont la fonction n'est pas d'instancier la variable laissée ouverte par le contexte mais d'en rejeter une :

(827) *Did you say the children went to the pool?*

*No, I said the children went to **school**.*

Ici, la valeur *the pool* est rejetée et elle est remplacée par *school*.

On peut noter que plus de 26 % des énoncés ont un pronom personnel pour sujet :

(828) *While slaves of Hanara's value weren't common, **they were not impossible to replace either.***^o

(829) *'Beating you in a bow fight every day is really tempting, Janco.'*

*He scoffed. 'I know your tricks now. **I won't be so easy to beat.***'^o

(830) *Arsenic is used in stains and wood preservatives. **It's tough to wash off.***^o

et que plus de 33 % des sujets ont une détermination forte :

(831) 'The village is safe for us to visit,' Dakon told them. 'Locals say the Sachakans headed for the mountains after the attack'.^o

(832) I like to know when my room is going to be cleaned. That's useful to know because I usually like to get up rather late.^o

(833) Historical pen and paper ciphers used in the past are sometimes known as classical ciphers. They include simple substitution ciphers and transposition ciphers. For example "GOOD DOG" can be encrypted as "PLLX XLP" where "L" substitutes for "O", "P" for "G", and "X" for "D" in the message. Transposition of the letters "GOOD DOG" can result in "DGOGDOO". These simple ciphers and examples are easy to crack, even without plaintext-ciphertext pairs.^o

Ces modes de détermination marquent des éléments fortement anaphoriques. Dans le cadre de la « hiérarchie du donné »¹⁶¹ de Gundel *et al.* (1993), les différents modes de détermination sont représentés comme suit :

in focus	activated	familiar	uniquely identifiable	referential	type identifiable
<i>it</i>	<i>that</i> <i>this</i> <i>this N</i>	<i>that N</i>	<i>the N</i>	indefinite <i>this N</i>	<i>a N</i>

Dans ce tableau, plus on va vers la gauche et plus les référents des groupes nominaux introduits feront l'objet d'un accord entre locuteur et co-locuteur. Gundel *et al.* (1993:278) définissent par exemple un groupe nominal « activated » de la façon suivante :

(...) represented in short-term memory. Activated representations may have been retrieved from long-term memory, or they may arise from the immediate linguistic and extralinguistic context. They therefore always include the speech participants themselves.

De même, le terme « in focus »¹⁶² définit un référent « not only in short-term memory, but also at the current center of attention »¹⁶³.

Ajoutons que 44 groupes nominaux sont modifiés par des relatives introduites par *that*, alors que 22 sont modifiés par des relatives introduites par un pronom *wh-* :

¹⁶¹ « Givenness Hierarchy ».

¹⁶² Qui n'est pas utilisé dans notre acception du terme « focus ».

¹⁶³ Gundel *et al.* (1993:279).

(834) *He hoped, fervently that nothing **that** happened would be exciting enough to remember in tale or poem.*°

(835) *The subscription/membership program is the only way CMS can digitize and distribute music from the Archive-- music **that**'s universally acknowledged as historically important and extraordinary to hear and enjoy.*°

(836) *'I am not certain what brings on the change to a fertile state,' Keral said. 'How could I be sure? I have been told by my elders that I am of an age for bearing – no, I don't mind talking of it now; earlier I did not know you, or your language, well enough to make myself understood. In the ordinary way, many things **which** we find hard to – analyze in your way – can bring on the changes for mating. The common is – well, the preliminaries of love, the very stimulus of contact. I don't know how it works, myself.'*°

(837) *Microsoft's attempts to increase usability have worked well, producing a package **which** is easy to get to grips with and fun to use.*°

That et *which* sont traditionnellement opposés parce que seul *that* marque le caractère acquis de la relation entre antécédent et relative.

Ainsi, les référents des sujets des constructions « tough » sont aisément identifiables pour le locuteur et le co-locuteur et constituent des éléments saillants dans le discours.

Il apparaît donc que les constructions « tough » ne présentent pas de propriétés particulières en ce qui concerne l'élément qui constitue le topique de l'énoncé : il s'agit du sujet grammatical.

La question est de savoir ce qui constitue le focus. Dans l'énoncé suivant, on peut remarquer que deux procès sont coordonnés :

(838) *What exactly is the point of sending these absurd pictures to people year after year? They aren't cheap to buy **or** send, and they clutter up the house.*°

C'est cette coordination qui interdit l'effacement de l'infinitive. L'information importante semble ici être apportée par les deux procès coordonnés : les images en question sont onéreuses non seulement lorsqu'on les achète mais également lorsqu'on les expédie. C'est donc ici l'ensemble adjectif + verbe à l'infinitif qui constitue le focus. Ceci est encore plus apparent dans les cas où il est impossible de supprimer l'infinitive malgré l'absence de coordination du verbe infinitif :

(839) *Unlike so many manufacturers who are inclined to say “this is our aircraft, come and get it,” DHC wisely began their design process by polling over eighty bush operators throughout their diverse country, as well as a few in other climes, to see exactly what they wanted. What they did want was a spacious, easy-to-fly machine that was cheap to buy, long-lasting, simple to fix without the benefit of workshop facilities, and had a half-ton payload with superlative short-field performance.*°

Ici, ni le contexte ni les connaissances partagées ne permettent de retrouver l'interprétation correcte. L'adjectif modifie non pas le référent du sujet mais le procès décrit par le verbe infinitif.

Lorsque la proposition infinitive peut être supprimée, le focus ne peut être que l'adjectif. C'est alors lui qui apporte le contenu informationnel :

(840) *Take dwarfs and trolls, for e.g. People said: Oh, you can't trust 'em, trolls are OK if you've got 'em in front of you, and some of 'em are decent enough in their way, but they're cowardly and stupid, and as for dwarfs, well, they're greedy and devious devils, all right, fair enough, sometimes you meet one of the clever little sods that's not too bad, but overall they're no better'n trolls, in fact – they're just like us. But they ain't any prettier to look at and they've got no style.*°

(841) *Dwarfs ain't any prettier.*

La proposition infinitive est alors « défocalisée »¹⁶⁴. Du point de vue prosodique, la syllabe tonique qui marque le focus est déplacée vers la gauche sur le groupe adjectival, le contexte rendant redondante ou très prévisible l'information présente en fin d'énoncé. C'est ce qui se passe dans un contexte dans lequel on pointe une araignée du doigt en disant « This is a very dangerous spider ». Les différentes stratégies déictiques mises ici en œuvre (détermination du sujet grammatical et gestuelle dans la situation de parole) rendent superflue l'information donnée par le groupe nominal *spider*. C'est le groupe adjectival qui est alors focalisé.

¹⁶⁴ Boutault et Khalifa (2012).

CONCLUSION

Il est souvent postulé que les constructions moyennes sont soumises à la contrainte d'affectation. Cette notion a reçu de nombreuses définitions dans la littérature. Cornips et Hulk (1999) en proposent deux. Selon la première, un objet est affecté lorsque ses propriétés intrinsèques sont altérées par le procès dénoté par le verbe. On utilise deux tests pour prouver qu'un objet est affecté de cette façon : le test « happen » et le test des implications. Le test « happen » consiste à transformer un énoncé tel que *the storm destroyed the house* en *what happened to the house is that it was destroyed* de manière à rendre explicite l'éventuel état résultant du procès. On remarque que lorsque l'objet est affecté, comme c'est le cas avec le verbe *destroy*, l'énoncé obtenu est acceptable. Ce n'est pas le cas avec *read* en revanche : *Jane read a book yesterday* produit *#what happened to the book is that Jane read it*. Le test des implications consiste à déterminer si un énoncé tel que *the storm destroyed the house* implique *the house is destroyed*. Avec le verbe *read*, ce test produit un énoncé non acceptable : *#the book is read*. Ainsi, si les énoncés obtenus sont acceptables lorsque le test « happen » est appliqué et s'ils ne le sont pas lorsque le test des implications est appliqué, alors cela signifie que l'argument objet du verbe est affecté par le procès décrit. Utilisés avec des constructions moyennes cependant, ces tests ne donnent pas de résultats clairs, même lorsque les énoncés transitifs correspondants répondent positivement aux tests. Le problème est que les tests utilisés ne peuvent fonctionner que lorsque le procès décrit un événement effectif. Or, les CM ont justement pour particularité de décrire, à travers la prédication d'une propriété, un événement qui n'est que potentiel. Les seuls résultats qui peuvent être pris en compte sont ceux obtenus lorsque les tests sont appliqués aux structures transitives correspondant aux énoncés moyens. On remarque alors que les résultats ne sont pas toujours positifs. Par conséquent, si on décrit la notion d'affectation comme l'altération des propriétés intrinsèques du référent de l'argument, il n'est pas possible de dire que les objets des verbes utilisés dans les constructions moyennes sont obligatoirement affectés par le procès.

Selon la seconde définition proposée par Cornips et Hulk (1999), un objet affecté permet de mesurer et délimiter un événement. Il apparaît que le lien ainsi fait entre le statut de

complément d'un argument, la notion de délimitation et celle d'affectation est en effet illustré dans plusieurs langues, telles que le finnois, l'allemand, l'anglais ou le hongrois. Pour prouver que les constructions moyennes sont soumises à la contrainte d'affectation définie de telle sorte, Cornips et Hulk ajoutent aux énoncés les segments « in an hour », qui montre que le procès est délimité, et « for an hour », qui prouve que le procès n'est pas délimité. Toutefois, il est souvent difficile de démontrer que le comportement des énoncés est uniquement dû au procès décrit par le verbe. En effet, d'autres facteurs influent sur les propriétés aspectuelles des prédicats, comme par exemple le type de détermination, le sémantisme de l'argument interne ou encore le temps utilisé sur le verbe. L'étude des prédicats du corpus fait apparaître clairement que ce qui est en fait pertinent est la distinction entre processus et états. Les CM ont pour particularité de transformer des processus en états et ne peuvent donc pas être formées à partir de procès dénotant des états. La situation est similaire en ce qui concerne les constructions « tough ». Les tests appliqués à ces structures montrent qu'elles ne sont pas soumises à la contrainte d'affectation, et ce quelle qu'en soit la définition.

Il semble cependant que les constructions moyennes soient soumises à une autre contrainte, que nous appelons contrainte de pré-construction. D'après ce principe, le référent de l'argument utilisé comme sujet doit être pré-construit sur le plan quantitatif. Il doit donc être indépendant quantitativement du procès. C'est pour cette raison que des énoncés tels que *#this house builds quickly* sont difficilement acceptables. En revanche, les CT ne semblent pas soumises à cette contrainte. On trouve en effet des exemples contenant des verbes comme *elaborate* ou *produce* dont le sémantisme indique nettement une dépendance du référent de l'argument par rapport au procès.

On distingue communément la généralité nominale et la généralité phrastique. Cette dernière se divise en généralité dite « habituelle » et généralité « dispositionnelle ». Tandis que la première requiert une occurrence effective du procès, la seconde permet de construire des occurrences potentielles. C'est également le cas de l'auxiliaire de modalité *can* ainsi que des adjectifs en *-able/uble*. Les constructions moyennes constituent des énoncés génériques dispositionnels. En effet, elles ne dénotent pas un événement spécifique mais une occurrence potentielle. On note d'ailleurs un certain nombre de points communs entre ces structures et des énoncés dispositionnels tels que *Salt dissolves in*

water. La justification du contenu de parole d'une CM ne peut se faire que par un renvoi aux propriétés du référent du sujet grammatical. Il est possible de paraphraser les constructions moyennes par des énoncés contenant l'auxiliaire *can* ou un adjectif en *-able/uble*. Enfin, les énoncés moyens se comportent comme des prédicats de types définitoires qui sont eux-mêmes des énoncés génériques dispositionnels.

Le caractère dispositionnel des CM a une influence sur le statut des arguments des verbes qui y sont utilisés. Une propriété dispositionnelle ne peut être prédiquée d'un argument que si celui-ci est utilisé comme sujet grammatical. Les énoncés moyens expriment une propriété de l'argument interne, ce qui signifie qu'il doit être sujet. Cette prédication constitue un choix de la part du locuteur de considérer que c'est non pas le référent de l'argument externe qui est à l'origine de la réalisation du procès, mais celui de l'argument interne. Cette notion de choix est centrale aux CM. Elle se traduit dans la parenté de ces structures avec les énoncés contenant le modal *can* ou les adjectifs en *-able*.

Le statut de l'argument externe est également une question très commentée dans la littérature. Les avis émis à son propos divergent fortement. Certains considèrent qu'il n'est pas présent dans la syntaxe des constructions moyennes tandis que d'autres pensent qu'il l'est. Nous sommes d'avis que, l'argument interne n'est pas syntaxiquement présent dans les CM parce qu'il n'y est pas pertinent. Ce n'est pas lui qui est à l'origine de la réalisation du procès. Plusieurs données pointent dans cette direction : le comportement des énoncés moyens qui contiennent le segment « all by itself », le statut des instruments ou encore la possibilité d'introduire un complément en *for* mais pas en *by*. Dans de nombreuses études, la discussion se limite à l'agent. Or, l'argument externe des verbes utilisés dans les constructions moyennes n'en est pas toujours un. On peut également noter que ce rôle n'est pas compatible avec des constructions qui dénotent des énoncés génériques et qui excluent des processus. Les compléments en *for* qu'il est possible d'introduire dans les constructions moyennes ont pour effet de préciser l'origine de l'évaluation, c'est-à-dire du point de vue exprimé par la structure. *For* introduit donc un argument expérient. Ainsi, la mise de côté de l'argument externe est à l'origine de la formation de ces structures. Elle est liée à la prédication de propriété et donc au caractère dispositionnel des énoncés moyens, à l'utilisation comme sujet grammatical de l'argument interne ainsi qu'à l'interprétation modale. Dans le cadre de la TOE, on peut dire que *b* est choisi comme premier argument, tout comme dans le passif. Cependant, l'impossibilité de réintroduire *a* rend superflue

l'inversion de la diathèse puisque l'orientation de la relation n'est pas pertinente. La syntaxe des CM reste donc active.

Les constructions « tough » ne dénotent pas non plus de situation spécifique mais une classe de situations préconstruite permettant de prédiquer une propriété de l'argument interne. Contrairement aux constructions moyennes, les CT n'excluent pas l'argument externe, qui peut être réintroduit par le biais d'un groupe prépositionnel en *for*. C'est d'ailleurs cet argument qui est à l'origine de la réalisation du procès, comme le montre la possibilité d'utiliser le verbe *buy* dans les énoncés « tough ».

QUATRIEME PARTIE

Analyse syntaxique des constructions « tough » et moyennes

Introduction.....	234
1. Présentation de quelques analyses syntaxiques	236
1.1. La syntaxe des constructions « tough ».....	236
1.2. La syntaxe des constructions moyennes.....	243
2. Dérivation des constructions « tough ».....	250
2.1. Le statut du verbe infinitif et de l'argument en structure profonde.....	251
2.2. Les adjectifs descriptifs et les adverbes.....	259
2.3. La notion d'évaluation.....	263
2.4. Intégration au VP.....	271
2.5. Le problème casuel.....	280
2.6. EvaP-Shell et les séquences exocentriques	287
3. Dérivation des constructions moyennes.....	291
Conclusion	296

INTRODUCTION

Les constructions « tough » et moyennes sont soumises à plusieurs contraintes sémantiques. Nous pensons que certaines d'entre elles ont une manifestation syntaxique dans la mesure où elles ont une influence sur la structure de ces constructions. Ainsi, l'obligation pour les énoncés « tough » et moyens de contenir une forme de modification à travers laquelle le locuteur exprime son point de vue peut être représentée par une projection sémantique sur le modèle du ForceP proposé par Rizzi (1997). Les relations étroites qui existent entre les adjectifs, les adverbes et la proposition infinitive des constructions « tough » peuvent être expliquées à travers l'utilisation d'une structure du type du *v*P-Shell. De même, les différences de comportement de chacun des énoncés ont une explication syntaxique.

Nous nous concentrerons principalement ici sur les constructions « tough » parce que nous pensons qu'il s'agit de structures dont la formation est régie par des contraintes d'ordre essentiellement syntaxique. Nous proposerons donc une dérivation qui prendra en compte les critères syntaxiques mais aussi sémantiques permettant de former ces structures. Nous suggérerons ainsi que l'évaluation, propriété définitoire des CT, est apportée par la présence d'une projection évaluative de type Shell : le *eva*P-Shell. L'adjectif, l'adverbe, la proposition infinitive et le groupe nominal utilisé comme sujet constitueront les arguments du *eva*P-Shell. Les différences qui apparaîtront sont dues aux variations que nous avons mises en évidence dans la première partie de ce travail. Ainsi, nous proposerons des dérivations différentes selon que l'adjectif est évaluatif ou descriptif, ou bien de type A, B ou C.

Nous mettrons ensuite en évidence les problèmes liés à notre postulat de départ, qui est que l'argument utilisé comme sujet est l'argument interne du verbe infinitif. Nous proposerons une solution inspirée de Chomsky (1981) : l'ensemble adjectif + verbe infinitif subit un figement, processus qui a pour conséquence de couper la chaîne qui relie l'argument déplacé à sa position de départ. La rupture de la chaîne empêche la transmission du cas accusatif, évitant ainsi tout problème lié au filtre du cas. Pour justifier

cette analyse, nous comparerons les constructions « tough » de notre corpus à un autre type de construction « tough » que nous avons choisi d'écarter de notre étude.

Enfin, nous proposerons une dérivation des constructions moyennes. Nous utiliserons également une structure de type Shell pour rendre compte de l'obligation pour ces structures de contenir une forme d'évaluation, mais nous jugerons inutile que cette structure soit un *evaP*-Shell. Nous justifierons également de manière syntaxique la montée de l'argument interne en position de spécifieur de IP.

1. PRESENTATION DE QUELQUES ANALYSES SYNTAXIQUES

Le mode de dérivation des constructions « tough » et moyennes a été étudié à de nombreuses reprises et plusieurs propositions ont été avancées. Certaines partent du principe que l'argument utilisé comme sujet est issu de la position de complément du verbe et qu'il est donc argument interne déplacé. Les CT et les CM constitueraient donc un genre de structure à montée. D'autres propositions considèrent qu'il est généré directement en position de sujet.

Dans ce chapitre, nous décrirons quelques unes des analyses syntaxiques proposées pour chacune des structures. Nous présenterons ainsi dans chaque cas une analyse à montée et une analyse dans laquelle l'argument est généré *in situ*. Ainsi, nous montrerons que d'après Rosenbaum (1967) et Postal (1971), l'argument sujet des constructions « tough » est généré en position de complément du verbe puis déplacé en position de sujet. Nous expliquerons pourquoi cette analyse est problématique dans le cadre de la Grammaire Générative. Nous décrirons ensuite l'analyse de Chomsky (1977) et (1981), selon laquelle l'argument sujet est généré directement en position de spécifieur de IP mais co-indéxé à PRO placé en complément du verbe.

Nous confronterons ensuite deux dérivations des constructions moyennes : celle proposée par Stroik (1992), qui est une analyse à montée, et celle proposée par Ackema et Schoorlemmer (1995) pour qui le sujet est généré *in situ*.

1.1. La syntaxe des constructions « tough »

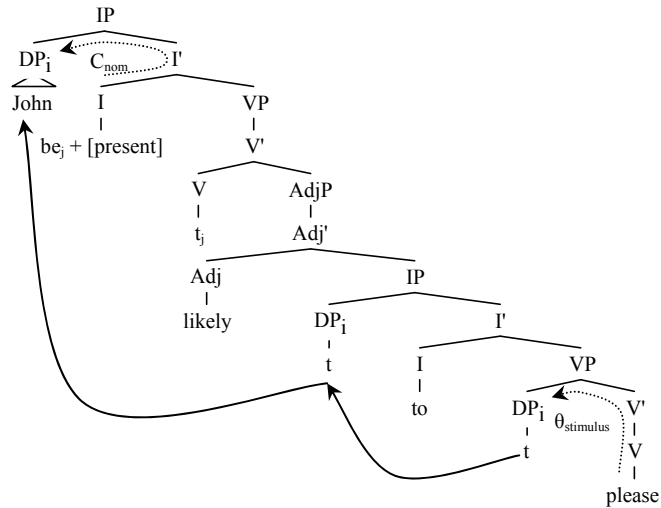
Rosenbaum (1967) et Postal (1971)

Les constructions « tough » sont généralement analysées comme l'ont fait des linguistes tels que Rosenbaum (1967) ou Postal (1971), c'est-à-dire comme un type de structure à montée :

(842) *John_i is likely t_i to please.* → structure à montée de type « subject-to-subject »

(843) *John_i is easy to please t_i.* → construction « tough », montée de type « object-to-subject »

Le prédicat adjectival *be likely* n'attribue pas de rôle thématique au groupe nominal *John*, qui est en fait sujet du verbe *please*. *John* a donc pour origine la position de spécifieur du verbe *please*. Ce verbe étant un infinitif, le groupe nominal *John* ne peut pas recevoir de cas nominatif dans la position habituelle, à savoir le spécifieur de IP. Il doit donc se déplacer pour que cela soit possible :



Sur le même modèle, les constructions « tough » sont dérivées par montée d'un argument, à savoir l'argument interne et non l'argument externe. Nous pensons que cette analyse reflète bien les propriétés thématiques des CT. Ainsi, nous avons montré page 137 que le sujet de ces structures peut porter les rôles suivants :

	Nombre	Pourcentage
<i>Agent</i>	0	0
<i>Expérient</i>	3	0,79
<i>Thème</i>	118	30,97
<i>Patient</i>	180	47,24
<i>Stimulus</i>	52	13,65
<i>Localisateur</i>	28	7,35
<i>Localisation</i>	0	0
<i>Instrument</i>	0	0
Total	381	100

Il s'agit des rôles qui peuvent être utilisés en position d'objet ou d'adjectif. L'analyse de Rosenbaum et Postal traduit bien ceci : l'argument interne ou l'adjectif du verbe est topicalisé et utilisé comme sujet grammatical.

Le problème, cependant, est que cette dérivation viole le filtre du cas de la grammaire générative, qui stipule que chaque argument doit avoir un et un seul cas. Or, dans la configuration présentée en (843) *John t_i is easy to please t_i*, le sujet *John* n'a pas un mais deux cas :

- le cas accusatif, qui lui est attribué en position d'objet du verbe de la proposition imbriquée *to please*,
- le cas nominatif, attribué lorsqu'il monte en spécifieur du verbe de la proposition imbricante *is*.

Cette situation devrait en principe faire échouer la dérivation.

On peut également remarquer que le sujet est marqué au nominatif et non à l'accusatif :

(844) *He_{nom} is easy to please.*

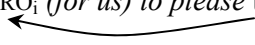
(845) **Him_{acc} is easy to please.*

Ainsi, il semble que le cas accusatif soit « inactivé » à un moment de la dérivation. L'analyse que proposent Rosenbaum et Postal n'explique pas ce phénomène. Il nous semble donc qu'on ne puisse pas l'utiliser telle quelle.

Chomsky (1977) et (1981)

Chomsky (1977:103) propose d'analyser les constructions « tough » comme suit :

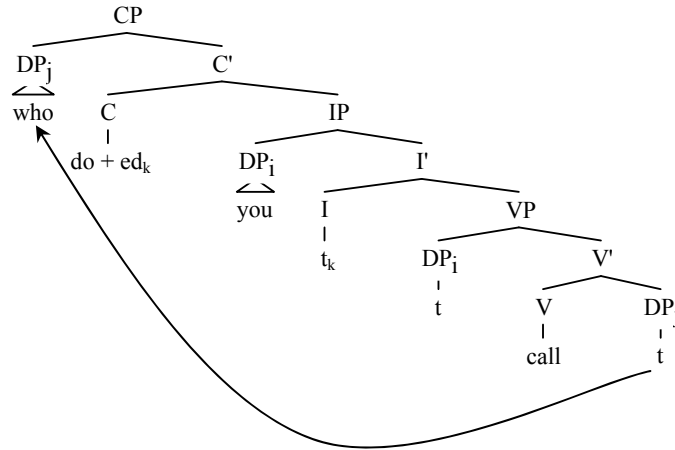
(846) *John is easy PRO_i (for us) to please t_i.*¹⁶⁵



¹⁶⁵ L'analyse ne serait pas différente si l'agent n'était pas apparent. On aurait simplement l'élément PRO_{arb} à la place de *for us*. Nous avons choisi un sujet apparent dans cet exemple afin d'éviter toute confusion avec le PRO objet.

Selon lui, le sujet grammatical *John* est généré directement en position de spécifieur de IP et la proposition imbriquée *to please* subit une transformation similaire au mouvement des pronoms *wh-* dans les subordonnées interrogatives directes :

(847) *Who did you call?*



En (846), PRO est un opérateur *wh-* qui est généré en position d'objet du verbe infinitif et qui, comme tous les pronoms *wh-*, doit remonter en spécifieur de CP. Ainsi, Chomsky établit un parallèle entre les deux exemples ci-après :

(848) *John is tall enough for us to see.*

(849) *John is tall* [*enough* [_{CP} WHO_i C [_{IP} *for us to see* t_i]]]



En (849), structure profonde correspondant à (848), le pronom *WHO* remonte de la position objet du verbe de l'imbriquée au spécifieur du CP de cette même proposition. Cet élément *wh-* est obligatoirement effacé, si bien qu'il n'est pas apparent dans la structure de surface.

La raison qui pousse Chomsky à établir ce parallèle entre les subordonnées interrogatives directes et les constructions « tough » est que les deux structures présentent un certain nombre de restrictions communes :

- l'élément qui se déplace laisse une lacune,
- lorsqu'il y a une barrière, il y a violation apparente de la condition de sous-jacence, de la condition sur les sujets spécifiés ainsi que de la condition sur les S (CP) tensés,
- le mouvement est soumis à la contrainte sur les îlots *wh-*¹⁶⁶.

¹⁶⁶ Cf. définitions en annexe.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, les constructions « tough » violent la condition de sous-jacence :

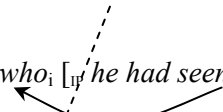
Subjacency Condition (condition de sous-jacence)

Movements cannot cross more than one bounding node in a single step,
where bounding nodes are IP and DP.

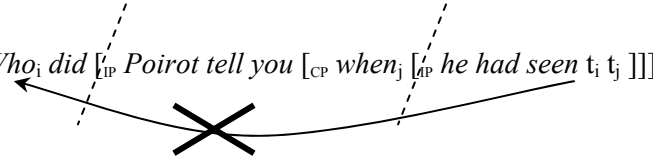
Haegeman (1991)

Cette contrainte stipule qu'un mouvement ne peut pas franchir plus d'une barrière à la fois, les barrières en question étant les nœuds IP et DP. On peut ainsi noter le contraste suivant¹⁶⁷ :

(850) *Poirot told me* [_{CP} *who*_i [_{IP} *he had seen* *t*_i *last week*]].



(851) [_{CP} *Who*_i *did* [_{IP} *Poirot tell you* [_{CP} *when*_j [_{IP} *he had seen* *t*_i *t*_j]]]]

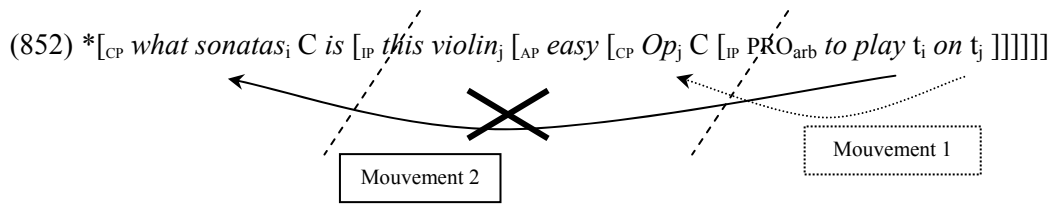


En (850), le mouvement de *who* peut avoir lieu parce qu'il ne traverse qu'une seule barrière, le IP contenant *he had seen*. En (851) en revanche, deux barrières sont franchies : la seule position dans laquelle *who* pourrait s'arrêter est celle de spécifieur de CP mais elle est déjà instanciée par *when*.¹⁶⁸

Chomsky postule que les sujets des constructions « tough » sont générés *in situ* et qu'un pronom *wh-*, noté Op(érateur), remonte de la position de complément du verbe. Ainsi, en (852), *this violin* est généré en spécifieur de IP et l'opérateur Op_j remonte de la position de complément de la préposition jusqu'au spécifieur de CP (comme tous les *wh-*) (mouvement 1) :

¹⁶⁷ Haegeman (1991).

¹⁶⁸ On remarquera d'ailleurs que cette contrainte n'interdit pas les énoncés tels que *Who did Poirot tell you that he had seen* parce que *that* n'est pas un élément *wh-* mais un complémenteur, et donc n'est pas positionné en spécifieur de CP mais en C°. Haegeman (1991:366).



What sonatas doit lui aussi remonter en spécifieur de CP de *be* (mouvement 2)¹⁶⁹. Pour ce faire, il doit franchir deux barrières (notées / /) : le IP contenant PRO_{arb} et celui contenant *this violin*.

Le problème est que la seule position intermédiaire où l'élément *wh-* pourrait s'arrêter afin d'éviter de franchir les deux barrières en une seule fois, c'est-à-dire la position de spécifieur du CP de la proposition imbriquée, est déjà occupée par l'opérateur Op_j . Ainsi, le mouvement de *what sonatas* dans la construction « tough » viole la condition de sous-jacence.

Pour revenir à l'analyse proposée par Chomsky, le sujet de l'imbricante ne serait donc pas généré en position d'objet de l'imbriquée, mais directement *in situ*, en spécifieur de IP. Ceci soulève immédiatement la question de l'attribution du rôle thématique. Le sujet syntaxique ne formant pas de chaîne avec la position d'objet imbriqué puisqu'il n'y a pas de déplacement, le rôle thématique attribué dans cette position ne peut pas lui être transmis de cette manière.

Chomsky (1981:309) considère donc que la position de sujet de l'imbricante est thématique. En effet, il est impossible d'utiliser un non-argument comme sujet d'une construction « tough » :

(853) [#]*Good care is hard to take of the orphans.*

(854) [#]*There is hard to believe to have been a crime committed.*

Toutefois, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, un certain nombre de CT acceptent les variantes à pronom explétif :

(855) *John is hard to like.*

(856) *It is hard to like John.*

¹⁶⁹ Nous avons ajouté des indices de manière à faciliter la lecture mais nous ne sommes pas certaine que Chomsky propose une co-indexation de l'opérateur avec le sujet de la construction « tough ».

Les explétifs n'ont pas de rôle thématique¹⁷⁰, ce qui implique qu'ils ne doivent pas se trouver dans des positions où ils seraient susceptibles d'en recevoir un. Ils ne peuvent donc pas être générés dans la même position que les sujets référentiels qui eux doivent obligatoirement être marqués thématiquement.

Le problème est que la position de spécifieur de IP, réservée aux arguments sujets, est normalement casuelle mais pas thématique : l'argument externe reçoit déjà un rôle en position de spécifieur de VP. Il nous semble problématique de proposer une double catégorisation de la position de spécifieur de IP, ce que suggère pourtant Chomsky.

D'après Chomsky (1981:312), une partie de la structure subit une modification comparable à une lexicalisation. En conséquence, la trace en position d'objet imbriqué peut transmettre son rôle thématique au sujet syntaxique¹⁷¹. Il propose ainsi la dérivation suivante¹⁷² :

(857) *John is easy to please.*

- a- [_{IP} PRO_{arb} *to please* PRO]
- b- [_{CP} PRO_i [_{IP} PRO_{arb} *to please* t_i]]
- c- [_{AP} *easy* [_{CP} PRO_i [_{IP} PRO_{arb} *to please* t_i]]]
- d- [_{AP} [_A *easy* PRO_{arb} *to please*] t_i]]
- e- [_{IP} *John*_i *is* [_{AP} [_A *easy* PRO_{arb} *to please*] t_i]]]

L'opérateur PRO est inséré dans la structure en position d'objet du verbe infinitif dont il reçoit un rôle. Il remonte ensuite en [Spe-CP], laissant derrière lui la trace t_i. L'adjectif (ici, *easy*) est ensuite inséré et fusionne avec son complément propositionnel, donnant la structure (c). C'est à ce moment-là qu'a lieu une ré-analyse structurelle qui « unifie » une partie de la structure du AP formé en (c). Ceci crée l'élément lexical *easy to please* qui est dépourvu de structure interne. La trace laissée par le déplacement de PRO, quant à elle, n'est pas comprise dans la portion ré-analysée. Le sujet syntaxique est ensuite inséré dans la dérivation directement en [Spe-IP]. Il y reçoit un cas du verbe de l'imbricante, et un θ -rôle qui lui est transmis par la trace t_i avec laquelle il forme à présent une chaîne.

¹⁷⁰ Cf. Haegeman (1991:53) par exemple.

¹⁷¹ Nanni (1980) propose une analyse similaire.

¹⁷² Hicks (2004).

Nous nous contenterons ici de ne soulever qu'un seul point de l'analyse proposée par Chomsky. On se référera aux travaux de Hicks (2004), Reider (1996) et de Jones (1983) pour des critiques détaillées.

Il est cependant important de noter que dans les analyses décrites plus haut, l'opérateur PRO reçoit un cas. En effet, à un moment donné de la dérivation, il est placé en position de complément du verbe infinitif et cette position est casuelle :

a- [_{IP} PRO_{arb} *to please* PRO]

Or, l'une des particularités de PRO est qu'il ne doit pas avoir de cas¹⁷³. Chomsky (1981) précise d'ailleurs que c'est justement parce que PRO n'a pas de cas qu'il est nul et silencieux. Une analyse qui repose essentiellement sur l'insertion en structure profonde de l'élément PRO dans une position casuelle est problématique dans le cadre de la Théorie du Gouvernement et du Liage, que Chomsky utilise pourtant. La solution pourrait être de remplacer PRO par *pro*, qui a l'avantage d'être considéré comme un pronom personnel et donc à ce titre de pouvoir (et même devoir) recevoir un cas, tout en étant silencieux.

1.2. La syntaxe des constructions moyennes

Les analyses syntaxiques des constructions moyennes diffèrent principalement quant au statut de leurs arguments : on peut se demander si l'argument externe est représenté en syntaxe et si l'argument interne est généré en position de complément du verbe puis déplacé vers la position de sujet, spécifieur de IP.

Stroik (1992)

Selon Stroik (1992), l'argument externe des constructions moyennes est représenté dans la syntaxe. D'après lui, il s'agit de PRO, dont il explique la présence par les énoncés tels que les suivants :

(858) *Books about oneself never read poorly.*

(859) *Letters to oneself compose quickly.*

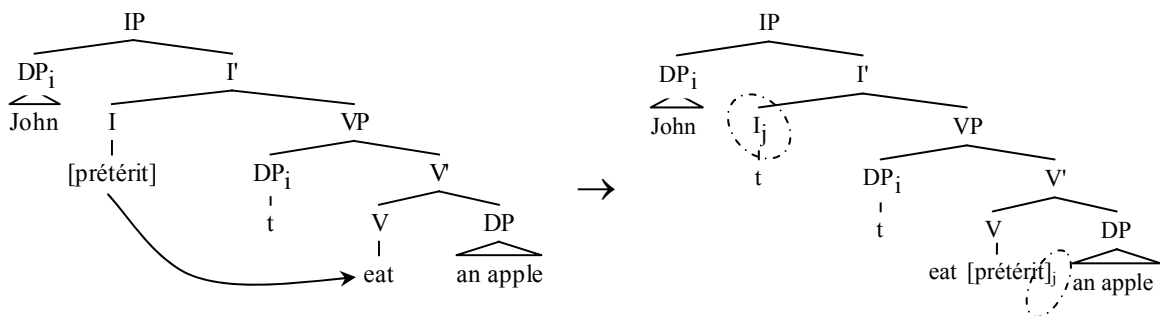
(860) *Arguments with oneself generally end abruptly.*

¹⁷³ Plus précisément, il ne doit pas être gouverné. Cette nuance n'a pas d'incidence sur notre remarque puisqu'une position casuelle est forcément gouvernée.

Le principe A de la théorie du Gouvernement et du Liage indique qu'une anaphore, telle que *oneself*, doit être liée. Par conséquent, il doit exister, dans la structure, un antécédent qui lui est co-indexé. Le problème est que dans notre corpus de 531 constructions moyennes, on ne trouve aucun exemple contenant une anaphore. Par conséquent, nous ne pensons pas qu'il soit possible de s'appuyer sur les données (858) à (860) pour justifier la présence de l'argument externe¹⁷⁴.

Stroik (1992) s'inspire de Roberts (1987) qui suggère que l'argument externe n'est pas réalisé comme sujet parce que les positions V et I ne sont pas co-indexées. Cela signifierait que le processus de co-indexation (noté, à titre d'exemple, par la flèche dans la représentation de la structure profonde de l'énoncé transitif « classique » (861)) qui se met en place lors du déplacement habituel de la marque de temps sur le verbe n'a pas lieu dans les constructions moyennes¹⁷⁵ :

(861) *John ate an apple.*



Ceci aurait pour conséquence d'empêcher V de projeter un rôle thématique externe en spécifieur de IP. Stroik (1992:134) confère donc à PRO un statut d'adjoint à VP. Il propose ainsi la structure suivante :

(862) [_{IP} e [_{I'} I [_{VP} [_{VP} *bribe bureaucrats easily*] PRO]]]


Le sujet grammatical *bureaucrats* est argument interne du verbe. Par conséquent, il est placé en position de complément en structure profonde. De plus, Roberts (1987) et Larson (1988) suggèrent que le verbe ne peut attribuer de cas accusatif que si V et I sont

¹⁷⁴ Nous avons déjà abordé ce point dans la troisième partie, nous ne discuterons donc pas davantage la proposition de Stroik à ce sujet.

¹⁷⁵ Nous ne savons pas avec certitude si Roberts suggère que le déplacement lui-même n'a pas lieu.

co-indexés. Stroik pense donc que le verbe des constructions moyennes est inaccusatif : l'argument interne doit donc remonter en spécifieur de IP pour recevoir un cas :

(863) [_{IP} *bureaucrats*_i [_{I'} I [_{VP} [_{VP} *bribe* *t_i* *easily*] PRO]]]




On se réfèrera à l'article de Ackema et Schoorlemmer (1995:176-192) pour une critique approfondie des propositions de Stroik.

Ackema et Schoorlemmer (1995)

Contrairement à Stroik (1992), Ackema et Schoorlemmer (1995) proposent une analyse des constructions moyennes n'impliquant pas un déplacement de l'argument interne. Pour eux, le sujet grammatical correspond à l'argument externe, il est donc généré en position de spécifieur de VP :

(864) [_{IP} *walls*_i [_{I'} I [_{VP} *t_i* [_{V'} *paint* *easily*]]]]]



Ils expliquent que les constructions moyennes en néerlandais se comportent comme des verbes inergatifs et non comme des verbes inaccusatifs. Ils citent ainsi trois tests¹⁷⁶ permettant de différencier les verbes à fonctionnement inergatif de ceux à fonctionnement inaccusatif en néerlandais :

	Inaccusatif	Inergatif	Moyen en néerlandais
1- l'auxiliaire sélectionné au temps parfait	<i>be</i>	<i>have</i>	<i>have</i>
2- les passifs adjectivaux	✓	*	*
3- les participes pré-nominaux	✓ -EN ✓ -ING	* -EN ✓ -ING	* -EN ✓ -ING

Ackema et Schoorlemmer (1995:187) indiquent que les constructions moyennes se comportent comme les verbes inergatifs puisqu'elles sélectionnent l'auxiliaire *hebben*

¹⁷⁶ Ils en citent en réalité cinq. Cependant, les résultats des deux autres semblent ne pas trancher clairement en faveur de l'une ou l'autre des analyses. Il n'en sera donc pas question ici.

(‘avoir’) au parfait, alors que les verbes inaccusatifs sélectionnent l’équivalent de l’auxiliaire *be* :

- (865) *Dit vlees heeft altijd gemakkelijk gesneden.*
 cette viande avoir toujours facilement couper
 « Cette viande a toujours facilement coupé. »

Tout comme les verbes inergatifs et contrairement aux inaccusatifs, les CM ne permettent pas de former des passifs adjectivaux, :

- (866) *De deur blijft gesloten.* → inaccusatif
 la porte reste fermée
- (867) [#]*De deur blijft gepiept.* → inergatif
 la porte reste grincée
- (868) [#]*Dit vlees blijft gemakkelijk gesneden.* → moyen
 la viande reste facilement coupée

De même que les inergatifs, elles ne peuvent être utilisées devant un nom qu’au participe présent, qui peut être non-événementiel en néerlandais :

- (869) *De dinerende taalkundigen.*
 les dinant linguistes
 « Les linguistes dînant. »
- (870) [#]*De gedineerde taalkundigen.*
 Les dinés linguistes
 « Les linguistes dînés. »
- (871) *Het makkelijk snijdende vlees.*
 la facilement coupant viande
- (872) [#]*Het makkelijk gesneden vlees.*
 la facilement coupée viande

alors que les inaccusatifs peuvent être utilisés aux deux participes :

- (873) *De stervende zwaan.*
 le mourant cygne
- (874) *De gestorven zwaan.*
 le décédé cygne

A première vue, ces tests semblent effectivement prouver que les constructions moyennes se comportent comme des verbes inergatifs. Il est cependant possible de soulever plusieurs questions.

Le test de l’auxiliaire n’est pas applicable à l’anglais, langue qui n’utilise de toute façon que l’auxiliaire *have* pour la construction des temps *perfect*¹⁷⁷. Quant aux deux autres tests, ils nous semblent plutôt être des diagnostics de la généricité des verbes moyens. En effet, le participe passé et les passifs adjectivaux font référence à des procès réalisés. Or, les constructions moyennes dénotent des procès potentiels.

La formation des structures résultatives constitue également un test pour détecter l’inaccusativité d’un verbe. Il est possible de les former à partir de verbes inergatifs et inaccusatifs (à condition qu’ils soient alternants¹⁷⁸) :

- | | | |
|--|---|---------------------|
| (875) <i>The box broke open.</i> | } | verbes inaccusatifs |
| (876) <i>The door slammed shut.</i> | | |
| (877) <i>The toast burnt black.</i> | | |
| (878) <i>The river froze solid.</i> | | |
| (879) <i>He worked himself to death.</i> | } | verbes inergatifs |
| (880) <i>He shouted himself hoarse.</i> | | |
| (881) <i>The joggers ran their Nikes threadbare.</i> | | |
| (882) <i>He argued his way out of trouble.</i> | | |

On peut noter que les résultatives formées à partir des verbes inergatifs requièrent l’insertion d’un objet :

- (883) [#]*He worked to death.*
(884) [#]*He shouted hoarse.*
(885) [#]*The joggers ran threadbare.*
(886) [#]*He argued out of trouble.*

Ainsi, le résultat exprimé par le syntagme résultatif adjectival est obligatoirement prédiqué de l’argument interne. Si le verbe n’en sélectionne pas, comme c’est le cas avec les verbes

¹⁷⁷ On trouve tout de même des énoncés tels que *he is gone* et *he is come*. *Gone* et *come* s’y comportent cependant comme de véritables adjectifs.

¹⁷⁸ Cf. l’introduction.

inergatifs, il est nécessaire d'en insérer un, sous la forme d'un groupe nominal (*their Nikes, his way*) ou d'un pronom réfléchi (*himself*).

Les constructions moyennes permettent elles aussi de former des structures résultatives. En voici quelques exemples tirés de notre corpus :

(887) *The salt that the system uses to flush the Zeolite deionizer is really altering the ionic surface structure of the Zeolite so the Zeolite no longer bonds to the impurities and releases them to be rinsed away. In that rinse process the salt also rinses away leaving the Zeolite to regain its original ionic composition.*°

(888) *Not all coconuts were created equal. They range in size and some will yield more water than others, and the flesh or meat will vary from very thin and soft, to much thicker and firmer – sometimes even rubbery. The soft flesh is fantastic for smoothies, creams, sauces and ice-creams, and the firmer meat is better used for raw vegan coconut noodles and pastas. I freeze the hard flesh in one bag and the soft flesh in another bag. The soft creamy meat scoops out easily with a spoon and the harder meat can be loosened with the back of a spoon.*°

(889) *These Nail On Felt Base Glides for Wooden Legs make the perfect protector against scratches on your floor. They nail easily into your furniture for long-lasting protection against scratches.*°

(890) *Right now we're going mad trying to find a substitute for cornstarch to make baby powder with. Adults can use talc, and there's plenty of that around, but if babies breathe the stuff they can get lung troubles. All the local grains and nuts won't grind fine enough; the flour is fine to eat but not absorbent enough for delicate little baby bottoms.*°

(891) *I am a new pool owner in south Louisiana and have noticed some "spots" on the bottom of my pool. They start out as lighter colored areas and eventually develop dark spots in the middle. They appear on the edges of the bottom and seem to be spreading and getting larger as the water warms. They won't scrub off.*°



Aucun de ces exemples (ou des autres présents dans notre corpus) ne requiert l'insertion d'un élément supplémentaire. Tous se comportent comme les résultatives formées à partir de verbes inaccusatifs.

Perlmutter et Postal (1984) proposent une règle qui joue également en faveur d'une analyse inaccusative des constructions moyennes : « 1-Advancement Exclusiveness Law ». D'après ce principe, il n'est pas possible de promouvoir un argument plus d'une fois à l'intérieur d'une même proposition. En conséquence, il est impossible de passiver les énoncés passifs et inaccusatifs, contrairement aux énoncés inergatifs :

- | | | |
|--|---|-------------|
| (893) <i>Attention_i was paid t_i to Betty by Mark.</i> | } | passif |
| (894) <i>*Betty_j was paid t_i to t_j by Mark by attention_i.</i> | | |
| (895) <i>The toothpaste oozed t_i into the sink.</i> | } | inaccusatif |
| (896) <i>*The sink_j was oozed t_i into t_j by the toothpaste_i.</i> | | |
| (897) <i>Spider Man exercised in the room.</i> | } | inergatif |
| (898) <i>The room_i was exercised in t_i by Spider Man.</i> | | |

Les énoncés moyens ne peuvent pas non plus être passivés :

- (899) *Spam_i sells t_i quickly in Safeway.*
(900) **Safeway_j was sold t_i quickly in t_j by Spam_i.*

Ces données semblent prouver que les CM sont effectivement dérivées par promotion d'un argument. Il nous semble donc tout à fait possible de postuler une dérivation des constructions moyennes anglaises similaire à celle des verbes inaccusatifs, c'est-à-dire par montée de l'argument interne vers la position de spécifieur de IP. C'est ce que nous ferons dans ce qui suit.

2. DERIVATION DES CONSTRUCTIONS « TOUGH »

Nous pensons que les propriétés sémantiques particulières des constructions « tough » sont représentées dans leur syntaxe. Comme nous l'avons vu dans la section 1.2 de la première partie, les adjectifs utilisés dans ces structures peuvent être classés selon deux critères :

- les adjectifs à fonctionnement de type A, B et C,
- les adjectifs évaluatifs vs les adjectifs descriptifs.

Nous postulerons donc une dérivation différente pour chacune des combinaisons possibles.

De plus, nous avons montré que l'évaluation est une propriété centrale des structures « tough », ces constructions étant « évaluativisantes »¹⁷⁹. Nous suggérerons dans cette partie que leur structure contient une projection sémantique que nous appellerons Eva(uation) Phrase et qui apporte l'évaluation indispensable.

Nous proposerons également une analyse syntaxique pour expliquer l'obligation d'utiliser un adverbe en plus des adjectifs descriptifs : nous pensons que c'est cet adverbe, alors tête de la projection EvaP, qui apporte l'évaluation.

Enfin, nous adapterons l'analyse en adjectif complexe que propose Chomsky (1981) de manière à résoudre le problème casuel que pose la dérivation des constructions « tough » par montée de l'argument interne du verbe infinitif.

Nous exposerons notre proposition d'analyse syntaxique pas à pas. Nous construirons ainsi nos arborescences en commençant par la description de la relation entre l'adjectif et la proposition infinitive. A partir de cette structure minimale, nous ajouterons peu à peu chacun des éléments constitutifs des CT et proposerons une solution aux problèmes au fur et à mesure qu'ils se présenteront. C'est ainsi que nous n'aborderons pas le « tough movement » à proprement parler avant la page 265.

¹⁷⁹ Cf. page 77.

2.1. Le statut du verbe infinitif et de l'argument en structure profonde

Les adjectifs des constructions « tough » peuvent être classés à l'aide de trois tests, en fonction du comportement de la structure dans laquelle ils apparaissent¹⁸⁰ :

- création d'une variante explétive :

(901) *It was easy to get along with dinosaurs.* → ✓ type A

(902) [#]*It ain't any prettier to look at dwarfs.* → # type B

(903) [^]*It is absolutely unfit to eat this revolting filthy mess.* → # type C

- antéposition du complément infinitif :

(904) *To get along with dinosaurs was easy.* → ✓ type A

(905) [#]*To look at dwarfs ain't any prettier.* → # type B

(906) [^]*To eat this revolting filthy mess was absolutely unfit.* → # type C

- effacement du complément infinitif :

(907) [#]*Dinosaurs were easy.* → # type A

(908) *Dwarfs ain't any prettier.* → ✓ type B

(909) [^]*This revolting filthy mess was absolutely unfit.* → # type C

D'après nous, ces comportements sont dus à une différence de statut du verbe à l'infinitif : il est complément dans les énoncés de type A et C et adjectif dans les constructions de type B. Les compléments sont traditionnellement décrits comme des constituants qui entretiennent une relation serrée avec la tête dont ils dépendent. Il est difficile (bien que pas impossible) de les déplacer ou de les supprimer, et rien ne peut les séparer de la tête. Les adjectifs, en revanche, sont considérés comme des éléments plus périphériques. Ils apportent des informations souvent plus secondaires et ils sont généralement effaçables et déplaçables¹⁸¹.

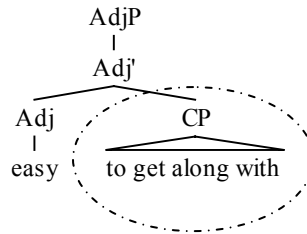
¹⁸⁰ Nous ne tiendrons pas compte ici de l'existence des sous-catégories du type A : A₁ et A₂ (cf. première partie).

¹⁸¹ Ceci permet de différencier le statut des groupes prépositionnels *of linguistics* et *with blue eyes* dans l'énoncé ci-après :

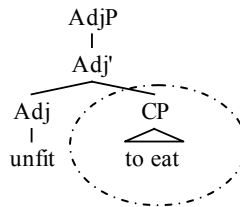
- vi. *A student [of linguistics] [with blue eyes].*
- vii. **A student [with blue eyes] [of linguistics].*

Ainsi, il nous semble qu'attribuer au verbe infinitif des constructions de types A et C un statut de complément de l'adjectif reflète correctement les données¹⁸² :

(910) *Dinosaurs were easy to get along with.*^o (Type A)

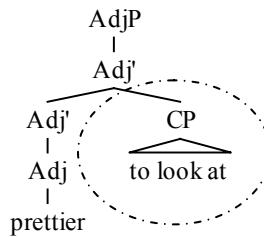


(911) *This revolting filthy mess was absolutely unfit to eat.*^o (Type C)



Dans les constructions « tough » contenant un adjectif de type B, le verbe à l'infinitif est effaçable. C'est pourquoi nous pensons qu'il a un statut d'adjoint :

(912) *Dwarfs ain't any prettier to look at.*^o (Type B)



La possibilité de supprimer la proposition infinitive a également une incidence sur l'argument interne du verbe. Si le verbe est effaçable, le rôle thématique de l'argument doit

L'agrammaticalité de *vii* prouve que *of linguistics* est complément du nom *student* : il n'est pas possible de les séparer. *With blue eyes*, *lui*, est adjoint.

Nous souhaitons cependant faire preuve de prudence en ce qui concerne les différences entre les compléments et les adjoints. En effet, la nuance entre les deux est parfois peu évidente. Il arrive que des adjoints soient difficilement effaçables, par exemple pour des raisons de focalisation.

¹⁸² Ces représentations constituent un tout premier stade de l'élaboration de la dérivation des constructions « tough ». Nous nous concentrons uniquement sur le statut du verbe infinitif et ne nous prononçons pour l'instant ni sur sa catégorie exacte, ni sur le statut de l'argument en position de sujet de surface. Nos représentations seront modifiées au fur et à mesure de notre démonstration.

pouvoir être attribué par un autre élément. Il s'agit alors du prédicat adjectival, c'est-à-dire de l'ensemble verbe inaccusatif + adjectif. On retrouve ici une situation similaire à celle de l'énoncé ci-dessous :

(913) *John is a doctor.*

A doctor constitue la propriété attribuée à *John*, support de propriété :

(914) *e is [John] [a doctor]*¹⁸³

Cette analyse est fondée sur le contraste entre les énoncés italiens suivants :

(915) *e arrivano molti uomini.*
arrivent beaucoup d'hommes

(916) *e ne_i arrivano molti t_i.*
d'entre eux arrivent beaucoup

(917) *e telefonato molti uomini.*
téléphonent beaucoup d'hommes

(918) **e ne_i telefonato molti t_i.*
d'entre eux téléphonent beaucoup

Le phénomène de cliticisation du pronom italien *ne* ('d'entre eux'), illustré ci-dessus, permet de faire la distinction entre les groupes nominaux post-verbaux générés *in situ* ((915) et (917)) et ceux qui sont en réalité générés en position pré-verbale puis post-posés ((916) et (918)). On remarque que *ne* peut être extrait d'un DP argument uniquement si celui-ci est généré en position d'objet. La cliticisation ne peut donc avoir lieu qu'avec les verbes inaccusatifs. Dans les énoncés français suivants, la cliticisation du pronom *en* est possible avec le verbe *être* seulement¹⁸⁴ :

(919) *La cheminée de l'usine est grande.*

(920) *La cheminée **en** est grande.*

(921) *La cheminée de l'usine fume.*

(922) **La cheminée **en** fume.*¹⁸⁵

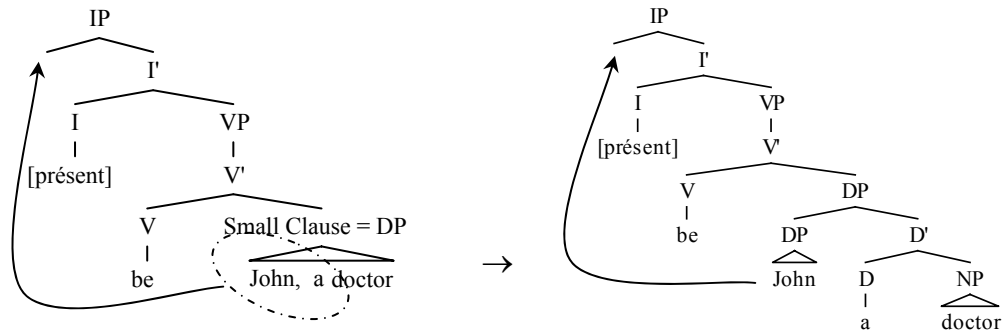
Être est donc bien un verbe inaccusatif et son argument est généré en position post-verbale, comme proposé en (913), habituellement représenté comme suit :

¹⁸³ Guéron (1987).

¹⁸⁴ Couquaux (1981).

¹⁸⁵ Ruwet (1972).

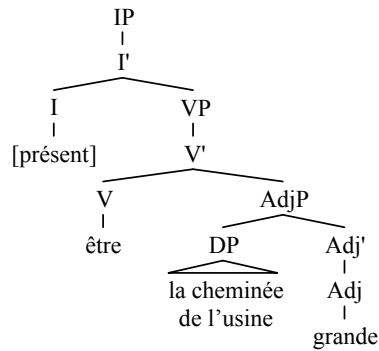
(913) *John is a doctor.*



Le DP *John* placé en spécifieur du DP *a doctor* remonte en position de spécifieur de IP.

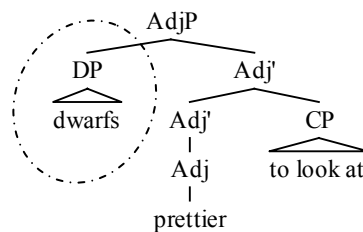
Une représentation similaire à (913) peut être utilisée pour les énoncés tels que (919) :

(919) *La cheminée de l'usine est grande.*



La même structure est employée dans les constructions « tough » pour représenter le AdjP :

(923) *Dwarfs ain't any prettier to look at.*^o (Type B)



Nous ne pensons pas que l'argument *dwarfs* doive être placé en position de complément du verbe infinitif (ici de la préposition *at*). En effet, les CT de type B interdisent l'utilisation des variantes explétives :

(902) [#] *It ain't any prettier to look at dwarfs.*

Ainsi, il n'existe pas d'énoncé parallèle aux constructions « tough » de type B dans lequel l'argument est effectivement complément du verbe infinitif. Deux questions se posent alors :

- pourquoi de tels énoncés n'existent-ils pas ?
- comment rendre compte de l'intuition selon laquelle l'argument constitue l'objet du verbe infinitif ?

D'après nous, ces deux questions ont une réponse commune : la position de complément du verbe infinitif¹⁸⁶ est remplie par un élément nul co-indexé à l'argument placé en spécifieur de l'adjectif. Nous pensons qu'il s'agit de *pro*.

Les groupes nominaux peuvent être décrits selon deux traits : [\pm anaphore] et [\pm pronominal]¹⁸⁷ :

Type	Exprimé	Non exprimé
[+ anaphorique, - pronominal]	anaphores	trace de NP
[- anaphorique, + pronominal]	pronoms	<i>pro</i>
[- anaphorique, - pronominal]	expressions référentielles	trace de <i>wh</i> -
[+ anaphorique, + pronominal]		PRO

Comme nous l'avons expliqué dans la deuxième partie (page 123), *pro*, appelé « petit *pro* » pour le différencier de PRO (ou « grand PRO »), est utilisé dans les langues dites à sujet nul telles que l'italien :

(924) *Sono arrivata.*
pro être_{1sg.prst} arrivée
 « Je suis arrivée. »

(924) est interprété comme contenant, en position de spécifieur de IP, le pronom nul *pro*. Contrairement à PRO, *pro* doit être marqué casuellement : c'est lui qui porte le cas

¹⁸⁶ ou complément de la préposition lorsque le verbe sélectionne un complément prépositionnel.

¹⁸⁷ Haegeman (1991:415).

nominatif dans les énoncés ci-dessus, ce qui permet de satisfaire le principe de projection étendue¹⁸⁸ selon lequel tout énoncé doit avoir un sujet.

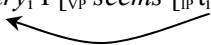
Tout comme les pronoms exprimés, *pro* peut avoir un référent extra-linguistique ou intralinguistique :

(925) *pro* *Ha* *parlato*.
 avoir_{3 sg} parlé

(926) *Gianni* *ha* *detto* *che* *pro* *ha* *parlato*.
 Gianni avoir dit que avoir parlé
 « Gianni_i a dit qu'il_i avait parlé. »

En (925), *pro* reçoit le cas nominatif de la part de la flexion et le rôle thématique externe attribué par le verbe *parlare*. En (926), *pro* ne forme pas de chaîne avec son antécédent *Gianni*. Selon cette théorie, tout argument déplacé forme une chaîne avec la trace qu'il a laissée dans sa position d'origine. Dans la structure à montée suivante, le DP *Mary* est généré en position de sujet du verbe *have* :

(927) [_{IP} *Mary*_i I [_{VP} *seems* [_{IP} *t*_i *to have solved the problem*...]]



Puisqu'il s'agit d'un verbe infinitif et puisque *seems* est inaccusatif, *Mary* ne peut recevoir de cas ni du premier directement, ni du second par marquage casuel exceptionnel¹⁸⁹. Le groupe nominal remonte donc en position de spécifieur du IP de *seem* où il reçoit le cas nominatif de la part de la flexion. Le verbe *have*, quant à lui, a un rôle thématique externe qu'il attribue à la trace laissée par *Mary*. La chaîne qui les relie transmet ce rôle à l'argument déplacé qui satisfait aux critères casuels et thématiques des arguments.

Le même type de processus opère dans le cas des verbes inaccusatifs qui admettent une structure extraposée :

(928) *A man arrived*.

(929) *There arrived a man*.

(928) est dérivé par montée de l'argument *a man* de la position de complément de *arrive* vers le spécifieur de IP. Ce déplacement a lieu parce qu'étant inaccusatif, *arrive* ne peut pas marquer casuellement son complément. La question est la suivante : comment (929)

¹⁸⁸ Chomsky (1982).

¹⁸⁹ Cf. annexe « Exceptional Case Marking ».

peut-il être grammatical alors qu'un argument est placé dans une position où il ne peut recevoir de cas ? La réponse habituelle est que le pronom explétif *there* transmet au groupe nominal *a man* le cas qu'il reçoit lorsqu'il est inséré en spécifieur de IP. Ceci impliquerait que *a man* porte le cas nominatif. Cette proposition est difficile à vérifier puisqu'il n'est pas possible de pronominaliser le groupe nominal, procédé qui permettrait pourtant de mettre en évidence le cas qu'il porte :

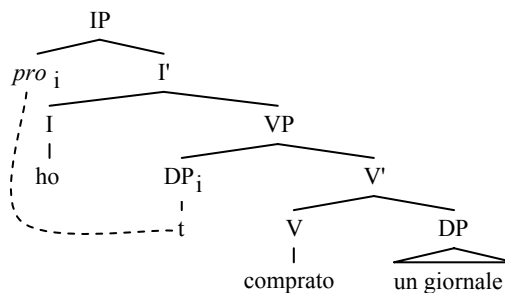
(930) **There arrived he*_{nom.}

(931) **There arrived him*_{acc.}

Cependant, les énoncés (927) à (929) montrent que les chaînes sont des voies de transmission des rôles et des cas d'une position à une autre. Il est donc raisonnable de penser que dans les constructions « tough », l'argument déplacé depuis la position de complément du verbe vers la position de spécifieur de IP reçoit le cas accusatif attribué par le verbe à travers la chaîne qui le relie à sa trace. On peut donc supposer que si cette chaîne venait à être coupée, le cas ne pourrait pas être transmis à l'argument.

Ainsi, dans l'énoncé italien (926), *pro* et son antécédent *Gianni* étant tous les deux marqués thématiquement, la chaîne contiendrait deux rôles, ce qui violerait le critère thématique. Ainsi, *pro* ne fait partie d'une chaîne (') que lorsque l'autre extrémité est une trace :

(932) *pro*_i *ho* *t*_i *comprato* *un* *giornale*
 avoir_{1 sg} acheté un journal
 « J'ai acheté un journal. »



Pro est normalement utilisé dans des langues à morphologie riche. Dans les langues telles que l'anglais, la morphologie verbale est trop pauvre pour permettre d'identifier le référent de *pro* dans des énoncés où il n'est pas co-indexé à un antécédent.

Pro est soumis à la condition suivante :

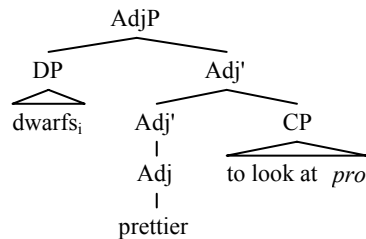
The *pro*-drop parameter

- *Pro* is governed by X_y^0
- Let X be the licensing head of an occurrence of *pro*: then *pro* has the grammatical specification of the features on X coindexed with it.

Rizzi (1986)

La position de complément du verbe infinitif nous semble remplir les conditions pour accueillir *pro* puisqu'il s'agit d'une position gouvernée. Ainsi, l'adjectif à fonctionnement de type B dans (912) *Dwarfs ain't any prettier to look at* est représenté comme suit :

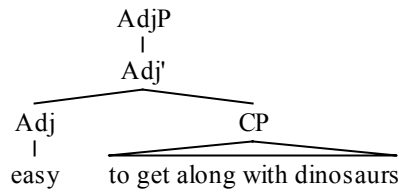
(933) *Dwarfs_i ain't any prettier to look at pro_i*. (Type B)



Le groupe nominal *dwarfs* est co-indexé à *pro* pour indiquer qu'ils ont la même référence. Chacun reçoit un rôle : *dwarfs* de la part de l'adjectif et *pro* de la part du verbe infinitif, c'est pourquoi ces deux arguments ne forment pas de chaîne.

On pourrait également postuler une structure similaire pour les adjectifs de type A et C. Cependant, rien n'empêcherait la suppression de l'infinitive. Par conséquent, nous ne postulerons pas la même structure pour les adjectifs de type A et C que pour les adjectifs de type B. Le groupe adjectival en (910) est donc représenté en structure profonde de la façon suivante :

(934) *Dinosaurs were easy to get along with.* (Type A)



Cette représentation permet de justifier d'une part l'impossibilité de supprimer la proposition infinitive et d'autre part la possibilité de l'antéposer et d'utiliser une variante explétive.

2.2. Les adjectifs descriptifs et les adverbes

Les constructions « tough » ont pour particularité d'exprimer une évaluation de la part du locuteur. Nous avons vu dans la section 1.1 de la première partie de ce travail qu'elle est généralement apportée par un adjectif évaluatif. Cependant, il arrive que l'adjectif ne soit pas évaluatif mais descriptif. Il est alors accompagné d'un adverbe tel que *too* ou *enough* :

(935) *The griffin was close **enough** to make out clearly.*[°]

(936) [#]*The griffin was close to make out clearly.*

(937) *And then on Prytania Street (...), I caught the scent of death. A scent **too** faint for mortals to detect.*[°]

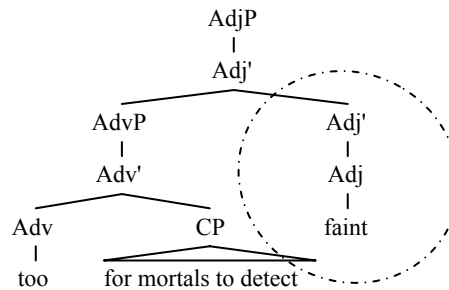
(938) [#]*A scent faint for mortals to detect.*

Comme le montrent ces énoncés et comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre de la première partie, la modification adverbiale est indispensable lorsque l'adjectif est descriptif. Ceci laisse à penser que dans ce cas-là, la proposition infinitive n'est pas sélectionnée par l'adjectif comme nous l'avons représenté en (933) et (934) mais par l'adverbe^{190 191} :

¹⁹⁰ Faraci (1974).

(939) *A scent too faint for mortals to detect.*

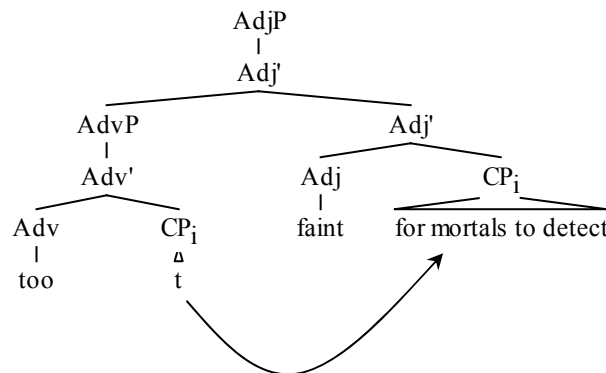
(Descriptif)



Cet adverbe est placé en position d'adjoint au groupe adjectival, comme tous les adverbes. L'ordre de surface est ensuite obtenu par extraposition de la proposition infinitive :

(940) *A scent too faint for mortals to detect.*

(Descriptif)



Nous avons dit page 50 que les adjectifs descriptifs sont tous de type C. L'extraposition de l'infinitive se fait donc toujours vers la position de complément de l'adjectif¹⁹².

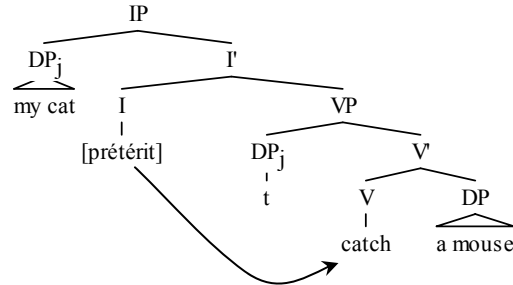
Le déplacement de la proposition infinitive pose cependant quelques problèmes. Le premier est que les déplacements vers la droite sont souvent considérés comme peu souhaitables. Tout élément déplacé laisse derrière lui une trace qu'il doit c-commander. Si un constituant se déplace vers la droite, il ne peut c-commander sa trace puisqu'il se trouve

¹⁹¹ Contreras (1993) suggère que l'adverbe est placé non pas dans une projection AdvP mais dans un Deg(ree)P. Cependant, notre corpus contient un exemple dans lequel la modification adverbiale est apportée par une négation, qui ne constitue pas une forme de gradation. Nous pensons donc qu'il est plus juste de conserver la projection AdvP, du moins pour l'instant.

¹⁹² Cf. page 252, et en particulier l'énoncé (911), où nous avons dit que l'infinitive est complément des adjectifs de type A/C, ce qui explique l'impossibilité de la supprimer.

alors à un niveau inférieur. On trouve toutefois quelques exemples de mouvement vers la droite notamment celui de la flexion vers le verbe lexical en anglais :

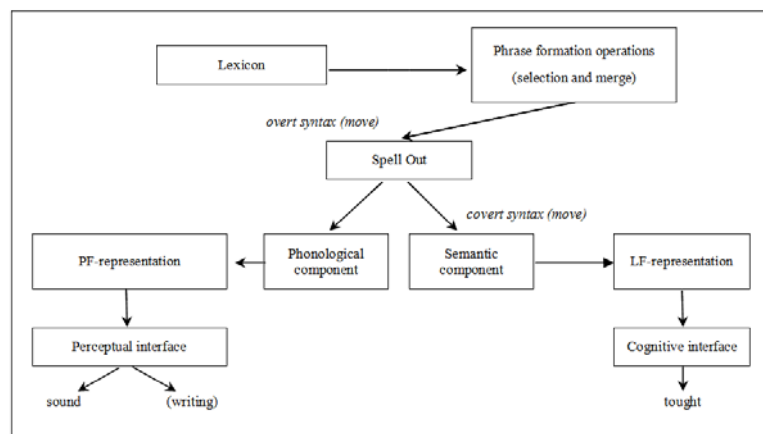
(941) *My cat caught a mouse.*



On considère cependant parfois que cette opération a lieu en syntaxe explicite et qu'elle est suivie par une remontée en I de l'ensemble verbe + affixe en syntaxe silencieuse¹⁹³, ce qui permet à la trace d'être c-commandée. Il est tout à fait possible de postuler une opération analogue dans les constructions « tough » du type de (940).

Le second problème est celui de la motivation du déplacement de la proposition infinitive. En effet, en dehors du respect de l'ordre de surface, rien n'oblige ce mouvement. Nous pensons que cette opération a lieu à cause de ce qu'Emonds (1976) appelle « Surface

¹⁹³ Dans la théorie du Minimalisme, les structures syntaxiques sont formées par fusion d'éléments pris dans le lexique et, si besoin, par mouvements subséquents. Le point où la structure est grammaticalement bien formée est appelé « Spell Out ». Lorsque ce point est atteint, les structures générées sont envoyées vers deux composantes : phonologique et sémantique. La composante phonologique gère les traits phonétiques des structures et aboutit à une représentation phonétique (PF, Phonetic Form). La composante sémantique gère les traits grammaticaux et sémantiques et mène à une représentation sémantique (LF, Logical Form) :



Les opérations qui ont lieu avant *Spell Out* sont visibles et exprimées dans la réalisation phonétique de la structure. Celles qui ont lieu après *Spell Out* sur la branche de la représentation sémantique (LF) ne sont pas visibles ni exprimées dans la représentation phonologique. Elles seront cependant apparentes dans la représentation sémantique. (Chomsky (1995), Seuren (2004)).

Recursion Restriction »¹⁹⁴, plus connu sous le nom de « Head Final Filter »¹⁹⁵. Selon ce principe, un constituant de catégorie X placé devant une tête ne peut pas contenir de projection CP, PP ou un autre constituant de catégorie X. Ce principe explique les données suivantes :

(942) *A* [_{AP} *keen*] *student*.

(943) *A student* [_{AP} *keen* [_{PP} *on jazz*]].

(944) **A* [_{AP} *keen* [_{PP} *on jazz*]] *student*.

(945) [*The dozen men*].

(946) **The* [*a dozen*] *men*.

(947) *A book* [_{CP} *which I published in 1991*].

(948) **A* [_{CP} *which* [_{IP} *I published in 1991*]] *book*.

(944) est agrammatical parce que le groupe adjectival *keen on jazz*, placé devant le nom tête *student*, contient le groupe prépositionnel *on jazz*. En (946), le nom *men*, qui forme un groupe nominal avec son déterminant *the*, est précédé d'un second groupe nominal, *a dozen*. En (948), le nom tête *book* est précédé d'un CP, *which I published in 1991*.

Dans la représentation (939) de *a scent too faint for mortals to detect*, la tête adjectivale *faint* est précédée du CP *for mortals to detect* :

(949) *_{[ADJP [ADVP *too* [_{CP} *for mortals to detect*]]] *faint*}

Cette configuration est interdite par le Head Final Filter, qui force le déplacement du CP :

(950) [_{ADJP} [_{ADVP} *too* *t_i*], *faint* [_{CP} *for mortals to detect*]_{*i*}]



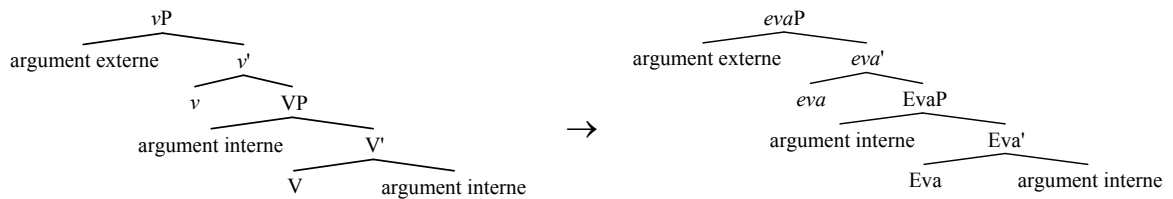
L'ordre de surface est donc rétabli de cette manière.

¹⁹⁴ **Surface Recursion Restriction** : "Given a surface configuration of the form [*H_k*" ... *A* ... *H_i* ...], if the base rules permit right sisters *H_k*" to *H_i*, then *A* ≠ *X S Y*, *A* ≠ *X PP Y*, where *PP* dominates a lexical preposition, and *A* ≠ *W A Z*, where *W* and *Z* ≠ \emptyset . In such cases we say that *A* does not exhibit free recursion".

¹⁹⁵ Williams (1981).

2.3. La notion d'évaluation

Nous avons vu que quel que soit le type d'adjectif utilisé, les constructions « tough » expriment une évaluation de la part du locuteur. C'est pour cette raison que nous avons parlé dans leur cas (et dans celui des constructions moyennes) de structures « évaluativisantes », dont l'utilisation a pour effet de rendre évaluatif tout adjectif qui y serait inséré¹⁹⁶. Nous pensons qu'une telle propriété doit se refléter dans la syntaxe. Les projections utilisées communément pour la représentation des énoncés sont soit fonctionnelles (IP, DP) soit lexicales (VP, NP). Certaines représentations incluent cependant des projections beaucoup plus sémantiques, telles que les ForceP ou Top(ic)P auxquelles Rizzi (1997) fait référence. Sur ce modèle, nous postulerons une projection évaluative, que nous appellerons Eva(uation) phrase, EvaP. C'est sa présence dans les constructions « tough » qui en fait des structures évaluativisantes. EvaP est une projection de type Shell :



Nous postulerons que l'adverbe est syntaxiquement présent en *eva* dans tous les énoncés, même ceux dans lesquels il n'a pas de réalisation phonétique¹⁹⁷. En effet, on peut utiliser un adverbe non seulement avec les adjectifs descriptifs (il est alors indispensable) mais aussi avec les adjectifs évaluatifs :

(951) *The story had already become **too** complicated for him to follow.*°

(952) *Then, the altar stone went – **too** dangerous to carry with him.*°

(953) *Aelwen was lungeing Corisand, making the horse move in a circle on a long line and walk, trot or canter on command. The Horsemistress had decided that some schooling would remind the animal just who was in charge, lest she become **too** difficult to handle altogether.*°

¹⁹⁶ Cf page 77.

¹⁹⁷ Nous reviendrons en 2.6 (page 287) sur le problème que pose la catégorie grammaticale de cette projection.

(954) *Then, torn, he realized that this, too, was the burden of his heritage: to accept that nothing, nothing in the human mind, was too fearful to face, that what one person could suffer, another could share.*°

Dans ces cas-là, l’adverbe n’est pas grammaticalement indispensable mais sa suppression modifie parfois de façon radicale le sens des énoncés :

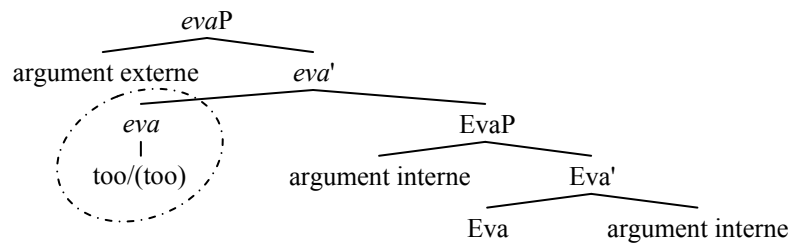
(955) *The story had already become complicated for him to follow.*

(956) *Then, the altar stone went – dangerous to carry with him.*

(957) (...) *lest she become difficult to handle.*

(958) *Nothing was fearful to face.*

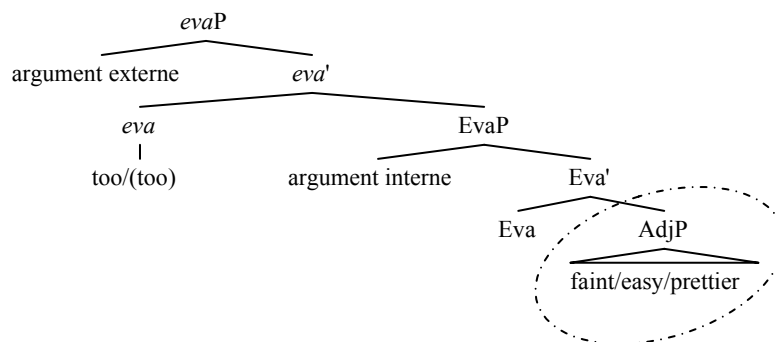
Nous utilisons donc la structure suivante :



L’adjectif, quant à lui, est placé en position de complément de Eva :

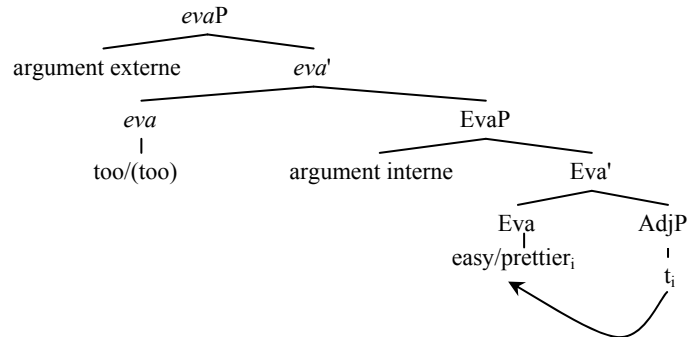
(959) *A scent too faint for mortals to detect. / Dinosaurs were easy to get along with. / Dwarfs ain’t any prettier to look at.*

(Types A/C et B – évaluatif et descriptif)



Lorsque cet adjectif est évaluatif, il remonte en Eva. C’est alors lui qui rend la structure évaluative. Il justifie par la même occasion la présence de la projection *evaP*-*EvaP* : si cette montée n’avait pas lieu, ses têtes resteraient vides lorsque l’adverbe n’est pas exprimé :

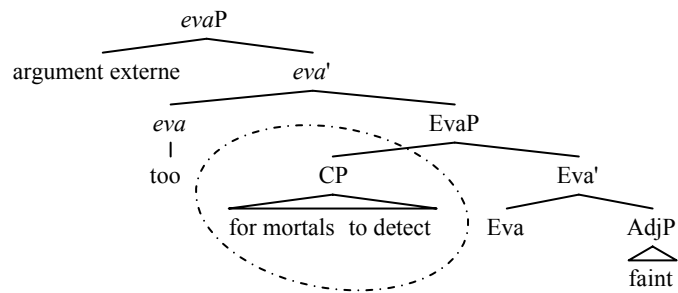
(960) *Dinosaurs were easy to get along with.* / *Dwarfs ain't any prettier to look at.* (Evaluatif)



En revanche, ce mouvement n'a pas lieu lorsque l'adjectif est descriptif : l'adverbe, alors obligatoirement exprimé, suffit à apporter l'interprétation évaluative.

La position de la subordonnée infinitive dépend également du type d'adjectif. Nous avons expliqué que lorsque l'adjectif est descriptif, l'adverbe sélectionne la proposition infinitive. Nous plaçons donc cette dernière en spécifieur de *Eva*, position qui correspond, dans le *vP*-Shell, à une position d'argument interne :

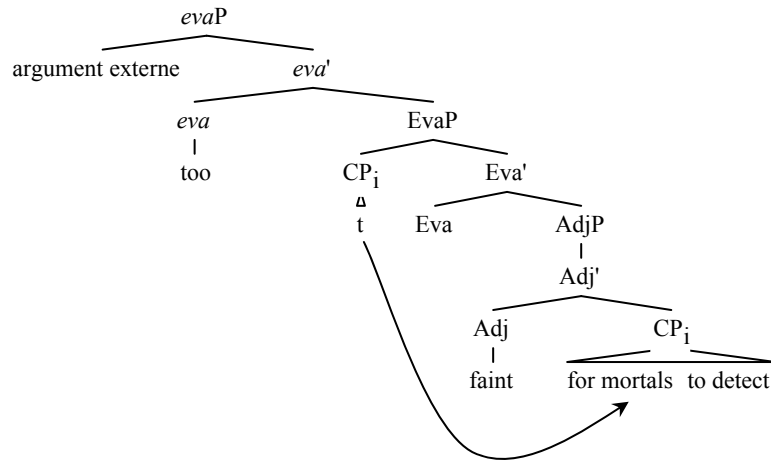
(961) *A scent too faint for mortals to detect.* (Descriptif)



Comme postulé en (940) page 260, l'infinitive se déplace ensuite vers la position de complément de l'adjectif :

(962) *A scent too faint for mortals to detect.*

(Descriptif)

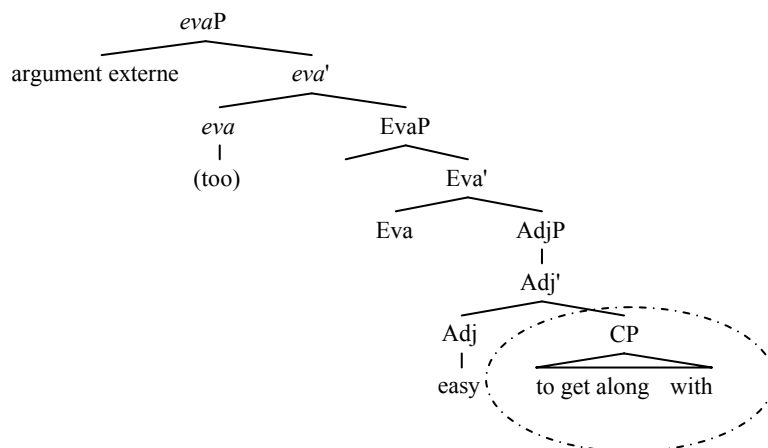


Comme nous l'avons dit, les adjectifs descriptifs de notre corpus sont tous de type C : en conséquence, la proposition infinitive sera toujours obligatoire et donc aura toujours un statut de complément.

Lorsque l'adjectif est évaluatif, l'adverbe ne sélectionne pas la proposition infinitive. Nous placerons donc cette dernière directement dans sa position de surface, c'est-à-dire complément (avec les adjectifs de type A/C) ou adjoint (type B) de l'adjectif, comme posé en (910) et (911) page 252 :

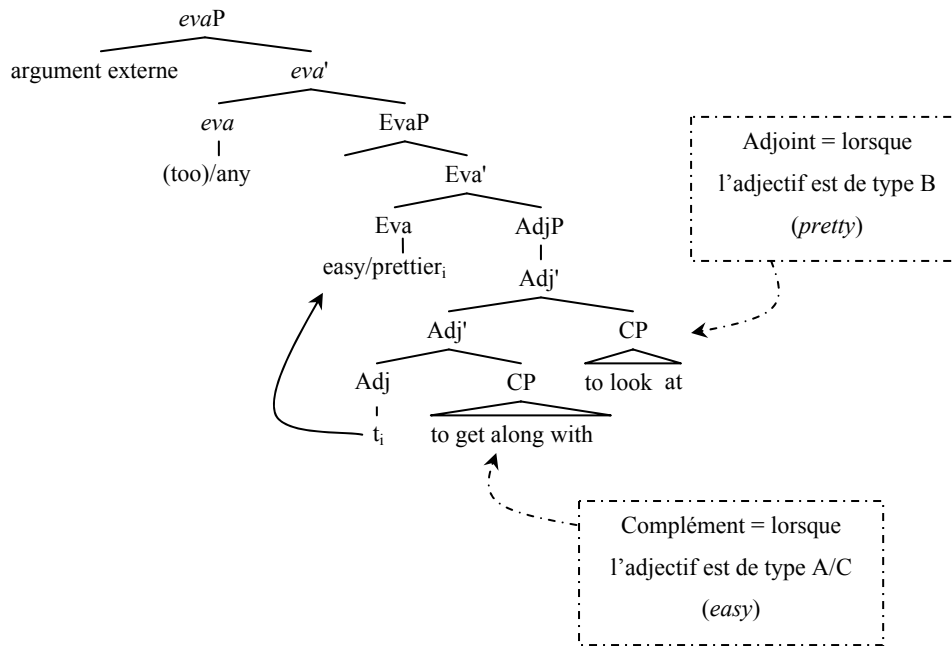
(963) *Dinosaurs were easy to get along with.*

(Évaluatif)



Souvenons-nous (cf. dérivation (960) page 265) que les adjectifs évaluatifs remontent en Eva pour que l'énoncé ait une interprétation évaluative. Il nous semble que ce mouvement doit avoir lieu après la descente de la proposition infinitive¹⁹⁸ :

(964) *Dinosaurs were easy to get along with. / Dwarfs ain't any prettier to look at.* (Evaluatif)



La structure que nous proposons ne permet cependant pas de rendre compte des énoncés contenant l'adverbe *enough*. En effet, celui-ci se place en position post-adjectivale :

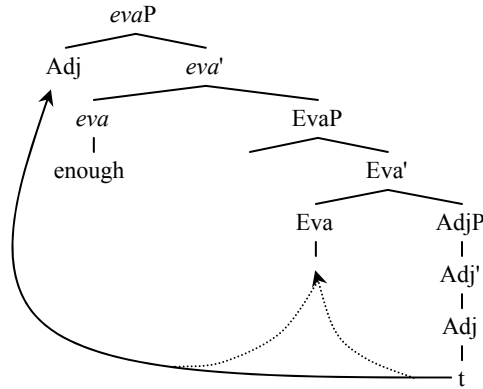
(965) *She sipped from the cup carefully, not sadsa this time, but tea. It was cool enough to drink.*^o

(966) *Mr Cut-Me-Own-Throat Dibbler, Purveyor, Merchant Venturer and all-round salesman, had thought long and hard about going into ethnic foodstuff. But it was a natural career progression. The old sausage-in-a-bun trade had been falling off lately, while there were all these trolls and dwarfs around with money in their pockets or wherever it was trolls kept their money, and money in the possession of other people had always seemed to Throat to be against the proper natural order of things. Dwarfs were easy enough to cater for.*

¹⁹⁸ Nous avons expliqué dans l'exemple (933) page 258 que la position de complément du verbe infinitif dans le cas des constructions « tough » de type B (*pretty*) est remplie par le pronom nul *pro*. Nous ne l'avons pas placé dans cette arborescence parce qu'il doit être co-indéxé à l'argument référentiel (ici *dwarfs*) et que ce dernier n'apparaît pas encore dans notre représentation. Nous ajouterons donc *pro* lorsque nous aborderons la question du statut de l'argument référentiel.

Rat-on-a-stick was simple enough, although it meant a general improvement in Dibbler's normal catering standards.°

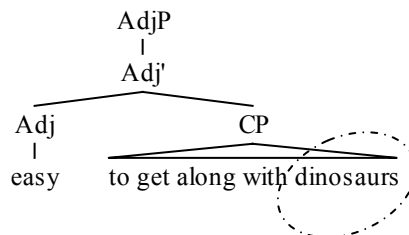
Si on place *enough* en *eva*, comme nous le proposons pour *too*, il est en position pré-adjectivale. On pourrait postuler une montée de l'adjectif en spécifieur de *evaP* :



Ce mouvement passerait par *Eva* lorsque l'adjectif est évaluatif (↗) (cf. dérivation (964)). Nous ne voyons cependant rien d'autre que le respect de l'ordre des mots pour justifier cette transformation. Notre analyse ne permet donc pas de rendre compte des énoncés tels que (965) et (966).

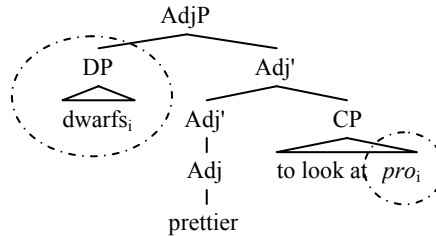
Reste à placer dans nos arborescences l'argument qui sera, en structure de surface, le sujet grammatical de l'énoncé : *a scent*, *dinosaurs* et *dwarfs* dans les exemples utilisés jusqu'ici. Rappelons ce que nous avons expliqué page 258. Dans les énoncés de type A et C, c'est-à-dire ceux dans lesquels il est impossible de supprimer l'infinitive, l'argument qui sera le sujet de surface est placé en position de complément du verbe infinitif, lui-même complément de l'adjectif :

(934) *Dinosaurs were easy to get along with.* (Type A)



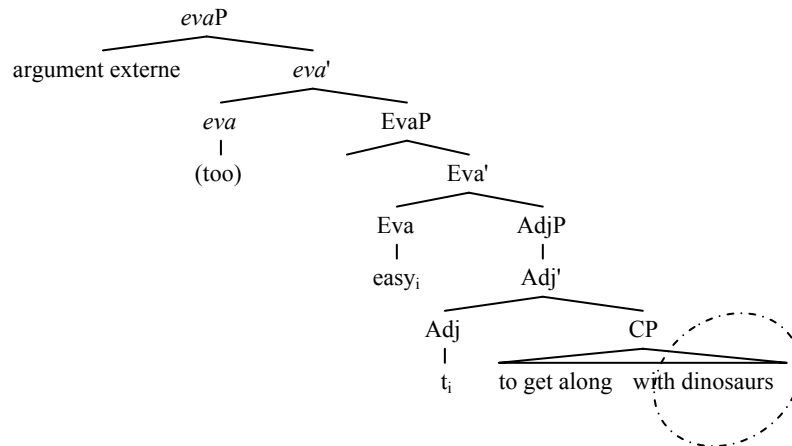
Lorsque l’infinitive est effaçable, c’est-à-dire lorsque l’adjectif est de type B, le futur sujet est placé en spécifieur de l’adjectif et il est co-indexé à *pro* complément du verbe (lui-même adjoint de l’adjectif) :

(933) *Dwarfs_i ain't any prettier to look at pro_i.* (Type B)

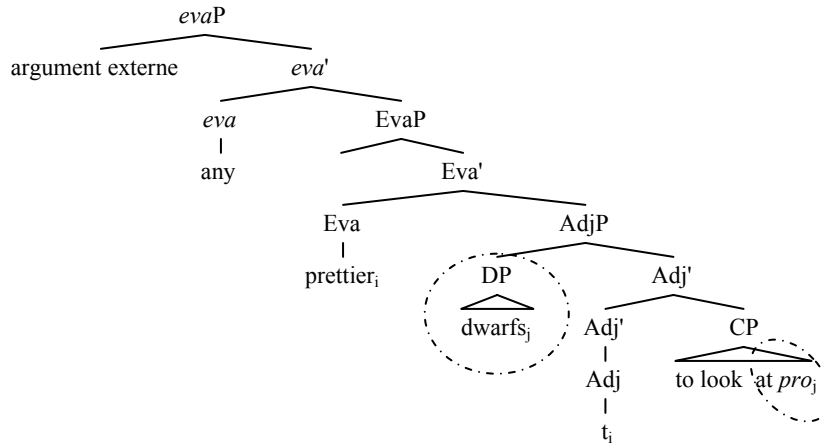


La même représentation sera utilisée dans le *eva*-Shell :

(934) *Dinosaurs were easy to get along with.* (Type A)



(967) *Dwarfs_j ain't any prettier to look at pro_j*. (Type B)



Nous avons noté page 257 que *pro* ne forme pas de chaîne avec l'élément auquel il est co-indéxé si celui-ci n'est pas une trace parce qu'ils portent tous les deux un rôle. Ceci est problématique dans notre dérivation car l'argument n'est pas dans une position casuelle. La présence de la chaîne lui aurait permis de partager le rôle de *pro*. Par conséquent, l'argument doit se déplacer vers le spécifieur de IP où il pourra recevoir le cas nominatif.

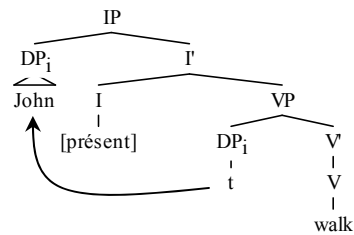
Le tableau suivant récapitule les différentes possibilités présentées à ce stade :

	TYPE A	TYPE B	TYPE C	
	Evaluatif	Evaluatif	Evaluatif	Descriptif
<i>Adverbe</i>	non exprimé en <i>eva</i>	non exprimé en <i>eva</i>	non exprimé en <i>eva</i>	exprimé en <i>eva</i>
<i>Adjectif</i>	- complément de <i>Eva</i> - remonte en <i>Eva</i>	- complément de <i>Eva</i> - remonte en <i>Eva</i>	- complément de <i>Eva</i> - remonte en <i>Eva</i>	- complément de <i>Eva</i> - reste in situ
<i>Infinitive</i>	- générée en complément de l'adjectif - reste in situ	- générée en adjoint de l'adjectif - reste in situ	- générée en complément de l'adjectif - reste in situ	- générée en spécifieur de <i>EvaP</i> - déplacée en complément de l'adjectif
<i>argument en structure profonde</i>	complément du verbe	- en Spe-AdjP - coindéxé à <i>pro</i>	complément du verbe	complément du verbe

2.4. Intégration au VP

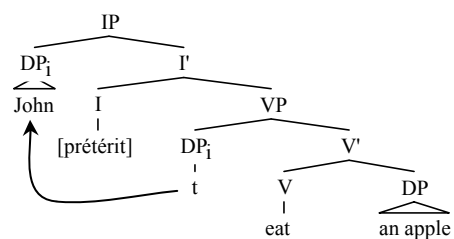
Le verbe à temps fini des constructions « tough » est généralement la copule *be*. On trouve également des énoncés contenant les copules *seem* ou *become*, et des verbes tels que *make*, *get* ou encore *prove*. Ces verbes sont traditionnellement considérés comme des verbes inaccusatifs. L'« hypothèse inaccusative », proposée par Perlmutter (1978) puis adoptée par Burzio (1981), est une hypothèse syntaxique selon laquelle il existe deux classes de verbes monadiques : les verbes inergatifs et les verbes inaccusatifs¹⁹⁹. Chacune de ces classes est associée à une structure profonde particulière. Les verbes inergatifs, qui correspondent aux « véritables » intransitifs tels que *laugh*, *dance* et *run*²⁰⁰, n'attribuent qu'un rôle thématique externe. Ainsi, le sujet est généré en spécifieur de VP comme les sujets des verbes transitifs. Le rôle d'agent lui est attribué. L'argument remonte en spécifieur de IP où il reçoit le cas nominatif :

(968) *John walks.*



verbe inergatif (intransitif)

(969) *John ate an apple.*



verbe transitif

Les verbes inaccusatifs, comme *fall*, *sink* et *arrive*²⁰¹, n'attribuent qu'un rôle thématique interne. Ces verbes ont la propriété de ne pas pouvoir attribuer de cas accusatif²⁰².

Ils sont généralement représentés comme (919) :

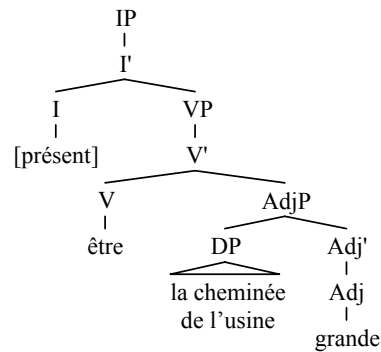
¹⁹⁹ Cf. l'introduction générale.

²⁰⁰ Il est possible d'utiliser ces verbes transitivement : *laugh a hearty laugh*, *dance a jig*, *run a marathon*.

²⁰¹ Les verbes tels que *sink* ont également une utilisation transitive : *sink a ship*. On parle alors de verbe ergatifs. Cf. introduction.

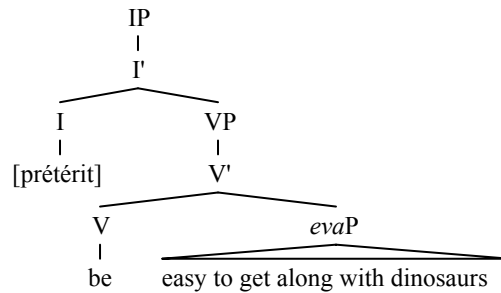
²⁰² Ce qui est important dans ces structures est la relation qui existe entre l'argument interne et le procès. Cependant, il ne s'agit pas d'une relation de qualification comme dans le moyen, mais d'une relation de repérage, ce qui veut dire que l'on ne fait pas référence à une propriété mais à un évènement.

(919) *La cheminée de l'usine est grande.*



Dans les constructions « tough », la copule *be* sélectionne également un segment qui dénote une propriété attribuée à l'argument interne du verbe infinitif : le *evaP*-Shell :

(970) *Dinosaurs were easy to get along with.*



Quel que soit l'adjectif, l'argument remonte de sa position initiale vers le spécifieur de IP. Tout mouvement d'argument doit respecter la condition de minimalité relativisée de Rizzi :

Relativised Minimality Condition

Y is in a Minimal Configuration with X if and only if there is no Z such that :

- (i) Z is of the same structural type as X
- (ii) Z intervenes between X and Y.

Rizzi (2001)

Cette contrainte a pour effet d'interdire la configuration :

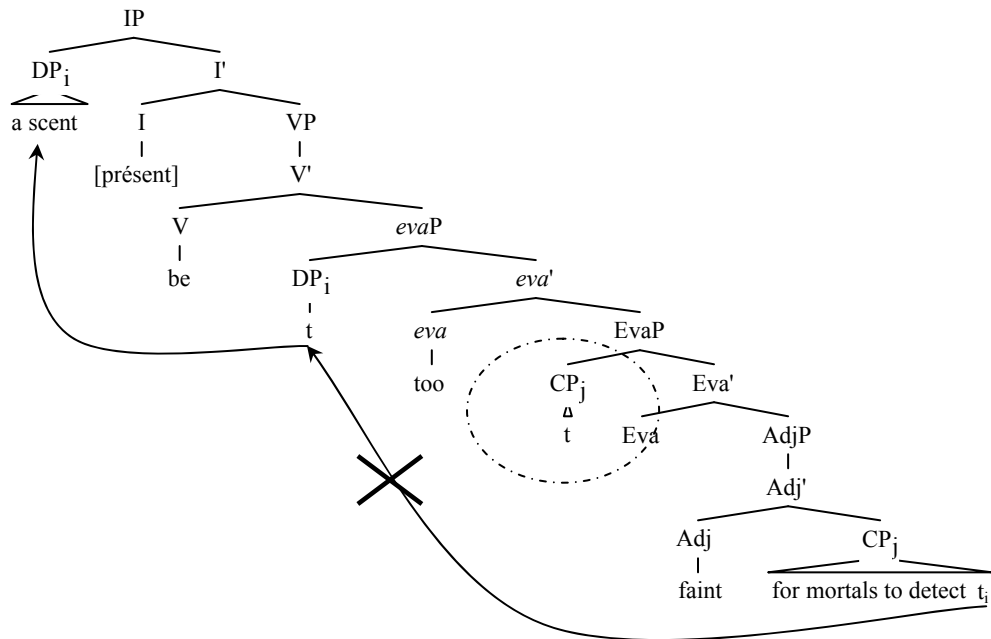
* ... X_i ... Z ... Y_i ...

Ainsi, tout argument déplacé doit s'arrêter dans toutes les positions argumentales intermédiaires. Dans le *evaP*-Shell, il en existe trois :

- spécifieur de *evaP*,
- spécifieur de *EvaP*,
- complément de *EvaP*.

L'argument interne du verbe infinitif remonte donc en spécifieur de *evaP*, mais celui de *EvaP*, position argumentale, est instancié par la trace laissée par la proposition infinitive entière lorsque l'adjectif est descriptif. Ceci devrait normalement rendre impossible le déplacement de l'argument interne du verbe infinitif vers la position de sujet du verbe copule :

(971) *A scent too faint for mortals to detect.* (Descriptif)

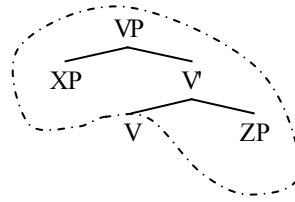


Chomsky (1993:184) propose cependant le principe suivant :

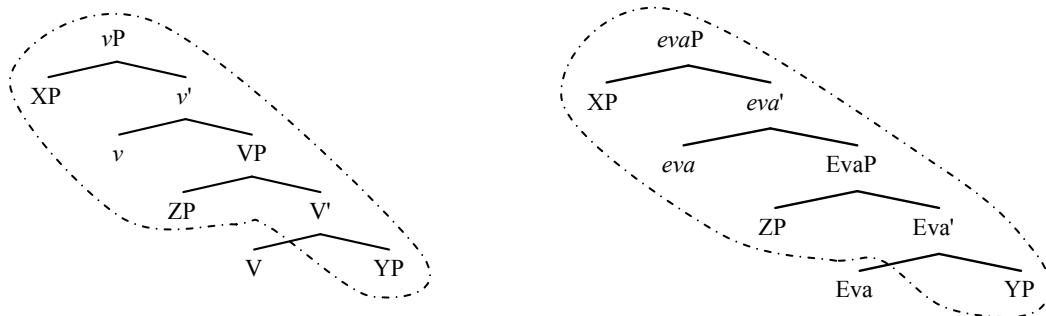
Equidistance

If α , β are in the same minimal domain, they are equidistant from γ .

Le domaine minimal de V, par exemple, est constitué du VP entier à l'exclusion de V lui-même :



Le *evaP*-Shell, tout comme le *vP*-Shell, constitue une projection complexe. Il s'agit cependant d'une seule et même projection. On peut ainsi postuler que les domaines minimaux de V et de *Eva* sont représentés comme suit :



Les positions de spécifieur de *evaP* et de *EvaP* sont donc équidistantes de la position de spécifieur de IP du verbe copule, placé hors du domaine minimal de *Eva*. Ainsi, le déplacement de l'argument interne du verbe infinitif par dessus le spécifieur de *EvaP* n'est pas problématique.

Pour récapituler, les différentes dérivations des énoncés « tough » sont les suivantes.

► Lorsque l'adjectif est de type A/C et évaluatif :

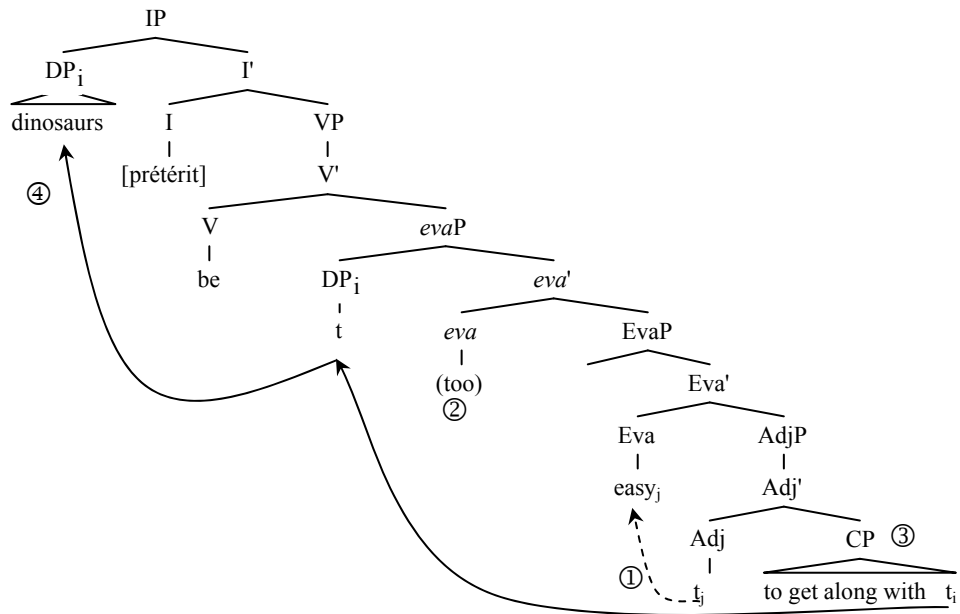
- il remonte en *Eva* pour donner son interprétation évaluative à l'énoncé, ①²⁰³
- l'adverbe en *eva* n'est pas obligatoirement réalisé, ②
- la proposition infinitive est générée directement en position de complément de l'adjectif, ③

²⁰³ Cette numérotation n'indique pas une hiérarchisation des opérations. Sa présence a simplement pour but de faciliter la lecture sur l'arborescence.

- le sujet de surface, généré en position de complément du verbe infinitif, remonte en spécifieur de IP en passant par le spécifieur de *evaP*. ④

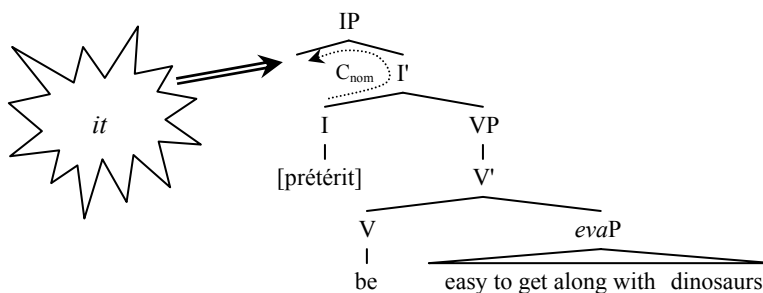
(972) *Dinosaurs were easy to get along with*²⁰⁴.

(Type A/C- évaluatif)



Les adjectifs de type A autorisent deux autres possibilités : une variante à pronom explétif et l'ascension, en position d'adjoint à CP, de tout le prédicat infinitif.

(973) *It was easy to get along with dinosaurs.*



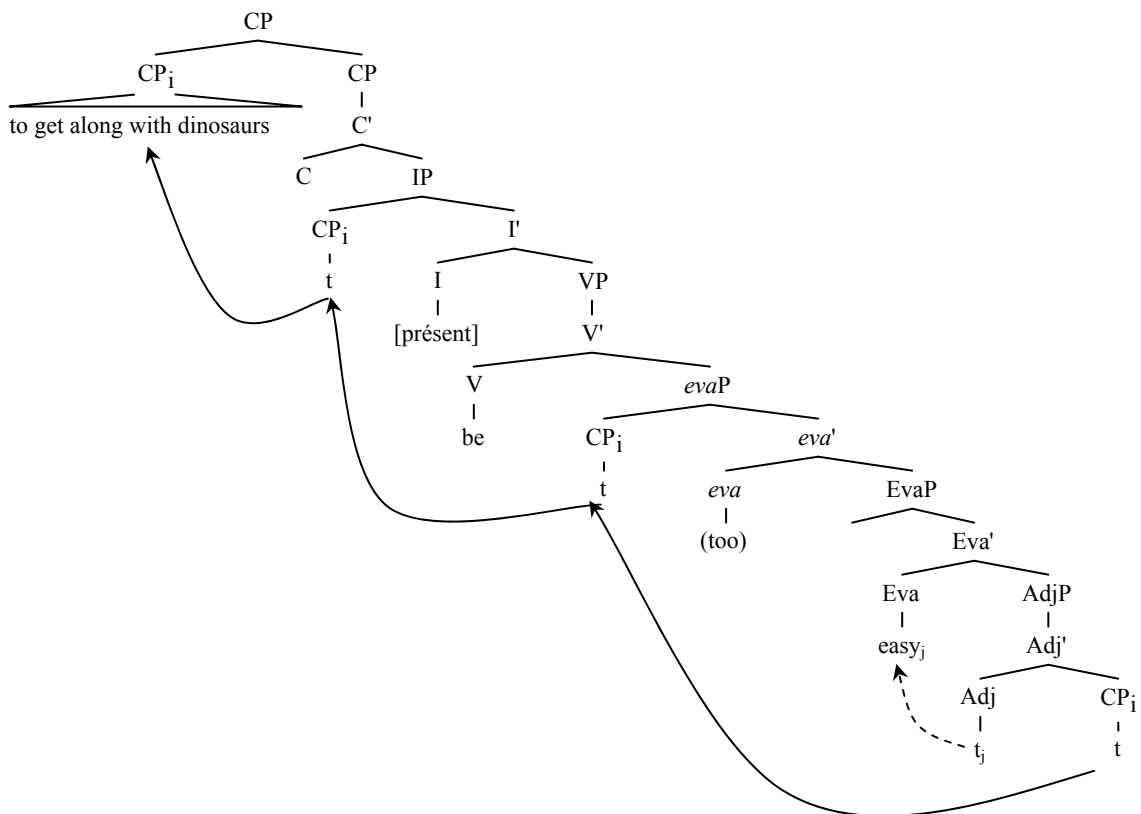
Dans la variante à pronom explétif, le groupe nominal *dinosaurs* reste en position de complément du verbe infinitif. Le pronom explétif *it* est inséré en spécifieur de IP pour

²⁰⁴ Nous proposerons une solution aux problèmes casuels dans la suite de notre étude.

satisfaire le principe de projection étendue, qui interdit à l'anglais tout énoncé dépourvu de sujet. Dans cette position, *it* reçoit le cas nominatif.

Dans la variante dans laquelle la proposition infinitive est interprétée comme le sujet de l'énoncé, cette dernière remonte jusqu'en position d'adjoint à CP²⁰⁵ en passant par les spécifieurs de *evaP* et de IP :

(974) *To get along with dinosaurs was easy.*



Notre analyse implique que (973) et (974) sont dérivés par transformation de la structure profonde de (972). Plusieurs données confirment la primauté de la structure extraposée.

²⁰⁵ D'après Haegeman et Guéron (1999:118), les sujets propositionnels ne sont pas spécifieurs de IP mais adjoints à IP ou CP. Ils ne se comportent en effet pas comme des sujets nominaux puisqu'ils ne peuvent pas être sujet à l'intérieur d'une proposition imbriquée :

- viii. *That she did everything in her power to help cannot be doubted.*
- ix. **He asked if [that she had done everything in her power to help] was doubted by anyone.*

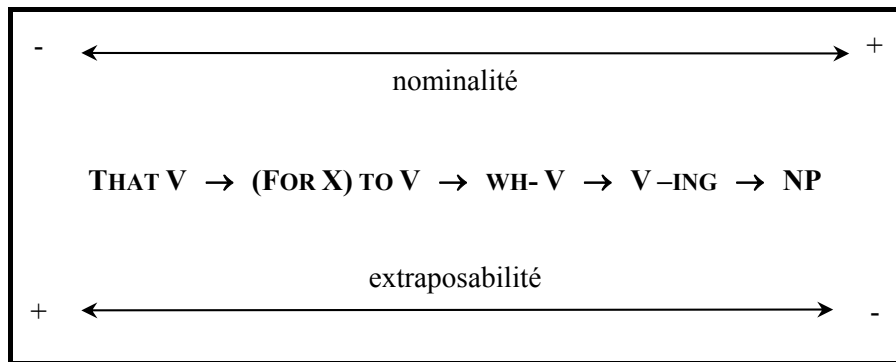
ni être utilisés dans des questions :

- x. **Is [that she had done everything in her power to help] doubted by anyone?*

Khalifa (2004:114) explique ainsi que les complétives sujets extraposées sont largement majoritaires²⁰⁶ :

(...) l'extraposition **est toujours possible** pour une complétive sujet ; elle est même plus fréquente et ressentie dans bien des cas comme plus naturelle que la structure non extraposée (...), et même **obligatoire**²⁰⁷ avec certains prédicats (...).

Il existe en effet un lien entre nominalité et ce que Khalifa appelle « extraposabilité » :



Plus une construction est située vers l'extrémité gauche du gradient (ce qui est le cas des complétives), moins elle est nominalisée et plus elle a de chances d'être extraposée. Inversement, les constructions situées vers l'extrémité droite du gradient sont plus nominalisées et moins extraposables, l'extrême étant le groupe nominal lui-même.

De plus, il s'avère que les sujets propositionnels en *that* sont apparus récemment dans l'histoire de l'anglais²⁰⁸. Khalifa (2004:127) explique :

Il n'est donc dans ces conditions guère étonnant de devoir remettre en question l'analyse même du schéma extraposé en tant que dérivé d'un schéma « simple » telle que nous la présentions au début de cette étude. Et de fait, de nombreux générativistes (...) considèrent à présent que l'hypothèse classique du déplacement vers la droite n'est tout simplement pas pertinente en matière d'extraposition.

²⁰⁶ C'est Khalifa (2004) qui met en gras.

²⁰⁷ Les constructions « tough » de type B (*pretty* par exemple) constituent des exemples d'extraposition obligatoire, comme nous l'avons montré dans la première partie, page 31.

²⁰⁸ Khalifa (2004:126, note 22) cite Traugott (1972:102), citée par Grosu et Thompson (1977:136).

Il cite ainsi Culicover (1997:208) :

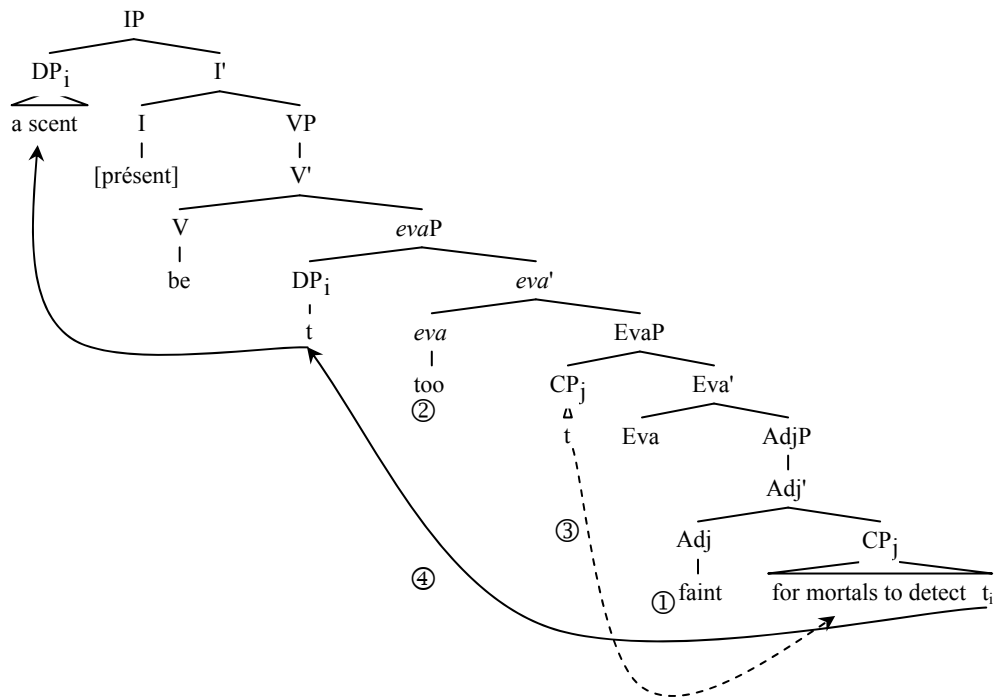
On the basis of considerations such as these, it appears that there is no rightward movement in the extraposition construction.

► Lorsque l'adjectif est de type C et descriptif²⁰⁹ :

- l'adjectif ne remonte pas en Eva, ①
- l'adverbe en *eva* est obligatoirement réalisé, ②
- la proposition infinitive est générée en spécifieur de *EvaP* puis descend en position de complément de l'adjectif, ③
- le sujet de surface, généré en position de complément du verbe infinitif, remonte obligatoirement en spécifieur de *IP* en passant par le spécifieur de *evaP*. ④

(975) *A scent too faint for mortals to detect.*

(Type C - descriptif)



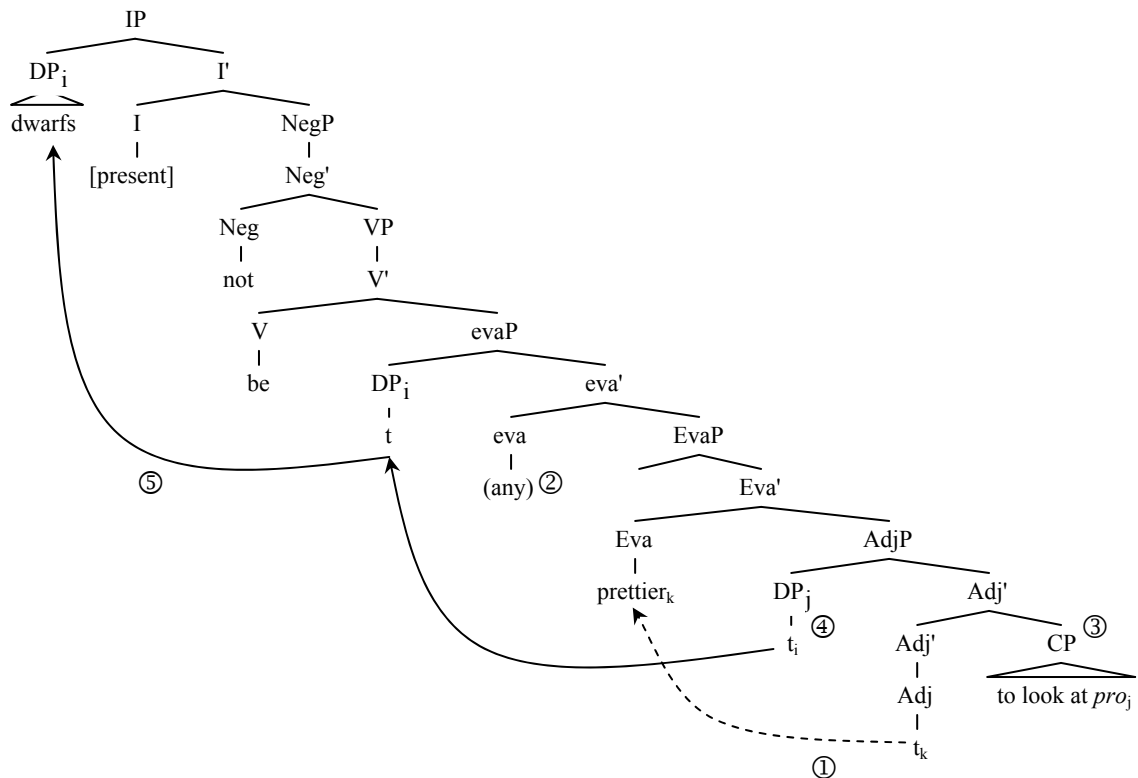
²⁰⁹ Tous les adjectifs descriptifs sont de type C. Cf. page 50.

► Lorsque l'adjectif est de type B et évaluatif²¹⁰ :

- il remonte en Eva, ①
- l'adverbe en *eva* n'est pas obligatoirement réalisé²¹¹, ②
- la proposition infinitive est générée directement en position d'adjoint de l'adjectif, ③
- le sujet de surface, généré en position de spécifieur de l'adjectif, est co-indexé à, mais ne forme pas de chaîne avec, *pro*, sœur du verbe. ④
- le sujet de surface remonte obligatoirement en spécifieur de IP en passant par le spécifieur de *eva*P. ⑤

(976) *Dwarfs ain't any prettier to look at.*

(Type B - évaluatif)



La différence qui existe entre les adjectifs de type A/C et les adjectifs de type B en ce qui concerne l'endroit où est généré l'argument qui deviendra le sujet, reflète la portée de

²¹⁰ Tous les adjectifs de type B sont évaluatifs. Cf. page 50.

²¹¹ Seuls *too* et *enough* peuvent suffire à eux-seuls à apporter l'évaluation nécessaire à la formation d'une construction « tough ». Nous plaçons les autres adverbes (tels que *very*) dans la même position parce qu'ils sont en distribution complémentaire avec *too* et *enough*, mais la montée de l'adjectif en *Eva* sera malgré tout obligatoire.

l'adjectif. Nous avons expliqué dans la section 1.3 de la première partie que les adjectifs de type B modifient directement l'argument. Les adjectifs de type A/C, quant à eux, modifient l'argument dans son implication dans le procès. Dans les dérivations ci-dessus, l'argument dans les constructions « tough » qui contiennent un adjectif de type B est généré en position de spécifieur de cet adjectif. Il n'est en contact avec le verbe infinitif qu'à travers la coindexation qui le relie à *pro*, complément du verbe. L'argument est donc séparé du procès et en contact direct avec la propriété. Dans les constructions « tough » qui contiennent un adjectif de type A/C, l'argument est généré à l'intérieur du VP qui contient le verbe infinitif. Il n'est jamais en contact direct avec l'adjectif, qui ne peut donc pas le modifier directement mais seulement à travers le prédicat.

2.5. Le problème casuel

Nous postulons donc, pour toutes les constructions « tough », une montée de l'argument vers la position de spécifieur de IP, tout comme le proposent Rosenbaum (1967) et Postal (1971) (cf. page 236). Ce déplacement ne pose pas de problème dans le cas des constructions « tough » de type B. En effet, nous avons expliqué que le futur sujet grammatical *y* est généré en position de spécifieur de l'adjectif. Il ne s'agit pas d'une position casuelle, l'argument n'y reçoit donc pas de cas. De plus, l'argument est co-indexé à *pro* placé en complément du verbe. Ceci leur permet de partager leur référence. Cependant, ils ne partagent pas le cas accusatif que reçoit *pro* parce qu'ils ne sont pas reliés par une chaîne. L'argument doit donc se déplacer jusqu'en spécifieur de IP pour être marqué casuellement.

Dans les constructions de type A et C, l'argument est généré en position de complément du verbe. Il y reçoit le cas accusatif :

(977) *It was easy to get along with dinosaurs.*

(978) *It was easy to get along with **them**_{acc}.*

(979) **It was easy to get along with **they**_{nom}.*

Une fois en spécifieur de IP, l'argument reçoit le cas nominatif, comme tous les sujets en anglais :

(980) ***They** are easy to get along with.*

(981) ***Them** are easy to get along with.

Le filtre du cas stipule que les arguments ne peuvent avoir qu'un et un seul cas. La dérivation des constructions « tough » de type A et C devrait donc échouer. Ce n'est toutefois pas ce qui se passe. Bien que cela puisse résoudre notre problème, il ne nous semble pas souhaitable de déclarer que les verbes des constructions « tough » sont inaccusatifs. La piste du passif n'est pas non plus exploitable : les verbes « tough » ne présentent pas de morphologie passive. Nous pourrions poser comme hypothèse qu'il existe, dans le lexique, un verbe *read*_{INACC} et un verbe *please*_{INACC} en plus des *read* et *please* bi-argumentaux. Ceci aurait l'inconvénient d'augmenter considérablement la taille du lexique, d'autant plus que nous n'avons pas dégagé d'autre contrainte que la bi-argumentalité et la contrainte thématique sur la sélection des verbes utilisables dans les constructions « tough ». Si les dérivations que nous proposons en 2.4 sont correctes, alors elles doivent inclure un processus d'inactivation du cas accusatif attribué par le verbe.

Les énoncés suivants nous semblent constituer une piste prometteuse :

(982) *A variant of Halma, Chinese Checkers is both an **easy to learn** and a **challenging to master** board game.*°

(983) *'So you're saying he designed his own escape?'*

*'Mr Attorney General, sir, we have no explanation. Because after looking at all the evidence, the only logical, albeit **hard-to-accept**, conclusion, is that he was able to predict what was gonna happen to him.'*°

(984) *Aybrahmis got that look physickers get when they're prepared to reply politely to an enormity about your condition, or to an **impossible-to-answer** question about when you'll be able to do something or other.*°

(985) *'"Your one-stop spot to shop for all your occult needs." Catchy'.*

'Think so?'

*'Uh-huh. In a ... **hard to read** sort of way, but I think it's great.'*°

(986) *Bachelors, do you need **simple-to-make** recipes? Check out the FOOD DUDE for easy-to-make killer recipes.*°

Les segments soulignés sont des groupes nominaux constitués d'un déterminant, d'un adjectif composé et d'un nom. L'adjectif composé est formé sur le modèle des constructions « tough » que nous avons étudiées jusqu'ici : un adjectif (*easy, challenging, simple...*) qui prend pour complément un verbe à l'infinitif (*to answer, to read, to make...*).

Les trois éléments de ces adjectifs composés peuvent être reliés par des traits d'union. Chacun de ces groupes nominaux peut être reformulé en construction « tough » du type de celles que nous avons étudiées :

(987) *This board game is easy to learn and challenging to master.*

(988) *The only logical conclusion is hard to accept.*

(989) *This question is impossible to answer.*

Seul (985) s'adapte difficilement aux constructions « tough » mais ceci est dû à la présence du segment *sort of way*. Si on reconstitue un contexte correspondant mais plus facile à manipuler, on obtient une construction « tough » tout à fait grammaticale :

(990) *This ad is hard to read.*

On peut noter que dans chacun de ces énoncés, le verbe infinitif de l'adjectif composé ne peut pas être effacé :

(991) *an easy to learn board game.*

(992) ?? *an easy board game.*

(993) *a challenging to master board game.*

(994) † *a challenging board game.*

(995) *the only logical, albeit hard-to-accept, conclusion.*

(996) # *the only logical, albeit hard conclusion.*

(997) *an impossible-to-answer question.*

(998) # *an impossible question.*

(999) *a hard to read sort of way.*

(1000) # *a hard sort of way.*

Ce comportement nous semble indiquer que le verbe infinitif a un statut de complément :

(1001) [_{DP} *an* [_{ADJP} *easy* [_{CP} *to learn*]] *board game*]

Le problème est qu'une telle configuration est interdite par le « Head Final Filter »²¹², pour les mêmes raisons que les segments suivants sont agrammaticaux²¹³ :

²¹² Cf. page 262.

²¹³ Nanni (1980).

(1002) *a concerned teacher*

(1003) **a* [_{ADJP} *concerned* [_{PP} *about his student*]] *teacher*

(1004) *a hard teacher*

(1005) **a* [_{ADJP} *hard* [_{PP} *on his students*]] *teacher*

(1006) *an eager tourist*

(1007) **an* [_{ADJP} *eager* [_{CP} *to visit the ruins*]] *tourist*

Dans chaque cas relevé ci-dessus, un constituant placé devant une tête contient un CP ou un PP.

La présence de traits d'union dans plusieurs des exemples tels que (982) à (986) semble indiquer que le segment « tough » de ces groupes nominaux a subi un figement syntaxique.

Selon Gross (1996), une structure est figée syntaxiquement lorsqu'il est impossible d'effectuer les modifications combinatoires ou transformationnelles qui sont habituellement disponibles. À son plus haut degré, le figement rend la structure opaque, c'est-à-dire que son sens ne peut pas être déduit de la combinaison des sens des éléments qui la constituent. Ainsi, à partir d'un groupe nominal non figé tel que *un livre difficile*, plusieurs séquences sont disponibles :

(1008) *Un livre très difficile.*

(1009) *La difficulté de ce livre.*

(1010) *Ce livre est difficile.*

Lorsque la structure est figée, ces transformations ne peuvent pas avoir lieu :

(1011) *C'est un vrai cordon bleu.*

(1012) [#]*Un cordon très bleu.*

(1013) [#]*Le bleu de ce cordon.*

(1014) [#]*Ce cordon est bleu.*

De plus, *cordon bleu* ne peut pas ici être défini comme « une tresse ronde ou plate de couleur bleue servant à attacher, à suspendre, à tirer... »²¹⁴. Son sens n'est pas compositionnel.

²¹⁴ Définition adaptée du *Larousse* en ligne : www.larousse.fr.

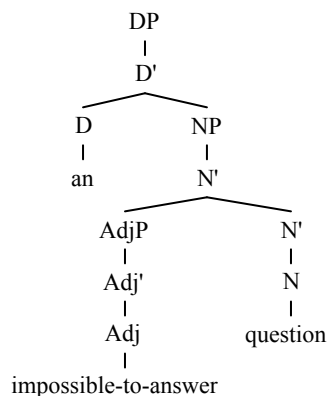
Nous pensons que le segment « tough » des groupes nominaux soulignés en (982) à (986) a subi un certain degré de figement. Il est par exemple impossible d’y insérer un argument externe :

- (1015) **an easy for me to learn board game.*
- (1016) **a challenging for me to master board game.*
- (1017) **the only logical, albeit hard-for-me-to-accept, conclusion.*
- (1018) **an impossible-for-me-to-answer question.*
- (1019) **a hard for me to read sort of way.*

Cependant, il ne s’agit pas d’un figement au plus haut degré puisque le sens reste compositionnel.

Le figement de la séquence « tough » la transforme en adjectif simple, dépourvu de structure interne :

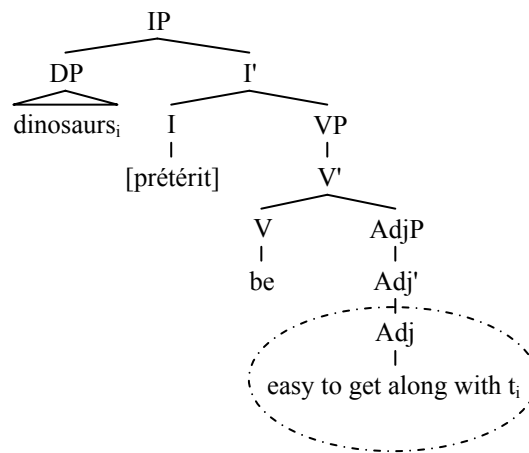
- (997) *An impossible to answer question.*



D’après nous, la même opération a lieu dans les constructions « tough » de types A et C. Nous avons vu page 242 que Chomsky (1981) propose la dérivation suivante pour les constructions « tough » :

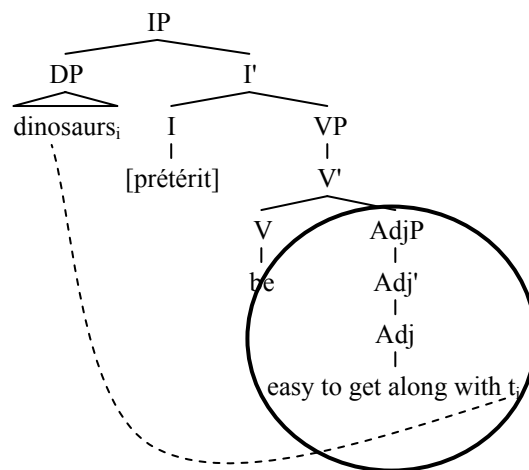
- (857) *John is easy to please.*
- a- [_{IP} PRO_{arb} to please PRO]
- b- [_{CP} PRO_i [_{IP} PRO_{arb} to please t_i]]
- c- [_{AP} easy [_{CP} PRO_i [_{IP} PRO_{arb} to please t_i]]]
- d- [_{AP} [_A easy PRO_{arb} to please] t_i]]

Le segment « tough », c'est-à-dire le *evaP*-Shell, subit un figement qui a pour conséquence de former un adjectif complexe, ici le segment [*easy to get along with t_i*] :



Le groupe nominal *dinosaurs* n'est pas compris dans l'adjectif complexe puisqu'il a quitté la position de complément de la préposition *with* avant l'opération de figement.

La seconde conséquence de ce figement est que la chaîne (représentée par la ligne pointillée ↘ dans l'arborescence ci-dessous) qui relie le groupe nominal *dinosaurs* et la trace qu'il a laissée en position de complément du verbe, est coupée :



Le cas accusatif ne peut plus être transmis au groupe nominal déplacé. Ce dernier peut donc recevoir le cas nominatif disponible en spécifieur de IP sans violer le filtre du cas.

Comme nous l'avons expliqué page 280, les constructions « tough » de type B ne sont pas problématiques du point de vue de l'assignation du cas à l'argument déplacé. Il n'est donc pas nécessaire de postuler la formation d'un adjectif complexe. Cependant, on

peut se demander si cette dissimilitude justifie un traitement différent. Nous ne le pensons pas. Nous avons opté jusqu'ici pour une autre analyse pour les constructions « tough » de type B, postulant le placement de la subordonnée infinitive en position d'adjoint de manière à justifier la possibilité de l'effacer. Il est tout même clair que malgré leurs différences de comportement syntaxique, les constructions « tough » de type B sont similaires à celles de type A et C puisqu'elles sont constituées des mêmes éléments. Il s'agit d'énoncés « évaluativisants » dans lesquels on peut trouver des adjectifs évaluatifs ou des adjectifs descriptifs modifiés par un adverbe, et où l'argument sujet est interprété comme l'objet du verbe infinitif. De plus, il est important de tenir compte du fait que lorsque l'on choisit de produire l'énoncé *Dwarfs ain't any prettier to look at*, on choisit également de **ne pas** produire l'énoncé *Dwarfs ain't any prettier*. Ainsi, nous pensons que le traitement différent des constructions « tough » de type B doit se limiter au placement de l'infinitive en position d'adjoint et à la présence de l'argument, co-indéxé à *pro* sœur du verbe, en spécifieur de l'adjectif. En dehors de ceci, les dérivations sont les mêmes, et elles incluent la formation de l'adjectif complexe.

2.6. EvaP-Shell et les séquences exocentriques

La projection *evaP* pose problème parce que sa tête est constituée d'un élément de catégorie différente : un adverbe. Habituellement, la tête d'un groupe adjectival est un adjectif, la tête d'un groupe nominal est un nom, et lorsqu'un adverbe est tête, il est tête d'un groupe adverbial. Il est probablement abusif de parler de l'évaluation comme d'une catégorie syntaxique mais il n'en reste pas moins que *evaP* est problématique sur ce point. On peut suggérer que puisque la tête de *evaP* est un adverbe, alors *evaP* est une projection de type adverbial. Cependant, elle est complément d'un verbe inaccusatif : *be*. Or, ces verbes ne peuvent sélectionner que des adjectifs ou des groupes nominaux comme compléments, et non des adverbes :

(1021) *Mary is a banker.*

(1022) *Mary is pretty.*

(1023) **Mary is prettily.*

(1024) *Mary is important.*

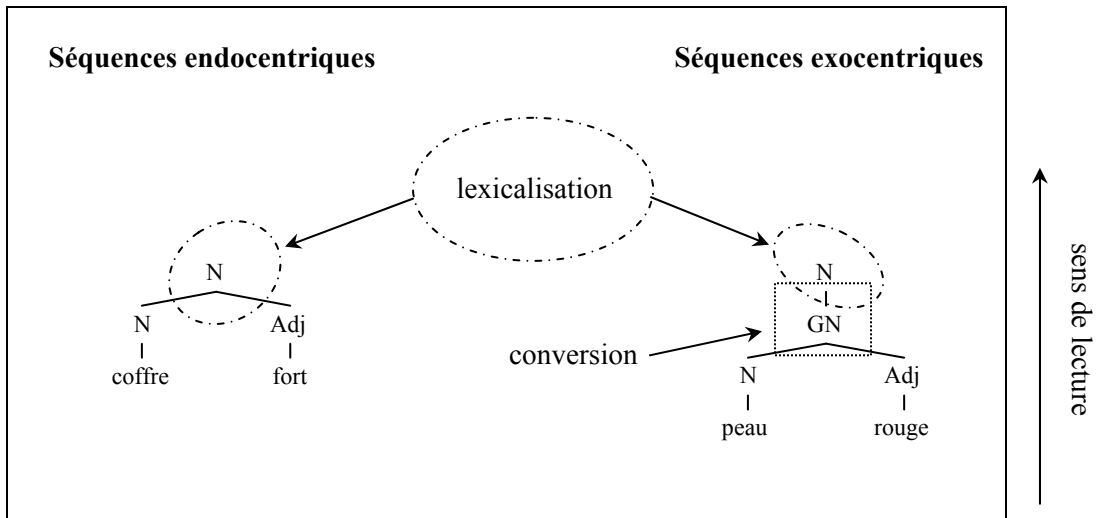
(1025) **Mary is importantly.*

On peut se demander s'il est possible de dire que la montée de l'adjectif en *Eva* fait de *evaP* un groupe adjectival. Nous ne le pensons pas, d'autant plus que cette montée n'a pas lieu dans tous les cas. Une solution possible est de dire que c'est justement ce problème de catégorisation qui entraîne le figement et la formation de l'adjectif complexe. Cependant, pourquoi le résultat du figement est-il un adjectif complexe et non un adverbe complexe, puisque la tête de *evaP* est un adverbe ?

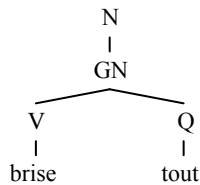
Nous pensons que la réponse est d'ordre lexicologique, d'autant que l'on a affaire, après figement, à un constituant simple dépourvu de syntaxe interne. Le segment figé constitue une séquence exocentrique.

Le terme « endocentrique » dénote un constituant dont on peut déterminer la tête. Par exemple, *coffre-fort* est un type de coffre, *timbre-poste* est un type de timbre. Ce genre de constituant fait référence à un hyponyme de l'élément tête. Le terme « exocentrique », quant à lui, fait référence à un constituant dont il n'est pas possible de déterminer la tête. Ainsi, lequel des deux éléments qui forment le nom *rouge-gorge* est la tête ? Un *rouge-gorge* n'est ni un type de rouge, ni un type de gorge. Selon Di Sciullo et Williams (1987:78-88), les séquences exocentriques subissent une conversion qui a pour effet de transformer, par exemple, des groupes verbaux en noms ou en adjectifs. Cette opération de conversion aurait la même fonction qu'un suffixe : *rabat-joie* serait ainsi formé sur le modèle de *rabateur*. Corbin (1997) explique que les deux types de séquences (endocentriques et exocentriques) subissent une lexicalisation qui fait des éléments séparés une unité lexicale à part entière. Dans le cas des séquences exocentriques, la conversion a lieu avant la lexicalisation. Les séquences endocentriques, quant à elles, sont lexicalisées directement après avoir été générées.

Ainsi, les structures peuvent être représentées comme suit :



A première vue, cette représentation est problématique parce qu'elle semble indiquer que la réunion d'un nom et d'un adjectif forme un groupe nominal. Or, ceci revient exactement à dire que le nom est la tête du syntagme, ce qui n'est pas souhaitable dans le cas des séquences exocentriques qui ont justement la particularité de ne pas avoir de tête reconnaissable. Il s'agit cependant là d'une coïncidence due aux catégories des mots individuels. Cette situation ne se présente pas avec la dérivation du nom *brise-tout* :



Ici, un verbe et un quantifieur sont réunis et forment un groupe nominal.

Le processus de lexicalisation que propose Corbin rappelle fortement la formation de l'adjectif complexe dans les constructions « tough ».

Baker et Bobaljik (2002) fournissent un autre argument en faveur de la comparaison de la proposition infinitive des constructions « tough » avec les séquences exocentriques. Lorsqu'une séquence endocentrique contient un nom à pluriel irrégulier, cette même forme de pluriel est conservée pour la séquence entière :

(1026) *clubfoot* → *clubfeet*

(1027) *bucktooth* → *buckteeth*

Les séquences exocentriques, pour leur part, ne conservent pas le pluriel irrégulier :

(1028) *sabertooth* { **saberteeth*
sabertooshs

(1029) *bigfoot* { **bigfeet*
bigfoots

Ainsi, le trait pluriel n'est pas hérité des noms *tooth* et *foot* dans les exemples cités. Ce fait ne va pas sans rappeler la situation du complément du verbe infinitif des constructions « tough ». Le trait [+ pluriel] de *foot* et *tooth* est inactivé et remplacé par une autre forme de pluriel, le pluriel régulier marqué par le suffixe *-s*. Dans les constructions « tough », c'est le cas accusatif qui est inactivé et remplacé par un autre.

On trouve le même genre de phénomène dans les constructions du type de *a good two hours*. Le déterminant *y* est singulier mais le nom qui semble constituer la tête, ici *hours*, est au pluriel. Le fait que l'adjectif soit placé devant le numéral²¹⁵ indique que les deux éléments *two hours* forment un groupe. L'adjectif porte sur l'ensemble [*two hours*] :

(1030) *The walk over to the Easterners' section takes a good two hours.*²¹⁶

(1031) [*a [good [two hours]]*]

(1032) *Well? he said, filling a mere four letters with a full lexicon of anger and menace.*²¹⁷

(1033) [*a [mere [four letters]]*]

On pourrait postuler que les groupes [*two hours*] et [*four letters*] subissent un figement, dont la conséquence serait d'inactiver le trait pluriel du nom tête. [*Two hours*] et [*four letters*] étant alors au singulier, ils sont tout à fait compatibles avec le déterminant *a*.

²¹⁵ Ordre non canonique puisque le numéral est habituellement placé devant : *two wonderful days*.

²¹⁶ Steven Brust, *The Book of Jhereg*, 'Teckla', Ace Books, 1999.

²¹⁷ Terry Pratchett, *The Colour of Magic*, Corgi, 1990.

3. DERIVATION DES CONSTRUCTIONS MOYENNES

Il est apparu dans notre étude que les structures « tough » sont des construits syntaxiques. Elles sont en effet soumises à peu de restrictions sémantiques. Bien qu'une forme d'évaluation soit, semble-t-il, obligatoire, il est possible de l'apporter à l'aide d'un adverbe. Il existe également quelques cas où aucune forme d'évaluation n'est apparente. L'énoncé est malgré tout évaluatif. La plupart des verbes transitifs peuvent être utilisés dans ces constructions à condition qu'ils respectent les critères thématiques imposés²¹⁸. La formation de tels énoncés nous semble donc relever de la syntaxe bien plus que de la sémantique. Leur dérivation présente d'ailleurs un certain nombre de problèmes que nous avons tenté de résoudre.

Les constructions moyennes, quant à elles, sont des construits sémantiques. Leur formation est régie par de nombreux critères. Ainsi, la liste des verbes qui peuvent les former est plus réduite que celle utilisée pour les énoncés « tough ». De plus, les CM sont soumises à la contrainte de pré-construction qui implique que le référent de leur argument doit être pré-construit. De telles structures ne peuvent constituer que des énoncés génériques et à ce titre elles ne peuvent qu'exprimer la potentialité de réalisation du procès décrit par le verbe. Il n'est pas possible de réintroduire l'agent lorsqu'il est sélectionné par le verbe. Seul l'ajout d'un groupe prépositionnel en *for* permettant de préciser l'expérient est autorisé.

Nous avons expliqué en 1.2 que Ackema et Schoorlemmer (1995) sont en faveur d'un traitement des verbes moyens similaire à celui des verbes inergatifs. Il apparaît effectivement qu'en néerlandais, les constructions moyennes sont formées avec l'équivalent de l'auxiliaire *have* ((865) page 246), elles ne permettent pas de former des passifs adjectivaux ((868) page 246) et elles ne peuvent être utilisées en position pré-nominale qu'au participe présent ((871) et (872) page 246). Ce comportement est analogue à celui des verbes inergatifs mais inverse à celui des verbes inaccusatifs.

Nous pensons cependant que ces tests ne sont pas applicables à l'anglais. Nous avons vu page 246 que cette langue n'utilise que l'auxiliaire *have* pour la construction des temps *perfect*, et les données concernant les passifs adjectivaux et les participes

²¹⁸ Cf. la deuxième partie.

pré-nominaux prouvent en réalité que les constructions moyennes ne peuvent pas dénoter des procès réalisés. En outre, les CM se comportent comme les structures inaccusatives en ce qui concerne la formation des résultatives puisqu'elles ne requièrent pas l'insertion d'un argument supplémentaire ((875) à (892), page 247).

Selon nous, les données proposées par Ackema et Schoorlemmer ne prouvent donc pas que les constructions moyennes anglaises fonctionnent comme des verbes inergatifs. En revanche, nous avons vu dans la deuxième partie de ce travail qu'elles acceptent les structures résultatives ce qui, en plus des différents tests thématiques, nous semblent indiquer un fonctionnement similaire à celui des verbes inaccusatifs. Malgré tout, nous ne souhaitons pas postuler l'existence des verbes *break*_{INACC}, *read*_{INACC} ou *please*_{INACC}. La généralisation de Burzio explique le comportement des verbes moyens :

Burzio's Generalization

(i) A verb which lacks an external argument fails to assign ACCUSATIVE case.

(ii) A verb which fails to assign ACCUSATIVE case fails to theta-mark an external argument.

Burzio (1986:178-179, 184)

(i) stipule que lorsque le verbe ne sélectionne pas d'argument externe, il n'attribue pas de cas accusatif à son complément. Nous avons expliqué dans la section 2.3.2 de la troisième partie que l'un des pivots de la formation d'une construction moyenne est la suppression de l'argument externe. Le locuteur fait le choix de prédiquer une propriété non pas de a mais de b. D'après la généralisation de Burzio, cette suppression a pour conséquence que le verbe ne peut plus attribuer de cas accusatif à son complément. Pour en recevoir un, celui-ci doit se déplacer en spécifieur de IP. Il ne s'agit pas de dire que le verbe d'une construction moyenne ne sélectionne pas d'argument externe mais simplement que l'on n'en tient pas compte. Le verbe n'est pas en soi inaccusatif mais son utilisation l'est. L'inaccusativité des énoncés moyens est construite, et non donnée comme elle le serait pour un verbe tel que *arrive*.

Nous proposons ainsi la dérivation initiale suivante :

(1034) '*How many died?*'

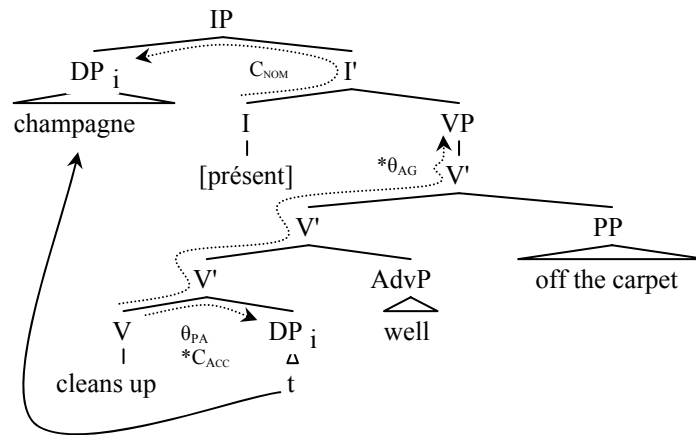
'Oh, no one died, no one died. They got a bit damp because I spilled some champagne.'

Bucket sagged with relief. 'Oh, I wouldn't worry about that,' he said.

'When I say spilled... I mean, it went on happening...'

He waved her away. 'It cleans up well off the carpet,' he said.

'Does it stain ceilings?''^o



Cette représentation ne justifie cependant pas la présence quasi-obligatoire²¹⁹ de l'adverbe puisque celui-ci est placé en position d'adjoint. Pour rendre compte de son caractère obligatoire, il faudrait lui donner un statut de complément. Ceci n'est pas possible dans la structure (1034). De plus, l'une des particularités des adjoints est qu'ils sont déplaçables :

(1035) *John shot a rabbit [at midnight] [in the forest].*

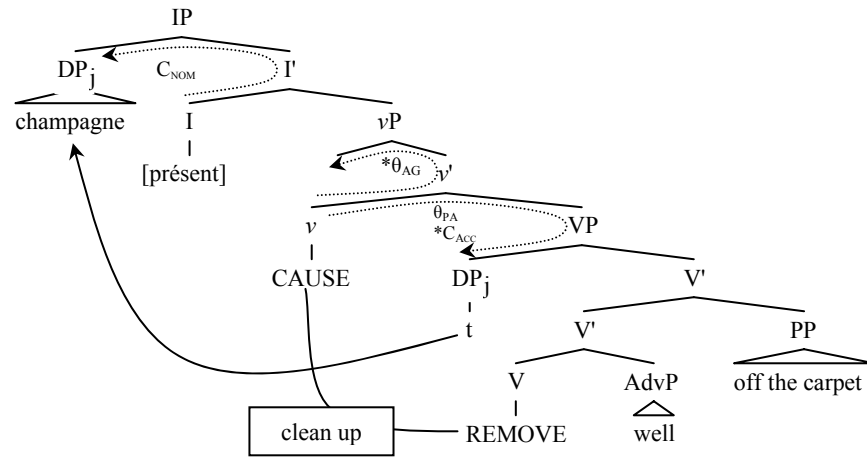
(1036) *John shot a rabbit [in the forest] [at midnight].*

Or, *well* et *off the carpet* ne peuvent pas être intervertis en (1034) :

(1037) [#]*It cleans off the carpet well.*

Une structure de type Shell est donc nécessaire. Il ne nous semble pas utile de postuler l'existence du *evaP*-Shell des constructions « tough ». En effet, on ne trouve pas, dans les constructions moyennes, de relation similaire au lien étroit entre adjectif, adverbe et verbe infinitif. Nous utiliserons donc simplement le *vP*-Shell :

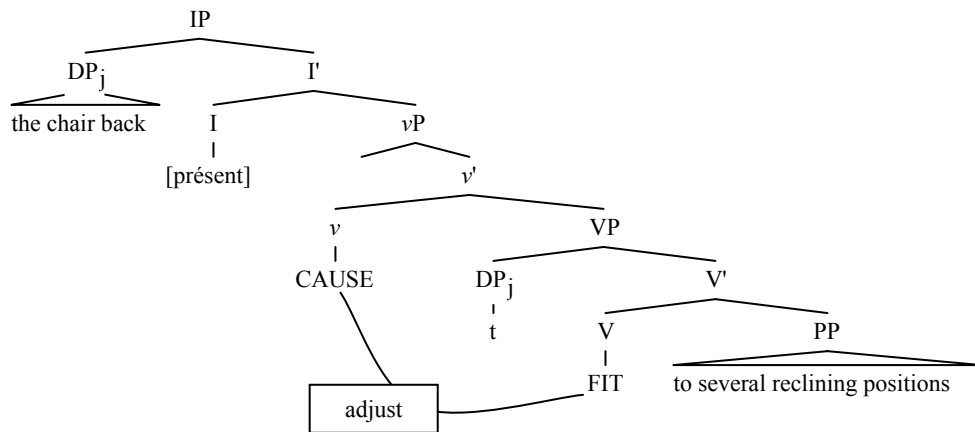
²¹⁹ Rappelons-nous que les constructions moyennes ne contiennent pas toutes un adverbe. Cependant, on y trouve toujours une forme d'évaluation : adverbe, négation, auxiliaire modal, prosodie...



Le spécifieur de vP reste vide parce que l'argument externe est supprimé. L'argument interne du verbe est placé en spécifieur de VP²²⁰ et remonte en spécifieur de IP pour obtenir un cas qu'il ne peut pas recevoir *in situ*.

En (1034), l'évaluation est apportée par l'adverbe. Le groupe prépositionnel *off the carpet* est optionnel, d'où son statut d'adjoint. Lorsque c'est le groupe prépositionnel qui apporte l'évaluation, il a un statut de complément :

(1038) *The chair back adjusts to several reclining positions.*^o



L'avantage du vP-Shell est que, comme nous l'avons représenté ci-dessus, il permet de décomposer le verbe en une relation de causation du type « X cause Y to fit Z » (dans cet exemple). Or, nous avons expliqué dans la section 2.3.1 de la troisième partie que l'une des particularités des constructions moyennes est que les propriétés de l'argument interne sont à l'origine de la possibilité de réalisation du procès. Nous avons utilisé le terme

²²⁰ Cf. la structure du vP-Shell, page 263.

« causation » à ce propos. Ainsi, la structure syntaxique des CM reflète cet aspect de leur sémantisme.

CONCLUSION

Les trois premières parties de notre étude ont mis en lumière plusieurs propriétés sémantiques des constructions « tough » et moyennes. Il apparaît qu'elles sont soumises à un certain nombre de critères et nous pensons que certains d'entre eux doivent se refléter dans la syntaxe de ces structures.

L'une des caractéristiques les plus importantes de ces constructions est qu'elles doivent nécessairement contenir une forme d'évaluation. C'est par ce biais qu'est véhiculé le point de vue du locuteur. Nous proposons alors que le segment adjectif + proposition infinitive des constructions « tough » constitue une projection sémantique que nous appelons *evaP*. Il s'agit d'une projection de type Shell permettant de rendre compte de la relation étroite qui existe entre l'adjectif, l'adverbe et la proposition infinitive.

Lorsque l'adjectif est évaluatif, il se déplace en *Eva* de manière à rendre la structure évaluative. Lorsqu'il est descriptif, il reste *in situ*. C'est alors l'adverbe, obligatoirement réalisé en *eva*, qui apporte l'évaluation.

Avec un adjectif évaluatif, la proposition infinitive est générée dans sa position de surface, complément ou adjoint. Le statut de complément justifie l'impossibilité de supprimer l'infinitive dans une partie des énoncés. Lorsque son effacement est acceptable, l'infinitive a un statut d'adjoint, constituant qui entretient une relation plus lâche avec l'élément dont il dépend. Dans les cas où l'adjectif est descriptif, c'est l'adverbe qui sélectionne l'infinitive. Cette dernière est alors générée en spécifieur de la projection *EvaP*, position de complément de l'élément placé en *eva*, c'est-à-dire l'adverbe. L'infinitive descend ensuite en position de complément ou d'adjoint de l'adjectif.

Le statut de l'argument qui sera réalisé comme sujet varie en fonction du type d'adjectif : A/C ou B. Lorsque l'adjectif est de type A ou C, l'argument est généré en position de complément du verbe infinitif. Il se déplace ensuite jusqu'en spécifieur de IP en passant par le spécifieur de *evaP* de manière à satisfaire la condition de minimalité relativisée. Lorsque l'adjectif est de type B, l'argument est généré en position de spécifieur de l'adjectif, dont la portée peut ainsi être justifiée : il modifie l'argument seul, contrairement aux adjectifs de type A/C qui modifient le prédicat entier. L'argument remonte ensuite jusqu'en spécifieur de IP comme cela se produit avec les adjectifs de type A/C.

Ces transformations sont suivies d'un figement du segment adjectif + proposition infinitive. Un tel processus a pour conséquence de couper la chaîne qui relie l'argument déplacé à sa trace, évitant ainsi tout problème casuel.

La structure des constructions moyennes contient elle aussi une structure de type Shell : le ν P-Shell. L'argument qui sera utilisé comme sujet est généré en position de spécifieur du VP, position occupée par les arguments internes. La suppression de l'argument externe de la grille thématique du verbe a pour effet de rendre impossible l'assignation du cas accusatif à l'argument interne. Il en résulte que celui-ci doit se déplacer, et il remonte en spécifieur de IP où il reçoit le cas nominatif. L'adverbe (ou toute autre forme de modification) est placé en position de complément du verbe, ce qui permet de rendre compte de son caractère obligatoire. L'emploi du ν P-Shell, structure utilisée pour représenter les relations du type de « X cause Y to vb Z », permet de justifier les propriétés de causation de l'argument interne : c'est lui qui se trouve à l'origine de la réalisation potentielle du procès.

La dérivation des constructions moyennes est bien plus simple que celle des constructions « tough » parce que seules ces dernières sont des construits syntaxiques. Elles ne sont soumises qu'à peu de contraintes sémantiques, contraintes qui restreignent sévèrement la formation des CM.

CONCLUSION GENERALE

Les constructions « tough » et moyennes sont des structures fréquemment utilisées dans les langues telles que l'anglais et le français. Elles permettent de faire référence non pas à un événement spécifique mais à une propriété que le locuteur attribue à un objet du monde dans le cadre d'un événement dont il pose la réalisation comme potentielle. Dans ce travail, nous avons tenté de mettre en évidence et d'expliquer un certain nombre des propriétés sémantiques et syntaxiques des deux structures en question. Il est rapidement apparu que les constructions « tough » sont des construits syntaxiques alors que les énoncés moyens sont des construits sémantiques. En effet, ces dernières sont régies par un grand nombre de contraintes sémantiques très strictes, dont peu sont pertinentes pour les constructions « tough ». C'est du point de vue syntaxique que les CT présentent le plus gros défi, tout particulièrement dans le cadre de la grammaire générative.

La notion de point de vue est centrale aux deux structures. Dans chaque cas, nous l'avons vu, c'est l'opinion du locuteur qui est exprimée à travers l'utilisation d'éléments évaluatifs. Les constructions « tough » contiennent ainsi toutes un adjectif. Celui-ci peut être lui-même évaluatif ou bien descriptif. Dans le second cas, il doit être modifié par les adverbes *too* (outil de blocage de la réalisation de l'évènement) ou *enough* (outil d'accès au domaine du validable). La notion d'évaluation est également présente dans les constructions moyennes. La modification qui l'apporte peut être de nature adverbiale, modale ou encore prosodique. Il arrive, dans ce type de constructions, qu'aucune modification lexicale ou grammaticale ne soit apparente. L'acceptabilité de certains exemples montre qu'en réalité, ce n'est pas la modification qui est évaluative mais son utilisation dans une structure « tough » ou moyenne. Ainsi, ces constructions sont « évaluativisantes » : les utiliser permet d'exprimer le fait que le contenu informationnel véhiculé constitue une évaluation de la part du locuteur.

La notion de point de vue se manifeste également dans la parenté des constructions moyennes en particulier avec les énoncés contenant l'auxiliaire modal *can*. Tout comme les structures moyennes ou encore les adjectifs en *-able/uble/ible*, *can* renvoie à une

possibilité *a posteriori*, impliquant donc la pré-construction d'une classe d'occurrences. Ainsi, la réalisation de l'évènement est envisagée, ce qui implique un certain degré d'existence du référent de l'argument dont est prédiqué une propriété, mais pas forcément son affectation. Par conséquent, les constructions moyennes dénotent un type de généralité qui est dispositionnel.

Cette particularité des CM, que partagent d'ailleurs les constructions « tough », peut être reliée à leur statut modal. En effet, le locuteur choisit d'émettre un point de vue à travers la prédication d'une propriété inscrite dans une situation potentielle. Or, l'évaluation porte non pas sur l'argument externe mais sur l'argument interne. Cet état de fait peut constituer une explication à la fois de l'absence de l'argument externe et de l'utilisation comme sujet syntaxique de l'argument interne. L'argument externe est supprimé parce qu'il est jugé non pertinent : la réalisation potentielle de l'évènement est vue comme indépendante de l'influence de son référent, à l'inverse, par exemple, des énoncés dans lesquels un agent est sujet (*John murdered Mary*). C'est donc l'argument interne qui est déclaré comme étant à l'origine du procès. Il possède des propriétés qui rendent possible (mais pas obligatoire) la réalisation de l'évènement.

Les constructions « tough », quant à elles, permettent de réintroduire l'argument externe. Celui-ci reste à l'origine de la réalisation potentielle du procès même si la propriété dénotée par le prédicat « tough » est prédiquée de l'argument interne.

On peut également proposer une explication plus énonciativiste de la formation des constructions moyennes. Dans les structures passives, la morphologie est modifiée pour marquer une inversion de l'orientation de la relation : ce n'est plus a qui est choisi comme premier argument, mais b. La suppression de l'un des deux arguments rend inutile d'indiquer une modification dans l'orientation. C'est la raison pour laquelle les CM ont une morphologie active. La modification est obligatoire de manière à indiquer le maintien de la relation qui existe entre r et b.

Il est parfois difficile de déterminer si on a ou non affaire à des constructions « tough » et moyennes ou bien à d'autres structures. C'est alors l'étude des propriétés thématiques de l'argument utilisé comme sujet qui permet de trancher. L'analyse de nos

corpus montre que les arguments internes des verbes des constructions « tough » et moyennes peuvent porter les rôles expérient, thème, patient, stimulus, localisateur (CT) et localisation (CM). On constate que les patients et les thèmes sont largement majoritaires. La répartition de ces rôles sémantiques sur une hiérarchie montre que les arguments des constructions « tough » sont marqués par des rôles attribués en priorité à des objets, alors que ceux des constructions moyennes sont en priorité attribués à des sujets, c'est-à-dire situés sur l'extrémité agentive de la hiérarchie. Ce comportement nous semble refléter d'autres propriétés de ces structures. Si les arguments des CM sont marqués par des rôles proches de l'agent, c'est parce qu'ils partagent un certain nombre de leurs propriétés, et en particulier celle d'être considérés comme étant à l'origine de la réalisation potentielle de l'évènement. Tel n'est généralement pas le cas de l'objet. Dans les constructions « tough », c'est l'argument externe qui joue ce rôle, le statut de l'argument interne est donc maintenu par rapport à un énoncé transitif « classique ».

L'étude du corpus de CT met en évidence une différence de comportement syntaxique qui repose sur le type d'adjectif utilisé. On distingue d'une part les adjectifs descriptifs des adjectifs évaluatifs, et d'autre part les adjectifs de type B des adjectifs de types A et C. La dérivation des constructions « tough » doit prendre en compte toutes les variantes possibles.

La nécessité pour ces structures d'exprimer le point de vue du locuteur motive l'utilisation d'une projection, le *evaP-Shell*, dont la présence a pour conséquence de donner une interprétation évaluative à l'énoncé. La structure *Shell* a pour avantage de permettre de justifier la présence obligatoire de plusieurs éléments : l'adverbe lorsque l'adjectif est descriptif, la proposition infinitive dans le cas des constructions de type A et C, ainsi que l'adjectif lui-même. Lorsque l'adjectif est descriptif, l'adverbe est obligatoirement positionné en *eva*. Il constitue ainsi la tête de la projection, et c'est lui qui donne son interprétation évaluative à l'énoncé. Le groupe adjectival est complément de la seconde tête de la projection : *Eva*. C'est en remontant dans cette position que les adjectifs évaluatifs donnent l'interprétation évaluative à l'énoncé. Ce mouvement n'a pas lieu lorsque l'adjectif est descriptif.

La proposition infinitive est générée à des endroits différents selon le type d'adjectif. Lorsque ce dernier est évaluatif, il existe deux possibilités. Dans le cas des adjectifs de type A et C, elle constitue le complément de l'adjectif : c'est pour cette raison qu'elle ne peut pas être supprimée. Avec les adjectifs de type B, elle est effaçable et donc placée en position d'adjoint du groupe adjectival. Lorsque l'adjectif est descriptif, c'est l'adverbe qui sélectionne la subordonnée. Celle-ci est donc générée en spécifieur de *EvaP*. Elle redescend par la suite en position de complément de l'adjectif : la subordonnée ne peut jamais être effacée dans les énoncés où l'adjectif est descriptif.

L'argument des constructions « *tough* » est également généré dans des positions différentes selon le type d'adjectif. Dans le cas des adjectifs de types A et C, la proposition infinitive ne peut pas être effacée. Ceci prouve que l'adjectif porte non pas sur l'argument seul, mais sur le prédicat tout entier, modifiant ainsi l'argument dans son implication dans le procès. L'argument est par conséquent généré en position de complément du verbe infinitif. Il remonte ensuite jusqu'en spécifieur de IP en passant par la seule position argumentale située entre les positions de départ et d'arrivée : le spécifieur de *evaP*. Lorsque l'adjectif est de type B, il faut rendre compte du fait qu'il modifie directement l'argument et que l'infinitive est, d'une certaine manière, redondante. Pour cela, l'argument est généré en spécifieur de l'adjectif, comme dans le cas des attributs du sujet. Il est co-indéxé au pronom nul *pro* qui constitue le complément du verbe infinitif. Ce processus de co-indéxation leur permet de partager leur référence et de rendre compte du fait que l'argument est interprété comme l'argument interne du verbe. L'argument n'est alors pas placé dans une position casuelle. Il remonte donc vers le spécifieur de IP (où il reçoit le nominatif) en passant par *Spe-evaP*, tout comme dans le cas des adjectifs de type A et C.

Intervient alors la formation d'un adjectif complexe dont la conséquence est de couper la chaîne qui existe entre l'argument déplacé et sa position d'origine. Cette opération n'a pas d'incidence lorsque l'adjectif est de type B : la chaîne ne permet de transmettre ni rôle ni cas. Pour ce qui concerne les adjectifs de types A et C en revanche, cette opération évite à l'argument de porter deux cas : l'accusatif obtenu dans la position initiale et le nominatif dans la position finale.

Le processus de dérivation des constructions « tough » est résumé dans le tableau ci-dessous :

	TYPE A	TYPE B	TYPE C	
	Évaluatif	Évaluatif	Évaluatif	Descriptif
<i>Adverbe</i>	non exprimé en <i>eva</i>	non exprimé en <i>eva</i>	non exprimé en <i>eva</i>	exprimé en <i>eva</i>
<i>Adjectif</i>	- complément de <i>Eva</i> - remonte en <i>Eva</i>	- complément de <i>Eva</i> - remonte en <i>Eva</i>	- complément de <i>Eva</i> - remonte en <i>Eva</i>	- complément de <i>Eva</i> - reste <i>in situ</i>
<i>Infinitive</i>	- générée en complément de l'adjectif - reste <i>in situ</i>	- générée en adjoint de l'adjectif - reste <i>in situ</i>	- générée en complément de l'adjectif - reste <i>in situ</i>	- générée en spécifieur de <i>EvaP</i> - déplacée en complément de l'adjectif
<i>argument</i>	- généré en position de complément du verbe - déplacé vers Spe-IP en passant par Spe-evaP	- en Spe-AdjP - coindexé à <i>pro</i> - se déplace en Spe-IP pour recevoir un cas	- généré en position de complément du verbe - déplacé vers Spe-IP en passant par Spe-evaP	- généré en position de complément du verbe - déplacé vers Spe-IP en passant par Spe-evaP
Formation de l'adjectif complexe par figement du <i>evaP</i>-Shell				
<i>chaîne</i>	évite la transmission de l'accusatif	pas d'incidence	évite la transmission de l'accusatif	évite la transmission de l'accusatif

La dérivation des constructions moyennes est moins problématique que celle des constructions « tough » puisque les contraintes qui les régissent sont principalement d'ordre sémantique. Le principal problème est le paradoxe que constitue l'utilisation d'une morphologie active dans un énoncé dont l'interprétation est passive. Cependant, l'explication de ce phénomène, il est vrai syntaxique, nous semble être plutôt d'ordre sémantique : il est inutile d'indiquer la modification de l'orientation de la relation prédicative puisqu'elle ne contient qu'un seul argument (l'argument interne), l'autre ayant été supprimé.

La structure des constructions moyennes ne contient pas de *evaP*-Shell car le lien entre les différents éléments qui composent ces structures n'est pas aussi étroit que celui qui existe dans les constructions « tough ». La dérivation d'une CM implique un *vP*-Shell, dont le verbe est la tête, ce qui permet de justifier le fait que l'argument interne est à l'origine de la réalisation potentielle du procès.

La suppression de l'argument externe a pour conséquence de rendre le verbe inaccusatif. L'argument interne, généré en position de spécifieur de VP (qui constitue une position de complément), se déplace donc vers le spécifieur de IP pour recevoir le cas nominatif. La présence obligatoire de la modification est expliquée par son placement dans la seconde position de complément : la soeur du verbe.

Nous avons ainsi tenté d'élaborer une analyse sémantique et syntaxique des constructions « tough » et moyennes. Plusieurs questions restent cependant sans réponse. La dérivation que nous avons proposée pour les constructions « tough » ne permet pas de rendre compte des énoncés contenant l'adverbe *enough*. Celui-ci est placé dans une position post-adjectivale qui n'est pas disponible dans la structure que nous avons présentée. Notre étude n'a porté que sur des constructions « tough » de type *John is easy to please*. Nous avons cependant expliqué dans l'introduction qu'il existe des structures similaires dont l'analyse apporterait probablement des éléments pertinents. Nous n'avons pas non plus abordé le problème que pose l'utilisation du *vP-Shell* dans les constructions moyennes dont la modification est apportée par un autre élément qu'un adverbe ou un groupe prépositionnel. En effet, lorsque c'est un auxiliaire modal qui joue ce rôle, il n'est pas nécessaire de postuler une structure mettant à disposition plus de deux positions argumentales. Nous avons pourtant expliqué que le *vP-Shell* permet de rendre compte du fait que les propriétés de l'argument interne sont à l'origine de la réalisation potentielle du procès.

Notre corpus ne différencie pas le type de sources. Il est possible que la fréquence des deux constructions dépende du type de support. Il apparaît clairement qu'elles sont très utilisées dans des publicités ou des descriptions, en particulier de personnes, mais une analyse plus poussée pourrait mettre en lumière des critères plus précis. De plus, une étude diachronique permettrait de déterminer la date à laquelle les deux structures sont apparues. Laquelle est la plus ancienne ? Leur usage a-t-il varié dans le temps ? Les contraintes qui les régissent ont-elles toujours été les mêmes ? Il est très possible que ces dernières tendent à s'assouplir, comme c'est le cas pour de nombreux aspects de la grammaire des langues. Les difficultés que nous avons rencontrées à constituer le corpus de constructions moyennes nous amènent à penser que ces dernières sont moins fréquentes que les constructions « tough ». Outre les nombreuses contraintes sémantiques qui régissent la

formation des CM, il est possible que ces dernières soient réservées à un registre particulier.

Notre travail s'est attaché à répondre à d'autres questions que celles-ci. Une étude ultérieure serait nécessaire pour éclaircir les zones d'ombre qui subsistent.

INDEX

I

1-Advancement Exclusiveness Law 247

A

adjectif complexe 280, 282, 285
 adjectifs en *-able* 191, 200, 219
 adverbe exophrastique 55
 affectation 115
 agent 114
 alternance causative/inchoative 12, 214
 alternance conative 165

C

C₀ 69, 200
 C₁ 69
can 186, 191, 200
 causateur 113
 cause 113
 centre attracteur 85, 109
 centre organisateur 82
 chaîne 240, 241, 253, 282
 classifiante 69
 cliticisation 251
 condition de sous-jacence 238
 condition sur les S (CP) tensés 238
 condition sur les sujets spécifiés 238
 conjugaison objective (hongrois) 166
 conjugaison subjective (hongrois) 166
 contrainte d'affectation 152, 169, 178, 180, 190
 contrainte de non-redondance 64
 contrainte de pré-construction 175, 182, 206, 287
 contrainte sur les îlots *wh-* 238
 conversion 284
 critère thématique 21, 142, 217, 255
 cut-off point 120

D

degrees of grammaticalness	120
déponent.....	156
domaine minimal	<i>Voir</i> équidistance

E

endocentrique.....	284
entailments.....	<i>Voir</i> implications
équidistance	270
ergatif.....	12, 189, 211
ergatif/absolutif.....	167
état	175, 182, 218
EvaP.....	260
exocentrique.....	284
expérient	115

F

faisceau de propriétés.....	108, 113
figement	279, 281, 284
filtre du cas	237, 277, 282
focalisation.....	224
force recipients.....	155

G

généralisation de Burzio	288
généricité	245
généricité dispositionnelle	185, 190, 197, 201, 213, 221
généricité habituelle.....	185, 190
généricité nominale.....	184
gouvernement	316
gradient de nominalité	43
<i>gray</i>	75, 202

H

Head Final Filter	259, 278
hiérarchie du donné.....	225
hiérarchie thématique.....	117, 133
hypothèse inaccusative	267

I

implications.....	107
inaccusatif.....	12, 203, 243, 244, 254, 267, 277, 288

inaccusatif alternant	245
incremental theme	<i>Voir thème incrémental</i>
inergatif	11, 244, 267, 288
instrument	115, 215
instrument causer	127
Instrument Generalization	130, 216
L	
lexicalisation	203, 241, 284
localisateur	115
localisations	116
location verb	35
locatum verb	35
M	
minimalité relativisée	269
N	
non-argument	27
notion	63
O	
objet affecté	153, 169
objet effectué	176, 206
outil secondaire	129
outils	129
P	
partitif (finnois)	163
passif adjectival	244
patient	115
<i>possible/impossible</i>	73
prédicat dynamique	<i>Voir processus</i>
prédicat épisodique	193
prédicat individuel	193, 197
prédicat statif	<i>Voir état</i>
Principe A	242
principe de projection étendue (EPP)	27, 121, 221, 253, 272
PRO (grand PRO)	22, 70, 238, 241
<i>pro</i> (petit <i>pro</i>)	122, 242, 253, 265, 276, 316
processus	175, 182, 218
<i>pro-drop</i> parameter	255

Property Fusion.....	44
proto-rôle agent.....	108
proto-rôle patient	108
pure instrument	127
R	
Relativized Uniform Theta Assignment Hypothesis (RUTHA)	118
repère constitutif	188
repère-comparant	79, 82, 218
responsabilité	199, 201
Responsibility Condition	199
résultative.....	59
S	
Spell Out	316
structure à contrôle.....	21
structure à montée.....	235, 254
structure résultative.....	245
sujet propositionnel.....	316
Surface Recursion Restriction.....	<i>Voir</i> Head Final Filter
T	
thème	115
thème incrémental.....	155, 176
théorie des cadres.....	62
topicalisation.....	224
transitivité	68, 165
U	
Uniformity of Theta Assignment Hypothesis (UTAH)	68, 118
V	
verbe de perception.....	173, 188, 202
verbe symétrique.....	187
vP-Shell.....	260, 262, 289

BIBLIOGRAPHIE

- Ackema, P., and Schoorlemmer, M. (1994) : “The Middle Construction and the Syntax-Semantics Interface”, *Lingua*, vol. 93, n°1, p. 59–90.
- Ackema, P., and Schoorlemmer, M. (1995) : “Middles and Nonmovement”, *Linguistic Inquiry*, vol. 26, n°2, p. 173–197.
- Ackerman, F., and Goldberg, A. (1996) : “Constraints on Adjectival Past Participles”, *Conceptual Structure, Discourse and Language*, A. Goldberg (ed.), Stanford University: Center for the Study of Language and Information, p. 17–30.
- Ackerman, F., and Moore, J. (2011) : *A Theory of Argument Structure*, Stanford.
- Akatsuka, N. (1979) : “Why Tough-Movement is Impossible with *Possible*”, *Papers from the 15th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, p. 1–8.
- Albrespit, J. (1999) : « Les adjectifs en *-able* », 38ème Congrès de la SAES, D. Rouland (ed), Rennes.
- Alexiadou, A., and Schäfer, F. (2006) : “Instrument Subjects are Agents or Causers”, *Proceedings of the 25th West Coast Conference on Formal Linguistics, Cascadilla Proceedings Project*, D. Baumer, D. Montero, and M. Scanlon (eds.), Somerville, MA, p. 40–48.
- Anderson, M. (1977) : *Transformations in Noun Phrases*, University of Connecticut.
- Anderson, S. (1971) : “On the Role of Deep Structure in Semantic Interpretation”, *Foundations of Language*, vol. 7, n°3, p. 387–396.
- Andrews, E. (1996) : *The Semantics of Suffixation: Agentive Substantival Suffixes in Contemporary Standard Russian*, Munich.
- Arrivé, M., Galmiche, M., and Gadet, F. (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion.
- Baker, M. (1985) : *Incorporation: a Theory of Grammatical Function Changing*, Massachusetts Institute of Technology.
- Baker, M. (1989) : “Object Sharing and Projection in Serial Verb Constructions”, *Linguistic Inquiry*, vol. 20, n°4, p. 513–553.
- Baker, M. (1996a) : “On the Structural Positions of Themes and Goals”, *Phrase Structure and the Lexicon*, J. Rooryck and L. Zaring (eds.), Dordrecht : Kluwer, p. 7–34.
- Baker, M. (1996b) : “Thematic Roles and Syntactic Structure”, McGill University.

- Baker, M. (1997) : “Thematic Roles and Thematic Structure”, *Elements of Grammar, Handbook of Generative Syntax*, L. Haegeman (ed.), Kluwer : Dordrecht, p. 73–137.
- Baker, M. (2001) : “Phrase Structure as a Representation of ‘Primitive’ Grammatical Relations”, *Objects and Other Subjects*, Studies in Natural Language and Linguistic Theory, W. Davies and S. Dubinsky (eds.), Springer Netherlands, p. 21–51.
- Baker, M., and Bobaljik, J. (2002) : *Introduction to Morphology*, Rutgers and McGill.
- Balcom, P. (1999) : “These Constructions don’t Acquire Easily: Middle Constructions and Multicompetence”, *Canadian Journal of Applied Linguistics (CJAL)/Revue canadienne de linguistique appliquée (RCLA)*, vol. 2, n°1-2, p. 5–20.
- Bassac, C., and Bouillon, P. (2002) : “Middle Transitive Alternations in English: a Generative Lexicon Approach”, *Many Morphologies*, Boucher, P., Plénat, M. (eds), Somerville, MA : Cassadilla Press, p. 29–47.
- Beavers, J. (2011) : “On Affectedness”, *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 29, n°2, p. 335–370.
- Belletti, A., and Rizzi, L. (1988) : “Psych-Verbs and Theta-Theory”, *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 6, n°3, p. 291–352.
- Blake, F. (1930) : “A Semantic Analysis of Case”, *Language*, vol. 6, n°4, p. 34–49.
- Blevins, J. (2003) : “Passives and Impersonals”, *Journal of Linguistics*, vol. 39, n°3, p. 473–520.
- Boutault, J., and Khalifa, J.-C. (2012) : « Topique et focus dans les constructions dites « TOUGH » en anglais contemporain », *Focalisation(s). Saillance dans les langues : lexicale, syntaxe, prosodie*, Rivages Linguistiques.
- Brennan, V. (1993): “Root and Epistemic Modal Auxiliary Verbs”, Ph.D. dissertation, University of Massachusetts.
- Bresnan, J., and Kanerva, J. (1989) : “Locative Inversion in Chicheŵa: A Case Study of Factorization in Grammar”, *Linguistic Inquiry*, vol. 20, n°1, p. 1–50.
- Burzio, L. (1981) : “Intransitive Verbs and Italian Auxiliaries”, Ph.D. dissertation, MIT, Cambridge, Mass.
- Burzio, L. (1986) : *Italian Syntax : a Government-Binding Approach*, Dordrecht: Reidel.
- Carlson, G. (1977) : “Amount Relatives”, *Language*, vol. 53, n°3, p. 520–542.
- Carlson, G. (1989) : “On the Semantic Composition of English Generic Sentences”, *Properties, Types and Meaning vol. 2, Semantic Issues*, G. Chierchia, B. Partee, and R. Turner (eds.), Dordrecht: Kluwer, p. 167–182.
- Carlson, G. (1998) : “Thematic Roles and the Individuation of Events”, *Events and Grammar*, Studies in Linguistics and Philosophy, S. Rothstein (ed.), p. 35–51.

- Carrier-Duncan, J. (1985) : “Linking of Thematic Roles in Derivational Word Formation”, *Linguistic Inquiry*, vol. 16, n°1, p. 1–34.
- Charreyre, C. (1997) : « La gradabilité est-elle donnée ou construite ? », *La notion*, C. Rivière and M.-L. Groussier (eds.), Gap, p. 53–59.
- Chomsky, N. (1977) : “On Wh- Movement”, *Formal Syntax*, P. Culicover, T. Wasow, and A. Akmajian (eds.), Academic Press INC, p. 71–132.
- Chomsky, N. (1981) : *Lectures on Government and Binding*, Studies in Generative Grammar, Foris Publications.
- Chomsky, N. (1982) : *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*, Linguistic Inquiry Monographs, MIT Press.
- Chomsky, N. (1993) : “A Minimalist Program for Linguistic Theory”, *The View from Building 20: Essays in Linguistics in Honor of Sylvain Bromberger*, K. Hale and J. Keyser (eds.), Cambridge Mass., p. 1–52.
- Chomsky, N. (1995) : *The Minimalist Program*, Cambridge, Mass. : The MIT Press.
- Cinque, G. (1999) : *Adverbs and Functional Heads: a Cross-Linguistic Perspective*, Oxford Studies in Comparative Syntax, Oxford University Press.
- Clark, E., and Clark, H. (1979) : “When Nouns Surface as Verbs”, *Language*, vol. 55, n°4, p. 767–811.
- Contreras, H. (1993) : “On Null Operator Structures”, *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 11, n°1, p. 1–30.
- Coppock, E., and Wechsler, S. (2010) : “The Objective Conjugation in Hungarian: Agreement without Phi-Features”, *Natural Language and Linguistic Theory*, p. 1–42.
- Corbin, D. (1997) : « Locutions, composés, unités polylexématiques : lexicalisation et mode de construction », *La locution entre langue et usages, Langages*, Fontenay-aux-Roses : ENS Éditions Fontenay Saint-Cloud, p. 53–101.
- Cornips, L., and Hulk, A. (1999) : “Affected Objects in Heerlen Dutch and Romance”, *Langages in Contrast*, vol. 1, n°2, p. 191–210.
- Couquaux, D. (1981) : “French Predication and Linguistic Theory”, *Levels of Syntactic Representation*, R. May and J. Coster (eds.), Dordrecht: Foris.
- Croft, W. (1991) : *Syntactic Categories and Grammatical Relations: the Cognitive Organization of Information*, Chicago : University of Chicago Press.
- Croft, W. (1998) : “Event Structure in Argument Linking”, *The Projection of Arguments: Lexical and Compositional Factors*, M. Butt and W. Geuder (eds.), Stanford: Center for the Study of Language and Information, p. 1–43.

- Cruse, D. (1973) : “Some Thoughts on Agentivity”, *Journal of Linguistics*, vol. 9, n°1, p. 11–23.
- Culicover, P. (1997) : *Principles and Parameters. An Introduction to Syntactic Theory*, Oxford : Oxford University Press.
- Culioli, A. (1985) : *Notes du séminaire de D.E.A : 1983-1984*, Université de Poitiers.
- Culioli, A. (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations (T1)*, Paris : Ophrys, Gap.
- Culioli, A. (1999a) : *Pour une linguistique de l'énonciation : Formalisation et opérations de repérage (T2)*, Collection L'Homme dans la Langue, Ophrys.
- Culioli, A. (1999b) : *Pour une linguistique de l'énonciation : Domaine notionnel (T3)*, Collection L'Homme dans la Langue, J. Bouscaren (ed.), Gap : Ophrys.
- Davidson, D. (1967) : “The Logical Form of Action Sentences”, *Essays on Actions and Events*, Oxford : Oxford University Press, p. 37–71.
- Davis, A. (2001) : *Linking by Types in the Hierarchical Lexicon*, Stanford, Calif.; Cambridge : CSLI ; Cambridge University Press.
- Davis, A., and Koenig, J.-P. (2000) : “Linking as Constraints on Word Classes in a Hierarchical Lexicon”, *Language*, vol. 76, n°1, p. 56–91.
- DeLancey, S. (1984) : “Notes on Agentivity and Causation”, *Studies in Language*, vol. 8, n°2, p. 181–213.
- De Vogüé, S. (1991) : « La transitivité comme question théorique : querelle entre la Théorie des Positions de J.-C. Milner et la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives d'A. Culioli », *Sur la Transitivité dans les Langues*, LINX, Paris 10, p. 37–65.
- Di Sciullo, A., and Williams, E. (1987) : *On the Definition of Word*, Linguistic Inquiry Monographs, MIT Press.
- Dik, S. C. (1978) : *Functional Grammar*, North-Holland Linguistic Series, North-Holland.
- Dixon, R. (1979) : “Ergativity”, *Language*, vol. 55, n°1, p. 59–138.
- Dowty, D. (1991) : “Thematic Proto-Roles and Argument Selection”, *Language*, vol. 67, n°3, p. 547–619.
- Dufaye, L. (2001) : *Les modaux et la négation en anglais contemporain*, Cahiers de recherche, Numéro spécial, Ophrys.
- Emonds, J. (1976) : *A Transformational Approach to English Syntax: Root, Structure-Preserving, and Local Transformations*, New York : Academic Press.

- Erteschik-Shir, N., and Rapoport, T. (1997) : “A Theory of Verbal Projection”, *On Interfaces in Linguistic Theory*, G. Matos and M. Miguel (eds.), Lisboa : APL/Edições Colibri, p. 129–148.
- Fagan, S. (1992) : *The Syntax and Semantics of Middle Constructions: A Study With Special Reference to German*, Cambridge Studies in Linguistics, Cambridge University Press.
- Fara, M. (2001) : “Dispositions and their Ascriptions”, Ph.D. dissertation, Princeton University.
- Faraci, R. (1974) : “Aspects of the Grammar of Infinitives and *for*-Phrases”, Ph.D. dissertation, MIT.
- Fellbaum, C., and Zribi-Hertz, A. (1989) : « La construction moyenne en français et en anglais : étude de syntaxe et de sémantique comparées », *Recherches Linguistiques de Vincennes*, n°18, p. 19–57.
- Fillmore, C. (1968) : “The Case for Case”, *Universals in Linguistic Theory*, New York: Holt, Rinehart, and Winston : Bach and Harms, p. 1–88.
- Fillmore, C. (1971) : “Some Problems for Case Grammar”, *Report of the 22nd Annual Roundtable Meeting on Linguistics and Language Studies*, R. O’Brien (ed.), Washington, DC, p. 35–56.
- Fillmore, C. (1976) : “Frame Semantics and the Nature of Language”, *Annals of the New York Academy of Sciences: Conference on the Origin and Development of Language and Speech*, vol. 280, n°1, p. 20–32.
- Fleisher, N. (2006) : “Attribution and Evaluation: The Syntax and Semantics of Attributive-with-Infinitive Constructions”, University of California, Berkeley.
- Flickinger, D., and Nerbonne, J. (1992) : “Inheritance and Complementation: a Case Study of *Easy* Adjectives and Related Nouns”, *Computational Linguistics - Special Issue on Inheritance: II*, vol. 18, n°3, p. 269–309.
- Franckel, J., and Paillard, D. (1992) : « Objet : construction et spécification d’occurrences », *Le gré des langues*, vol. 4, p. 29–43.
- Fromm, H., and Sadeniemi, M. (1956) : *Finnisches Elementarbuch*, Heidelberg : C. Winter.
- Gilbert, E. (1987) : *Grammaire anglaise: may, must, can et les opérations énonciatives*, Cahiers de recherche, T3, Ophrys.
- Gilbert, E. (1999) : « De quelques emplois de *for* », *Les opérations de détermination : quantification, qualification*, A. Deschamps and J. Guillemin-Flescher (eds.), UFR d’Etudes Anglophones de l’Université de Paris 7 - Denis Diderot : Ophrys.
- Gilbert, E. (2001) : « Vers une analyse unitaire des modalités : MAY, MUST, CAN, WILL, SHALL », *Modalité et opérations énonciatives*, Cahiers de recherche, T8, J. Bouscaren, A. Deschamps, and L. Dufaye (eds.), Paris : Ophrys.

- Givón, T. (1984) : *Syntax: a Functional-Typological Introduction*, Amsterdam : Benjamins Pub. Co.
- Goldberg, A. (2002) : “Surface Generalizations: an Alternative to Alternations”, *Cognitive Linguistics*, vol. 13, n°4, p. 327–356.
- Grimshaw, J. (1990) : *Argument Structure*, Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Gross, G. (1996) : *Les expressions figées en français : Noms composés et autres locutions*, Ophrys.
- Grosu, A., and Thompson, S. (1977) : “Constraints on the Distribution of NP Clauses”, *Language*, vol. 53, n°1, p. 104–151.
- Gruber, J. (1965) : “Studies in Lexical Relations”, Ph.D. dissertation, Massachusetts Institute of Technology.
- Guérin, V. (2006) : “On *Tough* Constructions in French”, *Working Papers in Linguistics*, vol. 37, n°1.
- Guéron, J. (1987) : « L’hypothèse inaccusative », *La transitivité : domaine anglais*, C.I.E.R.R.C., Université de Saint Etienne, p. 79–90.
- Guillaume, G. (1973) : « Existe-t-il un déponent en français? », *Langage et science du langage*, Paris, Librairie A.-G Nizet et Presses Universitaires de Laval, Québec, p. 127–142.
- Guimier, C. (1996) : *Les adverbes du français : Le cas des adverbes en -ment*, Collection l’Essentiel Français, Ophrys.
- Gundel, J. K., Hedberg, N., and Zacharski, R. (1993) : “Cognitive Status and the Form of Referring Expressions in Discourse”, *Language*, vol. 69, n°2, p. 274–307.
- Haegeman, L. (1991) : *Introduction to Government and Binding Theory*, Oxford : Blackwell.
- Haegeman, L., and Guéron, J. (1999) : *English Grammar: A Generative Perspective*, Blackwell Textbooks in Linguistics, Wiley.
- Haiman, J. (1976) : “Agentless Sentences”, *Foundations of Language*, vol. 14, n°1, p. 19–53.
- Hale, K., and Keyser, J. (1992) : “The Syntactic Character of Thematic Structure”, *Thematic Structure: Its Role in Grammar*, I. Roca (ed.), Berlin, p. 107–144.
- Hale, K., and Keyser, J. (1993) : “On Argument Structure and the Lexical Expression of Syntactic Relations”, *The View from Building*, K. Hale and S. Keyser (eds.), Cambridge.
- Hale, K., and Keyser, J. (1994) : “Constraints on Argument Structure”, *Syntactic Theory and First Language Acquisition: Cross-Linguistic Perspective*, B. Lust, M. Suñer, and J. Whitman (eds.), Hillsdale.

- Hale, K., and Keyser, J. (1997a) : “On the Complex Nature of Simple Predicators”, *Complex Predicates*, CSLI Lecture Notes, A. Alsina, J. Bresnan, and P. Sells (eds.), Stanford, Calif, p. 29–65.
- Hale, K., and Keyser, J. (1997b) : “The Limits of Argument Structure”, *Theoretical Issues at the Morphology-Syntax Interface*, A. Mendikoetxea and M. Uribe-Etxebarria (eds.), Bilbao/Donostia-San Sebastian: Universidad del País Vasco/Diputación Foral de Gipuzkoa, p. 203–230.
- Hale, K., and Keyser, J. (1998) : “The Basic Elements of Argument Structure”, *Papers from the UPenn/MIT Roundtable on Argument Structure and Aspect*, MIT Working Papers in Linguistics, L. Pytkänen, A. Van Hout, and H. Harley (eds.), Cambridge, Mass, p. 73–118.
- Hale, K., and Keyser, J. (1999) : “Bound Features, Merge, and Transitivity Alternations”, *Papers from the UPenn/MIT Roundtable on the Lexicon*, MIT Working Papers in Linguistics, L. Pytkänen, A. Van Hout, and H. Harley (eds.), Cambridge, Mass, p. 49–72.
- Hale, K., and Keyser, J. (2002) : *Prolegomenon to a Theory of Argument Structure*, Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Hamelin, L. (2010) : « *To me, chess is not a sport: to et le point de vue* », *CORELA*, vol. 8, n°2.
- Hasegawa, N. (2001) : “Causatives and the Role of *v*: Agent, Causer, and Experiencer”, *Linguistics and Interdisciplinary Research*, K. Inoue and N. Hasegawa (eds.), Kanda University of International Studies.
- Hellan, L. (1988) : *Anaphora in Norwegian and the Theory of Grammar*, Walter de Gruyter.
- Hicks, G. (2004) : “‘So Easy to Look at, so Hard to Define’: Tough Movement in the Minimalist Framework”, Masters Thesis, University of York, Department of Language and Linguistic Science.
- Hopper, P., and Thompson, S. (1980) : “Transitivity in Grammar and Discourse”, *Language*, vol. 56, n°2, p. 251–299.
- Hundt, M. (2007) : *English Mediopassive Constructions: a Cognitive, Corpus-Based Study of their Origin, Spread, and Current Status*, Amsterdam; New York, NY : Rodopi.
- Husband, E. (2006) : “Stage-level/Individual-level Predicates and Aspect”, 1st Midwest Workshop on Semantics, Chicago, IL.
- Ikeya, A. (1993) : “Japanese *Tough* Constructions in HPSG Framework”, *Japanese Tough Constructions in HPSG Framework*, 早稲田大学, p. 50 – 63.
- Jackendoff, R. (1972) : *Semantic Interpretation of Generative Grammar*, Cambridge Mass.
- Jackendoff, R. (1987) : “The Status of Thematic Relations in Linguistic Theory”, *Linguistic Inquiry*, vol. 18, n°3, p. 369–411.

- Jackendoff, R. (1990) : *Semantic Structures*, Cambridge Mass. : MIT Press.
- Jaeggli, O. (1986) : “Passive”, *Linguistic Inquiry*, vol. 17, n°4, p. 587–622.
- Jones, M. (1983) : “Getting Tough with *Wh*-Movement”, *Journal of Linguistics*, vol. 19, p. 129–159.
- Joppen, S., and Wunderlich, D. (1995) : “Argument Linking in Basque”, *Lingua*, vol. 97, n°2–3, p. 123–169.
- Kamp, H., and Rossdeutscher, A. (1994) : “Remarks on Lexical Structure and DRS Construction”, *Theoretical Linguistics*, vol. 20, n°2-3, p. 97–164.
- Keenan, E. (1984) : “Semantic Correlates of the Ergative/Absolutive Distinction”, *Linguistics*, vol. 22, n°2, p. 197–224.
- Keyser, S., and Roeper, T. (1984) : “On the Middle and Ergative Constructions in English”, *Linguistic Inquiry*, vol. 15, n°3, p. 381–416.
- Khalifa, J.-C. (2004) : *Syntaxe de l’anglais : théories et pratique de l’énoncé complexe aux concours*, Paris : Ophrys.
- Kiparsky, P. (1985) : “Morphology and Grammatical Relations”, Ph.D. dissertation, Stanford.
- Klingvall, E. (2005) : “A Secret Agent in the Middle?”, *The Department of English in Lund: Working Papers in Linguistics*, vol. 5.
- Klingvall, E. (2008) : “Agent Arguments in Generic Contexts”, NORMS Workshop on Argument Structure, Lund University.
- Kratzer, A. (1995) : “Stage-Level/Individual-Level Predicates”, *The Generic Book*, G. Carlson and F. Pelletier (eds.), University of Chicago Press, p. 125–175.
- Krifka, M., Pelletier, F., Carlson, G., Ter Meulen, A., Chierchia, G., and Link, G. (1995) : “Genericity: an Introduction”, *The Generic Book*, G. Carlson and F. Pelletier (eds.), Chicago : University of Chicago Press, p. 1–124.
- Lambrecht, K. (1994) : *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Larson, R. (1988) : “On the Double Object Construction”, *Linguistic Inquiry*, vol. 19, n°3, p. 335–391.
- Larson, R. (1998) : “Events and Modification in Nominals”, *Proceedings from Semantics and Linguistic Theory (SALT) VIII*, D. Strolovitch and A. Lawson (eds.), Cornell University, Ithaca, NY, p. 145–168.
- Lee, S. (2002) : “Unbounded Dependency in Korean *Tough* Constructions”, *Proceedings of the 2002 LSK International Summer Conference*, The Linguistic Society of Korea, Seoul, p. 417–426.

- Legenhausen, L. (1998) : “Mediopassives - Fuzziness and Speaker Evaluation”, *Language as Structure and Language as Process: in Honour of Gerhard Nickel on the Occasion of his 70th Birthday*, W. Kühlwein (ed.), Trier: Wissenschaftlicher Verlag, p. 47–62.
- Lekakou, M. (2002) : “Middle Semantics and its Realization in English and Greek”, *UCL Working Papers in Linguistics*, vol. 14, p. 399–416.
- Lekakou, M. (2003) : “Greek Passives on the Middle Interpretation”, *Proceedings of the 6th International Conference on Greek Linguistics*, Rethymno, Crete.
- Lekakou, M. (2004) : “Middles as Disposition Ascriptions”, *Sinn und Bedeutung VIII, Proceedings of the Eighth Annual Meeting of the Gesellschaft für Semantik*, C. Meier and M. Weisgerber (eds.), p. 181–195.
- Lekakou, M. (2005) : “In the Middle, Somewhat Elevated. The Semantics of Middles and its Crosslinguistic Realization”, Ph.D. dissertation, University of London.
- Levin, B. (1989) : *Towards a Lexical Organization of English Verbs*, Evanston: Northwestern University.
- Levin, B. (1993) : *English Verb Classes and Alternations: a Preliminary Investigation*, University of Chicago Press.
- Levin, B. (2005a) : “Semantic Prominence and Argument Realization I: Mapping from Lexical Semantics to Syntax”, MIT.
- Levin, B. (2005b) : “Semantic Prominence and Argument Realization II: The Thematic Hierarchy, a Window into Semantic Prominence”, MIT.
- Levin, B., and Rappaport-Hovav, M. (2001) : “An Event Structure Account of English Resultatives”, *Language*, vol. 77, n°4, p. 766–797.
- Levin, B., and Rappaport-Hovav, M. (2005) : *Argument Realization*, Cambridge University Press.
- Lommel, A. (1998) : “An Ergative-Absolutive Distinction in the Hungarian Verbal Complex”, *The Linguistic Association of Canada and the United States (LACUS) Forum*, vol. 24, p. 90–99.
- López, L. (2009) : *A Derivational Syntax for Information Structure*, Oxford : Oxford University Press.
- Luján, E. (2010) : “Semantic Maps and Word Formation: Agents, Instruments, and Related Semantic Roles”, *Linguistic Discovery*, vol. 8, n°1. Special Issue “Workshop Semantic Maps: Methods and Applications”, p. 162–175.
- Luraghi, S. (2001) : “Some Remarks on Instrument, Comitative, and Agent in Indo-European”, *Sprachtypologie und Universalienforschung*, Università di Pavia, p. 385–401.
- Lyons, J. (1968) : *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge Mass. : Cambridge University Press.

- Manninen, S., and Nelson, D. (2004) : “What is a Passive? The Case of Finnish”, *Studia Linguistica*, vol. 58, n°3, p. 212–251.
- Marantz, A. (1984) : *On the Nature of Grammatical Relations*, (T. Linschmann and H. Schuchardt, eds.), MIT Press.
- Moravcsik, E. (1978) : “On the Distribution of Ergative and Accusative Patterns”, *Lingua*, vol. 45, n°3–4, p. 233 – 279.
- Moreau, C. (2005) : « *Enough* le degré qui rend possible », *Intensité, Comparaison, Degré*, Travaux du Cerlico, vol. 2.
- Moreau, C. (2006) : « Altérité et valuation dans les emplois absolus de *enough* et *too* », *Cycnos*, vol. 23, n°1.
- Mulder, R., and Den Dikken, M. (1992) : “Tough Parasitic Gaps”, *Proceedings of NELS 22*, Graduate Linguistic Student Association of the University of Massachusetts, Amherst.
- Nanni, D. (1980) : “On the Surface Syntax of Constructions with *Easy*-Type Adjectives”, *Language*, vol. 56, n°3, p. 568–581.
- Newmeyer, F. (2002) : “Optimality and Functionality: a Critique of Functionally-Based Optimality-Theoretic Syntax”, *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 20, n°1, p. 43–99.
- Nilsen, D. (1973) : *The Instrumental Case in English: Syntactic and Semantic Considerations*, Mouton.
- Nishigauchi, T. (1984) : “Control and the Thematic Domain”, *Language*, vol. 60, n°2, p. 215–250.
- Ouhalla, J. (1999) : *Introducing Transformational Grammar: from Principles and Parameters to Minimalism*, A Hodder Arnold Publication, Arnold.
- Palmer, F. (1979) : *Modality and the English Modals*, Longman Linguistics Library, Longman.
- Palmer, F. (1986) : *Mood and Modality*, Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge University Press.
- Payne, T. (1997) : *Describing Morphosyntax: a Guide for Field Linguists*, Cambridge University Press.
- Perlmutter, D. (1978) : “Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis”, *Proceedings of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley, p. 157–190.
- Perlmutter, D., and Postal, P. (1984) : “The 1-Advancement Exclusiveness Law”, *Studies in Relational Grammar*, D. Perlmutter and C. Rosen (eds.), Chicago : University of Chicago Press, p. 81–125.

- Postal, P. (1971) : *Cross-over Phenomena*, Transatlantic Series in Linguistics, (Holt, Rinehart, and Winston, eds.).
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G., and Svartvik, J. (1985) : *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Longman.
- Rapoport, T. (1999) : “The English Middle and Agentivity”, *Linguistic Inquiry*, vol. 30, n°1, p. 147–155.
- Reider, M. (1996) : “An NP-Movement Account of *Tough* Constructions”, *Kansas Working Papers in Linguistics*, vol. 21, p. 99–121.
- Reinhart, T. (2002) : “The Theta System: an Overview”, *Theoretical Linguistics*, vol. 28, n°3, p. 229–290.
- Rivara, R. (1993) : « Adjectifs et structures sémantiques scalaires », *L’information grammaticale*, vol. 58, n°1, p. 40–46.
- Rivière, C. (1983) : “Modal Adjectives: Transformations, Synonymy, and Complementation”, *Lingua*, vol. 59, p. 1–45.
- Rizzi, L. (1986) : “Null Objects in Italian and the Theory of *pro*”, *Linguistic Inquiry*, vol. 17, n°3, p. 501–557.
- Rizzi, L. (1997) : “The Fine Structure of the Left Periphery”, *Elements of Grammar*, L. Haegeman (ed.), Dordrecht: Kluwer, p. 281–337.
- Rizzi, L. (2001) : “Relativized Minimality Effects”, *The Handbook of Contemporary Syntactic Theory*, M. Baltin and C. Collins (eds.), Oxford : Blackwell, p. 89–110.
- Roberts, I. (1987) : *The Representation of Implicit and Dethematized Subjects*, Dordrecht : Foris Publications.
- Rosenbaum, P. (1967) : *The Grammar of English Predicate Complement Constructions*, MIT Research Monograph Series, MIT Press.
- Rozwadowska, B. (1988) : “Thematic Restrictions on Derived Nominals in Thematic Relations”, *Syntax and Semantics*, vol. 21, p. 147–165.
- Ruwet, N. (1972) : *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris: Seuil.
- Schlesinger, I. (1989) : “Instruments as Agents: on the Nature of Semantic Relations”, *Journal of Linguistics*, vol. 25, n°1, p. 189–210.
- Schlesinger, I. (1995) : *Cognitive Space and Linguistic Case: Semantic and Syntactic Categories in English*, Cambridge University Press.
- Seuren, P. (2004) : *Chomsky’s Minimalist Program*, Oxford University Press.
- Siloni, T. (2002) : “Active Lexicon”, *Theoretical Linguistics*, vol. 28, n°3, p. 383–400.

- Song, S. (2008) : “Korean Middles with Passive Suffixes”, The 18th International Congress of Linguistics (CIL18), Korea University, Seoul, Korea.
- Speas, M. (1990) : *Phrase Structure in Natural Language*, Dordrecht : Kluwer.
- Steinbach, M. (1998) : “Middles in German”, Ph.D. dissertation, Universität zu Berlin.
- Stroik, T. (1992) : “Middles and Movement”, *Linguistic Inquiry*, vol. 23, n°1, p. 127–137.
- Stump, G. (1985) : *The Semantic Variability of Absolute Constructions*, Studies in Linguistics and Philosophy Series, D. Reidel Publishing Company.
- Sung, K. (1994) : “The Middle Construction”, UCLA.
- Talmy, L. (1976) : “Semantic Causative Types”, *Syntax and Semantics 6: The Grammar of Causative Constructions*, M. Shibatani (ed.), Academic Press: New York.
- Tao, Y. (2011) : “Chinese Middle Constructions : a Case of Disposition Ascription”, Ph.D. dissertation, Hong Kong : The Hong Kong Polytechnic University.
- Tenny, C. (1992) : “The Aspectual Interface Hypothesis”, *Lexical Matters*, I. Sag and A. Szabolcsi (eds.), Stanford : CSLI Publications, p. 490–508.
- Traugott, E. (1972) : *A History of English Syntax: a Transformational Approach to the History of English Sentence Structure*, New York.
- Van Oosten, J. (1977) : “Subject and Agenthood in English”, *Papers from the 13th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago : Chicago Linguistic Society.
- Van Valin, R. (1990) : “Semantic Parameters of Split Intransitivity”, *Language*, vol. 66, n°2, p. 221–260.
- Van Valin, R. (1993) : “A Synopsis of Role and Reference Grammar”, *Advances in Role and Reference Grammar*, R. Van Valin (ed.), Amsterdam, p. 1–164.
- Van Valin, R., and LaPolla, R. (1997) : *Syntax: Structure, Meaning, and Function*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Vergnaud, J.-R. (1985) : *Dépendance et niveaux de représentation en syntaxe*, Amsterdam, Philadelphia : J. Benjamins Pub Co.
- Von Wright, G. (1951) : *An Essay in Modal Logic*, Amsterdam, North-Holland Pub. Co.
- Wechsler, S. (1995) : *The Semantic Basis of Argument Structure*, Stanford, Calif. : CSLI Publications.
- Williams, E. (1981) : “Argument Structure and Morphology”, *The Linguistic Review*, vol. 1, p. 81–114.
- Wunderlich, D. (1997) : “Cause and the Structure of Verbs”, *Linguistic Inquiry*, vol. 28, n°1, p. 27–68.

Bibliographie

- Wunderlich, D. (2000) : “Predicate Composition and Argument Extension as General Options”, *Lexicon in Focus*, B. Stiebls and D. Wunderlich (eds.), Berlin, p. 247–270.
- Zubizarreta, M. (1987) : *Levels of Representation in the Lexicon and in the Syntax*, Foris.